

DELATTRE LEVIVIER MAROC



NOTE D'INFORMATION

INTRODUCTION EN BOURSE PAR AUGMENTATION DE CAPITAL OFFRE A PRIX FERME

Prix de l'action : 729 DH

Nombre d'actions offertes : 125 000 actions nouvelles

Montant global de l'opération : 91 125 000 DH

*Période de souscription : du 14 au 16 avril 2008**

**Possibilité de clôture anticipée à partir du 15 avril 2008 au soir*

CONSEILLER FINANCIER - COORDINATEUR GLOBAL



CHEF DE FILE DU SYNDICAT M DE PLACEMENT



MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n° 03/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visée par le CDVM le 1^{er} avril 2008 sous la référence n° VI/EM/013/2008.

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS

Abréviations

AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
APPROS	Approvisionnements
ASME	American Society of Mechanical Engineers
BCP	Banque Centrale Populaire
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNSTP	Bourse Nationale de Sous-traitance et de Partenariat
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BVQI	Bureau Veritas Quality International
CAF	Capacité d'Autofinancement
CAO	Conception Assistée par Ordinateur
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CERIMME	Centre d'Etudes et de Recherches des Industries Métallurgiques, Mécaniques, Electriques et Electroniques
CFCIM	Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CIN	Carte d'Identité Nationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CODAP	Code de Constructions des Appareils à Pression
COMEND	Centre de certification des ressources humaines en travaux de métallurgie
CPAO	Conception des procédés assistés par ordinateurs
CPC	Compte des produits et charges
CRM	Customer Relation Management
CSP	Catégories Socioprofessionnelles
DCF	Discounted Cash Flows
DCS	Delattre Constructions Sud
DGM	Delattre Générale de Mécanique
DH	Dirham Marocain
DLM	Delattre Levivier Maroc
EBE (ou EBITDA)	Excédent Brut d'Exploitation
EBIT	Earning Before Interest and Taxes (Résultat d'Exploitation)
END	Essais Non Destructifs
ERP	Entreprise Resource Planning
EUR	Euros
FCP	Fonds Communs de Placement
FIMME	Fédération des Industries Métallurgiques, Mécaniques, Electriques et Electroniques
FNBT	Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics
Frs	Francs Français
GIAC	Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil
GMAO	Gestion de maintenance assistée par ordinateur
GPAO	Gestion de production assistée par ordinateur
HT	Hors Taxes
INRS	Institut National Français de Recherche et de Sécurité
IMME	Industries Métallurgiques, Mécaniques, Electriques et Electroniques
IMS	Institut de Soudure en collaboration avec l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
ISIC	Institut Supérieur Industriel de Casablanca
ISO/CEI 65	Guide des exigences générales relatives aux organismes procédant à la certification de produits.
ISTA-IE	Institut Supérieur de Technologie Appliqué Inter-Entreprises
LABOMETAL	Laboratoire Métallurgique d'Etudes et de Contrôles
LME	London Metal Exchange
KDH	Milliers de dirhams
Kt	Milliers de tonnes
MDH	Millions de dirhams
Mt	Millions de tonnes
Mrd DH	Milliard de dirhams
NAM	Nomenclature d'Activités Marocaine
Nbre	Nombre
NM	Normes Marocaines
NS	Non Significatif
OCP	Office Chérifien des Phosphates
ONE	Office National d'Electricité
OMPIC	Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en valeurs Mobilières
Pb	Point de base
PDG	Président Directeur Général
P/E ou PER	Price Earning Ratio
P/B	Price to Book
PV	Procès Verbal
QMB	Quincaillerie et Industries métallurgiques de Bâtiment
QMOS	Qualification des méthodes de soudage
QSOP	Qualification du personnel en soudure
RD Maroc	Association Marocaine pour la Recherche et le Développement
SA	Société Anonyme
SDCM	SD Concept Métal
SICAV	Sociétés d'Investissement à Capital Variable
SICEA	Société d'Investissement et de Création d'Entreprises en Afrique
SNIMA	Service de Normalisation Industrielle Marocaine
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne
USD	Dollar américain
Var	Variation

Définitions

Acier	Alliage métallique à base de fer contenant moins de 2 % de carbone et éventuellement des éléments d'addition dits éléments d'alliage.
Aciers inoxydables	Les aciers alliés contenant en poids 1,2% ou moins de carbone et 10,5% ou plus de chrome, avec ou sans autres éléments.
AD-MERKBLATTER	Ensemble des règles techniques pour la construction d'appareils sous pression.
Adonix	Logiciel ERP pour les entreprises.
ASME	American Society of Mechanical Engineers.
Batardeau	Construction formant une retenue d'eau, permettant de travailler sous le niveau de l'eau.
Billette, bloom	Produit semi-fini ayant une section carrée pouvant atteindre 155-155 mm. Ce produit est soit laminé soit coulé en continu, puis transformé par laminage pour obtenir des produits finis tels que fils machines, barres marchandes et autres profilés. La gamme des demi-produits de dimension supérieure à 155-155 mm est appelée bloom.
Blindage	Assemblage de plaques de métal destiné à protéger ou à consolider.
Bureau Veritas Quality International	organisme de certification qualité.
Branche	La branche est constituée d'entreprises ou fractions d'entreprises (dans le cas où ces dernières auraient des activités diversifiées) qui exercent une même activité, principale ou secondaire.
Brame	Produits métalliques de format spécifique ayant subi plusieurs étapes de transformation à chaud.
Brasage	Procédé où deux pièces sont jointes par l'intermédiaire d'un métal d'apport qui est liquéfié, tandis que les pièces à joindre restent dans l'état solide.
Carter	Enveloppe métallique qui protège un mécanisme.
Charpente	Assemblage de pièces de métal servant à soutenir les constructions.
châssis	Cadre de métal servant comme support d'appareil.
Cintreuse	Machine utilisée pour le cintrage de pièces de bois ou de métal.
Collage	Procédé de collage à forte résistance de pièces métalliques.
Contrôle dimensionnel	Contrôle des mensurations et des dimensions.
Contrôle non destructif	Ensemble de contrôle ne modifiant ni ne détruisant la nature de la pièce contrôle (radioscopie, magnétoscopie, ultrasons).
Débourbeur	Appareil qui sert à débarrasser un minerai de sa bourbe, une racine de la boue qui l'entoure, etc.
Entreprise Resource Planning	Système d'information intégré d'entreprise adressant l'ensemble (transactions et exécution) des fonctions classiques d'une entreprise, comptabilité, commercial et ventes, production et gestion des matières, administration des Ventes, Maintenance. Les différents modules et fonctions sont intégrés autour d'un référentiel de processus unique.
Filière	Organisation du système économique d'un produit ou d'un groupe de produits.
Frittage	Procédé de fabrication de pièces métalliques consistant à chauffer une poudre sans la mener jusqu'à la fusion.
Galvanisation	Fixation sur l'acier dont la surface a été préalablement préparée, par électrolyse ou immersion dans un bain de zinc en fusion, d'une fine couche de zinc qui le préservera de la corrosion.
Gratteur	Instrument permettant de gratter.
Grenaille	Grains de métal.
Laminage	Procédé de fabrication par déformation plastique obtenue par compression continue au passage entre deux cylindres tournant

	dans des sens opposés appelé laminoir.
Laminé à chaud	Le laminé à chaud est la matière première nécessaire à la production de la tôle laminée à froid.
Laminé à froid	<p>La tôle laminée à froid est un acier doux non allié destiné à la mise en forme par pliage ou emboutissage de produits aptes aux revêtements de surface ou de produits utilisés dans l'industrie automobile, mobilier de bureau.</p> <p>Elle est obtenue par laminage (aplatissement de l'épaisseur de la tôle) du laminé à chaud.</p>
Low-cost (effet)	Caractérise les entreprises ayant une stratégie de prix très bas.
Normes ASME	Normes d'ingénierie mécanique.
Machines d'usinage	Transformation avec des machines-outils d'un produit brut en produit fabriqué, d'une pièce en produit fini.
Ponts roulants	Appareil de levage circulant sur deux poutres de roulement parallèles. Il est constitué de deux sommiers équipés de galets réunis par deux poutres transversales sur lesquelles roule un chariot équipé d'un treuil soulevant la charge.
Portage	Convention par laquelle une personne dénommée porteur, accepte, à la demande et pour le compte d'un donneur d'ordre, de se rendre actionnaire par acquisition ou souscription d'actions; étant expressément convenu qu'après un certain délai, ces actions seront transférées à une personne désignée et à des conditions fixées dès l'origine.
Positionneur	Appareil qui sert à positionner ou à maintenir des pièces mécaniques.
Presse & pliage	Machine à presser & machine à plier.
Racks	Charpente métallique support de tuyauterie
Ressuage	Méthode de contrôle non destructif de détecter des défauts de compacité débouchant en surface sur des matériaux non poreux.
Rivetage	Assembler deux ou plusieurs éléments par écrasement d'une partie de l'un d'eux dans une partie adéquate de l'autre.
Stamp U	Certification des équipements sous pression selon les normes ASME
Tôle galvanisée	<p>La galvanisation est obtenue par un défilement en continu des bobines d'acier dans un bain de zinc en fusion. Elle protège l'acier contre la corrosion par un effet à la fois barrière et sacrificiel qui a pour avantage de conserver la protection de l'acier même en cas d'endommagement ou de mise à nu des tranches.</p> <p>Les tôles galvanisées sont utilisées dans plusieurs secteurs industriels, notamment, l'Automobile, BTP, Electroménager, etc.</p>
Tôle prélaquée	<p>La tôle prélaquée est obtenue à partir de bobine en acier de construction galvanisée à chaud, laquelle est soumise à une préparation de surface, à un dépôt de matières organiques liquides et à une cuisson par passage au four.</p> <p>Le prélaquage donne un aspect esthétique à la tôle et apporte une protection complémentaire contre la corrosion.</p>
Vanne	Dispositif pour régler l'écoulement de l'eau dans une écluse, dans un moulin, ou celui d'un fluide dans une conduite.
Vireurs	Dispositif qui permet de modifier l'orientation de l'axe de certaines machines.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS	2
SOMMAIRE	6
1 AVERTISSEMENT	8
2 PREAMBULE	9
3 ATTESTATIONS ET COORDONNEES	10
3.1 Le Conseil d'Administration	11
3.2 Les Commissaires Aux Comptes	11
3.3 L'Organisme Conseil	13
3.4 Le Conseiller Juridique	13
3.5 Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière	13
4 PRESENTATION DE L'OPERATION	14
4.1 Cadre de l'Opération	15
4.2 Objectifs de l'Opération	15
4.3 Intentions Des Actionnaires	15
4.4 Structure de l'Offre	16
4.5 Renseignements Relatifs aux Titres à Emettre	17
4.6 Éléments d'Appréciation du Prix de Souscription	17
4.7 Cotation en Bourse	22
4.8 Syndicat de Placement et Intermédiaires Financiers	24
4.9 Modalités de Souscription	24
4.10 Modalités de Traitement des Ordres	30
4.11 Procédure de contrôle et d'enregistrement par la Bourse de Casablanca	32
4.12 Entités chargées d'enregistrer l'opération	33
4.13 Modalités de Règlement/Livraison des Titres	33
4.14 Restitution du reliquat au client	33
4.15 Modalités de publication des résultats de l'opération	34
4.16 Régime Fiscal	34
4.17 Charges Relatives à l'Opération	36
5 PRESENTATION DE DLM	37
5.1 Renseignements à Caractère General	38
5.2 Renseignements sur le capital de l'Emetteur	40
5.3 Marché des Titres de DLM	44
5.4 Notation	44
5.5 Assemblée d'Actionnaires	44
5.6 Organes d'Administration	45
5.7 Organes de Direction	45
5.8 Gouvernement d'Entreprise	47
6 ACTIVITE DE DLM	50
6.1 Historique de DLM	51
6.2 Appartenance au Groupe SICEA Holding	52
6.3 Filiales de DLM	53
6.4 Secteur d'Activité	56
6.5 Activités de DLM	67
6.6 Organisation de DLM	85

6.7	Stratégie de Développement	89
7	SITUATION FINANCIERE DE DLM	91
7.1	Règle et méthode comptable	92
7.2	L'analyse des Soldes Intermédiaires de Gestion	92
7.3	Analyse du Bilan	98
7.4	Ratios de liquidité	103
7.5	Equilibre Financier	104
7.6	Tableau de Financement	105
8	PERSPECTIVES DE DLM	106
8.1	Perspectives du Secteur	107
8.2	Stratégie future d'investissement entre 2008 et 2010	112
8.3	Evolution de l'activité de DLM entre 2007 et 2013	112
9	FACTEURS DE RISQUE	123
9.1	Risque de dépendance à un marché client	124
9.2	Risques liés à la réglementation	124
9.3	Risque concurrentiel	124
9.4	Risque d'activité	124
9.5	Risques de marche	125
9.6	Risque financier	125
10	FAITS EXCEPTIONNELS & LITIGES	126
11	ANNEXES	128

1 AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les titres de capital, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni DLM, ni BMCI Finance n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

2 PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par BMCI Finance, agissant en qualité de Conseiller et Coordinateur Global, conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 03/04 du 19/11/04 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de la présente note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- 9 Les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management de DLM et recueillies lors des « dues diligences » effectuées auprès de celle-ci ;
- 9 Les procès verbaux des Conseils d'Administration, AGO et AGE relatifs aux exercices 2004, 2005, 2006 et 2007 ;
- 9 Les comptes annuels de DLM pour les exercices clos le 31 décembre 2004, 2005 et 2006 ;
- 9 Les comptes semestriels de DLM aux 30 juin 2006 et 2007 ;
- 9 Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices clos le 31 décembre 2004, 2005 et 2006 ;
- 9 Les prévisions établies par les Organes de Direction et de Gestion de DLM.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- 9 Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- 9 Disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - DLM, Km 9 Route de Rabat 20 250 Aïn Sebaa Casablanca. Tél: 022 66 96 00
 - BMCI Finance, 26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca. Tél: 022 46 13 84
- 9 Disponible sur demande dans un délai maximum de 48h, dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions:
 - Réseau d'agences de la BMCI
 - BMCI Bourse, Bd Bir Anzarane, Immeuble Romandie I - Casablanca. Tél : 022 95 38 00
 - Société de Bourse ICF Al Wassit Espace Porte d'Anfa. 29 Rue Bab El Mansour Casablanca - Maroc
- 9 Disponible sur le site web du CDVM (www.cdvm.gov.ma)
- 9 Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca

3 ATTESTATIONS ET COORDONNEES

3.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Identité

Représentant légal	Eric Ceconello
Fonction	Administrateur Directeur Général
Adresse	Km 9 Route de Rabat 20 250 Aïn Sebaa Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 22 66 96 00
Numéro de fax	(212) 35 54 65
Adresse électronique	e.ceconello@dml.ma

Attestation

L'Administrateur Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de DLM ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

3.2 LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Identité du commissaire aux comptes

Raison sociale	FIDUMAC
Prénom et Nom	Mohamed Touhlali
Fonction	Gérant Associé Fidumac
Adresse	89 rue Chaouia 20000 Casa
Numéro de téléphone	(212) 22 26 37 41
Numéro de fax	(212) 22 26 16 79
Adresse électronique	mtouhlali@fidumac.com
Date du 1er exercice soumis au contrôle	1951
Date d'expiration du mandat actuel	2009

Attestation du CAC relative aux comptes sociaux pour les exercices clos le 31 décembre 2004, 2005 et 2006

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités.

Les états de synthèses sociaux de DLM pour les exercices clos les 31 décembre 2004, 2005 et 2006 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2004, 2005 et 2006 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société DLM ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse tels que audités par nos soins.

Attestation du CAC relative aux comptes semestriels au 30 juin 2007

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes semestriels, objet de notre examen limité.

Les comptes semestriels de la société Delattre Levivier Maroc au terme du premier semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007 ont fait l'objet d'un examen limité de notre part.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse sociaux ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes semestriels susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de DLM au terme du semestre arrêté au 30 juin 2007 et, ni du résultat de ses opérations pour le semestre clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes semestriels, objet de l'examen limité précité.

Attestation du CAC relative aux comptes semestriels au 30 juin 2006

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes semestriels, objet de notre examen limité.

Les comptes semestriels de la société Delattre Levivier Maroc au terme du premier semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2006 au 30 juin 2006 ont fait l'objet d'un examen limité de notre part.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse sociaux ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes semestriels susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de DLM au terme du semestre arrêté au 30 juin 2006 et, ni du résultat de ses opérations pour le semestre clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes semestriels, objet de l'examen limité précité.

3.3 L'ORGANISME CONSEIL

Identité

Dénomination ou raison sociale	BMCI Finance
Représentant légal	Mohamed Abou El Fadel
Fonction	Administrateur Directeur Général
Adresse	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 22 46 11 46
Numéro de fax	(212) 22 27 93 79
Adresse électronique	mohamed.abouelfadel@bnpparibas.com

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de DLM à travers :

- 9 *Les informations et éléments de compréhension recueillis auprès du management de DLM ;*
- 9 *Les procès verbaux des Conseils d'Administration, AGO et AGE relatifs aux exercices 2004, 2005, 2006 et 2007 ;*
- 9 *Les comptes annuels de DLM pour les exercices clos le 31 décembre 2004, 2005 et 2006 ;*
- 9 *Les comptes semestriels de DLM aux 30 juin 2006 et 2007 ;*
- 9 *Les rapports de gestion et d'activité relatifs aux exercices 2004, 2005, 2006.*

3.4 LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité

Prénoms et Noms	Abdelkader Azargui
Fonction	Docteur d'Etat en droit privé
Adresse	39 rue Omar Slaoui, Plateau Tawfik - 3 ^{ème} étage
Numéro de téléphone	(212) 22 47 43 72
Numéro de fax	(212) 22 27 03 72
Adresse électronique	Azargui2000@yahoo.com

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information est conforme aux dispositions statutaires de DLM et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

3.5 LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Prénom et Nom	Eric Ceconello
Fonction	Administrateur Directeur Général
Adresse	Km 9 Route de Rabat 20 250 Aïn Sebaa Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 22 66 96 00
Numéro de fax	(212) 22 35 54 65
Adresse électronique	e.ceconello@dml.ma

4 PRESENTATION DE L'OPERATION

4.1 CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil d'administration réuni en date du 24 août 2007 a décidé à l'unanimité de proposer à l'AGE de procéder à une introduction en bourse par augmentation de capital et émission de 125 000 actions nouvelles. Les actions nouvelles représentatives de cette augmentation de capital jouiront des mêmes droits que les actions anciennes, rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2008.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2007 a approuvé la décision du Conseil d'Administration d'introduire la société à la Bourse de Casablanca, par voie d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de cette augmentation et en a fixé les modalités y afférentes.

En outre, cette assemblée a délégué les pouvoirs nécessaires d'une part au Directeur Général pour réaliser l'opération, et d'autre part au Conseil d'Administration à l'effet, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

4.2 OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'objectif visé par la société DLM à travers la présente opération est de financer son développement sur :

- 9 Les marchés de l'export par une présence commerciale accrue ;
- 9 Les marchés de l'éolien par la construction d'une ligne de production dédiée aux mats d'éoliennes destinés tant au Maroc qu'à l'export ;
- 9 Les marchés de l'off-shore pétrolier.

Par ailleurs, l'introduction en bourse répond à plusieurs autres objectifs de la société et permet ainsi de :

- 9 Institutionnaliser l'image de la société par l'ouverture de l'actionnariat au grand public et aux investisseurs institutionnels ;
- 9 Développer la notoriété de l'entreprise auprès de la communauté financière et du grand public ;
- 9 Diversifier ses sources de financement et augmenter son indépendance financière grâce à un accès direct aux marchés financiers ;
- 9 Poursuivre la logique de performance dans laquelle s'inscrit l'entreprise et renforcer le gage de transparence en se soumettant aux jugements du marché ;
- 9 Motiver et fidéliser ses collaborateurs en associant les salariés au capital de la société ;
- 9 Bénéficier des incitations fiscales¹ prévues pour les sociétés désirant s'inscrire à la cote.

4.3 INTENTIONS DES ACTIONNAIRES

A la connaissance de DLM, la société SICEA Holding actionnaire de référence et les actionnaires que sont Jean-Claude Bouveur, Françoise Bouveur, Eric Ceconello et Marie Elisabeth Viaud épouse Ceconello n'ont pas l'intention de souscrire à la présente opération. Par ailleurs, certains dirigeants de DLM envisagent de participer à l'opération dans le cadre de la tranche réservée au personnel de la société.

¹ La Loi de Finance 2008 accorde une exonération de 50% sur l'IS en vigueur en 2007 aux sociétés s'introduisant en bourse par voie d'augmentation de capital dont le taux d'augmentation est > 20% avec abandon du droit préférentiel de souscription.

4.4 STRUCTURE DE L'OFFRE

4.4.1 Montant global de l'opération

Le montant global de l'opération est de 91 125 000 DH.

4.4.2 Place de cotation

Les actions de DLM seront cotées à la Bourse de Casablanca.

4.4.3 Répartition de l'offre

L'offre est structurée en 4 types d'ordres :

- Type d'ordre I** Réservé aux salariés de DLM, disposant d'un CDI et exprimant des ordres dont le montant est inférieur ou égal à 12 mois de salaire brut.
- Type d'ordre II** Réservé :
- aux personnes physiques résidentes ou non-résidentes, de nationalité marocaine ou étrangère², exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 1 000 actions ;
 - aux personnes morales n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre IV, de droit marocain ou étranger et exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 1 000 actions.
- Type d'ordre III** Réservé :
- aux personnes physiques résidentes ou non-résidentes, de nationalité marocaine ou étrangère, exprimant des ordres strictement supérieurs à 1 000 actions et inférieurs ou égaux à 5 000 actions ;
 - aux personnes morales n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre IV, de droit marocain ou étranger et exprimant des ordres strictement supérieurs à 1 000 actions et inférieurs ou égaux à 5 000 actions.
- Type d'ordre IV** Réservé :
- aux investisseurs de droit marocain exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 12 500 actions:
 - Les investisseurs qualifiés par nature selon l'article 12-3 du dahir portant loi n° 1-93-212 :
 - Les OPCVM ;
 - Les entreprises d'assurance et de réassurance telles que régies par la loi 17-99 portant code des assurances ;
 - Les organismes de pension et de retraite ;
 - La CDG ;
 - Les établissements bancaires;
 - aux investisseurs de droit étranger exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 12 500 actions :
 - Les Fonds collectifs agréés ou dont le gestionnaire est spécifiquement agréé à cet effet ;
 - Les compagnies d'assurance et de réassurance ;
 - Les établissements bancaires ;
 - Les organismes de pension et de retraite ;
 - Tout organisme de gestion pour compte de tiers spécifiquement agréé en tant que tel par l'autorité compétente.

² Par personne étrangère, est considérée toute personne physique résidente ou non-résidente dont la nationalité est autre que marocaine.

Cette offre ne s'adresse ni aux OPCVM obligataires ni aux OPCVM monétaires.

4.4.4 Clause de transvasement

Si le nombre de titres demandé par type d'ordre demeure inférieur à l'offre correspondante, le chef de file et le co-chef de file du syndicat de placement en collaboration avec le conseiller et coordinateur global, DLM et la Bourse de Casablanca attribueront la différence aux autres types d'ordres. Les modalités de transvasement sont définies au point 4.10.2.

4.5 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

Nature des titres	Actions DLM toutes de même catégorie
Forme	Les actions DLM sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Elles sont entièrement dématérialisées et inscrites en compte chez Maroclear.
Nombre d'actions créées	125 000 actions nouvelles
Procédure de première cotation	Offre à Prix Ferme
Prix d'émission	Le prix de souscription est fixé à 729 DH par action.
Valeur nominale	100 DH
Prime d'émission	629 DH
Libération des actions	Les actions émises seront entièrement libérées et libres de tout engagement.
Date de jouissance	1 ^{er} janvier 2008 ³
Ligne de cotation	1 ^{ère} ligne
Droits préférentiels de souscription	L'Assemblée Générale ayant décidé de l'augmentation de capital a supprimé les droits préférentiels de souscription des actionnaires actuels en faveur des nouveaux actionnaires.
Compartiment de cotation	Marché Développement (2 ^{ème} compartiment)
Négociabilité des actions	Les actions, objet de la présente opération, sont librement négociables. Aucune clause statutaire ne restreint la libre négociation des actions composant le capital de la société DLM.
Droits rattachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées.
Animation des titres	Conformément au Règlement Général de la Bourse des Valeurs, un contrat d'animation du titre DLM en Bourse a été signé entre BMCI Bourse, Monsieur Jean-claude Bouveur et l'émetteur. Ce contrat porte sur une durée d'une année à partir de la date de la première cotation. Monsieur Jean-claude Bouveur apporte 2 000 actions et 1 MDH dans le cadre de cette opération.

4.6 ÉLÉMENTS D'APPRECIATION DU PRIX DE SOUSCRIPTION

L'assemblée générale extraordinaire du 12 Septembre 2007 a déterminé les conditions de fixation du prix d'émission, la suppression du droit préférentiel de souscription et a approuvé le principe d'introduction en bourse et d'augmentation de capital consécutive.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire du 12 Septembre 2007 a délégué tous pouvoirs nécessaires à Monsieur Eric Ceconnello, Administrateur Directeur Général, à l'effet de réaliser l'opération d'introduction en bourse de la société. Elle lui confère tous pouvoirs spéciaux à l'effet d'accomplir les formalités de souscription prévues par la loi et satisfaire aux obligations d'information édictées par le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993.

³ Droit aux dividendes qui seront distribués en 2009 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

La valorisation de la société DLM telle que décrite dans la présente note d'information a été réalisée par BMCI Finance en sa qualité de Conseiller Coordinateur Global. Le prix de souscription proposé, dans le cadre de la présente opération d'introduction en bourse, a été fixé d'un commun accord entre les membres du conseil d'administration de DLM et le Conseiller Coordinateur Global.

La démarche d'estimation de la valeur intrinsèque de DLM repose sur le croisement de deux méthodes d'évaluation :

- 9 La méthode d'actualisation des cash flows futurs plus communément désignée sous l'appellation DCF « Discounted cash flows » ;
- 9 La méthode des comparables boursiers.

4.6.1 Méthode d'actualisation des flux futurs

4.6.1.1 Rappel méthodologique

La méthode d'actualisation des cash-flows futurs consiste à déterminer la Valeur d'Entreprise comme la somme actualisée, au coût moyen pondéré du capital « CMPC », des flux futurs opérationnels et de la valeur terminale.

La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du cash-flow libre normatif estimé à l'issue de l'horizon de prévision, prenant en compte un taux de croissance perpétuel déterminé en fonction de l'environnement général de la société et de son secteur d'activité. La valeur des fonds propres est obtenue en retranchant la dette financière nette de la valeur d'entreprise.

4.6.1.2 Principales hypothèses retenues

a. Cash-flows libres opérationnels

L'évaluation de DLM présentée dans ce document est fondée sur un business plan portant sur la période 2007-2013, élaboré par le management de DLM et revu et validé par BMCI Finance.

Les cash-flows libres découlent du business plan ⁴ communiqué par le Management de DLM. Ils se présentent comme suit :

En KDH	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P	Flux de trésorerie normatifs*
Résultat d'exploitation	32 833	34 334	38 869	41 558	46 687	63 209	76 378	76 378
Impôt	(11 092)	(9 112)	(6 802)	(7 273)	(8 520)	(16 958)	(20 457)	(20 457)
Résultat d'exploitation net d'impôt	21 741	25 223	32 067	34 286	40 167	46 251	55 921	55 921
+ Amortissements et provisions	5 843	15 207	14 179	17 536	18 055	18 073	15 795	5 000
Cash-flows opérationnels	27 583	40 430	46 246	51 822	58 222	64 324	71 717	60 921
- Variation du BFR	(38 380)	4 667	6 201	(3 630)	4 052	7 957	10 400	4 556
- Investissements	9 470	67 400	8 400	(4 344)	3 400	400	400	5 000
Cash-flows libres	56 493	(31 637)	31 645	59 796	50 770	55 967	60 916	51 366

* servant au calcul de la valeur terminale
Source : BMCI Finance

b. Taux d'actualisation

Le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») a été défini de la manière suivante :

$$CMPC = K_e * E / (E+D) + K_d * (1 - IS) * D / (E+D)$$

- 9 K_e : coût du capital ; K_d : coût de la dette ;
- 9 IS : taux d'impôt théorique ; D : dette financière ;
- 9 E : valeur des fonds propres.

⁴ Le détail des rubriques du business plan est présenté au niveau de la partie « Perspectives » de la présente note d'information.

Les paramètres retenus pour la détermination du coût moyen pondéré du capital utilisé pour l'actualisation des flux futurs et de la valeur terminale se présentent comme suit :

Indicateur	Valeur	Commentaire
Taux sans risque ⁵	4,49%	Dernier taux de rémunération des bons de trésor à 10 ans enregistré sur le marché secondaire au 31 décembre 2007
Prime de risque	7,51%	Rendement historique à long terme du marché actions ajusté, duquel est déduit le taux sans risque
Bêta	1	Bêta observé pour des sociétés comparables internationales
Coût des fonds propres	12%	
Coût de la dette	6,25%	Conditions actuelles d'endettement de DLM
Taux d'endettement net d'impôt	4,58%	Coût de la dette net d'impôt sur les sociétés
Pondération des fonds propres	77%	Structure financière cible correspondant à celle de la société arrêtée au 31 décembre 2008
Pondération de la dette financière	23%	Structure financière cible correspondant à celle de la société arrêtée au 31 décembre 2008
Coût moyen pondéré du capital	10,28%	

Source : BMCI Finance

Le CMPC retenu pour l'actualisation des cash-flows et de la valeur terminale ressort donc à 10,28 %.

c. Croissance perpétuelle

Le taux de croissance perpétuelle retenu « g » est de 3%, compte tenu de l'environnement général de la société et de son secteur d'activité.

d. Valeur terminale

La valeur terminale (« VT ») représente la valeur de l'entreprise au terme de l'horizon explicite. Elle est généralement déterminée sur la base de la méthode de Gordon Shapiro par actualisation à l'infini d'un flux de trésorerie normatif croissant à un taux de croissance à l'infini « g ».

$$VT = \text{Flux normatif} * (1+g) / (\text{CMPC} - g)$$

g : Taux de croissance perpétuelle ;

CMPC : Coût Moyen Pondéré du Capital.

Les éléments constitutifs de la valeur terminale se présentent comme suit :

- **Le résultat courant net d'impôt normatif** correspond au résultat courant de l'exercice 2013, minoré de l'impôt sur les résultats.
- L'**investissement normatif**, retenu pour une valeur de 5 MDH, est équivalent à la valeur de l'**amortissement normatif**. Son niveau retrace la politique de renouvellement continu des investissements de la société.
- **La variation du BFR normative** a été déterminée par application du BFR exprimé en J/CA à fin 2013 à la variation normative du chiffre d'affaires.

4.6.1.3 Synthèse de l'évaluation par la méthode DCF

La valeur de DLM déterminée par la méthode des flux futurs actualisés s'établit ainsi à **498 MDH**, telle que reconstituée ci-après.

Indicateur	Milieu de fourchette (en MDH)
Valeur d'entreprise	605
Dette Financière nette	-107
Valeur des fonds propres par DCF	498

Source : BMCI Finance

⁵ Source : Salle des marchés BMCI- Courbe publiée par Bank Al Maghrib

La méthode des flux futurs actualisés étant plus adaptée à la valorisation d'une entreprise pour un actionnaire majoritaire qui disposerait du contrôle des flux futurs de l'entreprise. Dans le cadre de la présente opération, une décote de minoritaires de 18% est appliquée à la valeur déterminée par la méthode des flux futurs actualisés.

Après décote de minoritaires, la valeur des fonds propres de DLM par la méthode des flux futurs actualisés ressort à **408,4 MDH**.

4.6.2 Méthode des multiples boursiers

4.6.2.1 Rappel méthodologique

La méthode des multiples boursiers a pour objectif de déterminer la capitalisation boursière théorique de DLM. Elle consiste à appliquer aux principaux agrégats financiers de DLM un ensemble de multiples, déterminés à partir de la capitalisation boursière d'un échantillon de sociétés cotées sur la bourse de Casablanca et estimées suffisamment comparables.

4.6.2.2 Echantillon

Il n'existe pas de sociétés cotées à la bourse de Casablanca dont l'activité correspondrait absolument à celle de DLM. Nous avons donc étendu notre analyse aux sociétés dont les tailles et le secteur d'intervention sont assez proches de ceux de DLM et/ou dont les débouchés et l'organisation de la production présentent des similitudes avec celles de DLM. L'échantillon de comparables est ainsi composé des trois sociétés suivantes: Fénié Brossette, la Société des Réalisations Mécaniques (SRM) et Mediaco.

La société Sonasid n'a pas été retenue au niveau de l'échantillon des sociétés comparables à DLM. Ce choix s'explique principalement par l'importance de la taille et des agrégats financiers de ladite société par rapport aux données de DLM. A titre d'illustration, la capitalisation boursière de Sonasid au 31 décembre 2007, évaluée à 11 622 MDH, représente environ 32 fois la valeur de la société DLM.

De plus, la société Sonasid n'évolue pas dans le même secteur d'activité que la société DLM. En effet, la société Sonasid produit et distribue des produits d'aciers longs, sous forme de barres ou de bobines, exclusivement pour les intermédiaires et les négociants.

4.6.2.3 Multiples

Les multiples de capitalisation à appliquer aux données de DLM ont été choisis compte tenu des considérations suivantes :

- **Le multiple PER (Price Earning Ratio)** a été retenu en raison de son caractère informationnel sur le rapport entre la valeur de marché des capitaux propres et le résultat net.
- **Le multiple P/B (Price to Book Ratio)** a été retenu du fait qu'il permet aux minoritaires de mesurer le rapport entre la valeur boursière des fonds propres et leur valeur inscrite au bilan.

Sur la base de la moyenne sur 3 mois des cours de bourse pondérée par les volumes des sociétés de l'échantillon retenu, calculée en date du 31 décembre 2007, nous obtenons les multiples de valeur des fonds propres suivants

Echantillon retenu	Capitalisation boursière* En Mdh	Multiples de capitalisation	
		PER	P/B
		07 ^E	07E
Fénié Brossette	905	16,6x	3,1x
SRM 244		12,9x	3,0x
Mediaco 203		30,5x	4,3x
Moyenne		20,0x	3,45x

* Calculée sur la base du cours moyen pondéré sur 3 mois à la date du 31/12/2007

4.6.2.4 Résultat de la valorisation par la méthode des multiples

Les multiples de valorisation des sociétés comparables « PER » et « P/B » ont été appliqués respectivement au résultat net prévisionnel de l'année 2007 et au montant des fonds propres de la même année.

La valeur de DLM induite par la méthode des multiples boursiers a été déterminée tenant compte d'une sous pondération du multiple P/B du fait qu'il ne prend pas en compte la rentabilité d'exploitation de l'entreprise, critère de référence dans le cas d'une société industrielle comme DLM. Les pondérations des multiples retenus ressortent ainsi comme suit :

4.6.2.5 Tableau des pondérations des Multiples

Echantillon retenu	Pondération
PER 70%	
P/B 30%	

Source : BMCI Finance

La valorisation de DLM induite par la méthode des comparables boursiers s'établit par conséquent à une valeur de **262,3 MDH**.

4.6.3 Synthèse de l'évaluation de DLM

La société DLM dispose d'une bonne visibilité sur son activité et sur ses perspectives de cash-flows, compte tenu d'une part de la nature de son activité, qui est fortement orientée vers la satisfaction des besoins en équipements des secteurs de l'industrie lourde et des infrastructures, et d'autre part de l'importance et du potentiel d'évolution de son carnet de commandes. Par conséquent, il a été retenu que la valeur des fonds propres de DLM est davantage représentée par la valeur de ses flux futurs actualisés que par la valeur induite par les comparables boursiers qui n'intègrent que faiblement les perspectives réelles de sa croissance et dont l'échantillon de comparaison n'est pas fortement pertinent.

Ainsi, la valorisation moyenne des capitaux propres de DLM s'établit à **364,5 MDH** et a été déterminée sur la base d'une pondération de 70% pour la valeur issue de méthode des flux futurs actualisés, nette d'une décote de minoritaires de 18%, et de 30% pour la valeur estimée par la méthode des comparables boursiers.

Le prix proposé dans le cadre de la présente opération ressort ainsi à **729 DH** par action, tel qu'explicité ci-après :

Synthèse de l'évaluation

Méthode	Valeur implicite (en MDH)	Décote	Valeur post décote (en MDH)	Pondération	Part en valeur (en MDH)
DCF	498,0	18%	408,4	70%	285,9
Multiples boursiers	262,3	0%	262,3	30%	78,7
					364,5
Nombre d'actions au 31 décembre 2007					500 000
					729

Compte tenu des données financières prévisionnelles de DLM et sur la base d'une valorisation des fonds propres de 364,5 MDH, les multiples de valorisation pour les années 2007 à 2009 ressortent comme suit :

Agrégats	Données financières (en MDH)	Multiplés implicites
Chiffre d'affaires		
2007E 460,3		0,79 x
2008P 559,6		0,65 x
2009P 595,4		0,61 x
EBIT (Résultat d'exploitation)		
2007E 32,8		11,10 x
2008P 34,3		10,62 x
2009P 38,9		9,38 x
Résultat net		
2007E 13,7		26,54 x
2008P 18,6		19,63 x
2009P 28,7		12,69 x
Fonds propres		
2007E 67,6		5,39 x
2008P 160,9		2,20 x
2009P 181,5		1,97 x
Actif net comptable		
2007E 67,0		5,44 x
2008P 160,9		2,27 x
2009P 181,5		2,01 x
Capacité d'autofinancement		
2007E 20,0		18,23 x
2008P 33,8		10,79 x
2009P	42,9 8,50	x

4.7 COTATION EN BOURSE

4.7.1 Place de cotation

Les actions, objet de la présente opération, seront admises aux négociations sur le Second Compartiment de la cote de la Bourse de Casablanca.

4.7.2 Procédure de première cotation

L'admission des actions DLM s'effectuera par une procédure de première cotation basée sur une Offre à Prix Ferme selon les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.

4.7.3 Calendrier indicatif de l'opération

Ordre	Étapes	Au plus tard
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'introduction en bourse de DLM	31/03/2008
2	Emission de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca sur l'opération	01/04/2008
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	01/04/2008
4	Publication au Bulletin de la Cote de l'avis relatif à l'opération d'introduction en bourse de DLM	01/04/2008
5	Ouverture de la période de souscription	14/04/2008
6	Clôture anticipée éventuelle	15/04/2008
7	Clôture de la période de souscription	16/04/2008
8	Réception des souscriptions par la Bourse de Casablanca via les Membres du Syndicat de Placement	18/04/2008 à 12H00
9	Centralisation, consolidation des souscriptions	21/04/2008
10	Traitements des rejets par la Bourse de Casablanca	22/04/2008
11	- Allocation des souscriptions et remise par la Bourse de Casablanca du listing des souscriptions à l'émetteur - Remise par la Bourse de Casablanca des allocations par dépositaire au Chef de File	23/04/2008
12	Constataion de la réalisation de l'augmentation de capital par le Conseil d'Administration	24/04/2008
13	Réception par la Bourse de Casablanca du procès verbal du Conseil d'Administration ayant ratifié l'augmentation de capital et de la lettre comptable de Maroclear	25/04/2008 à 10H00
14	Remise des allocations de titres aux Membres du Syndicat de Placement	25/04/2008 à 14H00
15	- Première cotation et enregistrement de l'opération - Annonce des résultats de l'opération au Bulletin de la Cote	29/04/2008
16	Règlement / Livraison	05/05/2008

4.7.4 Libellé des actions, secteur d'activité et code

L'admission des actions de DLM aux négociations sur le Marché Développement s'effectuera par la procédure d'Offre à Prix Ferme (OPF).

Libellé	DE LATTRE LEVIVIER
Compartment	Marché Développement (2 ^{ème} compartiment)
Secteur d'activité	INGENIERIES & BIENS D'EQUIPEMENT INDUSTRIELS
Mode de cotation	Continu
Code	10800
Ticker	DLM
Date de 1^{ère} cotation	29 avril 2008

4.8 SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'Intermédiaire Financier	Dénomination	Type d'ordre
Conseiller et Coordinateur Global	BMCI Finance 26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca	
Chef de file du syndicat de placement	BMCI 26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca	I, II, III
Membres du syndicat de placement	BMCI Bourse Bd Bir Anzarane, Imm Romandie I - Casablanca	IV
	ICF Al Wassit Espace Porte d'Anfa. 29 Rue Bab El Mansour Casablanca - Maroc	II, III

4.9 MODALITES DE SOUSCRIPTION

4.9.1 Période de souscription

La période de souscription est fixée du 14 au 16 avril 2008, inclus.

Les souscriptions par les Membres du Syndicat de Placement ou par leurs collaborateurs et personnel pour leur propre compte doivent être effectuées dans les deux premiers jours de la période de souscription, quelque soit la durée de celle-ci.

Par ailleurs, chaque Membre du Syndicat de Placement est tenu de transmettre avant 12H à la Bourse de Casablanca un état non définitif et récapitulatif des souscriptions de la matinée, à l'exception du premier jour de la période de souscription où un état définitif est transmis le 2^{ème} jour avant 10H.

La clôture anticipée de la période de souscription peut être envisagée dès la fin du 2^{ème} jour de la souscription si l'offre a été au minimum sursouscrite 2 fois.

La Bourse de Casablanca, centralisateur des souscriptions, informe systématiquement DLM de l'évolution des souscriptions.

La clôture anticipée interviendrait sur recommandation du Conseiller de l'émetteur, sous le contrôle de la Bourse de Casablanca et du CDVM. Le Conseiller devra informer la Bourse de Casablanca et le CDVM le jour même avant 13 heures.

Un avis sera diffusé par la Bourse de Casablanca le jour même de la clôture de la période de souscription dans le bulletin de la cote et dans les deux jours dans un journal d'annonces légales par DLM.

En cas de clôture anticipée, toutes les dates des étapes qui suivent décrites dans le calendrier indicatif resteront inchangées.

4.9.2 Description des types d'ordres

4.9.2.1 Type d'ordre I

Ce type d'ordre est réservé à l'ensemble des salariés de DLM et disposant, le jour de l'ouverture de la période de souscription, d'un contrat à durée indéterminée.

Le nombre d'actions réservées à ce type d'ordre est de 6 000 actions (soit 4,8% du nombre total d'actions proposées, et 0,96% du capital social de DLM).

Aucune quantité minimale de titres n'est prévue pour ce type d'ordre.

Le montant maximum pouvant être demandé par un salarié est l'équivalent de 12 mois de son salaire mensuel brut (Cf. partie Règles d'attribution).

Une décote de 15% sera appliquée à ce type d'ordre par rapport au prix de l'action au moment de l'introduction en bourse, à condition de conserver les titres au minimum 12 mois à dater de l'introduction en bourse.

Les salariés de DLM souhaitant céder leurs actions avant l'échéance des 12 mois, devront rembourser à DLM le montant de la décote de 15%. Toutefois, les salariés ayant souscrits à la présente offre, ont la possibilité de céder leurs actions sans avoir à rembourser la décote dans les cas ci-après :

- 9 Accession à la propriété immobilière pour la 1^{ère} fois ;
- 9 Mariage ou divorce avec garde d'enfants ;
- 9 Invalidité du salarié ;
- 9 Démission du salarié, licenciement ou départ en retraite ;
- 9 Décès du salarié.

La décote proposée aux salariés sera supportée par la société DLM.

Un financement par la BMCI est proposé aux salariés qui en émettent le souhait. Le financement accordé aux salariés tient compte de leur capacité d'endettement et pourra être remboursé par anticipation.

Les actions acquises dans le cadre de la présente opération, par le biais d'un prêt, seront nanties au profit de la BMCI, jusqu'à remboursement du principal et des intérêts afférents au prêt.

Les actions acquises par les souscripteurs sans avoir recours à un financement bancaire ne seront pas nanties.

Les salariés ont également la possibilité de souscrire au type d'ordre II ou III en tant que personne physique. Cependant, ils ne bénéficieront pas au titre des actions souscrites à ces types d'ordre de l'ensemble des avantages liés au type d'ordre I cités précédemment.

L'ensemble des souscriptions des salariés, y compris celles effectuées pour le compte de leurs enfants mineurs, devra être adressé exclusivement à la BMCI, seule habilité à collecter la souscription des salariés.

4.9.2.2 Type d'ordre II

Le nombre d'actions réservées à ce type d'ordre est de 35 250 actions (soit 28,2% du nombre total d'actions proposées, et 5,64% du capital social de DLM).

Ce type d'ordre est réservé :

- 9 aux personnes physiques résidentes ou non résidentes, de nationalité marocaine ou étrangère⁶, exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 1 000 actions ; et
- 9 aux personnes morales n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre IV, de droit marocain ou étranger et exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 1 000 actions.

Aucune quantité minimale de titres n'est prévue pour ce type d'ordre.

Les souscriptions au type d'ordre II peuvent être adressées à la BMCI ou à ICF Al Wassit, au choix du souscripteur.

En ce qui concerne les salariés désirant souscrire, en plus de leur souscription au type d'ordre I, au type d'ordre II en tant que personnes physiques, ils sont tenus de le faire auprès du même Membre du Syndicat de Placement ayant collecté leur souscription au type d'ordre I, soit le Chef de File BMCI.

⁶ Par personne étrangère, est considérée toute personne physique résidente ou non résidente dont la nationalité est autre que marocaine.

4.9.2.3 Type d'ordre III

Le nombre d'actions réservées à ce type d'ordre est de 25 000 actions (soit 20% du nombre total d'actions proposées, et 4,00% du capital social de DLM).

Ce type d'ordre est réservé :

- 9 aux personnes physiques résidentes ou non résidentes, de nationalité marocaine ou étrangère, exprimant des ordres strictement supérieurs à 1 000 actions et inférieurs ou égaux à 5 000 actions, et
- 9 aux personnes morales n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre IV, de droit marocain ou étranger, et exprimant des ordres strictement supérieurs à 1 000 actions et inférieurs ou égaux à 5 000 actions.

Les souscriptions au type d'ordre III peuvent être adressées à la BMCI ou à ICF Al Wassit, au choix du souscripteur.

En ce qui concerne les salariés désirant souscrire, en plus de leur souscription au type d'ordre I, au type d'ordre III en tant que personnes physiques, ils sont tenus de le faire auprès du même Membre du Syndicat de Placement ayant collecté leur souscription au type d'ordre I, soit le Chef de File BMCI.

4.9.2.4 Type d'ordre IV

Le nombre d'actions réservées à ce type d'ordre est de 58 750 actions (soit 47% du nombre total d'actions proposées, et 9,4% du capital social de DLM).

Ce type d'ordre est réservé :

- aux personnes morales marocaines suivantes exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 12 500 actions :

- les OPCVM autres qu'obligataires et monétaires ;
- les compagnies d'assurance et de réassurance telles que régies par la loi 17-99 portant code des assurances ;
- les organismes de pension et de retraite ;
- les établissements bancaires ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion.

- aux personnes morales étrangères suivantes exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 12 500 actions :

- les fonds collectifs agréés ou dont le gestionnaire est spécifiquement agréé à cet effet ;
- les compagnies d'assurance et de réassurance ;
- les organismes de pension et de retraite ;
- les établissements bancaires ;
- ou tout organisme de gestion pour compte de tiers spécifiquement agréé en tant que tel par une autorité compétente.

Aucun nombre minimum de titres n'est prévu pour ce type d'ordre.

Le nombre maximum d'actions pouvant être demandé par un souscripteur de type d'ordre IV est de 12 500 actions, soit 10% des actions offertes dans cette opération.

Les souscriptions des investisseurs du type d'ordre IV s'effectuent exclusivement auprès de BMCI Bourse.

4.9.3 Conditions de souscription

4.9.3.1 Ouverture de compte

A l'exception des enfants mineurs et des investisseurs du type d'ordre IV, toutes les opérations de souscription doivent être enregistrées dans un compte titres et espèces au nom du souscripteur ouvert auprès du membre du syndicat de placement auprès duquel la souscription est faite. Dans le

cas où le membre du syndicat de placement n'a pas le statut de dépositaire, ledit compte peut être ouvert auprès d'un autre membre du syndicat de placement ayant le statut de dépositaire.

Pour les enfants mineurs, les souscriptions peuvent être enregistrées soit sur leurs comptes soit sur celui des personnes habilitées à souscrire en leurs noms, à savoir celui du père, de la mère, du tuteur, ou du représentant légal de l'enfant mineur.

Pour les investisseurs au type d'ordre IV, seule l'ouverture d'un compte d'intermédiation sera exigée.

Toute personne désirant souscrire auprès d'un Membre du Syndicat de Placement devra obligatoirement disposer ou ouvrir un compte auprès dudit Membre. Ce dernier demandera au souscripteur les pièces suivantes pour l'ouverture du compte :

- Une copie du document d'identification du client (carte d'identité nationale, carte de séjour, registre du commerce, passeport...);
- Un contrat d'ouverture de compte dûment signé par le souscripteur ou son représentant légal.

L'ouverture de compte pour les enfants mineurs ne peut être réalisée auprès des Membres du Syndicat de Placement que par le père, la mère, le tuteur, ou le représentant légal de l'enfant mineur.

Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant. Aussi, l'ouverture d'un compte doit se faire par son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur.

4.9.3.2 Modalités de souscription

a. Règle générale

- Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription disponibles auprès des Membres du Syndicat de Placement ;
- Les souscriptions peuvent être réalisées par le souscripteur lui-même ou par son mandataire ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire ;
- Les bulletins de souscription doivent être horodatés par les Membres du Syndicat de Placement ;
- Toutes les souscriptions se font en numéraire ;
- Toutes les souscriptions sont à exprimer en nombre d'actions ;
- Une copie du bulletin de souscription doit être remise au souscripteur ;
- Les Membres du Syndicat de Placement sont tenus d'accepter les ordres de souscription de toute personne habilitée à participer à l'opération et remplissant les conditions prévues dans la présente note d'information, sous réserve que cette personne fournisse les garanties financières nécessaires pour la réalisation de la transaction ;
- Les Membres du Syndicat de Placement doivent s'assurer, avant l'acceptation des souscriptions de leurs clients, que les montants souscrits par ces derniers ne remettent pas en cause le respect des règles prudentielles qui s'appliquent aux intermédiaires financiers ;
- Les salariés pourront souscrire aussi, à travers le réseau de la BMCI, aux types d'ordre II ou III ;
- Le montant maximum demandé par un même souscripteur est plafonné à 10% du montant global de l'opération en cumulant, dans le cas des salariés, les souscriptions des différentes tranches. Cette limitation est valable également lorsque le souscripteur intervient à travers différents véhicules qui souscrivent individuellement, si ces véhicules ont le même décisionnaire et propriétaire ;
- Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription ;
- Les Membres du Syndicat de Placement s'engagent à justifier la production de :

- la convention de comptes Titres avec tous leurs souscripteurs, pour les dépositaires, et
 - la convention d'intermédiation avec tous leurs souscripteurs, pour les Sociétés de Bourse.
- Les Membres du Syndicat de Placement s'engagent à respecter la procédure de collecte des souscriptions.
- Les souscriptions par les Membres du Syndicat de Placement ou par leurs collaborateurs pour leur compte doivent être effectuées dans les deux premiers jours de la période de souscription, quelque soit la durée de cette période ;
- b. Couverture des souscriptions
- Les Membres du Syndicat de Placement doivent s'assurer, avant l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. Ils sont tenus de conserver dans le dossier relatif à la souscription, les documents et pièces justificatifs qui leur ont permis de s'assurer de ladite capacité financière ;
- Les membres du syndicat de placement s'engagent à exiger la couverture des souscriptions à tout investisseur autre que les salariés de DLM et les souscripteurs au type d'ordre IV ;
- Les souscriptions au type d'ordre II et III doivent être couvertes à 100% par un dépôt effectif (remise de chèques ou espèces) sur le compte du souscripteur. Ce dépôt devra rester bloqué jusqu'à l'attribution des titres.
- La couverture des souscriptions ne concerne ni les investisseurs marocains qualifiés par nature selon l'article 12-3 du dahir portant loi n°1-23-212, ni les banques marocaines, ni les investisseurs de droit étranger définis ci-après :
- les fonds collectifs agréés ou dont le gestionnaire est spécifiquement agréé à cet effet ;
 - les compagnies d'assurance et de réassurance ;
 - les organismes de pension et de retraite ;
 - les établissements bancaires ;
 - ou tout organisme de gestion pour compte de tiers spécifiquement agréé en tant que tel par une autorité compétente.
- Les dépôts couvrant les souscriptions aux types d'ordre II et III doivent se faire auprès du Membre du Syndicat de Placement auprès duquel la souscription est faite.
- Dans le cas où celui-ci n'a pas le statut de dépositaire, ledit dépôt peut être effectué auprès d'un autre Membre du Syndicat de Placement ayant le statut de dépositaire.
- Dans le cas où les souscriptions seraient transmises avec des dépôts auprès de dépositaires non membres du Syndicat de Placement, la Bourse de Casablanca procédera automatiquement à l'annulation des ordres de souscriptions.

c. Souscription pour compte de tiers

Les souscriptions pour le compte de tiers ne sont pas autorisées sauf que dans le cas de figure suivant :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur, et sous réserve des dispositions légales en vigueur.
- Les Membres du Syndicat de Placement sont tenus d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription. En ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal.
- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs doivent être effectuées auprès du même Membre du Syndicat de Placement que celui auprès duquel la souscription du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal a été réalisée.

Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter les justificatifs de mandats de gestion pour les OPCVM qu'elles gèrent.

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappées de nullité.
L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que toutes les souscriptions peuvent être satisfaites totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

d. Souscriptions multiples

Un souscripteur n'a le droit de transmettre qu'un seul ordre pour son propre compte (sauf pour les souscripteurs de type ordre I). Les souscriptions multiples sont interdites. Ainsi :

- Une même personne ne peut souscrire qu'une seule fois au type d'ordre I ;
- Une même personne ne peut souscrire qu'une seule fois au type d'ordre II ;
- Une même personne ne peut souscrire qu'une seule fois au type d'ordre III ;
- Une même personne ne peut souscrire qu'une seule fois au type d'ordre IV ;
- Une même personne ne peut souscrire à la fois au type d'ordre II, III et IV ;
- Les salariés de DLM, désirant souscrire aux types d'ordre II ou III, en plus de leur souscription au type d'ordre I, doivent le faire uniquement auprès de la BMCI, Chef de File du Syndicat de Placement ;
- Les souscriptions, y compris celles effectuées pour le compte d'enfants mineurs, auprès de plusieurs Membres du Syndicat de Placement sont interdites.

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions ci-dessus, sont frappées de nullité, (Cf. Procédure de contrôle et d'enregistrement de la Bourse de Casablanca).

A noter que les souscriptions des salariés aux types d'ordres II ou III non effectuées auprès de la BMCI seront frappées de nullité mais n'entraîneront pas la nullité des souscriptions au type d'ordre I.

4.9.4 Identification des souscripteurs

Les membres du syndicat de placement doivent s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories présentées ci-dessous. A cet effet, ils doivent obtenir copie du document qui l'atteste et la joindre au bulletin de souscription.

Type d'ordre	Catégorie de souscripteur	Documents à joindre
I Salariés	⁷ de DLM	<input type="checkbox"/> Photocopie de la Carte d'Identité Nationale <input type="checkbox"/> Photocopie de la carte de résident pour les salariés étrangers
II et III	Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la Carte d'Identité Nationale
II et III	Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la Carte d'Identité Nationale
II et III	Personnes physiques résidentes non marocaines	Photocopie de la carte de résident
II et III	Personnes physiques non résidentes non marocaines	Photocopie du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
II et III	Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
II et III	Personnes morales de droit marocain	Photocopie du registre de commerce

⁷ La liste des salariés de DLM disposant d'un contrat à durée indéterminée doit être transmise par DLM à la BMCI.

II et III	Personnes morales étrangères	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance de la catégorie, ou tout autre moyen jugé acceptable par le Chef de File du Syndicat de Placement
II et III	Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt du dossier
IV	OPCVM de droit marocain (en dehors des OPCVM obligataires et monétaires)	Photocopie de la décision d'agrément : <ul style="list-style-type: none"> o Pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal o Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce
IV	Investisseurs qualifiés nationaux (Hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant apparaître l'appartenance à cette catégorie.
IV	Investisseurs agréé de droit étranger ⁸	<input type="checkbox"/> Photocopie des statuts ou tout document faisant foi dans le pays d'origine. <input type="checkbox"/> Photocopie de la décision d'agrément délivrée par l'autorité compétente.
IV	Banques de droit marocain	Photocopie des statuts

Cette offre ne s'adresse ni aux OPCVM obligataires ni aux OPCVM monétaires.

Toutes les souscriptions qui ne respectent pas les conditions ci-dessus seront frappées de nullité. Les bulletins de souscription doivent être impérativement utilisés par l'ensemble des Membres du Syndicat de Placement pour tout type d'ordre.

4.10 MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

4.10.1 Règles d'attribution

A l'issue de la période de souscription, l'attribution des actions proposées au public se fera de la manière suivante :

a. Types d'ordre I

Le nombre de titres alloués au type d'ordre I est de 6 000 actions.

Le montant correspondant au nombre maximum de titres attribué représente 12 mois de salaire brut calculé sur la base d'un prix de souscription par action après la décote offerte aux salariés de DLM.

Les actions seront allouées à raison d'une action par souscripteur. Le mécanisme d'attribution d'une action par souscripteur, dans la limite de sa demande, se fera par itération, jusqu'à épuisement du nombre d'actions dédiées à ce type d'ordre.

Le différentiel d'allocation s'établira à une action entre les différents investisseurs dont la demande n'aura pas été entièrement satisfaite.

⁸ Il s'agit :

- des fonds collectifs agréés ou dont le gestionnaire est spécifiquement agréé à cet effet ;
- des compagnies d'assurance et de réassurance ;
- des organismes de pension et de retraite ;
- des établissements bancaires ;
- ou de tout organisme de gestion pour compte de tiers spécifiquement agréé en tant que tel par une autorité compétente.

b. Types d'ordre II

Le nombre de titres alloués au type d'ordre II est de 35 250 actions.

Les actions seront allouées à raison d'une action par souscripteur avec priorité aux demandes les plus fortes. Le mécanisme d'attribution d'une action par souscripteur, dans la limite de sa demande, se fera par itération, jusqu'à épuisement du nombre d'actions dédiées à ce type d'ordre.

Le différentiel d'allocation s'établira à une action entre les différents investisseurs dont la demande n'aura pas été entièrement satisfaite.

En fonction de la demande globale de titres exprimée, certaines souscriptions pourraient ne pas être satisfaites.

c. Types d'ordre III

Le nombre de titres alloués au type d'ordre III est de 25 000 actions.

Si le nombre de titres demandés excède le nombre de titres offerts, les titres seront servis au prorata des demandes de souscriptions. Dans le cas contraire, la demande sera servie entièrement.

Dans le cas où le nombre de titres calculé en rapportant le nombre de titres demandés par le souscripteur au ratio de sursouscription du type d'ordre III ne serait pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués par palier d'une action par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

En fonction de la demande globale de titres exprimée, certaines souscriptions pourraient ne pas être satisfaites.

d. Type d'ordre IV

Le nombre de titres alloués aux types d'ordre IV est de 58 750 actions.

Si le nombre de titres demandés excède le nombre de titres offerts, les titres seront servis au prorata des demandes de souscriptions. Dans le cas contraire, la demande sera servie entièrement.

Dans le cas où le nombre de titres calculé en rapportant le nombre de titres demandés par le souscripteur au ratio de sursouscription du type d'ordre IV ne serait pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués par pallier d'une action par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

En fonction de la demande globale de titres exprimée, certaines souscriptions pourraient ne pas être servies.

4.10.2 Règles de transvasement

Les règles de transvasement se résument comme suit :

- 9 Si le nombre de titres souscrits au type d'ordre I est inférieur à l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre II, puis au type d'ordre III, puis au type d'ordre IV ;
- 9 Si le nombre de titres souscrits au type d'ordre II est inférieur à l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre III, puis au type d'ordre IV ;
- 9 Si le nombre de titres souscrits au type d'ordre III est inférieur à l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre IV, puis au type d'ordre II ;
- 9 Si le nombre de titres souscrits au type d'ordre IV est inférieur à l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre II, puis au type d'ordre III.

4.11 PROCEDURE DE CONTROLE ET D'ENREGISTREMENT PAR LA BOURSE DE CASABLANCA

4.11.1 Centralisation

Les Membres du Syndicat de Placement remettront séparément à la Bourse de Casablanca, sous forme de clé USB, au plus tard le 18 avril 2008 à 12 heures, le fichier de la liste des souscripteurs ayant participé à la présente Opération. A défaut, les souscriptions seront rejetées.

La Bourse de Casablanca procédera à la consolidation des différents fichiers de souscriptions et aux rejets des souscriptions qui ne respectent pas les conditions de souscriptions prédéfinies.

Le 25 avril 2008 à 14 heures, la Bourse de Casablanca communiquera aux Membres du Syndicat de Placement les résultats de l'allocation.

Les cas de figures entraînant des rejets de souscription sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Cas de figures	Souscription rejetée
<input type="checkbox"/> Salarié ayant souscrit au type d'ordre I chez la BMCI et aux types d'ordre II ou III, pour son propre compte et / ou pour celui de ses enfants, chez un autre Membre du Syndicat de Placement.	<input type="checkbox"/> Les souscriptions effectuées chez l'autre Membre syndicat du de placement.
<input type="checkbox"/> Salarié ayant souscrit au type d'ordre I et plus d'une fois aux types d'ordre II ou III.	<input type="checkbox"/> Toutes les souscriptions aux types d'ordre II ou III.
<input type="checkbox"/> Salarié ayant souscrit au type d'ordre I et aux types d'ordre II et III.	<input type="checkbox"/> Toutes les souscriptions aux types d'ordre II et III.
<input type="checkbox"/> Personne physique ayant souscrit au type d'ordre II ou III chez un membre du syndicat de placement et aux types d'ordre II ou III, pour le compte de ses enfants, chez un autre membre du syndicat de placement.	<input type="checkbox"/> Toutes les souscriptions.
<input type="checkbox"/> Personne physique ou personne morale marocaine ayant souscrit plus d'une fois aux types d'ordre II ou III.	<input type="checkbox"/> Toutes les souscriptions.
<input type="checkbox"/> Personne physique ou personne morale marocaine ayant souscrit à la fois aux types d'ordre II et III.	<input type="checkbox"/> Toutes les souscriptions.
<input type="checkbox"/> Personne physique ayant souscrit pour son propre compte et pour celui d'enfants majeurs.	<input type="checkbox"/> Toutes les souscriptions au nom de cette personne physique y compris celles pour ses enfants mineurs et majeurs.
<input type="checkbox"/> Personne physique ou personne morale ayant souscrit à un type d'ordre pour une quantité dépassant le plafond autorisé.	<input type="checkbox"/> La souscription concernée.
<input type="checkbox"/> Investisseurs de droit marocain qualifiés par nature, ou banques, ou investisseurs de droit étranger, ayant souscrit au type d'ordre IV auprès de plus d'un Membre du Syndicat de Placement.	<input type="checkbox"/> Toutes les souscriptions.
<input type="checkbox"/> Souscription à un type d'ordre, effectuée chez un Membre du Syndicat de Placement non habilité à la recevoir.	<input type="checkbox"/> La souscription concernée.
<input type="checkbox"/> Souscription aux types d'ordre II et III transmise avec des dépôts auprès de dépositaires non membres du Syndicat de Placement	<input type="checkbox"/> La souscription concernée.

4.11.2 Appel de fonds

Il convient de rappeler l'article 1.2.8 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs de Casablanca relatif à la procédure d'appel de fonds :

« Quelle que soit la procédure retenue, et en cas de demande excessive de nature à entraîner une attribution inéquitable des titres, la Société Gestionnaire peut exiger que les sociétés de bourse Membres du Syndicat de Placement lui versent, le jour de clôture des souscriptions, les fonds correspondant à la couverture des ordres de souscription, sur un compte de la Société Gestionnaire ouvert à Bank Al Maghrib.

Elle fixe le pourcentage de couverture requis et le délai pendant lequel les fonds doivent rester bloqués. Dans tous les cas, ce délai ne peut dépasser le jour de l'attribution des titres (...).

La décision de couverture des ordres de souscriptions est motivée et notifiée au CDVM sans délai ».

En cas d'appel de fonds par la Bourse de Casablanca, les Membres du Syndicat de Placement n'ayant pas le statut de société de bourse s'engagent à verser à BMCI Bourse, à première demande, leur part dans les fonds requis par la Bourse de Casablanca. Au même titre, BMCI Bourse s'engage à verser les fonds requis par la Bourse de Casablanca.

Seront réputées nulles toutes les souscriptions d'un Membre du Syndicat de Placement qui n'aurait pas versé à BMCI Bourse, à première demande, sa part dans les fonds requis par la Bourse de Casablanca.

4.11.3 Modalités d'enregistrement à la Bourse de Casablanca

Lors de la séance du 29 avril 2008, il sera prononcé l'introduction de DLM à la Bourse de Casablanca et son inscription au 2^{ème} compartiment de la cote. Sur la base des résultats de l'allocation, il sera procédé à l'enregistrement en bourse des transactions correspondantes à l'opération.

4.12 ENTITES CHARGES D'ENREGISTRER L'OPERATION

L'enregistrement des transactions dans le cadre de cette opération « coté vendeur » se fera par l'entremise de la société de bourse BMCI Bourse.

BMCI Bourse ainsi que les autres sociétés de bourse membres du syndicat de placement, procéderont à l'enregistrement des allocations qu'elles auront recueillies (côté acheteurs), tandis que les membres du syndicat de placement n'ayant pas le statut de société de bourse sont libres de désigner la société de bourse membre du syndicat de placement qui se chargera de l'enregistrement de leurs souscriptions auprès de la Bourse de Casablanca.

Ils devront informer la Bourse de Casablanca ainsi que la société de bourse choisie par écrit, et ce, avant le début de la période de souscription.

L'enregistrement se fera à un seul cours, étant donné que la société DLM supportera la décote offerte aux salariés.

4.13 MODALITES DE REGLEMENT/LIVRAISON DES TITRES

Le règlement et la livraison des titres DLM s'effectueront le 5 mai 2008 selon les procédures en vigueur à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Sur instruction des avis d'opérés, les comptes Bank Al Maghrib des établissements dépositaires seront débités des fonds correspondant à la valeur des actions attribuées à chaque Membre du Syndicat de Placement majorée des commissions.

Il est à rappeler que l'émetteur a désigné la BMCI comme dépositaire exclusif des titres DLM.

4.14 RESTITUTION DU RELIQUAT AU CLIENT

Les Membres du Syndicat de Placement s'engagent à rembourser aux clients dans un délai n'excédant pas 6 jours ouvrables à compter de la date Remise des allocations de titres aux Membres du Syndicat

de Placement, soit au plus tard le 6 mai 2008, le reliquat d'espèces issus de la différence entre le montant net versé par ses clients à la souscription, et le montant net correspondant à leurs allocations réelles.

Le remboursement du reliquat doit être effectué soit par virement sur un compte bancaire ou postal, ou par une remise d'un chèque, et sous réserve de l'encaissement effectif par les Membres du Syndicat de Placement du montant déposé pour la souscription. Toutefois, le manque de diligence d'un Membre du syndicat de Placement en matière de vérification de la capacité financière des souscripteurs, ne l'exonère pas de son engagement à verser la somme correspondante à l'attribution et les commissions y afférente, qui a été allouée à ses clients souscripteurs. Chaque Membre du Syndicat de Placement est responsable des déclarations d'intention de souscriptions de ses clients directs.

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 6 jours ouvrables, à compter de la date de publication des résultats, et sous réserve de l'encaissement effectif par les Membres du Syndicat de Placement du montant déposé pour la souscription.

4.15 MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L 'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés au Bulletin de la Cote par la Bourse de Casablanca le 29 avril 2008 ainsi que dans un journal d'annonces légales, par l'Emetteur, le 2 mai 2008.

4.15.1 Commissions de souscription

Dans le cadre de la présente opération de placement, chaque membre du syndicat de placement s'engage explicitement et irrévocablement, à l'égard du Chef de file, du Conseiller et Coordinateur Global et des autres membres du syndicat de placement, à facturer aux souscripteurs pour tous les ordres enregistrés à la Bourse de Casablanca une commission de 1,2% détaillée comme suit:

- 9 0,1% (hors taxes) pour la Bourse de Casablanca au titre de la commission d'admission lui revenant lors de l'enregistrement en bourse ;
- 9 0,3 % (hors taxes) au titre des commissions de règlement et de livraison ;
- 9 0,8% (hors taxes) pour la société de bourse.

La TVA au taux de 10% sera appliquée en sus.

Le Chef de file et les membres du syndicat de placement s'engagent, formellement et expressément, à ne pratiquer aucune ristourne aux souscripteurs, simultanément ou postérieurement à la souscription, et ce pour quelque motif que ce soit.

4.15.2 Commissions de placement

Les membres du syndicat de placement recevront une commission de 0,4% hors taxes sur les montants respectivement placés par chacun.

Cette commission sera versée sur les comptes Bank Al-Maghrib de chacun des membres du syndicat de placement.

4.16 REGIME FISCAL

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est détaillé ci-après.

Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc

1. Imposition des profits de cession

Conformément aux dispositions de l'article 73 du code général des impôts, les profits de cession des actions sont soumis à l'IR au taux de 15%. Pour les actions cotées, l'impôt est retenu à la source et versé au trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du code général des impôts, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions ; réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 24 000 DH ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.
- Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :
 - la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
 - l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
 - l'apport en société.
- Le profit net de cession est constitué par la différence entre :
 - d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
 - et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.
- Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4ème année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

2. Imposition des dividendes

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 10%.

Actionnaires personnes morales résidentes

1. Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca sont imposables à l'impôt sur les Sociétés (IS).

2. Imposition des dividendes

- Personnes morales résidentes passibles de l'IS

Les dividendes distribués à des contribuables relevant de l'IS sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IS. Cependant les revenus précités ne sont pas soumis audit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d'imposition à l'IS.

- Personnes morales résidentes passibles de l'IR

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

Actionnaires personnes physiques non-résidentes

1. Imposition des dividendes

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

2. Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non-résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Actionnaires personnes morales non-résidentes

1. Imposition des dividendes

Les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

2. Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions cotées à la bourse des valeurs réalisées par des personnes morales non-résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

4.17 CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

L'émetteur supportera les frais de ses conseillers, du placement et de l'animation des titres, ainsi que les frais de la communication engagés dans le cadre de la présente opération (soit au total 4,16% du montant de l'opération).

Les frais légaux ainsi que les commissions revenant à la Bourse de Casablanca, au dépositaire des titres, au dépositaire central ainsi qu'au CDVM sont également à la charge de l'émetteur.

5 PRESENTATION DE DLM

5.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Delattre Levivier Maroc S.A.
Siège social	Km 9 Route de Rabat 20 250 Ain Sebaa Casablanca
Téléphone	(212) 22 66 96 00
Télécopie	(212) 22 35 54 65
Site Internet	www.dlm.ma
Adresse électronique	commercial@dlm.ma
Forme juridique	Société Anonyme de droit privé marocain à Conseil d'Administration
Date de constitution	1951
Durée de vie	99 ans.
N° du Registre de Commerce	RC N° 18069 - Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social	« La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger:
(Extrait article 3 des statuts)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'exploitation de toutes usines mécaniques et métallurgiques, la construction, l'installation et le commerce de tout matériel mécanique plus particulièrement toute entreprise visant les études, la fabrication, l'usinage, le montage, l'installation, la mise en œuvre et le commerce de toutes constructions métalliques pour industrie diverses. ; <input type="checkbox"/> La transformation et le commerce de tous produits et demi-produits se rattachant à l'objet précité. ; <input type="checkbox"/> La construction, la location, l'acquisition de toutes usines nécessaires aux industries de la Société et toutes opérations accessoires, similaires ou connexes avec celles ci-dessus énumérées. <input type="checkbox"/> La prise, l'obtention, l'achat, l'exploitation, ou la vente de tous brevets d'invention, de perfectionnement, ou certificats d'addition ainsi que tous les procédés relatif aux industries de la Société, l'obtention ou la concession de toutes licences. <input type="checkbox"/> La prise à bail, avec ou sans promesse de vente ou l'acquisition par voie d'apport, fusion ou autrement, de tout ou partie de biens mobiliers, actifs ou passifs dépendant de maisons ou sociétés dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser ou à développer sa propre industrie ou son propre commerce, l'entreprise de tout commerce ou industrie qui serait de nature à lui fournir des débouchés. <input type="checkbox"/> La création de toutes sociétés, la participation dans toutes affaires, sociétés créées ou à créer, par voie de souscription ou d'achat de droits sociaux, apports, fusions, alliances, associations en participation ou autrement. <p>Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou annexe pouvant en faciliter la réalisation ou le développement.»</p>
Capital social (au 31/12/2007)	50 000 000 DH répartis en 500 000 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.
Documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi ainsi que les statuts, peuvent être consultés au siège social de la société.
Textes législatifs applicables à l'émetteur	La société est régie par ses statuts et le droit marocain. De par sa forme juridique, la société est régie par la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes ;

Suite à la présente opération, la société sera soumise aux dispositions du :

- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01 ;
- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01 ;
- Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 ;
- Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ;
- Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, tel que modifié et complété .

De par son activité la société est soumise aux textes réglementaires relatifs aux BTP comme à la construction d'appareils à pression :

- Le règlement de construction parasismique (R.P.S 2002) applicable aux bâtiments.
- Dahir du 22/07/1953 traitant sur l'emploi des appareils fixes à terre
- Dahir du 12/01/1955 réglementation sur les appareils à pression de gaz

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal du Commerce de Casablanca.

5.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR

5.2.1 Situation au 31/12/2007

A la veille de la présente opération, le capital social de DLM s'établit à 50 MDH Il se compose de 500 000 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

5.2.2 Historique du capital et de l'actionariat

DLM a été créée en 1951 par la société Levivier sous l'appellation SDEMA (Société d'Etude et de Montage pour l'Afrique). Son capital social a évolué depuis 1988 de la manière suivante:

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Nominal (DH)	Mt de l'opération (KDH)	Nbre total d'actions	Capital social (KDH)
19/10/88	Augmentation de capital	+ 43 938	100	4 393,8	130 000	13 000
25/11/99	Dénouement le l'opération de portage par le rachat de 27 000 actions puis annulation de ces actions	- 27 000	100	- 2 700	103 000	10 300
23/02/00	Rachat de 21 969 actions par DLM puis annulation de ces actions	- 21 969	100	- 2 196,9	81 031	8 103,1
28/07/00	Augmentation de capital par incorporation de réserves avec la création de 68 969 actions attribuées gratuitement par prorata	+ 68 969	100	+ 6 896,9	150 000	15 000
7/05/04	Augmentation de capital par incorporation de réserves et modification du nominal de 100 DH à 200 DH		200	+ 15 000	150 000	30 000
7/07/05	Dénouement le l'opération de portage par le rachat avec annulation de 20 677 actions	- 20 677	200	- 4 135,4	129 323	25 864,6
7/07/05	Augmentation de capital par incorporation des réserves	+ 45 677	200	+ 9 135,4	175 000	35 000
12/09/07	Augmentation de capital par incorporation de réserves	+ 75 000	200	+ 15 000	250 000	50 000
12/09/07	Modification du nominal des actions		100		500 000	50 000

Source: DLM

Les principales opérations sur le capital de DLM depuis 1988 sont décrites comme suit :

- En 1988, Delattre Levivier France et les actionnaires marocains de SDEMA (la famille Benhima, la famille krafes, la Compagnie Africaine d'Assurance et la Société Nationale d'Investissement) n'ont pas souhaité participer à l'augmentation de capital de la société. En effet, SDEMA présentait une structure déficitaire depuis plusieurs années. En outre, la société Creusot-Loire, maison mère de DL France s'appropriait, la même année, à déposer le bilan.

En conséquence :

- les parts de DL France, soit 50% du capital, ont été cédées à un franc symbolique à la Société d'Investissement et de Création d'Entreprises en Afrique (SICEA Holding)⁹.
- le groupe Dribina a racheté les parts des actionnaires marocains pour 50% du capital restant.

⁹ Créée en 1988 par un groupe d'expatriés français dont Françoise et Jean-Claude Bouveur, SICEA Holding S.A. est une société de capitaux luxembourgeoise destinée à investir en Afrique. A la veille de l'introduction en Bourse de DLM, elle est détenue à 100% par la famille Bouveur et son activité principale est la prise de participation dans des structures à fort potentiel au Maroc.

Les nouveaux actionnaires ont participé à l'augmentation de capital réalisée la même année. Par ailleurs, M. Jean-Claude Bouveur, déjà présent dans le tour de table de SICEA Holding, a acheté 2 actions à titre personnel.

- En 1999, le Groupe Dribina a manifesté son souhait de sortir du tour de table de DLM. Cette dernière ne disposant pas de ressources nécessaires pour le financement total de l'opération d'acquisition des titres, a décidé de recourir au portage de ses propres actions par BMCI FINANCE.

Cette opération s'est réalisée au prix de 11 853 MDH pour 27 000 titres soit 439 DH par action.

- En 2000, l'opération de rachat de 21 969 actions par la société DLM auprès du Groupe Dribina finalise la sortie définitive dudit groupe.
- Entre décembre 1999 et 2001, SDEM a acheté 20 677 actions ¹⁰ à un prix moyen de 254 DH/action. Ce prix d'acquisition tenait compte d'un apport en industrie dans le cadre de projets à l'international.

La société SDEM (Société Dauphinoise d'Etudes et de Montages) est une société anonyme de droit français, spécialisée dans la planification et le montage d'équipement mécanique pour des projets d'ensembles industriels. DLM souhaitait créer une synergie, à travers une prise de participation croisée, en s'appuyant sur les compétences de SDEM afin de monter ses fabrications partout dans le monde et ainsi répondre aux besoins des grands donneurs d'ordres internationaux.

- En 2004, la société DLM réalise une augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 15 MDH. Cette opération a été réalisée par augmentation de la valeur nominale de l'action qui a été portée de 100 DH à 200 DH.
- En 2005, les actionnaires de DLM et la société SDEM ont décidé, d'un commun accord, de la sortie de SDEM du tour de table de la société. Cette décision s'explique d'une part par l'absence de synergies escomptées entre les deux groupes, et d'autre part, par la situation de conflit d'intérêt dans laquelle SDEM s'est trouvée suite à sa création au Maroc d'une filiale venue concurrencer DLM dans le domaine du montage.

DLM ne disposant pas de ressources nécessaires pour le financement total de l'opération d'acquisition, une nouvelle opération de portage, effectuée par BMCI Finance et soldée la même année, a été réalisée au prix unitaire de 345 DH l'action. Ce prix est le résultat d'une négociation basée sur une plus value de 35%.

La structure de l'actionariat de la société DLM durant les 5 dernières années est comme suit:

Actionnaires	31/12/02		31/12/03		31/12/04		31/12/05		30/12/06		30/09/07	
	Nbre d'actions	% du Capital	Nbre d'actions	% du Capital	Nbre d'actions	% du Capital	Nbre d'actions	% du Capital	Nbre d'actions	% du Capital	Nbre d'actions	% du Capital
SICEA holding*	86 041	57,36%	81 541	54,36%	71 041	47,36%	90 185	51,53%	81 435	46,53%	232 671	46,53%
Jean Claude Bouveur	21 631	14,42%	21 631	14,42%	21 631	14,42%	29 268	16,73%	29 268	16,73%	83 623	16,72%
Françoise Bouveur	21 629	14,42%	21 629	14,42%	21 629	14,42%	29 271	16,73%	29 271	16,73%	83 631	16,73%
SDEM Entreprises	20 677	13,78%	20 677	13,78%	20 677	13,78%						
Eric Ceconello			4 500	3%	15 000	10,00%	25 569	14,61%	34 319	19,61%	55 000	11,00%
Marie Elisabeth Viaud ép. Ceconello							677	0,39%	677	0,39%	44 989	9,00%
Martine Ducloud	11			0,007%	11	0,007%						
Fernand Tozzi	22	0,015%	11	0,007%	11	0,007%						
Nathalie Bouveur							15	0,009%	15	0,009%	43	0,01%
Carole Vouters							15	0,009%	15	0,009%	43	0,01%
TOTAL	150 000	100%	150 000	100%	150 000	100%	175 000	100%	175 000	100%	500 000	100%

(*) Holding de la famille Bouveur
Source: DLM

L'année 2005 s'est caractérisée par la prise de participation majoritaire de SICEA holding qui passe de 47,36% à 51,53%. De plus, la société SDEM sort du capital de DLM au même titre que deux

¹⁰ 100 actions en décembre 1999 en numéraire ; 3 824 actions en 2000 par incorporation de réserves ; 16 753 en 2001 par rachat des actions portées par BMCI FINANCE.

personnes physiques, Martine Ducloud et Fernand Tozzi, administrateurs de SDEM. Les titres de DLM détenus par ces personnes faisaient office d'actions de garantie d'administrateurs.

La même année, trois nouvelles personnes physiques, Nathalie Bouveur, Carole Vouters et Marie Elisabeth Viaud épouse Ceconello, entrent dans le capital comme actionnaires minoritaires. Les actions acquises au nominal font office d'actions de garantie d'administrateurs pour Marie Elisabeth Viaud épouse Ceconello.

Le 20 novembre 2006, SICEA holding a effectué un transfert, au nominal, de 8 750 actions à Monsieur Ceconello moyennant un paiement de 1 750 KDH. Cette cession a pour but de consolider la position d'Administrateur Directeur Général de Monsieur Ceconello dans la mesure où ses compétences professionnelles assurent la pérennité et le développement de DLM.

Le 17 août 2007, Monsieur Ceconello a effectué un transfert, au nominal, de 15 069 actions à Madame Viaud épouse Ceconello moyennant un paiement de 3 013,8 KDH.

Le 12 septembre 2007, le nominal des actions est ramené à 100 DH au lieu de 200 DH.

5.2.3 Structure de l'actionariat

5.2.3.1 Répartition du capital

A la veille de la présente opération d'introduction en bourse, le capital social de DLM est détenu, à hauteur de 80%, par la société SICEA Holding et la famille Bouveur, et pour 20% par M. Eric Ceconello et son épouse Madame Marie Elisabeth Viaud.

A l'issue de l'opération d'introduction en Bourse, la société SICEA Holding et la famille Bouveur demeureront les actionnaires de référence de la société DLM avec 63,99% des droits de vote.

Actionnaires	Avant Opération		Après Opération	
	Nbre de titres*	% du Capital	Nbre de titres*	% du Capital
SICEA holding	232 671	46,53%	232 671	37,23%
Françoise Bouveur	83 631	16,73%	83 631	13,38%
Jean Claude Bouveur	83 623	16,72%	83 623	13,38%
Eric Ceconello	55 000	11,00%	55 000	8,80%
Marie Elisabeth Viaud	44 989	9,00%	44 989	7,20%
Nathalie Bouveur	43	0,01%	43	0,01%
Carole Vouters	43	0,01%	43	0,01%
Flottant			125 000	20%
TOTAL	500 000	100%	625 000	100%

(*) Le nombre d'actions est égal au nombre de droits de vote
Source : DLM

La société DLM ne détient aucune de ses propres actions.

5.2.3.2 Renseignements relatifs à l'actionnaire de référence

La Société d'Investissement et de Création d'Entreprises en Afrique (SICEA Holding) est une holding luxembourgeoise détenue à 100% par la famille Bouveur et dont l'activité principale est la prise de participation dans des structures à fort potentiel au Maroc.

SICEA Holding détient des participations dans les sociétés DLM et Force 3.

	CA KDH	CA KDH	Cours EUR/DH*	CA global		Résultat net		Situation nette	
	Versé par DLM	Versé par Force3		KEUR	KDH	KEUR	KDH	KEUR	KDH
2004	4 403	0	11,211	429	4 810	406	4 552	325	3 644
2005	319	0	10,908	90	982	67	731	392	4 276
2006	1 217	0	11,141	239	2 652	39	448	431	4 948

(*) D'après le cours virement de fin de mois pour le mois de décembre (publication banque centrale du Maroc)
Source : DLM

Le décalage entre le CA global perçu par SICEA et le CA versé par les filiales marocaines provient des intérêts et plus-values réalisés sur des actifs à l'étranger.

5.2.4 Pacte d'actionnaires

A ce jour, aucun pacte d'actionnaire n'existe entre les actionnaires de DLM.

5.2.5 Intention des actionnaires

SICEA Holding et la famille Bouveur ne s'interdisent pas d'acheter ou de céder des actions DLM en fonction des opportunités qui peuvent s'offrir à eux le long des 12 mois qui suivent la présente opération.

5.2.6 Restrictions en matière de négociabilité

La présente opération est destinée au 2^{ème} compartiment de la Bourse de Casablanca. Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions DLM.

5.2.7 Déclaration des seuils de franchissement

Les porteurs d'action DLM sont tenus de déclarer aux organismes concernés certains franchissements de seuils conformément aux dispositions des articles 68 ter et 68 quater, présentées ci-dessous, du dahir portant loi n°1-93-211 relatif à la bourse de Casablanca tel que modifié et complété.

Article 68 ter : *Toute personne physique ou morale qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des valeurs, informe cette société ainsi que le conseil déontologique des valeurs mobilières et la société gestionnaire, dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés.*

Elle informe en outre dans les mêmes délais le conseil déontologique des valeurs mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils.

Les obligations d'information destinées au conseil déontologique des valeurs mobilières telles que prévues au précédent alinéa doivent être remplies selon les modalités fixées par ledit conseil et préciser notamment si l'acquéreur envisage :

- 9 d'arrêter ses achats sur la valeur concernée ou les poursuivre ;
- 9 d'acquiescer ou non le contrôle de la société concernée;
- 9 de demander sa nomination en tant qu'administrateur de la société concernée.

Article 68 quater : *Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le conseil déontologique des valeurs mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.*

Les porteurs d'action DLM, concernés par les franchissements de seuil, doivent informer également dans les mêmes délais le CDVM des objectifs qu'ils ont l'intention de poursuivre au cours des 12 mois qui suivent lesdits franchissements.

5.2.8 Politique de distribution des dividendes

5.2.8.1 Dispositions statutaires

L'article 39 des statuts stipule que l'assemblée générale décide souverainement de l'affectation du bénéfice. A ce titre elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau et déterminer la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Le délai de prescription des dividendes est de 5 ans.

5.2.8.2 Dividendes distribués

Le tableau ci-dessous indique le montant des dividendes distribués par DLM au cours des trois derniers exercices :

	31/12/04	31/12/05	31/12/06
Résultat net (en KDH)	3 436,93	6 406,17	7 618,42
Résultat net par actions (en DH)	22,91	36,61	43,53
Dividendes versés (en KDH)	750,00	2 625,00	3 850,00
Nombre d'actions	150 000	175 000	175 000
Dividendes par action (en DH)	5,00	15,00	22,00
Taux de distribution ¹¹	22%	41%	50%
Fonds propres (en KDH)	54 186,90	52 709,51	57 702,92

Source : DLM

La politique de distribution de dividendes adoptée par DLM sur les trois derniers exercices s'est inscrite dans une stratégie de forte rémunération des actionnaires, en gardant un niveau raisonnable des fonds propres à même de financer le développement de la société.

5.2.9 Nantissements d'actifs

Dans le cadre du financement de son exploitation, la société a procédé aux nantissements suivants :

- 9 3 000 KMAD sur du matériel au profit de la Banque Marocaine pour le Commerce et de l'Industrie (B.M.C.I.) ;
- 9 10 000 KMAD sur des marchandises au profit de la Banque Populaire (B.P.).

5.3 MARCHÉ DES TITRES DE DLM

A ce jour, aucune émission de titres de capital ou de créance n'a été effectuée par DLM sur les marchés marocain ou étranger.

5.4 NOTATION

La société DLM n'a jamais fait l'objet d'une notation.

5.5 ASSEMBLÉE D'ACTIONNAIRES

Les modes de convocation, les conditions d'admission, les quorums ainsi que les conditions d'exercice des droits de vote des AGO et AGE tels que stipulés par les articles 26 à 36 des statuts de DLM sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes.

L'article 27 des statuts stipule que l'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration qui en fixe l'ordre du jour. A défaut, l'assemblée peut être également convoquée par :

- 9 le ou les commissaires aux comptes après avoir vainement requis sa convocation du conseil d'administration
- 9 un mandataire désigné par le Président du tribunal statuant en référé à la demande
- 9 le ou les liquidateurs, en cas de dissolution de la société et pendant période de liquidation

L'article 29 mentionne que l'assemblée générale se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, à condition que lesdites actions soient libérées des versements exigibles. Les actionnaires peuvent assister à l'assemblée générale sur simple justification de leur identité à condition :

- 9 pour les propriétaires d'actions nominatives, d'être sur le registre des actions nominatives de la sociétés,

¹¹ Le taux de distribution est égal au rapport entre les dividendes distribués en n+1 (au titre de l'année n) et le résultat net de l'année (n).

- 9 pour les propriétaires d'actions au porteur, de déposer, au lieu indiqué sur l'avis de convocation, ces actions ou un certificat de dépôt délivré par l'établissement dépositaire de ces actions.

Les articles 33 et 34 traitent respectivement des délibérations et vote en assemblée générale ordinaire et extraordinaire. Dans les deux cas, chaque membre a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation.

Pour ce qui est de l'assemblée générale ordinaire, les décisions sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. Il n'est pas tenu compte des abstentions. Pour ce qui est de l'assemblée générale extraordinaire, les décisions sont prises à la majorité des deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés. Il n'est pas tenu compte des abstentions.

5.6 ORGANES D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration incarne le seul organe d'administration de la société DLM.

5.6.1 Dispositions statutaires

Conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts, DLM est administré par un Conseil d'Administration composé de 3 membres au moins et de 12 au plus, nommés par l'AGO et choisis parmi les actionnaires.

5.6.2 Composition du Conseil d'Administration

La composition actuelle du Conseil d'Administration, au 31/12/2007, se présente comme suit :

Administrateurs	Date de nomination	Expiration du mandat	Liens avec le Président
M. Jean Claude Bouveur Président du conseil d'administration	19/05/2005 ¹² 2010	13	
Mme Françoise Bouveur Administrateur	19/05/2005	2010	Epouse
M. Eric Ceconello Administrateur Directeur Général	19/05/2005	2010	Néant
Mme Marie Elisabeth Viaud épouse Ceconello Administrateur	19/05/2005	2010	Néant
SICEA Holding	19/05/2005	2010 Associé	fondateur

Source : DLM

Les dispositions des statuts de la société relatives à la composition, aux attributions et au fonctionnement du Conseil d'Administration de DLM sont conformes à la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes.

A l'issue de la présente augmentation de capital par introduction en bourse, et conformément aux dispositions de la loi 17-95 le nombre des administrateurs peut être porté à 15.

SICEA Holding donne pouvoir à une personne physique de la représenter à chaque Conseil et Assemblée Générale. Monsieur Jean-Claude Bouveur a reçu pouvoir de SICEA Holding le 12/09/2007 lors de l'assemblée générale statuant sur la présente opération d'introduction en bourse.

5.7 ORGANES DE DIRECTION

5.7.1 Membres de direction

La composition des membres de la direction de DLM au 31/12/2007 se présente comme suit :

¹² Le PV de l'AGO du 19/05/2005 a ratifié la nomination des membres du conseil d'administration.

¹³ Mandats expirants lors de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010.

Noms et prénoms	Fonctions	Date d'entrée en fonction	Autres fonctions
Jean Claude Bouveur	Président Directeur Général	1971	Gérant de DCS Gérant de Métal Assistance
Eric Ceconello	Administrateur Directeur Général	2002	Président de DGM et de SDCM Gérant de DCS
Saïd Rafik	Directeur Financier et Comptable	1980	Néant
Abdellilah Kouider	Directeur Commercial	2005	Néant
Mustapha Bouzit	Responsable Qualité et Sécurité	2003	Néant
Gilbert Garcia	Directeur Montage et Transport	1974	Néant
Michael Vergin	Directeur Achats et Réalisation	2000	Directeur général de DGM
Jean-Marie Guénégo	Directeur Fabrication	2001	Néant
Lahcen Amayoud	Chef du personnel	1975	Néant

Source : DLM

5.7.2 Formation et expérience des principaux dirigeants

M. Jean Claude Bouveur, Président Directeur Général, 65 ans

Titulaire d'un diplôme de technicien supérieur et Ingénieur Maison de la société Creusot Loire, M. Bouveur a démarré sa carrière professionnelle au sein de DELATTRE Levier FRANCE. En 1971, il intègre DLM en tant que chef du « département montage ». Il a ensuite occupé différentes fonctions au sein de DLM, avec notamment pour missions de redresser l'entreprise dans les années 80. En 2000, il devient Président Directeur Général et depuis a piloté le fort développement de DLM et son ouverture vers l'export.

Par ailleurs, M. Bouveur, Chevalier de la Légion d'honneur, est actuellement Président des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CEEF), Vice-Président de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Étranger (UCCIFE) et Président d'Honneur de la Chambre Française du Commerce et de l'Industrie du Maroc (CFCIM).

M. Eric Ceconello, Administrateur Directeur Général, 46 ans

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieur Electricien de Grenoble (ENSIEG) et titulaire du diplôme supérieur de gestion des entreprises de l'Institut de Contrôle de Gestion (ICG), M. Ceconello bénéficie d'une longue expérience dans le secteur industriel et a occupé différents postes de responsabilité, dont la direction générale d'Elecam, entreprise d'électricité basé à Casablanca, avant d'intégrer DLM en 2002 en tant qu'Administrateur Directeur Général.

Par ailleurs, M. Ceconello est actuellement vice président de la Chambre Française du Commerce et de l'Industrie du Maroc (CFCIM) et conseiller du Commerce Extérieur de la France (CEEF).

M. Saïd Rafik, Directeur Financier et Comptable, 55 ans

Diplômé de l'Institut Universitaire de Technologie de Villetaneuse et titulaire du Diplôme en Etudes Comptables et Financières (DECF), M. Rafik intègre la société DLM en 1980 en tant que chef comptable adjoint. Depuis 2001, M. Rafik occupe le poste de Directeur Financier chez DLM.

M. Abdellilah Kouider, Directeur Commercial, 40 ans

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique (ENSEM), M. Kouider a exercé depuis 1991 différentes fonctions commerciales et marketing au sein de CEGELEC au Maroc Prodec Peintures au Maroc et Rimtec au Canada. M. Kouider intègre DLM en 2005 en tant que Directeur Commercial.

M. Mustapha Bouzit, Responsable Qualité et Sécurité, 34 ans

Titulaire d'un Diplôme d'ingénieur d'état en génie mécanique et après différents stages techniques, M. Bouzit intègre en 1999 la société NRF (Netherland Radiator Fabrikaturen), spécialisée dans la fabrication de radiateurs pour l'automobile et localisée à Casablanca, en tant que responsable du Service Assurance Qualité avant d'occuper la fonction Responsable Qualité et Sécurité depuis 2003 à DLM.

M. Gilbert Garcia, Directeur Montage et Transport, 60 ans

Lauréat du Brevet de Technicien Supérieur en Construction Métallique, M. Garcia possède une riche expérience en tant que dessinateur et calculateur pour le secteur de la construction métallique. En 1974, M. Garcia intègre DLM et depuis 2000, Il est Directeur du Département Montage et Transport.

M. Michael Vergin, Directeur du Service Achats et Réalisation, 33 ans

Diplômé de l'Institut Catholique des Arts et Métiers, M. Vergin a travaillé dans diverses entités dédiées aux industries mécaniques de 1994 à 1999. Depuis l'année 2000, M. Vergin occupe le poste de Directeur du Service Achats et Réalisations et également la direction générale de la société Delattre Générale de Mécanique basée à Jorf Lasfar.

M. Jean-Marie Guénégo, Directeur Fabrication, 37 ans

Diplômé de l'Ecole des Arts et Métiers et de l'Ecole Supérieure de Soudage et de ses Applications (ESSA), M. Guénégo a mené plusieurs missions à l'international au sein du groupe Eiffel de 1995 à 2000. En 2001, M. Guénégo a rejoint la société DLM en tant que Directeur de la Fabrication.

M. Lahcen Amayoud, Responsable Ressources Humaines, 57 ans

Technicien de formation, M. Amayoud a débuté sa carrière au sein de l'Office Chérifien des Phosphates en 1970 en tant que responsable du personnel. En 1975, M. Amayoud rejoint la société DLM et à ce jour, il occupe le poste de chef du département des Ressources Humaines.

5.8 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

5.8.1 Rémunération attribuée aux membres du conseil d'administration

L'article 20 des statuts de DLM stipule que l'assemblée générale peut allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil lui-même peut allouer à certains administrateurs, pour les missions et les mandats qui leur sont confiés à titre spécial et temporaire, et aux membres des comités techniques prévus à l'article 18 des statuts, une rémunération exceptionnelle, sous réserve du respect de la procédure visée à l'article 21 desdits statuts.

Il peut également autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement engagés sur la décision préalable de sa part, dans l'intérêt de la société.

Les administrateurs ne peuvent recevoir, en cette qualité, aucune autre rémunération de la société.

Le conseil d'administration fixe en outre le montant de la rémunération du président et du secrétaire du conseil, et son mode de calcul et de versement.

En vertu de ces dispositions, il a été attribué aux administrateurs au titre de l'exercice 2006 des jetons de présence à hauteur de 350.000 DH (brut).

5.8.2 Rémunération attribuée aux principaux dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, le Président fixe la rémunération des Directeurs chargés de l'assister. La rémunération attribuée aux principaux dirigeants au titre de l'exercice 2006 s'élève à 5 101 KDH.

5.8.3 Conventions entre DLM, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

A la veille de la présente opération, il n'existe pas de convention signée entre la société DLM et ses principaux dirigeants.

5.8.4 Prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants

A ce jour, aucun prêt n'a été accordé ou constitué en faveur des membres des organes d'administration ou de direction de DLM.

5.8.5 Intéressement et participation du personnel

Dans le cadre de sa politique des ressources humaines, DLM a mis en place un système d'intéressement consistant à fixer des objectifs clairs et chiffrés à l'ensemble du personnel opérationnel et fonctionnel. Ces objectifs servent d'éléments de mesure pour la rémunération et permet d'atteindre un complément de revenu allant de trois à huit mois de salaire.

5.8.6 Comité de Direction

Il a été constitué 2 Comités de Direction, dont les missions consistent respectivement à assurer le pilotage des projets à forte valeur ajoutée et le déploiement de la stratégie et le reengineering de l'entreprise. La Direction Générale préside chacun de ces comités, où sont affectés des Responsables métiers et chefs de département.

5.8.6.1 Comité Projets

Le Comité Projets est chargé de planifier, piloter et suivre les projets de grande envergure. Il aide à la prise de décisions mais aussi à la communication entre les différents acteurs d'un projet. Ce comité permet alors de maîtriser les interfaces du projet et d'optimiser ainsi les chances de réussite d'un projet en améliorant la productivité grâce à une meilleure maîtrise de la qualité.

Participent mensuellement à ce comité Direction générale, Direction financière, Contrôle de gestion, Directeur de département concerné devant lequel chaque Ingénieur d'affaire ou chargé d'affaire vient expliquer la situation des contrats dont il a la charge en terme de chiffre d'affaire, de facturation, d'avancement physique, de dépenses prévisionnelles, de résultat prévisionnel, de la situation des encaissements, des cautions et d'une manière générale de tous les faits marquants ayant une influence sur les postes indiqués.

5.8.6.2 Comité de Réflexion

Le Comité de Réflexion ou « Focus Groupe » a pour objectifs :

- 9 La définition des orientations stratégiques ;
- 9 Le contrôle de la maîtrise des coûts ;
- 9 L'étude de satisfaction ;
- 9 L'annonce de toute information pouvant intéresser l'encadrement de l'entreprise ;
- 9 La résolution des problématiques et le suivi des risques.

Ce Comité traite aussi du système de management de la qualité en débattant des améliorations éventuelles à apporter.

Sur convocation de la Direction Générale, le Comité de Réflexion se réunit annuellement sous forme de séminaire de 2 jours.

5.8.6.3 Réunions supports

Ces réunions, plus fréquentes, avec la direction générale, les responsables métiers et chefs de département et autres compétences internes, assurent la bonne coordination du développement de la société. Elles se tiennent régulièrement selon différente périodicité.

La Revue de Direction est l'une des rencontres les plus importantes. En effet, La Direction Générale de DLM tient semestriellement cette réunion afin de s'assurer que son système de qualité mis en place demeure pertinent, adéquat et efficace. Un procès verbal de réunion est diffusé aux concernés afin de mettre en place les actions dégagées.

Par ailleurs, pour mesurer l'application des différentes dispositions du Système de Management de la Qualité, évaluer son efficacité et permettre son amélioration continue, DLM a mis en place un système d'audit interne. Celui-ci est mené par des auditeurs internes compétents et indépendants des activités auditées. Ces audits concernent tous les processus du système du management de la qualité et toutes les activités y afférentes.

6 ACTIVITE DE DLM

6.1 HISTORIQUE DE DLM

L'historique de la société ainsi que les principales étapes de développement de DLM se présentent comme suit :

- 1951** Création par la société Levivier de la Société d'Etudes et de Montage pour l'Afrique SA (SEMA) pour participer à la réalisation des premiers dépôts pétroliers américains au Maroc.
- 1961** Conversion en monnaie locale (Dirham) du capital de la société marocaine SEMA.
- 1963** Les sociétés Levivier, Delattre et Frouar fusionnent, en France, pour former le groupe Delattre Levivier France qui participe à la construction de grands ouvrages industriels français.
Suite à cette fusion, le Groupe Delattre Levivier France est devenu actionnaire de SEMA à la place de la société Levivier.
- 1965** Delattre Levivier France est repris par le Groupe Empain Schneider (Creusot-Loire) et devient acteur majeur dans la construction de l'industrie sidérurgique en France.
- 1966** Transfert du siège social de SEMA au km 9 route de Rabat à Ain Sebaa - Casablanca.
- 1970** Changement de dénomination sociale par Delattre Levivier Maroc (DLM).
Orientation marquée vers la chaudronnerie « lourde ».
Effectif en main d'œuvre de 200 personnes.
- 1973** Entrée dans le capital de la famille Benhima
- 1970 - 1974** Evolution dans un secteur composé de PME, pour un marché regroupant essentiellement l'OCP, la Samir, les centrales ONE mais aussi le marché des premières constructions de sucreries et première intervention dans les cimenteries.
- 1975** Entrée dans le capital de la famille Krafes, de la Compagnie Africaine d'Assurance et de la Société Nationale d'Investissement
- 1975 - 1980** Construction de l'usine sud pour faire face à l'accroissement de marché dans le domaine de la chimie : Construction de Maroc Chimie à Safi puis Construction de Maroc Phosphore à Safi et Jorf Lasfar.
- 1980 - 1986** Nouveaux intervenants dans le secteur : CAMUSAT GUEGUEN - SOCTIMA - ACM - SMCM et CMIM. La conjoncture s'est avérée très défavorable, peu de grands projets ont vu le jour (plans quinquennaux publics non accomplis) et face à une capacité de production surdimensionnée, le secteur a été quasiment sinistré et les entreprises citées ont fait faillite.
- 1988** Sortie de Delattre Levivier France du capital de DLM suite à la faillite de Creusot-Loire, son actionnaire majoritaire en France. Ne souhaitant pas, de ce fait, participer à l'augmentation de capital de DLM, Delattre Levivier France a cédé ses actions à un franc symbolique à SICEA Holding qui entre dans capital de DLM
Ouverture du capital de DLM au Groupe Dribina qui rachète les participations des actionnaires marocains (les familles Benhima et Krafes, la Compagnie Africaine d'Assurance et la Société Nationale d'Investissement)
L'acquisition de M. Jean-Claude Bouveur de 2 actions à titre personnel.
- 1990** Accélération du programme de construction de cimenterie: cimenterie de Meknes, cimenterie de Bouskoura et extension de la cimenterie de Marrakech.
Extension de l'usine sud.
- 1996** Premier prix qualité décerné par l'Office Chérifien des Phosphates.
- 1998** Création de Metal Assistance, filiale dédiée à la construction métallique légère.
- 1999** Création de SD Concept Metal, bureau d'études en construction métallique.
Sortie partielle du Groupe Dribina du capital de DLM.
Entrée de la société SDEM dans le capital de DLM.
- 2000** Création de Delattre Générale de Mécanique, filiale dédiée à la maintenance mécanique.
Sortie définitive du Groupe Dribina du capital de DLM.
- 2003** Mise en place d'un système d'information ERP.

- 2004** Certification qualité ISO 9001 v. 2000 par BVQI.
- 2005** Aménagement d'un atelier dédié aux travaux en inox.
Sortie de SDEM du capital de DLM.
- 2006** Développement des activités Export avec des réalisations au Sénégal, au Burkina Faso et au Congo.
Cession de la Société de Réalisation Thermique (SRT).
Création de la filiale Delattre Constructions Sud.
- 2007** Lancement de la construction de l'unité de production de Tit Melil spécialisée dans la construction des mats d'éoliennes.
Signature d'un contrat avec Congo REP filiale de Perenco pour la construction d'une plateforme pétrolière offshore.
Obtention de la certification « Stamp U » selon les normes américaines ASME.
Cession des participations de DLM dans l'ensemble de ses filiales.

6.2 APPARTENANCE AU GROUPE SICEA HOLDING

Au 31 décembre 2007, SICEA Holding détient 46,53% du capital de DLM, et la famille Bouveur qui détient 100% de SICEA Holding, est actionnaire de DLM directement et indirectement à hauteur de 80%.

6.2.1 Présentation du Groupe

6.2.1.1 Historique du Groupe

- 1988** Création de la Société d'Investissement et de Création d'Entreprises en Afrique – SICEA
- 1988** Rachat des participations de Delattre France dans DLM
- 1995** Prise de participation dans une société de confection textile Force 3 située à Casablanca
- 2006** Rachat par M. et Mme Bouveur de la totalité des participations dans SICEA Holding
- 2007** Cession à M. Eric Ceconello de 8 750 actions DLM

Source : DLM

6.2.1.2 Actionariat à la création du holding SICEA

Actionnaires	1998		31/12/2007	
	Nbre de titres	% du Capital	Nbre de titres	% du Capital
Françoise Bouveur	1 700	17%	82 500	50%
Jean-Claude Bouveur	1 700	17%	82 500	50%
Actions au porteur	6 600	66%	-	-
Total titres	10 000	100%	165 000	100%
	100 000 Frs		251 540 Eur	

Source : DLM

6.2.1.3 Activités du Groupe

Créée en 1988 par un groupe d'expatriés Français dont Françoise et Jean-Claude Bouveur, SICEA Holding S.A. est statutairement une société de capitaux luxembourgeois destinée à investir en Afrique (Société d'Investissement et de Création d'Entreprises en Afrique – S.I.C.E.A.).

Son chiffre d'affaires global, composé principalement des remontées de dividendes de ses deux filiales au Maroc, s'est élevé à 982 KDH en 2005 et 2 652 KDH en 2006. Les autres sources de revenus de SICEA Holding sont des intérêts et plus-values sur actifs à l'étranger.

6.2.1.4 Sociétés du Groupe

SICEA Holding détient uniquement des participations dans deux filiales au Maroc:

- La société DLM, spécialisée dans les travaux de construction métallique lourde ;
- La société Force 3 pour 18,48% du capital soit 4 622 actions pour 25 000 actions.

Force 3 est une société de confection textile, spécialisée dans les vestes pour hommes destinées à l'export. L'usine est installée dans la zone d'Ain Sebaa à Casablanca. Ses principaux clients sont le Groupe Zara, le Groupe Jules, le Groupe Vêtements Images et le Groupe Richardson.

6.2.2 Flux financiers entre DLM et SICEA Holding

6.2.2.1 Flux entre DLM et SICEA Holding¹⁴

Il n'existe pas de flux financiers entre DLM et SICEA holding hormis le versement des dividendes.

6.2.2.2 Flux entre DLM et Force 3

Il n'existe pas de conventions réglementées entre DLM et la société Force 3.

Cependant, il existe entre DLM et la société Force 3 des flux financiers résumés comme suit :

Nature du flux (En DH)	Produit en 2004	Produit en 2005	Produit en 2006	Produit en 2007
Prestation de montage machine	12 488	-	-	-
Fabrication d'escaliers métalliques	-	-	-	39 281
Total	12 488	-	-	39 281

Source : DLM

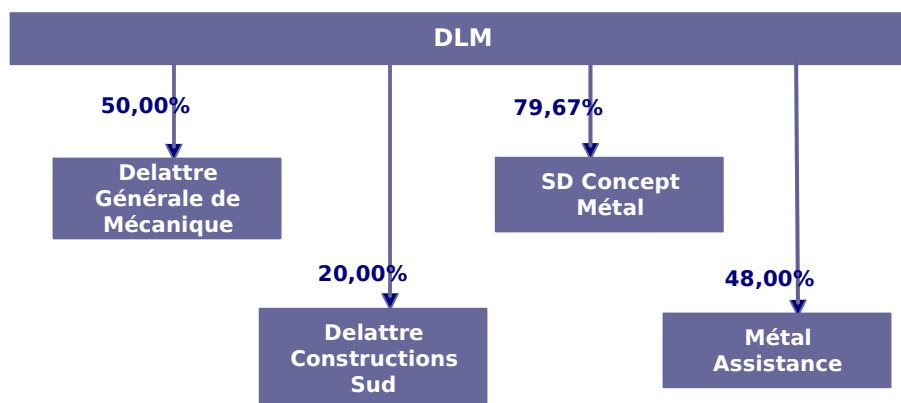
6.3 FILIALES DE DLM

A la veille de la présente opération d'introduction en bourse, DLM ne détient plus aucune participation. Afin de simplifier son organisation juridique, toutes les participations détenues par la société DLM ont été cédées au nominal au cours de l'année 2007 à la société Terrain d'entente SARL.

La société Terrain d'entente est une Sarl de droit marocain spécialisé dans la location immobilière. Son objet social comprend également les prises de participation et opérations industrielles. Les actionnaires sont la Famille Bouveur et la Famille Ceconello.

6.3.1 Organigramme des participations au 31/12/06

Au 31 décembre 2006, DLM détenait 4 filiales ¹⁵ spécialisées par métiers dont les participations se présentent de la manière suivante :



¹⁴ Les flux versés par DLM au holding figurent en p.39.

¹⁵ Les filiales n'étaient pas consolidées dans les comptes de la société DLM

Au 31/12/2006, les participations détenues sont reprises dans le tableau qui suit :

Filiales	Secteur d'activité	Capital social en DH	Participation* en %
Delattre Générale de Mécanique	Mécanique Industrielle	2 650 000,00	50,00%
SD Concept Metal	Bureau d'études	300 000,00	79,67%
Metal Assistance	Construction mécanique	500 000,00	48,00%
Delattre Construction Sud	Montage Mécanique	100 000,00	20,00%

(*) Participation au 31 décembre 2006

Source : DLM

6.3.2 Présentation des filiales détenues au 31/12/2006

6.3.2.1 Delattre Générale de Mécanique

Dénomination	Delattre Générale de Mécanique SA
Activité	Mécanique industrielle
Siège social	RR Jorf Lasfar – El Jadida
Nombre d'actions au 31/12/06	13 250 Actions
Fraction du capital	50%
Chiffre d'affaires 2006	16 061 692,70 DH
Résultat net 2006	545 170 DH
Dividendes 2006 perçus par DLM	Néant

Source : DLM

Delattre Générale de Mécanique (DGM), est une société anonyme spécialisée en mécanique industrielle. Elle propose des services en fabrication mécanique et mécano-soudée ainsi que la maintenance sur site ou en atelier des équipements mécaniques industriels. DGM est présente sur les grands sites d'industrie lourde du Royaume : Jorf Lasfar et Safi avec l'OCP, Sonasid et JLEC, Mohammedia avec la Samir, etc.

La société emploie 140 personnes dont 60 sur le site de Jorf Lasfar, le solde étant réparti sur les sites des clients.

6.3.2.2 SD Concept Métal

Dénomination	SD concept Métal SA
Activité	Bureau d'études
Siège social	Route de Rabat km9, Aïn Sebaa – Casablanca
Nombre d'actions détenues au 31/12/06	2 390 Actions
Fraction du capital au 31/12/06	79,67%
Chiffre d'affaires 2006	1 318 260 DH
Résultat net 2006	33 672,54 DH
Dividendes 2006 perçus par DLM	0 DH

Source : DLM

SD Concept Metal (SDMC) est un bureau d'études spécialisé en construction métallique. DLM est le principal client pour lequel SDCM réalise des plans de détail grâce à des moyens informatiques de haute technicité. Cependant, le volume d'activité reste faible et par conséquent le chiffre d'affaires demeure peu significatif.

6.3.2.3 Métal Assistance

Dénomination	Métal Assistance SARL
Activité	Construction métallique
Siège social	Route de Rabat km9, Aïn Sebaa – Casablanca
Nombre de parts détenues au 31/12/06	240 parts
Fraction du capital au 31/12/06	48%
Chiffre d'affaires 2006	9 812 312 DH
Résultat net 2006	31 788 DH
Dividendes 2006 perçus par DLM	0 DH

Source : DLM

Metal Assistance est une société spécialisée dans la métallurgie légère. Sous-traitant privilégié de DLM, Métal Assistance est installée dans les locaux de DLM d'Ain Sebaa.

6.3.2.4 Delattre Constructions Sud

Dénomination	Delattre Constructions Sud SARL
Activité	Montage mécanique
Siège social	Laayoune Hay Al Qods
Nombre de parts détenues au 31/12/06	200 parts
Fraction du capital au 31/12/06	20%
Chiffre d'affaires 2006	2 084 523
Résultat net 2006	0 KDH
Dividendes 2006 perçus par DLM	Néant

Source : DLM

Créée en 2006 pour accompagner la demande de certains clients, DCS a une activité de montage mécanique uniquement dans les provinces du sud du Maroc. L'exercice comptable 2006 est peu significatif puisqu'il correspond à l'année de création de la société.

6.3.3 Flux financiers intra-groupe

Les conventions intra-groupe suivantes ont été poursuivies durant les exercices 2004, 2005 et 2006:

6.3.3.1 Convention de mise à disposition des locaux

SRT était la société bénéficiaire des locaux situés à Casablanca Aïn Sebaa au Km 9 route de Rabat. Le montant du loyer comptabilisé en 2004 est de 15 KDH. Notons que la société SRT a quitté lesdits locaux courant 2005.

Delattre Générale de Mécanique est la société bénéficiaire des locaux situés à El Jadida au 316 Ard Boumatwa Douar Chourafa commune de Moulay Abdellah. Le montant du loyer comptabilisé durant chacun des exercices 2004, 2005 et 2006 est de 180 KDH.

6.3.3.2 Convention de prêt

En 2004, Delattre Générale de Mécanique a bénéficié d'une avance de fonds dont le solde des prêts s'élève à 716 KDH dont 325 KDH bloqués. Les produits constatés sont de 24 KDH. Pour l'année 2005 et 2006, le solde des prêts reste à 690 KDH. Les produits constatés sont de 18 KDH pour chacun des exercices.

De même, la société SD Concept Metal a bénéficié en 2004 d'une avance de fonds dont le solde des prêts s'élève à 57 KDH. Les produits constatés sont de 2 KDH. En 2005, le solde des prêts au 31/12/2005 s'élève à 55 KDH. Les produits constatés sont de 1 KDH. En 2006, SD Concept Metal a bénéficié d'une avance de fonds de 227 KDH. Les produits constatés sont de 6 KDH.

Globalement, les flux financiers générés durant la période 2004-2006, résultant des conventions réglementées signées entre DLM et ses anciennes filiales, se détaillent comme suit :

Filiales	Nature du flux	Produit	Produit	Produit
		2004*	2005*	2006*
Delattre Générale de Mécanique	Mise à disposition des locaux	180	180	180
Delattre Générale de Mécanique	Convention de prêt	24	18	18
SD Concept Metal	Convention de prêt	2	1	6
SRT	Mise à disposition des locaux	15		
Total		221 199		204

(*) Chiffres en KDH comptabilisés dans les comptes de DLM

Source : DLM

6.4 SECTEUR D'ACTIVITE

6.4.1 La branche d'activité des travaux des métaux dans le Monde

Remarque : En l'absence de statistiques sectorielles globales, les données relatives au marché international, et plus précisément au marché français, de l'industrie métallurgique communiquées ci-après, proviennent de statistiques élaborées par différentes agences françaises¹⁶.

6.4.1.1 Définitions

Les travaux de métaux s'articulent autour de différents métiers et notamment :

- 9 La chaudronnerie, spécialisée dans la fabrication des pièces et assemblages métalliques de grande taille ;
- 9 La tuyauterie, pour la fabrication de pièces chaudronnées de formes tubulaires rigides généralement utilisées pour faire passer un fluide ou un gaz ;
- 9 La charpente, consistant en la construction de structures et d'ossatures métalliques ;
- 9 Les traitements de surface, pour la transformation des pièces métalliques rudimentaires de manière à en permettre l'utilisation dans des applications de pointe ;
- 9 La forge - soudure - formage, désignant le travail du métal à chaud par l'utilisation d'outillage léger comme pour les métiers de la coutellerie ou de la menuiserie ;
- 9 Les méthodes, l'organisation et la gestion de production en métallurgie ;
- 9 Le contrôle et qualité des métaux, pour la recherche de procédés et étude de faisabilité pour détecter la présence de corps étrangers dans les métaux ;
- 9 Les bureaux d'étude et de conception de structures métalliques, spécialisés dans les solutions techniques, les méthodes et calculs de réalisations métalliques.

6.4.1.2 Analyse du secteur¹⁷

Le secteur des Industries Métallurgiques Mécaniques Electriques et Electroniques occupe une place importante dans les économies mondiales.

Le secteur de l'Industrie Métallurgique et Mécanique comprend plusieurs branches d'activités dont celle relative aux travaux des métaux. Selon la définition généralement admise et proposée par les différentes normalisations internationales, la branche d'activité des travaux de métaux comprend la fabrication de constructions métalliques (charpente) et les travaux de chaudronnerie - tuyauterie.

Ces métiers font, en particulier en Europe, l'objet de très fortes tensions concurrentielles. La demande intérieure européenne, stimulée par la solidité du marché des BTP et les grands projets d'infrastructures des groupes énergétiques et pétroliers, est, très dynamique et attire logiquement des opérateurs étrangers de pays tels que la République Tchèque, la Chine ou l'Inde.

De plus, la compétitivité sur les prix de ces pays tiers est telle que les opérateurs européens importent les matières premières de chez ces derniers malgré les coûts de transports élevés. La principale matière première utilisée par les opérateurs en travaux des métaux est l'acier. Celle-ci peut être aussi utilisée sous sa forme produit semi-fini (produit plat ou produit long) ou sous sa forme produit fini (tôle galvanisée ou tôle pré laquée).

¹⁶ Institut Xerfi, Fédération Française de l'Acier, Service des Statistiques Industrielles.

¹⁷ Afin d'en faciliter la lecture, les termes économiques sont sous leur acception la plus courante, telle qu'elle est employée en général dans la littérature économique. Cependant l'adoption pour certains concepts ou termes des définitions très rigoureuses, a pour souci d'éviter des confusions qui entraîneraient des difficultés d'interprétation. Ainsi, les mots «secteur», «branche» et «filière» seront utilisés dans la définition précise de la comptabilité nationale. De même que l'utilisation des termes «profession» et «métier» matérialise l'appartenance à une communauté d'activité économique.

Les stocks d'acier se sont accrus en 2006 dans l'ensemble de l'Union Européenne et ils ont continué à progresser au cours des premiers mois de l'année 2007. Leur niveau n'est cependant pas jugé excessif actuellement compte tenu de la forte activité des opérateurs en travaux des métaux. Ainsi, pour l'ensemble des aciers semi-finis, les importations de l'UE ont enregistré une progression avoisinant, selon la fédération française de l'acier, les 60% au 1^{er} trimestre 2007 après une hausse de 69% en 2006.

Globalement, l'évolution du secteur des travaux de la métallurgie au niveau mondial durant les 3 dernières années se présente comme suit en terme de consommation d'acier :

	2004	2005	Var	2006	Var	TCAM
Consommation d'acier en tonnes	1 069	1 142	6,8%	1 244	8,9%	7,9%

Source : International Iron and Steel Institute

A titre de comparaison, sur la période 2000-2005, la croissance moyenne de la consommation d'acier était de l'ordre de 6,1% et durant la période 1995-2000, la croissance moyenne représentait 2,3%.

Dans la présente note d'information, l'analyse sectorielle de la branche d'activité des travaux des métaux s'articulera autour des professions suivantes : d'une part, la construction métallique et d'autre part, la chaudronnerie et tuyauterie.

La fabrication de constructions métalliques est, en France, comme au sein de l'Union Européenne, économiquement significative dans la branche d'activité des travaux des métaux. Les 440 opérateurs français ont réalisé 72% de chiffre d'affaires sectoriel et emploie 71,4% des effectifs de la filière de fabrication d'éléments en métal pour la construction.

Il existe trois grandes familles de construction métallique: les ossatures métalliques, les structures destinées à la fabrication d'ouvrages suspendus (ponts, passerelles) et les structures spécifiques (pylônes électriques, échafaudages, plates-formes pétrolières offshore, etc.).

Les bâtiments industriels constituent, en France et en Europe, le principal marché client des constructeurs métalliques. En effet, les ossatures métalliques sont généralement préférées aux structures en béton, plus coûteuses en termes de prix et de temps. De plus, elles offrent de meilleures possibilités architecturales pour l'aménagement des surfaces, et leurs qualités esthétiques sont appréciées.

Le second débouché des opérateurs est la construction de bâtiments non industriels. Néanmoins, sur ce segment, le recours aux constructions métalliques est moins systématique notamment pour la mise en œuvre de logements, conséquence de la mauvaise résistance de l'acier à la chaleur. Cependant, d'importantes innovations ont été réalisées ces dernières années, ce qui permet aujourd'hui de voir de plus en plus d'ossatures métalliques dans ce type de construction.

Enfin, les constructions métalliques sont plébiscitées pour la mise en œuvre d'ouvrages d'art (ponts, passerelles, etc.). En effet, les structures métalliques offrent des qualités mécaniques, élastiques, de résistance et de légèreté difficilement égalées par les autres matériaux.

D'autre part, les travaux de la chaudronnerie - tuyauterie tiennent, en France, une place prépondérante au sein de la filière de la fabrication de chaudronnerie, de réservoirs métalliques et de chaudières puisqu'ils représentent près de 90% de la population d'entreprises en 2005.

On peut distinguer deux types de travaux de chaudronnerie :

1. Les travaux de petite et moyenne chaudronnerie réalisés en atelier : appareils électroménagers, installations de ventilation et de chauffage, cuves, chaudières, carrosserie automobile, cellules d'avion, wagons de chemin de fer, etc;
2. Les travaux de grosse chaudronnerie montés sur chantier après fabrication : récipients de stockage et réservoirs des industries chimiques et des raffineries de pétrole, conduites et appareils des centrales hydrauliques et nucléaires, etc.

Pour les travaux de tuyauterie, les ensembles montés sont destinés à l'acheminement de fluides de toutes natures aussi bien liquides (acide, eau, huile, pétrole), gazeux (air, oxygène, propane) que vaporeux.

Les prestations de maintenance sont une activité à part entière pour la profession de la chaudronnerie - tuyauterie. Moins cycliques que la gestion de travaux neufs, les activités de maintenance sont appelées à se développer à mesure que les industriels se recentrent sur leur cœur de métier. Ceci est

particulièrement vrai pour les industries dont le processus de production est continu comme par exemple dans la pétrochimie.

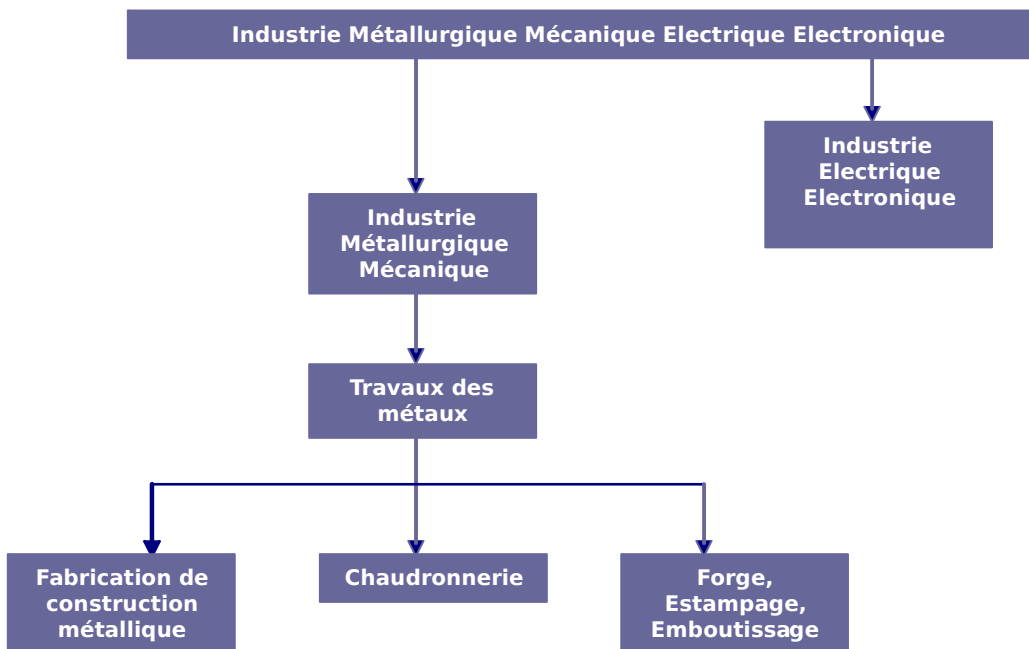
6.4.2 La branche d'activité des travaux de métaux au Maroc

6.4.2.1 Nomenclature des travaux de métaux

Dans le souci de s'aligner sur la nomenclature sectorielle internationale et de faciliter la comparaison avec les données au niveau mondial, l'analyse sectorielle des travaux des métaux au Maroc se fera selon la nomenclature marocaine des activités économiques¹⁸ proposée par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie.

Ainsi, le secteur de l'Industrie Métallurgique, Mécanique, Electrique et Electronique comprend des d'activités dont celles de l'Industrie Métallurgique qui inclut la branche d'activité des travaux des métaux ventilé en filières et métiers incluant la fabrication de constructions métalliques, la chaudronnerie et la forge - emboutissage - estampage - métallurgie des poudres. Ces dernières constituent les filières de la branche d'activité des travaux des métaux développées dans la présente note d'information.

Le schéma ci-dessous illustre les différentes branches et filières du secteur des IMEE :



Pour ce qui est de la fabrication de constructions métalliques, les entreprises intervenant sont référencées sous le code de la Nomenclature d'Activités Marocaine (NAM) 28.1. Cette classe comprend :

- 9 La fabrication et le montage d'ossatures métalliques pour la construction et les équipements industriels ;
- 9 La fabrication de constructions métalliques préfabriquées.

Ensuite, les travaux de chaudronnerie (y compris les travaux de tuyauterie) sont répertoriés dans la NAM 28.3 et comprennent :

- 9 La fabrication de générateurs de vapeur pour usages industriels ou énergétiques.
- 9 La fabrication des appareils auxiliaires pour générateurs de vapeur (condenseurs, économiseurs, surchauffeurs, collecteurs et accumulateurs de vapeur)

¹⁸ Décret n°2-97-876 du 5 janvier 1999

- 9 Les travaux de réalisation et de montage de matériels chaudronnés pour industries non nucléaires.
- 9 Les travaux de chaudronnerie - tuyauterie sur site industriel : chimie, pétrole, etc.
- 9 La construction de réacteurs nucléaires et les travaux de chaudronnerie nucléaire.

Concernant les travaux de Forge, emboutissage et d'estampage, cette catégorie comprend exclusivement la production pour des tiers de pièces forgées ou estampées en acier, de pièces matriciées en métaux non ferreux, de pièces métalliques découpées ou embouties et de pièces obtenues par frittage.

6.4.2.2 Réglementation des travaux de métaux

Le Service de Normalisation Industrielle Marocaine (SNIMA) a pour attribution la certification des Normes Marocaines (NM) définie dans la circulaire relative à la marque de conformité aux normes marocaines.

La certification NM de produits est une reconnaissance par le Ministère chargé de l'Industrie qu'un produit ou qu'une réalisation (industriels ou agroalimentaires) soient fabriqués conformément à des caractéristiques spécifiques préalablement fixées dans les normes qui le régissent. Cette certification gérée conformément au guide international ISO/CEI 65, se traduit par le droit d'usage de la marque NM, apposée sur le produit certifié.

Ainsi concernant les travaux de métallurgie relevant de la fabrication de et le montage d'ossatures métalliques pour la construction et les équipements industriels et les travaux en général de chaudronnerie - tuyauterie sur site industriel, le SNIMA vérifie en aval pour :

- La construction métallique en BTP : si les produits d'acier utilisés dans la construction métallique répondent aux standards et Normes Marocaines sachant que les ossatures métalliques doivent notamment répondre à de nombreux critères: résistance au feu, supports de charges, protection acoustique, isolation thermique, etc.
- La construction d'appareils à pression : si les équipements répondent aux normes marocaines traitant de ces sujets sont dans la série NM 02.3.001 à NM 02.3.020.

Par conséquent, l'activité des travaux des métaux est soumise aux textes réglementaires suivants :

- Bâtiments et travaux publics :

- Le règlement de construction parasismique (R.P.S 2002) applicable aux bâtiments.

- Construction d'appareils à pression :

- Le Dahir du 22/07/1953 traitant sur l'emploi des appareils fixes à terre ;
- Le Dahir du 12/01/1955 réglementation sur les appareils à pression de gaz.

Pour accéder au marché international, les opérateurs nationaux de la chaudronnerie pour la construction des équipements sous pression doivent respecter plusieurs réglementations différentes, prévoir de multiples variantes pour leurs produits et faire appel à plusieurs organismes de contrôle.

Pour le marché européen, la directive européenne «équipements sous pression» portant le numéro 97/23/CE, en remplaçant les réglementations nationales, permet l'établissement d'un marché unique européen des équipements sous pression.

La réglementation européenne s'applique aux nouveaux équipements dont la pression est supérieure à 0,5 bar, qu'ils soient sous pression de gaz ou de vapeur. Elle s'applique également aux tuyauteries contenant un liquide, aux accessoires et aux dispositifs de sécurité.

Les équipements pris en compte par la réglementation européenne doivent porter un marquage « CE » et un marquage précisant l'identification du fabricant et certaines caractéristiques (volume, pression d'épreuve,...). L'évaluation de la conformité de chaque équipement et du marquage est de la responsabilité des fabricants. Pour les équipements sous pression présentant un risque moyen ou élevé, une vérification doit être effectuée par des organismes notifiés choisis par les États membres de l'UE.

6.4.2.3 Tissu associatif

Les entreprises marocaines spécialisées dans les travaux des métaux se sont regroupées au sein de la Fédération des Industries Métallurgiques, Mécaniques et Electriques (FIMME) dont la mission consiste à servir d'organe de liaison vis-à-vis des pouvoirs publics, encadrer l'exercice de la profession, collecter les informations du marché et assister les membres devant toutes instances juridiques.

La FIMME est composée de 13 Groupements professionnels présentés ci-dessous:

Associations	Secteur Industriel	création
AFOM	Fonderie et Modelage.	1938
COMECH	Construction Métallique, Chaudronnerie et Tôlerie.	1951
ASMIR	Mécanique Industrielle et Rectification.	1939
CORENA	Construction et Réparation Navales.	1943
AFICCH	Fabrication et installation de Cuisines des Collectivités et de l'Hôtellerie.	1980
AMIA	Industrie des composants automobile.	1989
AFATUBE	Fabrication de tube et de profilés en aciers.	1988
QMB	Quincaillerie et Industries métallurgiques de Bâtiment.	1990
FAMM	Fabrication d'articles de ménage métalliques.	1990
AMOR	Fabrication de Meubles.	2000
AMIEE	Industries diverses liées aux IMME.	1989
AIDIL	Industries diverses liées aux IMME.	1990
AIMA	Menuiserie métallique et transformation de profilés d'aluminium et fer.	1990

Source : FIMME

Les entreprises spécialisées dans les travaux des métaux agissent pour le compte de plusieurs secteurs d'activité. C'est dans cette optique et dans le but du développement industriel des entreprises affiliées que la FIMME a créé divers organes multisectoriels tels que :

- 9 Le Laboratoire Métallurgique d'Etudes et de Contrôles « LABOMETAL » ;
- 9 La Bourse Nationale de Sous-Traitance et de Partenariat « BNSTP » ;
- 9 L'Institut Supérieur de Technologie Appliqué Inter-Entreprises « ISTA-IE » ;
- 9 Le Centre d'Etudes et de Recherches des Industries Métallurgiques, Mécaniques, Electriques et Electroniques « CERIMME » ;
- 9 Les filières de formation duale au sein de l'Institut Supérieur Industriel de Casablanca « ISIC » en construction Métallique et maintenance hôtelière ;
- 9 Le Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil « GIAC 1 » ;
- 9 L'Institut de Soudure en collaboration avec l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail « IMS ».

6.4.2.4 Analyse de la branche d'activité des travaux des métaux¹⁹

a. Appartenance au grand secteur des IMME

Le secteur des Industries Métallurgiques, Mécaniques, Electriques et Electroniques occupe une place stratégique dans le tissu industriel marocain. L'industrie des IMME constitue 19% du chiffre d'affaires global des industries au Maroc. Elle intervient pour environ 18% environ dans la production industrielle nationale équivalente à 39,5 Mrd DH. Les travaux de métaux représentent 24% de cette production avec 9,3 Mrd DH. Vient en première position de la production globale des IMME, la fabrication de machines et appareils électriques avec 11 Mrd DH soit 28 % en part. La métallurgie occupe quant à elle la troisième place avec 8,8 Mrd DH soit 22% en part.

¹⁹ Les données relatives au marché national des IMME communiquées ci-après proviennent des statistiques 2005 élaborées par le Ministère du Commerce et de l'Industrie et de la FIMME.

Outre son rôle de pourvoyeur de biens d'équipement à l'économie nationale et de leur maintenance, les IMME contribuent largement au renforcement de l'infrastructure industrielle et à la promotion de l'enseignement technique du Maroc.

Le tableau ci-dessous détaille le chiffre d'affaires, le nombre d'entreprises et l'effectif des industries marocaines en 2005²⁰ :

Industries	Nbre d'entreprises	Chiffre d'Affaires (en MDH)	Effectifs
Industries Chimiques & Parachimiques	2 330	90 631	93 732
Industries Agroalimentaires	2 020	69 456	71 609
IMME	1 719	43 441	76 464
Industries Textiles & Cuir	1 913	25 314	203 773
Total Industries	7 982	228 842	445 578

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie (année 2005)

L'industrie des IMME emploie au total 80 706 personnes dont 23 034 postes occupés par des femmes. Ce secteur fait travailler de manière permanente 76 464 personnes et 4 242 saisonniers dans plus de 38 métiers différents.

Les IMME recèlent d'importantes potentialités à l'exportation estimées à 10,6 Mrd DH. En première position, les exportations des opérateurs de machines et appareils électriques représentent 6,4 Mrd DH à l'export soit 60% de la part de l'export du secteur. En deuxième position, viennent les exportations des travaux de métaux pour 1,25 Mrd DH.

Cependant, plusieurs unités de production travaillent en deçà de leur capacité de production et seraient en mesure, en augmentant le facteur de travail, de dégager une production supplémentaire destinée aux marchés extérieurs. Cette production touche aussi bien le secteur de l'industrie métallurgique (sidérurgie, travaux des métaux) que celui de l'industrie électronique de pointe (circuits imprimés, diodes, électroménagers).

Les investissements réalisés en 2005 dans le secteur sont évalués à 3,3 Mrd DH. La Métallurgie vient en tête avec 1,86 Mrd DH et en troisième position les travaux des métaux avec 0,3 Mrd DH.

b. Appartenance au secteur de l'Industrie Métallurgique et Mécanique

Le tableau ci-dessous détaille le chiffre d'affaires, le nombre d'entreprises et l'effectif des IMME au Maroc en 2005 :

Industries	Nombre d'entreprises	Chiffre d'Affaires (en MDH)	Effectifs
Industrie Métallurgique et Mécanique (IMM)	1 513	29 808	43 902
Industrie Electronique et Electrique	206	13 632	32 562
Total IMME	1 719	43 441	76 464

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie (année 2005)

L'industrie métallurgique et mécanique englobe 1 513 entreprises qui réalisent 69% du chiffre d'affaires des IMME et emploient 57% de l'effectif total soit 43 902 personnes.

²⁰ Les statistiques industrielles, présentes sur le site du ministère, ont pour date de dernière actualisation le 9 juin 2005.

L'industrie métallurgique et mécanique comprend un nombre précis d'industries dont celle des travaux de métaux comme le montre le tableau ci-dessous.

Industries	Nombre d'entreprises	Chiffre d'Affaires (en MDH)	Effectifs
Métallurgie	124	9 962	4 176
Travaux des métaux	800	9 349	20 403
Industrie automobile	89	4 010	5 277
Fabrication de meubles, industries diverses	242	2 906	7 156
Fabrication de machines et équipements	193	2 854	4 994
Fabrication d'autres matériels de transport	56	599	1 694
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	7	96	135
Récupération	2	32	67
Total IMM	1 513	29 809	43 902

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie (année 2005)

L'industrie métallurgique et mécanique réalise un chiffre d'affaires de près de 29,8 Mrd DH dont 33% pour la métallurgie soit 9,9 Mrd DH et 32% pour les travaux des métaux soit 9,3 Mrd DH. Toutefois, les travaux des métaux viennent en tête du secteur en terme de tissu économique avec 800 entreprises contre 124 entreprises pour la métallurgie. Les travaux de métaux regroupent donc plus de la moitié (52,9%) des entreprises évoluant dans l'industrie métallurgique et mécanique et emploient 46,5% de l'effectif global.

c. Evolution de la branche d'activité des travaux des métaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des chiffres clés de la branche d'activité des travaux de métaux et les chiffres en pourcentage des IMME, sur la période 2003 - 2005 :

				En % des IMME		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005
Nombre d'entreprises	750	769	800	47%	47%	53%
Chiffre d'affaires (Mrd DH)	7,3	7,5	9,3	19%	20%	31%
Production (Mrd DH)	6,5	7,3	9,3	20%	23%	24%
Investissements (Mrd DH)	0,3	0,3	0,3	12%	15%	9%
Exportations (Mrd DH)	0,7	0,5	1,3	8%	6%	15%

Source : FIMME (année 2005)

Sur la période 2003 - 2005, la branche d'activité des travaux de métaux contribue au dynamisme économique avec plus de la moitié des entreprises du secteur des IMME et une création d'entreprise en hausse de 6pb.

La part dans les IMME des indicateurs de performance de la branche des travaux de métaux est en forte hausse. Sur la période, le chiffre d'affaires est en augmentation de 12 pb et la production de 4 pb soit une tendance qui confirme l'importance de la branche dans le secteur.

Les investissements se maintiennent à un niveau stable soit 0,3 Mrd DH sur la période. Ces investissements servent principalement à faire croître la productivité et renouveler le matériel.

Les exportations, en augmentation sur la période (+0,6 Mrd DH), se chiffrent à plus de 1,3 Mrd DH et représentent 15% des exportations des IMME pour l'année 2005. Elles concernent essentiellement l'Union Européenne dont les commandes se sont montrées particulièrement dynamiques.

d. Analyse des filières des travaux de métaux

Le tableau ci-dessous détaille le chiffre d'affaires global de la branche d'activité des travaux des métaux ventilée par filières en 2005.

Activité	Chiffre d'Affaires (en MDH)	Part du CA
Fabrication de constructions métalliques	2 340	25%
Forge, emboutissage, estampage et métallurgie des poudres	402	4%
Chaudronnerie	108	1%
Traitement et revêtement des métaux	1 944	21%
Fabrication d'emballages métalliques Légers	1 012	11%
Fabrication de menuiseries et fermetures métalliques	899	10%
Fabrication d'articles métalliques divers	659	7%
Opérations de mécanique générale	504	5%
Fabrication de bouteilles pour gaz comprimés	389	4%
Fabrication de réservoirs et citernes métalliques	183	2%
Fabrication d'outillage mécanique	180	2%
Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	174	2%
Fabrication de serrures et de ferrures	173	2%
Fabrication de fut et emballages métalliques similaires	142	2%
Visserie et boulonnerie, fabrication de chaînes et de ressorts	139	1%
Fabrication de coutellerie	65	1%
Autres	27	ns
Total Travaux des Métaux	9 348	100%

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie

La présente note d'information s'intéresse aux trois filières ²¹ mises en évidence en gras dans le tableau ci-dessus et décrites dans la nomenclature du secteur, à savoir :

- la Fabrication de constructions métalliques ;
- la Forge, Emboutissage, Estampage et Métallurgie des poudres ;
- la Chaudronnerie.

La « Fabrication de constructions métalliques » représente à elle seule 25% du chiffre d'affaires global de la branche des travaux des métaux avec 2,34 Mrd DH, soit l'activité la plus importante du secteur. Elle emploie un effectif de 5 076 personnes pour 122 entreprises.

La « Forge, Emboutissage et Estampage », d'une part, et la « chaudronnerie », d'autre part, enregistrent respectivement un chiffre d'affaires de 402 MDH et 108 MDH. Ces résultats restent faibles et peu significatifs (respectivement 4% et 1% du chiffre d'affaires de la branche) par rapport à la fabrication construction métallique. Ces deux filières emploient respectivement 862 et 73 personnes et comptent 8 et 6 entreprises.

Les entreprises intervenant dans ces filières sont inégalement réparties sur l'ensemble du territoire marocain. La région du Grand Casablanca (y compris Mohammedia) s'est imposée comme le premier bassin d'emploi.

²¹ La « fabrication de construction métallique », la « forge, emboutissage, estampage » et « chaudronnerie » constituent les corps de métier de DLM.

6.4.2.5 Opérateurs dans les filières des travaux de métaux

a. Concurrence nationale

Les principaux opérateurs dans la branche des travaux de métaux correspondent aux principaux concurrents de la société DLM. Ils produisent pour les mêmes marchés clients²² que sont la pétrochimie, l'énergie, les BTP, etc. Cependant, nombre de ces sociétés concurrentes ont pour principaux marchés clients l'industrie agricole et l'industrie pharmaceutique :

Buzichelli : créée en 1987 et basée à Mohammedia, cette société est spécialisée dans la conception de travaux de réalisation métallique et l'installation d'unités industrielles (travaux neufs et travaux de maintenance).

Stroc industries : Stroc Industries a été créée en 1989 en tant que société de service pour la maintenance sur site d'unités industrielles. En 1993, pour soutenir et accompagner son développement, Stroc Industrie s'est dotée de son propre atelier conçu pour des fabrications spécialisées d'équipements chaudronnés.

Maroc Montage : Créée en 1966, Maroc Montage est une entreprise de montage industriel, d'équipement d'usines, tuyauterie et chaudronnerie.

AIC Métallurgie : basée à Kénitra, cette société fait partie du groupe Delta Holding. Elle est spécialisée dans la charpente métallique et les équipements hydrauliques.

Prominox : Société créée en 1978 et dédiée à la fabrication et commercialisation de chaudronnerie et tuyauterie en inox pour cuves de procédé, de stockage et sous-pression pour l'agro-industrie et l'industrie pharmaceutique.

SCIF Maroc : La Société Chérifienne de Matériel Industriel et Ferroviaire a été créée en 1946 spécialement pour la maintenance et la réhabilitation des wagons. En 1957, la société intègre dans son activité la fabrication de grosse chaudronnerie pour le stockage de réservoirs à gaz et liquides.

Ces sociétés sont peu diversifiées puisque 90% de leur chiffre d'affaires a été réalisé dans leur spécialité. Leur principal axe de diversification est la maintenance des réalisations industrielles.

Par ailleurs, les opérateurs dans les travaux de métaux sont à distinguer des sidérurgistes comme la société Sonasid. En effet, la société Sonasid produit et distribue des produits d'acier longs, sous forme de barres ou de bobines, exclusivement pour des intermédiaires et des négociants. Ces derniers distribuent ensuite ces produits aux clients finaux dans des divers secteurs tels que la construction de bâtiments, les infrastructures ou encore l'agriculture.

b. Taille de la concurrence

La reconstitution de la part de marchés de DLM et de ses principaux concurrents à l'échelle nationale aurait une faible signification au vu de la nomenclature proposée par le ministère de l'Industrie sachant que les différents opérateurs du secteur sont classés dans différentes filières des travaux des métaux. A cet égard, la taille de la concurrence de DLM, prise en compte, s'est limitée aux six opérateurs nationaux (Top 6) dont le chiffre d'affaires* représente de plus de 45 MDH.

Société	2005		2006	
	CA*	% DLM	CA*	% DLM
DLM	304 938	317	212	
Stroc Industrie	158 461	52% 170	006 53%	
AIC Métallurgie	154 994	51% 137	817 50%	
Buzichelli	130 538	43% 128	769 41%	
Maroc Montage	51 689	17% 86	083 27%	
Prominox	71 562	23% 47	895 15%	
Total top 6	872 182	907	782	

Source : DLM

* OMPIC

²² Un marché client représente les entreprises clientes groupées dans un même secteur d'activité.

En terme de chiffre d'affaires, DLM représente près de deux fois le second opérateur sur le marché, soit 317 MDH contre 170 MDH pour Stroc Industries en 2006 (304 MDH contre 158 MDH en 2005).

En dernière position, Prominox ne représente que 15% du volume en chiffre d'affaires de DLM en 2006 (23% en 2005).

c. Concurrence internationale au Maroc

Les donneurs d'ordre nationaux lancent des appels d'offre ouverts pour lesquels la société DLM peut être en compétition avec des opérateurs étrangers.

La société DLM dispose d'un avantage concurrentiel en matière de transport et de proximité vers les sites d'installation et de montage des réalisations.

6.4.2.6 Matières premières utilisées par les opérateurs de la branche

L'acier et le nickel sont les principales matières premières utilisées dans les travaux des métaux.

a. Acier

La principale matière première utilisée pour les travaux des métaux est l'acier, combinaison de fer et de carbone. L'acier peut contenir aussi d'autres éléments en faibles quantités. Il pourrait s'agir soit d'impuretés (soufre, phosphore), soit de produits introduits volontairement afin d'ajuster les qualités de l'ouvrage recherchées en fonction de son élasticité, sa rigidité, ou de sa résistance. C'est le cas des silicium, nickel, chrome, cuivre ou encore le manganèse.

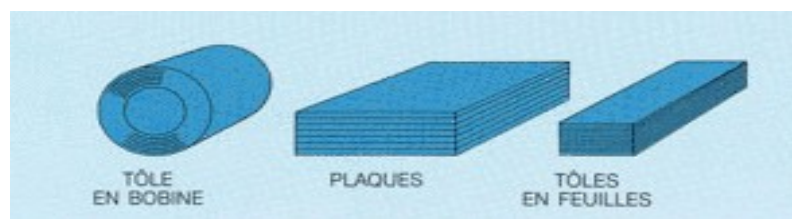
On distingue trois familles d'aciers :

- Les aciers au carbone (ou aciers noirs) (entre 0,15% et 0,45% de carbone)
- Les aciers alliés (ou aciers spéciaux)
 - Les aciers faiblement alliés (moins de 6% de chrome, nickel, etc.)
 - Les aciers hautement alliés. Il s'agit de :
 - L'acier inoxydable (ou acier inox) dont la teneur est d'au moins 10,5% de chrome et moins de 1,2% de carbone ;
 - L'acier réfractaire qui concerne des alliages qui conservent des propriétés mécaniques acceptables à haute température (entre 700 et 1 000°C) sans se dégrader par oxydation. Ce type d'acier est utilisé dans de très nombreuses applications industrielles où les milieux sont très corrosifs (industries chimiques et pétrochimiques) et les températures et les pressions sont souvent élevées (installations de traitement thermique) ;
 - Les aciers à forte teneur en chrome utilisés pour des applications à très basse température, par exemple les stockages cryogéniques (gaz liquide,...).

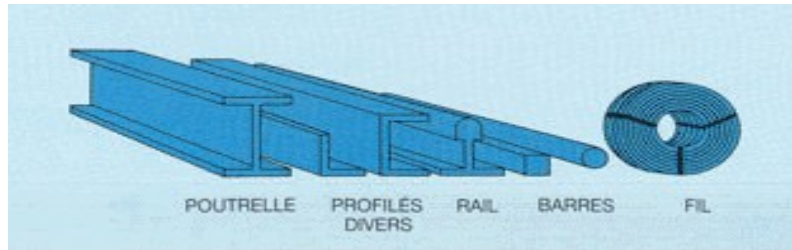
Les opérateurs en travaux des métaux utilisent l'acier sous trois formes: l'acier comme matière première brute, les produits semi-finis (brames, blooms ou billettes) et les produits finis issus du processus de laminage des produits semi-finis.

Les produits finis laminés se scindent en deux catégories distinctes :

- 9 Les aciers plats laminés à chaud qui regroupent les tôles fortes et les produits minces dont l'épaisseur est inférieure à 10 mm. Au Maroc, ces produits sont disponibles sous forme de tôles en bobines, de plaques ou de tôles de feuilles;



- 9 Les aciers longs laminés à chaud qui regroupent les profilés lourds ou légers (rails, poutrelles, etc.) et les fils machines.



Le tableau ci-dessous présente la consommation nationale en acier sur la période 2004-2006 :

En tonnes	2004	2005	Var	2006	Var
Consommation acier	1 083 721	1 158 994	7%	1 356 023	17%

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie

Au niveau national, l'essor du secteur des BTP au Maroc tire clairement la demande de produits en acier atteignant 1,35 Mt en 2006, soit une hausse de 17% par rapport à 2005.

L'année 2006 a été marquée par l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché de la sidérurgie notamment le démarrage d'un nouveau sidérurgiste avec une capacité de 47,5 Kt, l'arrivée du groupe Chaâbi par le biais de sa filiale Ynna Steel avec une capacité de production de 350 Kt, et l'extension des unités d'Univers Acier à 500 Kt.

b. Nickel

Le nickel est un métal malléable, ductile et le plus dur de tous les métaux usuels. Il est bon conducteur de chaleur et d'électricité. Protégé par une mince couche d'oxyde, le nickel ne se corrode presque pas à l'air. Ce haut degré de résistance explique notamment son emploi dans les travaux des métaux avec pour débouchés les industries chimique, aéronautique et électronique.

Comme de nombreux autres métaux, les applications du nickel à l'état pur sont beaucoup moins importantes que celles sous forme d'alliage avec d'autres composants. Le nickel est actuellement l'élément d'addition le plus répandu dans les alliages modernes.

Le tableau ci-dessous présente les alliages les plus répandus ainsi que la proportion de nickel contenu.

Proportion de nickel	Types d'alliages
1 - 3%	Aciers spéciaux
8 - 14%	Aciers inoxydables
15 - 40%	Alliages spéciaux
40 - 90%	Alliages spéciaux pour l'industrie aéronautique et électronique

Source : Secrétariat de la CNUCED d'après les données statistiques du Groupe d'étude international sur le nickel

Selon les données statistiques du Groupe d'étude international sur le nickel (CNUCED), le nickel est utilisé dans 68% des cas pour la réalisation de l'acier inoxydable.

6.5 ACTIVITES DE DLM

La branche d'activité des travaux des métaux peut être scindée en deux catégories :

- Les travaux de métallurgie lourde ;
- Les travaux de métallurgie légère.

Cette distinction ne relève pas de la nomenclature du ministère de l'Industrie et du Commerce, mais elle permet de mieux situer les activités de DLM. En effet, d'après le Répertoire²³ des entreprises industrielles marocaines proposé par le Ministère de l'Industrie, la société DLM est classée dans le sous-secteur « Forge - Emboutissage - Estampage - Métallurgie des poudres ».

Afin de respecter le cadre opérationnel de la société DLM et de son référentiel qualité, on considère la société relève de toutes les filières des travaux de métaux caractérisées par un niveau élevé de technicité et retenues précédemment d'après la nomenclature du ministère de l'Industrie :

- « Forge, Emboutissage, Estampage, Métallurgie des poudres » ;
- « Fabrication de constructions métalliques » ;
- « Chaudronnerie ».

Les professions concernées par les travaux de métallurgie légère, quant à elles, sont principalement : la fabrication d'emballages métalliques Légers, la fabrication de menuiseries et fermetures métalliques, la fabrication d'articles métalliques divers et la serrurerie, la robinetterie, l'outillage (visserie, boulonnerie), la coutellerie, ou encore les réservoirs, bacs et chaudières de petits volumes.

6.5.1 Métiers de DLM

6.5.1.1 Positionnement de DLM

DLM participe aux grands programmes de développement du pays en tant que fournisseur de grands donneurs d'ordre marocains et partenaire de grands groupes et de bureaux d'ingénierie de renommée internationale.

DLM alimente plusieurs secteurs d'activité comme les BTP, l'énergie, le pétrole et gaz ou encore la chimie, et ce grâce à son expertise dans les métiers de chaudronnerie, de tuyauterie et de charpente.

DLM dispose d'une notoriété auprès des grands donneurs d'ordre en terme de technicité et de technologie dans la maîtrise d'ouvrage. La qualité des prestations et le respect des normes de qualité représentent les principaux motifs de satisfaction des clients de DLM. Ainsi donc, le positionnement de DLM dans son secteur d'activité relève de son expertise et de son savoir-faire technique et humain.

a. Principales réalisations

Le tableau ci-dessous présente les réalisations par métiers:

Chaudronnerie	Tuyauterie	Charpente
Enceintes sous pressions : cigares, sphères, bouilleurs, évaporateurs, condenseurs, convertisseurs	Tuyauterie acier carbone	Bâtiments
Colonnes, échangeurs	Tuyauterie aciers inoxydables et alliages spéciaux	Hangars
Couronnes, réacteurs, fours, tambours, cyclones	Pipelines	Halls
Bacs, réservoirs	Canalisation	Portiques
Bâtis, châssis, carters		Tours
Grues, portiques		Racks
Barrages : blindages, vannes, carters d'aspirateur		

Source : DLM

²³ Ce répertoire est établi dans le respect de la Nomenclature d'Activités Marocaine

b. Ventilation du chiffre d'affaires par métiers

La ventilation du chiffre d'affaires par métiers se présente comme suit :

En KDH	2004		2005		2006	
	CA	%CA	CA	%CA	CA	%CA
Chaudronnerie (yc montage sur site)	169 774	72,40%	260 112	85,30%	230 296	72,6%
Charpente (yc montage sur site)	48 775	20,8%	10 063	3,3%	54 560	17,2%
Tuyauterie et divers (location engins)	15 946	6,8%	34 763	11,4%	32 356	10,2%
Total	234 494	100%	304 938	100%	317 212	100%

yc = y compris

Source : DLM

Les travaux de chaudronnerie représentent en moyenne 76,7% du chiffre d'affaires de DLM sur la période 2004-2006 et constituent le corps de métier de la société. Viennent en suite les travaux de charpente et les travaux de chaudronnerie, représentant respectivement 13,8% et 9,5% du chiffre d'affaires.

c. Ventilation du chiffre d'affaires par section de métiers

Les métiers de DLM peuvent être scindés en deux sections de travaux : la fabrication et le montage. Il existe aussi une section mixte, regroupant à la fois les sections fabrication et le montage, qui propose des projets clés en main.

En KDH	2004		2005		Var	2006		Var
	CA	%CA	CA	%CA		CA	%CA	
Fabrication	70 460	30%	80 560	26%	14%	98 619	31%	22%
Montage	71 630	31%	97 790	32%	36%	91 618	29%	-6%
Fabrication et Montage	92 404	39%	126 588	42%	37%	126 975	40%	0,3%
Chiffre d'affaires	234 494	100%	304 938	100%	30%	317 212	100%	4%

Source : DLM

Les projets clé en main constituent en moyenne 40% du chiffre d'affaires. Pour ce qui est de la section Fabrication et de la section Montage, la tendance en part du chiffre d'affaires s'est inversée en 2006. Dés lors, la section Fabrication représente une part plus importante soit 31% contre 29% pour la section Montage.

6.5.1.2 Métiers de DLM

a. Travaux de tuyauterie

Pour les travaux de tuyauterie, DLM, ou sa sous-traitante, débite des tubes métalliques sur plans et les assemble. Elle effectue le montage et la maintenance de ces éléments de tuyauterie, le plus souvent sur chantier et procède finalement à des tests de contrôle.

b. Travaux de chaudronnerie

Pour les travaux de chaudronnerie, la société DLM fabrique des pièces de toutes formes et de toutes tailles. La conception des schémas et plans des pièces est soit réalisée par le bureau d'études ²⁴ de la société soit par un cabinet rattaché au donneur d'ordres.

Les travaux de chaudronnerie en atelier englobent le traçage, le formage, le découpage, et enfin l'assemblage des métaux en feuille, des tôles, des tubes et des profilés à partir des plans.

DLM effectue par la suite les assemblages en utilisant les techniques et procédés appropriés comme le brasage, le soudage, le collage et le rivetage.

Les métiers de la chaudronnerie et de la tuyauterie présentent de nombreux points communs, notamment une bonne connaissance des métaux et le respect des normes de sécurité. Cependant le

²⁴ DLM dispose de son propre bureau d'études après la cession de sa filiale SD Concept Metal.

métier de la chaudronnerie est une technologie de découpe et d'assemblage. Quant au métier de tuyauterie, il concerne essentiellement des prestations de services telles que l'installation et la maintenance.

c. Travaux de charpente

Pour ce qui est de la charpente, DLM conçoit, produit et même installe sur des chantiers. Ces constructions sont constituées d'éléments métalliques, tels que des profilés qui sont assemblés selon les techniques du soudage ou du boulonnage.

Le boulonnage permet d'assembler des éléments métalliques de façon solide, mais démontable. A contrario, avec le soudage, l'assemblage est définitif. Mais il permet aussi d'assurer l'étanchéité de la jonction. Aujourd'hui, DLM utilise des méthodes sophistiquées, telles que la conception assistée par ordinateur (CAO) pour concevoir ces futurs ouvrages.

6.5.2 Partenariat : sous-traitance et co-traitance

6.5.2.1 Sous-traitance

La politique de sous-traitance a conduit la société DLM au développement d'une relation de sous-traitance basée sur la capacité industrielle. Dans ce type d'accord, la société confie à une ou plusieurs entreprises la tâche de produire des parties, des composantes, des sous-ensembles ou de fournir certains services industriels complémentaires, qui sont nécessaires pour l'accomplissement du produit final du donneur d'ouvrages.

Pour DLM, la sous-traitance industrielle agit aujourd'hui comme un mécanisme très efficace pour organiser la production industrielle de la société à savoir un levier « low-cost » et une disponibilité de son outil de production. En effet, la raison principale de sous-traiter est due au fait que DLM souhaite conserver sa capacité de production pour des ouvrages demandant une technicité importante. Ainsi, les réalisations à faible valeur ajoutée, mais demandant malgré tout une spécialisation, seront confiées à une autre société. En outre, DLM contribue au savoir faire de sa sous-traitance qui atteint par la suite des niveaux de spécialisation plus élevés dans des domaines et des secteurs spécifiques.

Le tableau suivant présente les sous-traitants de la société pour les années 2005-2006 :

Identité	Type de sous-traitance	2005*	2006*
Sochpev	Travaux de peinture	12 621	17 713
Metal assistance	Chaudronnerie charpente	9 796	10 997
Friginox	Chaudronnerie charpente	9 296	4 611
Ait menzar	Travaux de construction	-	3 004
Charcomem	Chaudronnerie charpente	1 913	2 289
SRT	Chaudronnerie charpente	3 020	2 222
Sol sif maroc	Travaux de construction	-	1 687
DGM	Chaudronnerie charpente	702	1 633
Arilas	Chaudronnerie charpente	1 167	1 552
TOTAL		38 515	45 708
% CA DLM		12,63%	14,41%

(*) Montant sous-traité en KDH au cours de l'exercice

Source : DLM

6.5.2.2 Co-traitance

La co-traitance de spécialité industrielle représente une autre forme de relation de partenariat pour la société DLM. Dans ce cas-ci, la société compte sur les services d'un opérateur qui possède des équipements ou des machines spécialisés ainsi qu'une main-d'oeuvre qualifiée pour accomplir des tâches complexes et précises.

Par conséquent, ce type de partenariat peut concerner des réalisations, des composantes ou matériaux spécialisés qui requièrent un niveau d'expertise technique élevé que DLM ne possède pas encore ou ne peut pas satisfaire. Dans une telle situation, les deux entreprises possèdent des atouts et/ou des technologies complémentaires verticalement reliés. A cet égard, DLM a pour référence de partenariat industriel des entreprises multinationales telles que Monsanto, Loesche, Sofrecid, et Saipem.

Le tableau suivant présente les projets en co-traitance de DLM sur la période:

Contrats	Période contractuelle	Partenaires	Pays	Contrat global	Part DLM
Maroc Phosphore					
Installation de deux ateliers de broyage charbon	2005-2007	LOESCHE	Espagne	111 833	44 941
Fruit of the Loom					
Charpente et montage de l'usine de Skhirat	2006-2007	AIC INTERTRIDIM	Maroc	102 846	34 282
Maroc Phosphore					
Fabrication et montage de 2 Bacs d'acide 5000m3 au port de Safi	2006-2008	SMESI	Maroc	52 947	26 864
Maroc Phosphore-SOFRESID					
Montage de 2 Bacs d'ammoniac à Jorf Lasfar (solde)	2004-2007	SOFRESID	France	261 859	95 033
Maroc Phosphore					
Tours séchage & absorption à Safi	2004-2006	MONSANTO	USA / Belgique	52 066	18 114
OCP					
Thyssen Krupp Atelier broyage laverie DK	2004-2007	THYSEN KRUPP	Allemagne	44 352	6 023
Maroc Phosphore					
Viroles tournantes de la nouvelle ligne DAP à Jorf Lasfar	2004-2007	COMESA	France	34 188	12 588
Maroc Phosphore					
Revamping des lignes d'engrais à Jorf Lasfar	2004-2006	COMESA	France	38 480	19 040

* en KDH

Source : DLM

6.5.3 Production

6.5.3.1 Processus de production

a. Planification des travaux

La planification générale d'un projet de réalisation et l'organisation en terme de ressources humaines et matérielles (planning général du projet, organigramme du chantier, liste du matériel) sont initiées depuis la proposition de devis. Le but étant d'assurer un déroulement normal des travaux et favoriser la communication avec le client et avec tous les intervenants sur site.

En règle générale, la planification d'une réalisation tient compte de:

- 9 L'identification des exigences relatives au produit ;
- 9 Du cahier des charges ;
- 9 Des ressources à mettre en œuvre ;
- 9 Des contrôles qualité ;
- 9 Des supports d'enregistrements à mettre en place.

Pour promouvoir l'aspect planification des réalisations, et le rendre le plus systématique possible, DLM a défini et a mis en œuvre des outils performants pour répondre à ces besoins tels que Ms office Project et la GPAO sur Adonix.

De plus, la revue des planifications se déroule autant que nécessaire au fur et à mesure de l'avancement des réalisations pour répondre au mieux aux exigences de la clientèle.

b. Fabrication et Montage

Comme expliqué dans les métiers de la société DLM, la production se scinde en deux sections de travaux : la fabrication et le montage. Il existe aussi une section mixte, regroupant à la fois la fabrication et le montage, qui propose des projets clés en main.

En amont à la production effective, à partir de la signature commerciale, DLM assure aussi la maîtrise des étapes relatives à l'étude de la conception et l'approvisionnement en matières premières et achats connexes.

Les principes adoptés pour la maîtrise de la conception sont réalisés au sein du Bureau d'Etudes de DLM. Cette maîtrise comprend la planification, la cartographie de la chaîne des valeurs et la validation de la conception. Cette phase peut être externalisée au profit d'autres bureaux d'études.

Lorsque la conception ne fait pas l'objet de l'offre de DLM, les plans sont fournis par le client directement ou à travers les bureaux d'études. Dans ce cas, la société DLM s'applique à maîtriser les plans en terme de contrôle, de gestion, de diffusion et de maîtrise des modifications.

A partir des plans transmis par le bureau d'études, la section fabrication de DLM s'engage au préalable à la production à :

- Procéder à une analyse technique des spécifications, et des différents stades et opérations nécessaires à la réalisation de la commande ;
- Et à chiffrer les heures de production (par machines ou par plan d'ensemble) dans l'atelier fabrication.

Pour ce qui est du montage, dans le cas de projets clés en main, la section utilise les sorties de fabrication. Dans le cas des affaires purement montage, les produits à monter reçus sont gérés en tant que propriété du client.

De plus, les réalisations peuvent comprendre dans certains cas des fournitures livrées par le client, directement ou à travers ses sous-traitants, telles que plans, matières premières, produits semi fabriqués et produits fabriqués prêts pour le montage constituant des points de départ ou servant de repères de référence pour les travaux de DLM.

L'ensemble des éléments qui s'inscrivent sous cette famille de fournitures sont gérés en tant que propriété du client, ils sont par conséquent identifiés, utilisés et préservés en tant que tels. Tout écart constaté à leur réception en cours de leur utilisation et tout endommagement les atteignant fait l'objet d'un rapport au client.

c. Traçabilité des travaux

Les réalisations depuis la réception des matières premières aux usines de Casablanca Aïn Sebaâ jusqu'à la livraison des travaux au client au niveau des chantiers, font l'objet de solutions tenant compte des dimensions des pièces et de leur poids. Leur chargement sur camion, leur transport jusqu'aux chantiers et leur déchargement sont pratiqués dans le respect des règles pour éviter toute détérioration.

Pour assurer la surveillance et la mesure des réalisations, DLM a mis en place un système de contrôle qui a pour objectif permanent le zéro défaut en bout de chaîne, la détection des défauts toujours aux stades amonts de production. Pour ce faire, des points d'arrêt sont définis et mis en oeuvre tout au long des processus de réalisation.

Par ailleurs, DLM offre à sa clientèle un service après vente assimilé à de la maintenance des différentes réalisations. Il s'agit tout d'abord d'effectuer le contrôle de l'état de santé des différentes pièces afin d'évaluer le degré de corrosion et d'usure et de définir les opérations à réaliser.

Ensuite, la société entreprend la remise en état des réalisations. Cette étape consiste à effectuer les tâches de maintenance ou de modification nécessaire en tenant compte de l'évolution des réglementations. Cela comprend l'extraction des pièces et leurs réparations ou leurs remplacements avant de les remonter selon les plans puis de tester le nouvel ensemble.

De plus, dans le cas où un client exprimerait des exigences spécifiques en terme d'identification et/ou de traçabilité, la société DLM adaptera son système en conséquence en mettant en place les moyens et les méthodes nécessaires.

Notons que la maintenance représente une faible part du chiffre d'affaires sachant que le nombre de devis pour la maintenance s'élève à 43 en 2006 contre 18 en 2005. Pour comparaison les devis pour les travaux de fabrication et de montage se situent à 741 en 2006 sur un total de 784 devis.

6.5.3.2 Outil de production

DLM dispose, pour son outil de production, d'une usine avec 15.000 m² couvert, de ponts roulants avec une charge utile de 100 tonnes. De plus, la société dispose d'un atelier de production et de maintenance de 3.000 m².

a. Outil industriel

Le tableau suivant présente l'outil industriel de haute technicité et constituant l'avantage comparatif industriel de DLM. Ces machines ont une faible vitesse d'obsolescence exception faite des machines de manutention.

Outil industriel	Spécificités
Sciage, Cisaillage & Poinçonnage	Scie circulaire Kaltenbach destinée aux profilés Cisaille à tôles Comessa capacité 16m/m sur 4000 mm
Presse & Pliage	1 Presse plieuse BEYELER 450 Tonnes
Cintreuses	1 Cintreuse Sertom EMO 3060 100 mm sur 3000 mm 1 Cintreuse Davy MCB 3060 Ces machines, les plus importantes installées dans la région, sont capables de cintrer des tôles d'une épaisseur de 100mm en 3 mètres de large.
Machines d'usinage	2 Aléseuses fraiseuse 1 Tour vertical Berthiez, Ø 2500mm - H = 1000mm
Bancs de découpe	Les bancs de découpe permettent la découpe des tôles. DLM dispose de 4 bancs, dont le plus récent installé en 2007, long de 40m, intègre les fonctionnalités les plus moderne : Banc de coupage double portique, un bi-plasma coupeur marqueur, un oxyacétylénique 4 chalumeaux automatiques et marqueurs - chaque portique sur CN - banc 40 mètre sur 3.5 m capacité de coupe 300 mm dans l'acier carbone et 50mm dans l'inox en coupe de haute qualité.
Soudage Manuel & Automatique	6 Potences soudure Automatique
Vireurs et Positionneur	40 Paires de Vireurs de 10 à 120 Tonnes
Grenailage & Peinture	Cabine de grenailage et peinture de 9x8x24m (capacité de 120.000 m ² par an) Cabine de grenailage et peinture de 7x7, hauteur 4 m
Four de traitement thermique	Le four, de grande dimension (3x3x10m), permet le détensionnement des soudures par chauffage électrique avec des enregistreurs de contrôle des courbes de températures
Grues et Levage	15 grues de 14 T à 135 T (treillis et télescopiques) 3 grues à tour type P80, P100 et P200 3 chariots élévateurs

Source : DLM

b. Outils de contrôle non destructif

Les outils de contrôle et de mesure de DLM constituent un outil de contrôle de haute technicité qui nécessite la certification de la compétence du personnel de la société.

Ainsi, les qualifications des ouvriers spécialisés de DLM sont certifiées par la COFREND, organisme certificateur de personnel. Cette accréditation concerne la certification de la compétence des agents d'Essais Non Destructifs (END) opérant, selon la Norme NF EN 473 et ISO 97/2, dans les travaux des métaux.

Appareillage de contrôle par magnétoscopie : Le contrôle magnétoscopique englobe les techniques de contrôle des états de surface des soudures qui s'appliquent aux aciers ferromagnétiques de toute épaisseur.

Appareillage de contrôle par radioscopie : Le contrôle radioscopique concerne les examens par radiographie des soudures qui s'applique pour la révélation de défauts de volumes. En effet, sera révélée toute irrégularité de surface ou défauts d'aspect tels que caniveaux, morsures d'arc, coups de meule formant une sous épaisseur par rapport à l'épaisseur de la tôle.

Appareillage de contrôle par ultrasons des soudures : Le contrôle par ultrasons des soudures concerne l'examen manuel par ultrasons d'assemblages soudés c'est-à-dire la zone incluant le métal fondu et le métal de base sur au moins 10 mm de chaque côté de la soudure.

La maintenance régulière de l'outil de production permet à DLM d'entretenir ses ressources matérielles de fabrication et de montage, ses utilités, ses bâtiments, ses espaces de travail et ses installations associées. DLM dispose d'une procédure de maintenance efficace mettant le point sur les démarches adoptées lors des interventions de maintenance correctives et préventives. A cet égard, une équipe de techniciens de maintenance encadrée permet d'éviter ou de minimiser le temps d'indisponibilité des infrastructures.

6.5.4 Politique d'approvisionnement

6.5.4.1 Processus d'approvisionnement

A la conclusion d'un contrat, le processus d'approvisionnement est déclenché selon les étapes suivantes :

a. Etablissement des nomenclatures l'approvisionnement

Depuis 2005, DLM procède à une classification de son approvisionnement en répartissant son portefeuille d'achats par famille d'articles. Ainsi, les achats de DLM peuvent être classés suivant 3 catégories :

- 9 Achats effectués sur commande, connus sous le terme Approvisionnements ;
- 9 Achats effectués sur stock, l'ensemble des produits stockables fait l'objet d'une liste établie et mise à jour par le Service Achats ;
- 9 Sous-traitance ou achat de services : fabrication, contrôle et formation. La sous-traitance de la fabrication se fait pour des raisons de capacité.

b. Analyse du besoin d'achat

L'ensemble des achats, quels que soient leur origine, leur nature ou leur catégorie, fait l'objet de demandes d'achat et/ou de bons de commande vérifiés et approuvés préalablement, suivant des règles préétablies et/ou paramétrées sur le logiciel Adonix, avant de les communiquer aux fournisseurs.

c. Passation et suivi de la commande

Après réception des offres des fournisseurs, le choix du fournisseur est effectué par le service achat et la commande est signée par la direction.

Le système de gestion des commandes par le logiciel Adonix gère les montants autorisés par profil des demandeurs au sein de DLM.

d. Réception commande et contrôle à la réception

Que ce soit au magasin de stockage ou dans l'atelier de fabrication, les tôles et les profilés sont rangés par nuances et dimensions. Leur manutention, chargement, déchargement et leur livraison à l'atelier sont effectués au moyen de ponts roulants, de transpalettes ou de chariots roulants.

DLM définit et met en oeuvre les locaux, les équipements et les engins nécessaires pour assurer un bon fonctionnement de ses chantiers, notamment en terme de manutention, de stockage et de levage des matières premières ou produits semi-finis dans le but de préserver la qualité des réalisations.

e. Traitement de non-conformités

La gestion des non-conformités fait suite au constat d'une déviation de la réalisation prévue. Les réalisations non conformes sont identifiés par des moyens appropriés (ex: tache de peinture rouge) de nature à éviter toute confusion avec les réalisations conformes.

Les enregistrements relatifs aux non-conformités sont traités a posteriori pour élaborer des actions correctives et préventives. Les réalisations non conformes subissent un deuxième contrôle avant de réintégrer la production.

Dans le cas contraire, une nouvelle demande d'approvisionnement est lancée et suivra le même processus décrit ci-dessus.

6.5.4.2 Qualification et agrément des fournisseurs

Dans le cadre de sa politique d'approvisionnement, DLM agréée, qualifie et réévalue annuellement ses fournisseurs pour toutes matières premières intégrant son processus de production.

a. Agrément des fournisseurs

Par agrément, la société DLM entend l'évaluation et l'identification des fournisseurs potentiellement aptes à répondre aux exigences de la société sur l'aspect commercial, financier, organisation et technique. La matérialisation de l'agrément du fournisseur est son inscription dans la base de données Adonix.

b. Qualification des fournisseurs

La qualification concerne l'évaluation des performances des fournisseurs par rapport à un produit déterminé. Elle s'applique uniquement aux nouveaux fournisseurs agréés. Certains de ces fournisseurs peuvent être qualifiés sur certains articles et pas sur d'autres.

Cette qualification est réalisée sur la base d'échantillons demandés par le service achat sur la première commande (commande test). Les critères pour les contrôles, les mesures et les essais nécessaires à la qualification des fournisseurs pris en compte sont les suivants :

- Les prix et les conditions de règlement;
- La qualité du produit par rapport aux exigences de la demande;
- Le respect des quantités;
- Le respect du délai;
- Conseil et Assistance technique;
- Cas import : Transmission des documents nécessaires au dédouanement;
- L'identification des pièces et la qualité des emballages.

c. Réévaluation périodique des fournisseurs

La réévaluation périodique concerne les performances des fournisseurs agréés et qualifiés sur la base d'une réalisation antérieure. Cette réévaluation se fait à un rythme annuel et a été entamée depuis 2004.

Le service achat veille à ce que les consultations, les achats ou les approvisionnements ne soient effectués qu'auprès des fournisseurs agréés et qualifiés. Ces derniers sont réévalués sur la base de la qualité des matières premières, du positionnement tarifaire sur le marché et du délai de livraison.

Au vu des résultats de cette évaluation, des actions sont entreprises vis à vis des fournisseurs, elles peuvent prendre, selon le cas, l'une des 3 formes suivantes:

- Reconduction du fournisseur;
- Reconduction sous conditions avec demande de plan d'actions;
- Mise à l'écart du fournisseur. Dans le cas où celui-ci est en situation de monopôle, des actions de prospection et d'agrément d'autres fournisseurs doivent être entamées.

6.5.4.3 Evolution des approvisionnements

Le tableau ci-dessous détaille les matières premières et autres achats consommés de DLM:

En KDH	2005	%	2006	%
Matières premières				
Acier noir	60 314	29,13%	72 701	28,04%
Négoces	26 509	12,80%	34 330	13,24%
Acier inox	18 904	9,13%	38 323	14,78%
Aciers spéciaux	10 630	5,13%	24 446	9,43%
Autres achats consommés				
Soudage	9 076	4,38%	7 698	2,97%
Prestations	7 850	3,79%	3 726	1,44%
Investissement en équipements	5 457	2,64%	8 799	3,39%
divers	19 775	9,55%	19 123	7,38%
Sous - traitance	48 569	23,45%	50 108	19,33%
Total	207 084	100%	259 254	100%

Les chiffres 2004 ne sont pas disponibles (mise en place de l'ERP pendant cette période)

Source : DLM

L'approvisionnement en acier (acier noir, acier inox et aciers spéciaux) constitue en moyenne 48,9% de la consommation totale sur la période. Dans le cadre de ses activités, DLM utilise également la politique d'intégration par sous-traitance locale qui représente respectivement 48,5 Mdh et 50,1 Mdh en 2005 et 2006 soit en moyenne 20% de la consommation totale.

6.5.4.4 Fournisseurs de DLM

Les principaux fournisseurs de DLM comptent parmi les principaux producteurs mondiaux et se présentent de la manière suivante :

Fournisseurs	% Appro**	Pays	Matières premières	Délais de paiement
Internationaux	44,99%			
Dont :				
Van Meerbeck	11,67%	Belgique	Acier noir / Inox	Virement à 90 jours*
Trametal	6,11%	Italie	Acier noir	Lettre de crédit à 60 jours*
Arcelor	3,93%	Espagne	Acier noir	Lettre de crédit à 60 jours*
Industeel	3,08%	Belgique	Acier noir	Lettre de crédit à 90 jours*
Facme	2,83%	Espagne	Fonds bombés	Virement à 90 jours*
Outo Kumpo	1,83%	Finlande	Produits de soudage	Lettre de crédit à 60 jours*
Cotubel	1,79%	Belgique	Tubes Inox	Lettre de crédit à 60 jours*
Intramet	1,38%	Belgique	Acier noir	Virement à 90 jours*
Palini Bertoli	1,10%	Italie	Acier noir	Virement à 90 jours*
Dilling GTS	ns	France	Acier noir	Lettre de crédit à 60 jours*
Nationaux	55,01%			
Dont :				
Sochpev	6,50%	Maroc	Peinture	Effet à 90 jours fin de mois
Interfer	2,91%	Maroc	Acier noir (distributeur)	Effet à 90 jours fin de mois
Air Liquide	2,68%	Maroc	Gaz et produits de soudage	Effet à 90 jours fin de mois
Etaf	2,66%	Maroc	Acier noir (distributeur)	Effet à 90 jours fin de mois
Comaprom	1,49%	Maroc	Acier noir (distributeur)	Effet à 90 jours fin de mois

* à la date de connaissance

** moyenne pour les exercices 2005 et 2006

Source : DLM

L'approvisionnement s'appuie sur des consultations internationales en fonction des relations régulières qu'entretient la société DLM avec ces fournisseurs. Les principaux paramètres régissant la consultation sont le prix d'achat et la qualité du produit. La majeure partie des achats est en provenance d'Europe du fait que DLM favorise le rapport Qualité/Prix en fonction de la spécification des caractéristiques techniques recherchées.

6.5.4.5 Droits de douanes

Par ailleurs, les droits de douane actuellement en vigueur pour les intrants en provenance de l'Union Européenne -UE- sont les suivants :

Matières	Taux mars 2005	Taux mars 2006	Taux mars 2007	Taux mars 2008	Entrée en vigueur du démantèlement
Aciers plats	-	-	-	-	Mars 2000
Aciers longs	-	-	-	-	Mars 2000
Tôle galvanisée	22,75%	19,5%	16,3%	13%	Mars 2003
Tôle prélaquée	35%	30%	22,5%	16%	Mars 2003
Brides	28,0%	24,0%	20%	16%	Mars 2003
Fonds bombés	35,0%	30,0%	22,5%	16%	Mars 2003

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie

Les produits finis (Tôle galvanisée, Tôle prélaquée, Brides, Fonds bombés) connaissent un démantèlement douanier depuis l'année 2003, comme stipulé dans l'accord de libre échange entre le Maroc et l'Union Européenne. Celui-ci devrait se poursuivre au cours des années à venir, jusqu'à annulation des droits à l'horizon 2012.

En revanche, les produits semi-finis et les produits finis provenant des pays hors Union Européenne sont assujettis à droits de douane fixes depuis 2003, soit :

- 9 2,5% pour le Laminé à chaud ;
- 9 17,5% pour le Laminé à froid ;
- 9 32,5% pour la Tôle galvanisée ;
- 9 40,0% pour la Tôle prélaquée.

6.5.5 Clients

6.5.5.1 Les Marchés clients

DLM exerce ses métiers dans différents secteurs d'activité, le tableau ci-dessous reprend le chiffre d'affaires ventilé par secteur d'activité :

En KDH	2004		2005		Var	2006		Var
	CA	% CA	CA	% CA		CA	% CA	
Chiffres d'affaires	234 494	100%	304 938	100%	30%	317 212	100%	4%
Chimie	53 953	23%	95 384	31%	77%	158 386	50%	66%
Pétrole et Gaz	46 450	20%	31 859	10%	-31%	68 576	22%	>100%
Infrastructures	26 198	11%	9 623	3%	-63%	43 197	14%	>100%
Energie	29 856	13%	56 371	18%	89%	27 194	9%	-52%
Ciments	37 474	16%	31 303	10%	-16%	13 210	4%	-58%
Divers*	40 563	17%	80 398	26%	98%	6 649	2%	-92%
Part Export	0	-	940	0,30%	Ns	1 320	0,40%	40%

* Fournitures et installations techniques

Source : DLM

La clientèle de la société DLM est présente dans les secteurs porteurs de l'économie marocaine mais reste surtout prépondérante dans le secteur de la chimie et des BTP.

Historiquement, le secteur d'activité de la chimie, constitue la part du chiffre d'affaires la plus importante pour DLM. Cette part est en forte augmentation sur la période en passant de 23% en 2004 à 50% en 2006 grâce au nombre accru de commandes passées. Le chiffre d'affaires pour le secteur chimie enregistre des bonds de 77 % en 2005 et de 66% en 2006 pour atteindre 158 386 KDH contre 53 953 KDH en 2004.

Après une baisse en 2005 (-31%), le chiffre d'affaires pour le pétrole et gaz a connu une forte progression (+115%) en 2006 pour atteindre 68 576 KDH. En effet, un consortium de groupes pétroliers a sollicité DLM pour la fabrication et le montage de sphères de stockage.

Le secteur des infrastructures, après avoir connu une baisse du chiffre d'affaires en 2005 de 63%, enregistre une progression de plus de 100% en 2006 suite à la hausse des facturations conformément à la progression de la demande du marché des BTP.

Le chiffre d'affaire du secteur de l'énergie évolue d'abord à la hausse (+89%) puis à la baisse (-52%). Quant à celui du secteur du ciment, il baisse sur la période en passant de 37 474 KDH en 2004 à 13 210 KDH en 2006. Les chiffres d'affaire de ces secteurs varient en fonction du nombre de projets d'électrification et des constructions de cimenteries à travers le Royaume.

a. Les types de clients

DLM a construit une répartition de ses clients selon qu'ils soient des clients directs, des constructeurs d'équipement industriel ou des assembleurs et Ingénierie.

Les clients directs regroupent les grands donneurs d'ordre nationaux ou internationaux. Pour ce qui est des deux autres catégories, il s'agit de chefs de file selon la nature des appels d'offre. Ces chefs de file font office de coordinateur global après constitution d'un groupement d'experts pour le compte des clients directs (ou finaux).

La répartition du chiffre d'affaires par type de clients se présente comme suit :

Classe	Client type	2004	2005	2006
1	Client direct (Ex : Maroc Phosphore, Samir, Lafarge, Total,...)	47,2%	57,9%	70,9%
2	Constructeur de machine ou d'équipement industriel (Ex : Comessa, Dorr Oliver,...)	15,0%	3,9%	3,4%
3	Ensembleur, Ingénierie (Ex : Technip, Sofresid, Somagec, SGTM,...)	37,7%	38,1%	25,1%

Source : DLM

La part grandissante des clients directs dans le chiffre d'affaires souligne la capacité de négociation de DLM auprès des grands donneurs d'ordre. De plus, comme présenté dans la partie « Outil de Production », DLM dispose de moyens de production lui permettant de soumissionner seule dans le cadre d'appels d'offre.

b. Les clients internationaux

Les principaux clients de DLM à l'étranger sont comme suit :

Client	Pays	Montants KDH	Période contractuelle	Nature ouvrage
Perenco	Congo	166 321	2007/2008	Construction d'une plateforme de forage
Areva	Niger	14 703	2007/2008	Equipement chaudronné pour une mine d'uranium
Aceryg	Angola	3 945	2007	Equipement pour l'offshore profond
GBM	Burkina Fasso	9 352	2006/2007	Charpente pour une mine d'or
FFBL	Pakistan	14 851	2006/2007	Equipement chaudronné pour une unité d'engrais
Sandvik	Nouvelle Calédonie	3 593	2007	Charpente pour une mine de Nickel

Source : DLM

6.5.5.2 Analyse conjoncturelle des Marchés clients

a. Tendances générales

Selon le Haut Commissariat au Plan, la croissance économique aurait atteint près 7% à fin 2006 contre près de 6% en 2005. Cependant, les perspectives de croissance pour l'année 2007 laissent présager un éventuel ralentissement de l'activité économique. Le contexte international serait relativement moins porteur, en raison d'une perte de dynamisme de l'économie américaine, d'un ralentissement de l'activité dans la zone euro et d'une hausse des prix des matières premières.

Pour l'année 2006, la croissance dans l'industrie se serait renforcée, grâce au dynamisme de la demande adressée aux activités de l'agroalimentaire, de la confection et des industries métalliques, métallurgiques, mécaniques et électriques. Les exportations de cette dernière se sont, en effet, inscrites en hausse de 18,3%.

A noter que la demande intérieure de prestations de chaudronnerie - tuyauterie s'est maintenue à un niveau élevé en 2006. Les majors de l'énergie, principaux clients des opérateurs du secteur, se montrent en effet très dynamiques en matière d'investissements. Toutefois, les coûts de production industriels ont poursuivi leur progression, sous l'impulsion du renchérissement, pour la cinquième année consécutive, des cours des métaux.

b. Chimie

Un léger ralentissement a marqué l'évolution des industries de la chimie et de la parachimie (1,8%) à la fin de l'année 2006 malgré la croissance timide de la production du phosphate brut de 0,4%. La hausse des prix des industries chimiques, observée depuis l'année 2004, s'est également ralentie à la fin de l'année 2006 pour s'établir à 2%.

c. Bâtiment et travaux publics

L'embellie qui caractérise le secteur du BTP, durant les trois dernières années, s'est poursuivie en 2006, profitant de l'accélération des grands chantiers en cours et des conditions de financement attractives qui s'inscrivent dans une politique de développement.

Au 3^{ème} trimestre 2006, l'activité du secteur du BTP a poursuivi sa croissance, 6,6% en glissement annuel, profitant des chantiers ouverts depuis quelques années en matière de construction et d'infrastructures. Cette croissance a été tirée aussi bien par le bâtiment que par les travaux publics.

d. Energie

Après avoir connu une forte croissance en 2005, le secteur énergétique est entré dans une phase de ralentissement depuis 2006. Ce ralentissement est le fait d'une décélération des activités des centrales électriques, conjuguée au fléchissement de la production des raffineries de pétrole.

La production d'électricité a enregistré une progression de 3,2%, au troisième trimestre 2006, contre 10,9% à la même période de 2005. Ce ralentissement s'explique par la nette décélération de l'activité des unités de production de Jorf Lasfar. Le déficit en terme d'offre électrique a été largement compensé par la hausse des importations en provenance de l'Espagne. Il en est de même pour les unités thermiques de l'ONE qui ont fortement réduit leur production, en faveur d'une intensification des importations.

Pour sa part, la production du pétrole raffiné se serait fortement inclinée (-9,9%) notamment en fuel et en essence. Quant à l'activité minière, elle aurait connu une légère amélioration, suite aux faibles performances des activités non métalliques comparées à celles des activités métalliques.

6.5.5.3 Contribution des premiers clients

Le tableau ci-dessous détaille le chiffre d'affaires des dix premiers clients de DLM sur la période 2004-2006:

	2004		2005		2006		1 ^{er} semestre 2007	
	CA	%CA	CA	%CA	CA	%CA	CA	%CA
1er client	47 250	20%	73 243	24%	134 665	42%	109 162	45%
3 premiers clients	126 687	54%	161 213	53%	221 423	70%	160 693	66%
5 premiers clients	171 964	73%	197 405	65%	256 567	81%	189 550	78%
10 premiers clients	202 276	86%	253 639	83%	288 970	91%	225 868	93%
Total	234 494	100%	304 938	100%	317 212	100%	242 541	100%

Montant en KDH

Source : DLM

Les tableaux ci-dessous détaillent la clientèle de référence (base 10 pour 2006) de DLM sur la période:

Clients	Secteur	2004			2005			2006			1 ^{er} semestre 2007		
		CA	Part	rang	CA	Part	rang	CA	Part	rang	CA	Part	rang
Maroc	Chimie	41 953	17,9%	2	73 243	24,0%	1	134 665	42,5%	1	109 162	45,01%	1
Phosphore													
SOMAGEC	Infrastructures	47 250	20,1%	1									
SDH	Pétrole - gaz							46 308	14,6%	2	3 023	1,25%	10
COSUMAR	Agroalimentaire				53 011	17,4%	2						
TEC	Infrastructure							40 450	12,8%	3	29 257	12,06%	2
ALSTHOM	Energie				34 959	11,5%	3						
Client 7	Energie							21 603	6,8%	4			
Client 8	Energie				21 191	6,9%	4						
Client 9	Agroalimentaire				15 001	4,9%	5						
Client 10	Chimie	8 481	3,6%	6	13 627	4,5%	6	13 541	4,3%	5	7 619	3,14%	8
Client 11	Pétrole - gaz							12 000	3,8%	6			
SAMIR	Pétrole Gaz	37 484	16,0%	3	13 501	4,4%	7						
Client 13	Pétrole - gaz							5 746	1,8%	7			
Client 14	Energie							5 344	1,7%	8			
Client 15	Chimie							4 930	1,6%	9			
Client 16	Ciment				11 017	3,6%	8	4 383	1,4%	10			
Client 17	Chimie										22 275	9,18%	3
Client 18	Infrastructures										14 571	6,01%	4
Client 19	Pétrole- gaz										14 285	5,89%	5
Client 20	Energie										14 228	5,87%	6
Client 21	Chimie										8 106	3,34%	7
Client 22	Infrastructures										3 341	1,38%	9
Total CA		234 494	-	-	304 938	-	-	317 212	-	-	242 541	-	-

Montant en KDH
Source : DLM

Globalement, les secteurs d'activité du pétrole / gaz et de l'énergie sont majoritairement représentés dans le portefeuille client de DLM. Le secteur de la chimie comprend le premier client de DLM dont le chiffre d'affaires a triplé en trois années en passant de 41,9 Mdh en 2004 à 134,6 Mdh en 2006.

Concernant les conditions commerciales, les termes de paiement accordés aux clients, les délais de paiement et les cautions sont négociés contrat par contrat.

Les contrats signés par DLM précisent des modalités de paiement négociés au cas par cas dont les termes les plus couramment rencontrés sont comme suit :

- Acompte à la commande (10 à 30% souvent cautionné) ;
- Terme aux études ;
- Terme à la passation des approvisionnements en usine ;
- Terme à la réception des matières en usine ;
- Terme à l'avancement de la fabrication ;
- Terme à un délai intermédiaire ;
- Terme à la livraison ;
- Terme à la remise de la documentation constructeur ;
- Terme à l'avancement du montage ;
- Terme à la réception de fin de montage ;
- Terme à la réception provisoire ;
- Terme à la réception définitive.

6.5.6 Politique de prix

L'offre commerciale pratiquée par DLM dépend essentiellement du prix d'achat de la matière première. Les matières premières ont un poids important dans l'activité économique de la société DLM. Elles absorbent 26% du chiffre d'affaires. La société est de ce fait très dépendante des fluctuations des cours des matières premières et plus précisément des métaux (acier et nickel).

La consommation en heures de main d'œuvre fait partie aussi de l'élaboration du calcul du prix de revient. Elle est calculée sur la base des temps de références enregistrés dans la base de données de la société et des performances des machines utilisées.

6.5.6.1 Prix d'achat de matières premières

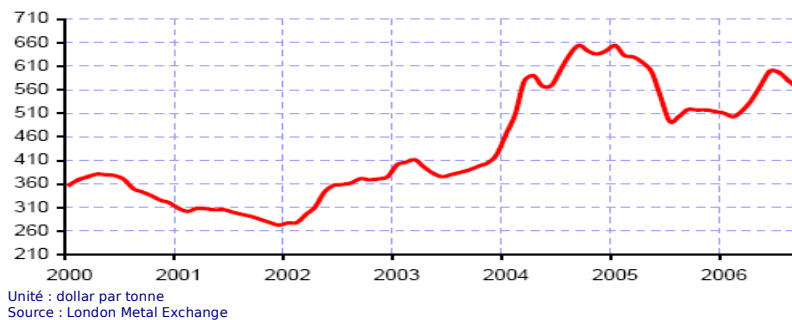
La forte revalorisation des tarifs des prestations de DLM est essentiellement due à la hausse des prix de matières premières.

Dans la période récente de fortes hausses des matières premières, la société DLM a diminué la durée de validité des offres (délai d'option de un mois).

D'autre part, la société propose au client des offres de prix révisibles selon des indices de coûts matières et salariaux.

a. Prix de l'acier

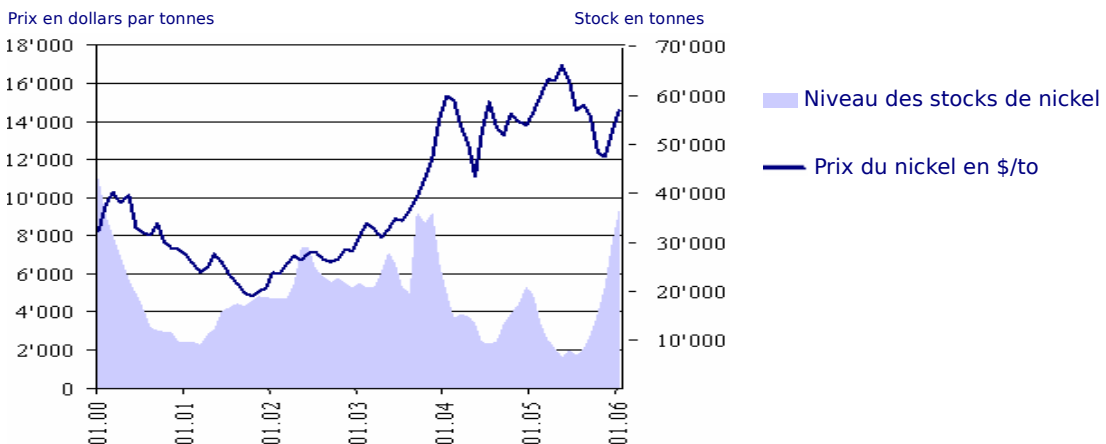
Le graphique ci-dessous présente les fluctuations du cours de l'acier entre 2000 et 2006 :



Les prix de l'acier ont en moyenne reculé à la fin de l'année 2006 (-1,5%), mais cette tendance masque toutefois un redressement à la hausse survenu en cours de l'année 2007. Les cours resteront néanmoins 2 fois supérieures à leur niveau du début de l'année 2002.

b. Prix du Nickel

Le graphique ci-dessous présente les fluctuations du cours du nickel entre 2000 et 2006 :



La volatilité des prix du nickel est très importante et des facteurs liés à l'offre sous-tendent cette instabilité. Les incertitudes liées aux approvisionnements dans certains pays comme Cuba ou les Philippines, ainsi que le nombre limité de producteurs ont un impact sur le prix du nickel.

De plus, la variabilité des stocks est une source importante d'instabilité des cours dans un marché étroit au niveau de l'offre et relativement segmenté.

6.5.7 Politique Commerciale

6.5.7.1 Elaboration des offres commerciales

A la réception des appels d'offres concernant la section fabrication, la section montage ou la section mixte (fabrication et montage), la direction commerciale de DLM détermine les exigences relatives aux réalisations à l'aide de tableaux de bord, phase préalable au processus opérationnel. Cependant, pour la majeure partie de la clientèle fidélisée, les appels d'offres ou demandes de prix reçus par la direction commerciale de DLM ne sont pas soumis aux diligences présentées ci-dessous.

En général, une fois un appel d'offre est jugé recevable, DLM détermine un tableau de bord regroupant trois types d'exigences:

- 9 les exigences spécifiées par le client, y compris celles relatives à la livraison et aux activités après livraison;
- 9 les exigences non formulées par le client mais nécessaires pour l'exploitation du produit, et/ou complétées en interne en se rapportant aux affaires similaires précédentes ;
- 9 les exigences réglementaires et légales relatives au produit.

A approbation, la direction commerciale évalue les coûts relatifs à la matière première, aux biens d'équipements, aux pièces de négoce, aux heures de la main d'oeuvre, aux études, aux méthodes de protection, au contrôle, au transport, à la sous-traitance et à tous autres éléments de prix rentrant dans la composition du devis.

S'ensuit l'établissement du devis et le suivi des offres par le département Commercial grâce à un état des offres commerciales, mis à jour sur Adonix, retraçant le processus de la détection du projet jusqu'à la signature de l'affaire.

De plus, DLM opère pour dans des secteurs d'activité à fort potentiel dont les réalisations sont de grande envergure, ainsi les devis incluent une planification des futures réalisations, partie intégrante de l'offre commerciale remise aux clients.

6.5.7.2 Ecoute prospective

Pour la recherche de nouveaux clients, DLM assure une écoute prospective du client en vue d'augmenter ses parts de marché.

Cette écoute prospective est réalisée au moyen de :

- 9 Activité associative (FIMME, CFCIM, CGEM, RD MAROC, COMEND..)
- 9 Veille commerciale et concurrentielle;
- 9 Veille technologique et réglementaire;
- 9 Visites, rencontres, expositions;
- 9 Publications : revues, magazines, etc ;
- 9 Enquêtes de satisfaction client.

DLM pratique la veille commerciale, concurrentielle et technologique en participant aux foires et salons professionnels au Maroc comme à l'étranger. De plus, DLM utilise internet comme outil de veille via des traceurs et des alertes sur des mots clés pour identifier toutes nouvelles informations relatives aux métiers de DLM.

Concernant les enquêtes de satisfaction client, DLM procède à la mesure de satisfaction client de deux façons différentes :

- 9 Evaluation systématique en cours et/ou à la fin des travaux, pour les affaires jugées importantes par la Direction ;

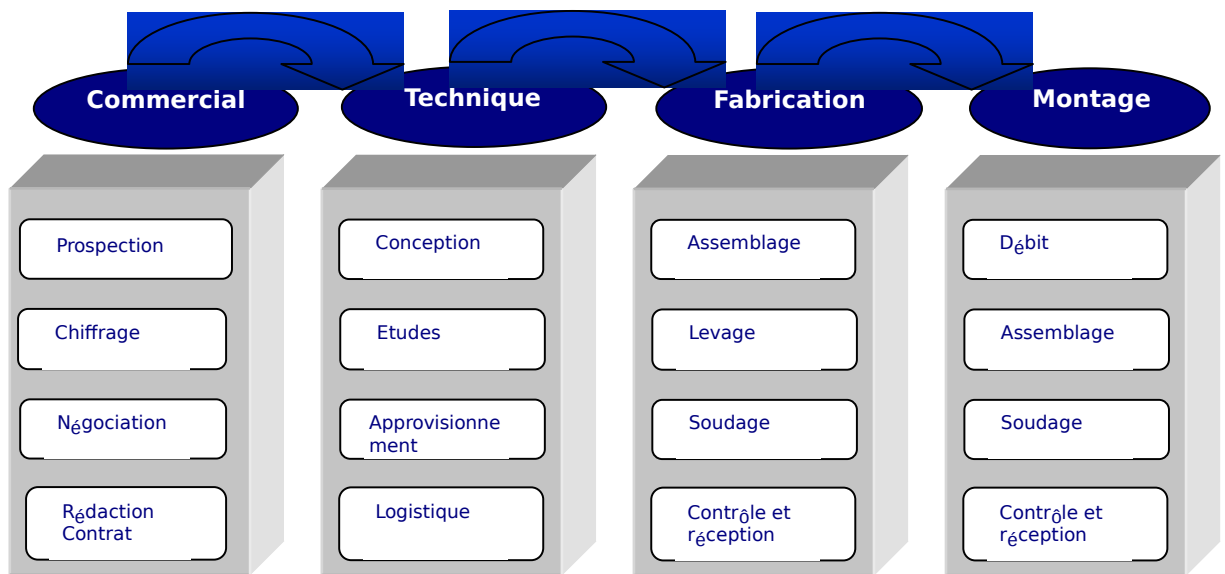
- 9 Enquête générale, faite tous les 2 ans, réalisée auprès de tous les clients servis pendant l'exercice en question.

6.5.8 Chaîne de valeur : Cycle de vie d'un contrat

Les contrats de DLM sont de trois sortes. Il s'agit des contrats comprenant des prestations de fabrication, des contrats avec des prestations de montage ou des contrats regroupant des prestations de fabrication et de montage.

Le cycle de vie d'un contrat de DLM s'appuie sur quatre phases majeures :

- 9 Phase commerciale ;
- 9 Phase technique ;
- 9 Phase de fabrication ;
- 9 Phase de montage.



6.5.8.1 Phase commerciale

La phase commerciale va de la prospection à la rédaction du contrat en passant par l'élaboration de l'offre décrite dans la politique commerciale de DLM. Cette phase est pilotée par la direction commerciale. A la finalisation du contrat, s'enclenchent les actions suivantes :

- Mise en marche du compteur délai ;
- Mise en place par le fournisseur des cautions & assurances ;
- Le paiement de la facture d'acompte (dans la plupart des cas).

6.5.8.2 Phase technique

La phase technique, pilotée par la direction Technico-commerciale, comprend d'une part la conception et l'étude du projet et d'autre part la réception des matières premières au niveau du site de stockage et contrôle de la qualité de cette dernière. La première étape débute avec l'acte d'approbation des études soit par le client directement ou soit par un bureau de contrôle externe. Ensuite, s'enclenchent les actions suivantes :

- Les achats de la matière première ;
- La fabrication juste après la réception de la matière première ;
- Le paiement d'un 2^{ème} terme.

6.5.8.3 Phase de transformation : fabrication et montage

Les phases de transformation sont scindées en une phase de fabrication et une phase de montage, phases pilotées respectivement par la direction fabrication et la direction montage. Ces deux sections peuvent être complémentaires comme totalement distinctes en fonction de la commande.

La validation de la fabrication se fait par le client directement ou par un bureau de contrôle externe suivant des procédures de contrôle contractuelles et réglementaires. Par la suite, DLM émet un ordre d'expédition des pièces fabriquées vers le site de montage.

La phase montage commence par l'ouverture du chantier sur le site du client et le déploiement des ressources humaines et du matériel sur site. Cette phase déclenche des paiements mensuels suivant le pourcentage d'avancement des travaux. Cependant, les paiements mensuels suivant le pourcentage d'avancement des travaux ne sont pas une modalité applicable à tous les contrats²⁵.

Au terme des phases de transformation, l'émission d'un document de réception provisoire, validant les séries de contrôle et d'essai contradictoires, concrétise l'acceptation des travaux par le client.

Les contrôles et essais contradictoires correspondent, selon les contrats, à des contrôles dimensionnels et géométriques, des contrôles de qualité des matières et de qualité des soudures, des contrôles des épaisseurs de peinture, des essais en pression et des contrôles documentaires des dossiers constructeurs.

Les faits marquants de cette étape sont déclinés comme suit :

- Date contractuelle pour mesurer le délai contractuel ;
- Début de la période de garantie ;
- Récupération des cautions déjà mises en place ;
- Mise en place d'une caution de garantie ;
- Facturation et Transfert de propriété du contrat.

Enfin, la réception définitive, étape pilotée la direction administrative et financière, confirme que les travaux sont définitivement acceptés par client. Les faits marquants de cette étape se présentent ainsi :

- Fin de la période de garantie ;
- Récupération de la caution de garantie ;
- Clôture définitive du contrat.

6.5.8.4 Phase transverse : gestion financière et gestion de la relation clientèle

De manière transversale à la chaîne de valeur de DLM, la gestion financière et la gestion de la relation clientèle constituent des outils indispensables à une approche globale qui vise apporter des réponses adaptées aux problématiques au cours d'un processus de réalisation finalisé par le transfert de propriété.

6.5.9 Qualité

Compte tenu de son domaine d'activité, DLM a voulu positionner le Management de la Qualité comme levier essentiel dans le processus de son développement. Voilà pourquoi l'entreprise a engagé, depuis quelques années, un certain nombre d'actions déterminantes pour améliorer en permanence l'efficacité du Système de Management de la Qualité applicable aux activités de DLM.

Ce système, certifié ISO 9001 V. 2000 en septembre 2004, et utilisé comme outil quotidien de Management, aide à l'atteinte des objectifs globaux suivants :

- 9 Amélioration de la fiabilité des engagements et des respects des délais ;
- 9 Atteinte d'une productivité comparable à la concurrence étrangère ;
- 9 Assurance aux collaborateurs d'outils appropriés et de conditions de travail propres et sûres.

²⁵ Comme précisé dans la partie 6.5.5.3 Modalités de règlement des clients

La politique qualité est établie et revue annuellement et chaque fois que cela est nécessaire dans le cadre de la revue de la direction, cette révision permet de s'assurer que la politique qualité mise en œuvre reste cohérente avec les objectifs globaux de DLM et répond à l'évolution des attentes du client.

La communication sur la politique qualité concerne tous les niveaux de l'entreprise. Pour atteindre ce but, les voies de diffusion suivantes ont été utilisées :

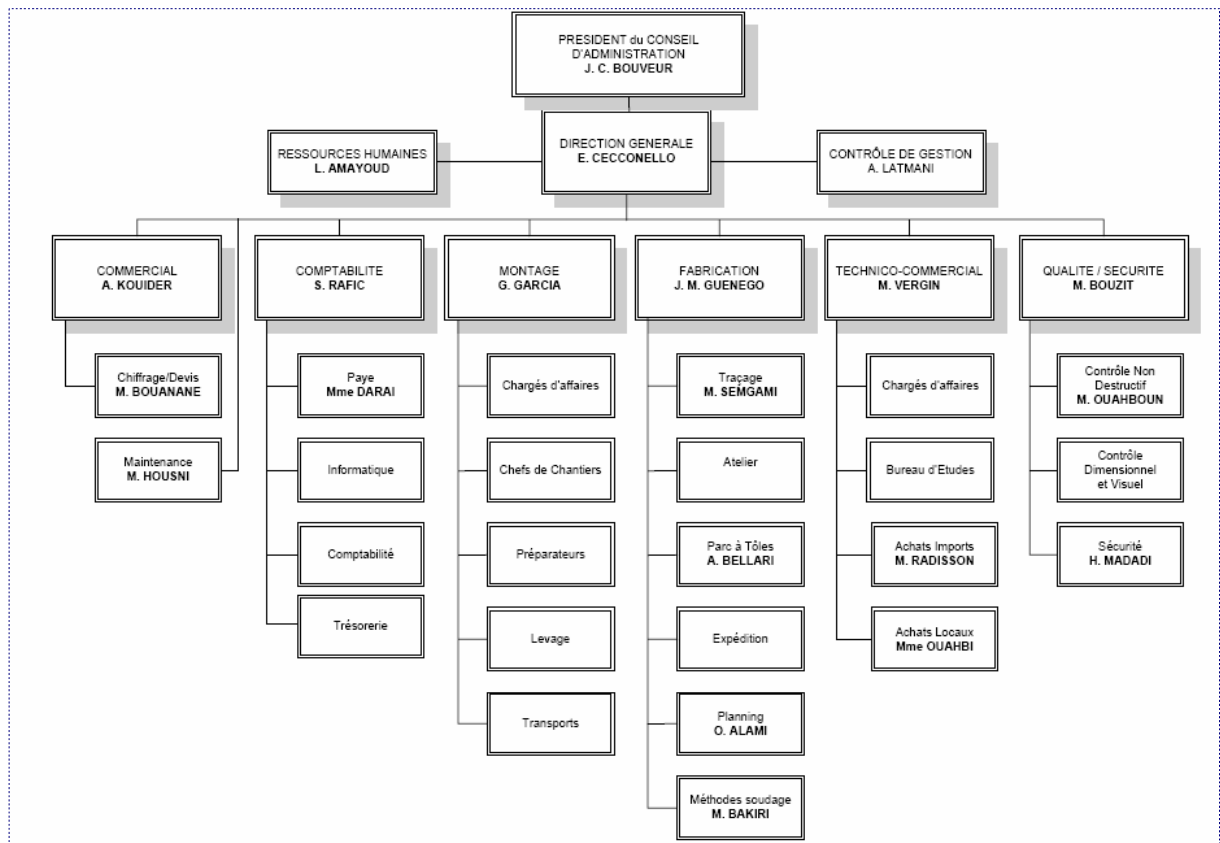
- Diffusion généralisée à tout le personnel;
- Affichage au niveau des entrées d'ateliers de bureaux ;
- Diffusion à tous les responsables d'entités ;
- Diffusion par fax aux chefs de chantiers.

Pour permettre à l'ensemble du personnel de comprendre de façon pertinente et d'adhérer aux principes de la Politique Qualité, des campagnes de communication menées par la Direction Générale et le Département Qualité sont réalisées à l'occasion de réunions Qualité au profit des responsables de services. Des actions analogues sont entreprises pour l'ensemble des collaborateurs.

6.6 ORGANISATION DE DLM

6.6.1 Moyens humains

6.6.1.1 Organigramme général



Source : DLM

6.6.1.2 Ressources humaines

DLM s'appuie sur un potentiel humain de 975 collaborateurs à fin juin 2007 pour relever les défis de son développement.

L'évolution récente du personnel permanent de DLM sur la période allant de la fin 2004 à juin 2007 se présente comme suit :

	2004	2005	Var	2006	Var	Juin 2007	Var
Effectif global	907	863	-5%	929	8%	975	5%

Source : DLM

En 2006, DLM a augmenté ses ressources humaines de 66 personnes, soit une progression de 8% par rapport à l'année précédente.

Au 30 juin 2007, DLM confirme son rythme de croissance avec une progression de 5% de son potentiel humain qui atteint 975 personnes.

a. Structure de l'effectif par catégories socioprofessionnelles

La structure de l'effectif de DLM selon les catégories socioprofessionnelles (CSP), sur les 3 derniers exercices et le 1^{er} semestre 2007, se présente comme suit :

	2004		2005		Var	2006		Var	Juin 2007		Var
	nbre	part	nbre	part		nbre	part		nbre	part	
Cadres 14		1,5%	17	2,0%	21,4%	23	2,5%	35,3%	28	2,9%	21,7%
Agents techniques 96	10,6%	106	12,3%	10,4%	111	11,9%	4,7%	112	11,5%	0,9%	
Ouvriers 797	87,9%	740	85,7%	-7,2%	795	85,6%	7,4%	835	85,6%	5,0%	
Effectif global	907	100%	863	100%	-4,9%	929	100%	7,6%	975	100,0%	5,0%

Source : DLM

L'effectif de DLM par type de contrat de travail est comme suit :

	2004		2005		Var.	2006		Var.	Juin 2007		Var.
	nbre	part	nbre	part		nbre	part		nbre	part	
CDI 295		32,5%	308	35,7%	4,4%	331	35,6%	7,5%	329	33,8%	-0,6%
CDD 353	38,9%	330	38,2%	-6,5%	274	29,5%	-17%	315	32,3%	15%	
Intérimaires 259	28,6%	225	26,1%	-13,1%	324	34,9%	44%	331	33,9%	2,2%	
Total 907	100%	863	100%	-4,9%	929	100%	7,6%	975	100%	5,0%	

Source : DLM

De 2004 à juin 2007, l'évolution de l'effectif global de DLM repose principalement sur la progression du nombre d'agents techniques qui s'établit à 112 personnes à fin juin 2007 contre 96 à fin 2004, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,3%. Les ouvriers représentent, par ailleurs, la CSP la plus importante constituant près de 85,6% de l'effectif total à fin juin 2007.

Sur la période 2004 à juin 2007, la catégorie des cadres enregistre également une progression significative avec une croissance annuelle moyenne de 26,1%. Au 30 juin 2007, le taux d'encadrement de DLM s'établit à près de 3% soit un doublement sur la période.

Par ailleurs, la société DLM a mis un terme à ses contrats de travail à durée déterminée pour le personnel sans qualification. En compensation, la société fait dorénavant appel aux services de l'agence d'interim Tectra.

b. Structure de l'effectif par tranches d'âge et par ancienneté

La pyramide des âges et de l'ancienneté des titulaires de contrat à durée indéterminée de DLM au 30 juin 2007 se présente comme suit :

Pyrame des âges	< 25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	> 55 ans	Total
Nombre	0	45	83	143	58	329

Ancienneté	< 2 ans	2-5 ans	5-12 ans	12-20 ans	> 20 ans	Total
Nombre	45	64	49	23	148	329

Source : DLM

DLM bénéficie d'un effectif expérimenté. Il apparaît que près de 45% de l'effectif global dispose de plus de 20 années d'expérience au sein de la société. Cependant, il apparaît également que la société dispose de ressources humaines jeunes (les moins de 45 ans représentent 39% de l'effectif global) pouvant compenser les futurs départs à la retraite.

c. Turnover

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des départs et des recrutements enregistrés par DLM au cours des trois derniers exercices :

	2004	2005	Var.	2006	Var.
Recrutement	29	41	41%	57	39%
Départs dont	22	20	-9%	34	70%
Départ à la retraite	9	14	56%	14	-
Solde 7		21	200%	23	10%

Source : DLM

Sur les trois exercices observés, les recrutements annuels opérés par DLM permettent de couvrir les départs enregistrés au cours de la même période. Ainsi, DLM a augmenté ses ressources humaines de 127 personnes sur la période.

Par ailleurs, sur l'ensemble des départs enregistrés sur la période (76 départs entre 2004 et 2006), près de 50% s'inscrivent dans le cadre de départs à la retraite (37 départs à la retraite entre 2004 et 2006).

6.6.1.3 Qualifications du Personnel

Le succès des réalisations de DLM est fortement lié au personnel hautement qualifié et doté de grande expérience dans les travaux de la métallurgie lourde.

Les qualifications des ressources humaines au sein de DLM concernent d'une part les méthodes de soudage et de tuyauterie et d'autre part le contrôle qualité.

La qualification du personnel couvre les soudeurs (QSOP) et les contrôleurs qualité. La qualification des méthodes de soudage (QMOS) est effectuée pour répondre aux exigences pointues de la soudure. Cette qualification est réalisée par un organisme accrédité suivant les normes de référence que sont la norme européenne EN 288 et la norme américaine ASME chapitre 9. Au sein de DLM, 31 salariés sont certifiés des méthodes de soudage et de tuyauterie.

Les qualifications des ressources humaines, pour ce qui est du contrôle qualité, (contrôle non destructif) portent sur :

- 9 Le contrôle par radiographie (2 salariés) ;
- 9 Le contrôle par ultrason (2 salariés);
- 9 Le contrôle par magnétoscopie (2 salariés);
- 9 Le Ressuage (1 salariés).

6.6.1.4 Statistiques sur les accidents du travail

	2004	2005	2006	2007
Nbre AT. avec arrêt	35	35	44	19
Nbre jours perdus	1186	2179	1650	1023
Nbre Hres travaillées	1 590 184	2 025 884	1 890 546	1 907 879
Taux de fréquence	22,01	17,28	23,27 ²⁶	9,96
Taux de gravité	0,75	1,08	0,87	0,54

Source : DLM - AT= accident du travail

Comme le montre le tableau ci-dessus, le nombre des accidents de travail et leur gravité ont diminué. Dans ce sens, DLM mène plusieurs actions en matière de sécurité du travail :

- La mise en place d'un comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail actif ;
- La formation en terme de manutention et de sécurité auprès du croissant rouge ;
- L'embauche d'animateurs sécurité ;
- L'imposition du port des équipements de protection individuels.

6.6.2 Moyens techniques

6.6.2.1 Système d'information

DLM porte un intérêt particulier à la communication au sein de son équipe pour assurer un fonctionnement efficace de son système de gestion et échanger ses résultats. Cette communication est considérablement facilitée par la mise en place de :

- 9 Parc informatique composé de :
 - 76 Pc
 - 42 Imprimante
 - 25 Portable
 - 3 Scanner
 - 1 Photocopieur
 - 3 Fax
- 9 La base de données relationnelle ADONIX X3 gérant la comptabilité générale, la comptabilité analytique et budgétaire, les achats, les stocks, la GPAO, le CRM.
- 9 La messagerie interne;
- 9 La liaison en réseau du parc informatique, cette liaison est sécurisée par 1 Firewall Symantec qui Antivirus, Anti-spam, Anti-intrusion;
- 9 Le parc de la téléphonie mobile de 98 lignes GSM.

Les moyens et méthodes classiques de communication interne tels que la gestion de la diffusion de documents, l'affichage et l'organisation de réunions périodiques prouvent leur efficacité et sont de ce fait utilisées de façon maîtrisée grâce aussi au logiciel de gestion du temps Optitime.

6.6.2.2 Moyens matériels

DLM dispose d'un terrain de 30.000 m² à Casablanca Ain Sebaa en pleine propriété sur lequel sont construites l'usine avec 15.000 m² couvert et 2 travées sous pont roulant avec une charge utile de 100 tonnes. La société dispose également d'un terrain de 6.000 m² à Casablanca Ain Sebaa, en location, sur lequel se trouve 3.000 m² d'atelier de production et de maintenance.

²⁶ A titre de comparaison internationale, le taux fréquence en France des accidents de travail est de 24,7 selon INRS (institut national français de la recherche et de la sécurité).

L'outil de production²⁷ dont dispose la société DLM procure un avantage concurrentiel sur le marché national et africain.

De plus, la société a mis en œuvre des moyens variés en genre, en nombre et en capacités pour couvrir l'ensemble de ses besoins en terme de manutention, de levage, d'entraînement et d'indexation des pièces selon leurs tailles et leurs poids. Les moyens principaux sont les grues à tour, les ponts roulants, les halls et magasins de stockage, les chariots élévateurs et les échafaudages.

Pour ses employés, DLM a mis à leur disposition une cantine, des douches et des toilettes.

Afin de minimiser les risques potentiels, pour ses employés, liés à l'utilisation de certains produits, machines, équipements et aux conditions de travail généralement difficiles, DLM a mis en place des moyens de sécurité tels que la mise à disposition de tenues professionnelles, chaussures, casques répondant aux normes et codes de sécurité. La distribution de ces moyens est accompagnée systématiquement de séances de sensibilisation et de communication de règles de bon usage.

6.7 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

6.7.1.1 Politique d'investissement

La politique d'investissement de DLM au cours des trois derniers exercices s'est basée sur les objectifs suivants :

- Développement et modernisation de l'outil de production²⁸ pour faire face à la demande nationale grâce aux investissements de capacité suivants:
 - Scintreuse de forte épaisseur ;
 - Banc d'oxycoupage de grande capacité.
- Développement de l'activité de montage sur site et de la logistique grâce aux investissements corporels :
 - 2 Grues 60to pour diminuer la dépendance face au marché de la location d'engins lourds;
 - Camions pour renforcer la capacité de transports exceptionnels.
- Intégration du système d'information de type ERP pour coordonner les activités opérationnelles telles que la production, l'approvisionnement et les activités fonctionnelles comme la finance, le commercial et la gestion des ressources humaines.

En outre, des investissements d'aménagement et de renouvellement ont lieu chaque année pour une mise à niveau des équipements courants. Ainsi, DLM a aménagé les ateliers de production et construit des bâtiments sociaux (Mosquée, Cantine et Infirmerie) pour un montant cumulé de 6 263 KDH²⁹ sur la période.

6.7.1.2 Stratégie de développement

DLM a consolidé sa notoriété sur le marché marocain des travaux de métallurgie lourde grâce à une expertise de haute technicité. Ses performances commerciales s'expliquent par un savoir-faire et un outil industriel développé mais également par une démarche qualité entamée en 2004.

Pour mieux répondre aux attentes du marché suite à sa prochaine introduction en bourse, DLM décline ses orientations stratégiques, entamées depuis quelques années et poursuivies jusqu'à l'horizon 2010, en plusieurs axes regroupant le potentiel de ses ressources matérielles, financières et humaines.

Ces axes de développement permettent à DLM d'avoir une approche complète et cohérente dédiée à la consolidation de ses parts de marché et adaptée à l'utilisation efficace et efficiente de ses ressources.

²⁷ Outil de production détaillé dans la partie 6.5 Activité de DLM

²⁸ L'outil de production de DLM est détaillé dans la partie 6.5 Activité de DLM.

²⁹ Montant cumulé relatif aux immobilisations produites par l'entreprise DLM pour elle-même.

a. Diversification de son offre

Dans le cadre de son développement, DLM vise de nouveaux marchés à forte valeur ajoutée dans les secteurs des énergies renouvelables et du pétrole, notamment pour ce dernier secteur dans les projets d'infrastructures pétrolières offshore et on shore.

En effet, la société DLM vient de conclure un contrat pour la réalisation d'une plate-forme pétrolière au Congo. Les éléments de la plate-forme seront fabriqués dans les ateliers de DLM à Casablanca et seront assemblés au port de Jorf Lasfar.

De plus, un nouveau site de production spécialisé en énergie éolienne est en construction dans la commune de Tit Mellil (Région Grand Casablanca). Disposant d'une technicité pour les travaux de l'acier, DLM dispose d'un avantage concurrentiel pour la construction des mats d'éoliennes.

DLM a également conclu un contrat de réalisation d'un projet d'éoliennes avec la société Gamesa dans la région de Tanger.

b. Développement commercial à l'international

Le marché local est très sensible aux investissements de grands maîtres d'ouvrage et par conséquent la demande reste irrégulière.

Le développement commercial de DLM à l'étranger est une opportunité accélérée pour de nouvelles parts de marché. Cet axe de développement nécessite un investissement soutenu en équipements des ateliers et une productivité horaire plus rigoureuse.

c. Certification qualité

Suite au constat de l'élimination récurrente en 2006 de DLM lors d'appels d'offre à l'international du fait de la non accréditation auprès de l'organisme certificateur ASME des codes et standards internationaux des travaux de chaudronnerie, la société a insufflé depuis le début de l'année 2007 une nouvelle dynamique pour développer le marché de l'export.

Ainsi dans le cadre de son développement commercial à l'étranger, DLM a obtenu depuis septembre 2007 la certification ASME pour la catégorie STAMP U, norme pour la certification des équipements sous pression.

d. Marketing

L'agressivité des concurrents, la multiplicité des fournisseurs en matières premières, la baisse des droits de douanes et des prix ont modifié la dynamique de marché.

Consciente de cette nouvelle donne, DLM veut faire de son savoir-faire et de son outil industriel un moteur de différenciation lui permettant d'élargir la base de commercialisation et d'améliorer son mix produit.

Ainsi, DLM porte une attention particulière à la veille économique afin de soumissionner de manière efficiente aux appels d'offre pour grands travaux et entretiens.

e. Formation

Le développement du potentiel humain au sein de DLM vise la productivité du personnel et la mobilité géographique face à son développement à l'international.

Dans ce contexte, DLM s'attache à optimiser sa chaîne de valeur au travers des plans de formation aux nouvelles méthodes de gestion intégrée (CPAO, GPAO) et à des qualifications techniques.

7 SITUATION FINANCIERE DE DLM

7.1 REGLE ET METHODE COMPTABLE

7.1.1.1 Contrats à long terme de DLM

Compte tenu des spécificités liés à l'activité de DLM, la société conclut essentiellement des contrats à long terme spécifiquement négociés dans le cadre d'un projet unique portant sur la construction, la réalisation ou, le cas échéant, la participation en qualité de co-traitant à la réalisation, d'un bien, d'un service ou d'un ensemble de biens ou services fréquemment complexes, dont l'exécution s'étend sur au moins deux exercices comptables.

Ainsi, DLM présente des états financiers basés sur une comptabilité dite « comptabilité à l'achèvement » dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du Plan Comptable Marocain afin de donner une image plus fidèle de son patrimoine, de ses résultats et des risques assumés.

7.1.1.2 Principe général de comptabilisation à l'achèvement

La méthode comptable à l'achèvement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au terme de l'opération matérialisé par un transfert de propriété.

En cours de l'opération de réalisation, qu'il s'agisse de prestations de services ou de production de biens, les travaux en cours (compte de stocks) sont constatés à la clôture de l'exercice à hauteur des charges qui ont été enregistrées. De même, quant aux facturations encaissées des clients, elles seront logées au passif circulant (compte facturation commandes en cours) jusqu'au terme de l'opération.

NB : Compte tenu de ce qui précède, l'analyse financière de DLM sera déclinée par rubrique sur toute la période d'étude.

7.2 L'ANALYSE DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

En KDH	2004	2005	Var	2006	Var	juin-06	juin-07	Var
Chiffres d'affaires	234 494	304 938	30,0%	317 212	4,0%	237 350	242 541	2,2%
Immo. Prod. / ent	1 439	3 084	>100%	1 739	-43,6%	-	-	-
Var. de stock de produits finis	48 738	82 369	69,0%	31 116	-62,2%	-79 734	-27 286	ns
Production de l'exercice	284 671	390 391	37,1%	350 067	-10,3%	157 616	215 255	36,6%
Consommations de l'exercice dont	189 725	274 071	44,5%	242 449	-11,5%	108 372	151 612	39,9%
Achats consommés	157 249	224 897	43,0%	195 740	-13,0%	87 437	121 192	38,6%
Autres charges externes	32 476	49 174	51,4%	46 709	-5,0%	20 935	30 420	45,3%
Valeur ajoutée	94 946	116 320	22,5%	107 618	-7,5%	49 244	63 643	29,2%
Impôts et taxes	1 475	1 462	-0,9%	1 343	-8,1%	699	681	-2,6%
Charges de personnel	77 132	88 583	14,8%	72 646	-18,0%	34 780	37 989	9,2%
EBE	16 339	26 275	60,8%	33 629	28,0%	13 765	24 974	81,4%
Résultat d'exploitation	13 174	17 488	32,7%	22 348	27,8%	10 574	16 963	60,4%
Résultat financier	-7 718	-7 621	ns	-11 152	ns	-4 076	-4 546	ns
Résultat courant	5 456	9 867	80,8%	11 196	13,5%	6 498	12 417	91,1%
Résultat non courant	-20	251	>100%	529	>100%	-26	0	ns
Résultat avant impôts	5 436	10 118	84,8%	11 725	15,9%	6 472	12 417	91,9%
IS	1 999	3 712	85,7%	4 107	10,6%	0	0	
Résultat net	3 437	6 406	84,2%	7 618	18,9%	6 472	12 417	91,9%

Source : DLM

7.2.1 Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du chiffre d'affaires au cours de la période 2004 à juin 2007.

En KDH	2004	2005	Var	2006	Var	Juin 2006	Juin 2007	Var
Chiffre d'affaires	234 494	304 938	30,0%	317 212	4,0%	237 350	242 541	2,2%
Immo. Prod. / l'ent. pour elle même	1 439	3 084	>100%	1 739	-43,6%			
Variation de stock de produits finis	48 738	82 369	69,0%	31 116	-62,2%	-79 734	-27 286	ns
Production de l'exercice	284 671	390 391	37,1%	350 067	-10,3%	616 215	255	36,6%

Source : DLM

Revue analytique sur la période

DLM réalise son chiffre d'affaires sur le territoire national à plus de 90% en moyenne sur la période.

Le chiffre d'affaires de DLM atteint 317 212 KDH en 2006 contre 304 938 KDH en 2005 et 234 494 en 2004.

En 2005, le chiffre d'affaires a progressé de 30% essentiellement expliquée par la réalisation des commandes du premier client de DLM qui opère dans le secteur de la chimie. A lui seul, ce client représente 58% du chiffre d'affaires en 2005 contre 49% l'année précédente.

En 2006, l'augmentation de 4% du chiffre d'affaires reste timide comparée à celle de 2005, mais demeure significative par rapport à 2004 (35%). Elle s'explique essentiellement par les importantes réalisations des commandes de 2004 étalées sur deux exercices 2005 et 2006.

L'analyse de la production de l'exercice et de ses autres composantes se présentent comme suit :

7.2.1.1 Production de l'exercice

En 2005, la production a atteint 390 391 KDH soit une augmentation de 37,1% grâce à l'effet conjugué de la hausse du chiffre d'affaires (30%) et la variation de stock de produits finis (69%).

En 2006, la production de l'exercice (350 067 KDH) est en baisse de 10,3% suite à une diminution de la variation de stock de produits finis (-62,2%).

7.2.1.2 Immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même

Les immobilisations produites concernent essentiellement les gros œuvres entrepris pour l'aménagement des ateliers de fabrication et des magasins de stockage. Ces immobilisations s'élèvent à 1 739 KDH en 2006 contre 3 084 KDH en 2005 et 1 439 KDH en 2004.

7.2.1.3 Variation de stock de produits finis

La valeur des variations de stock de produits finis résulte de la différence entre les estimations d'inventaire effectuées à la clôture de l'exercice et celles de l'exercice précédent des stocks de produits en cours. Les stocks de produits en cours à l'actif circulant correspondent aux travaux en cours engagés par la société DLM. Ces stocks sont comptabilisés au prix de revient des commandes non soldées.

En 2006, ce poste a atteint 31 116 KDH contre 82 369 KDH en 2005 et 48 738 KDH au terme de l'exercice 2004. La hausse de 69% constaté entre 2004 et 2005 s'explique par l'augmentation de la facturation en cours suite à une hausse des prises importantes de commandes. En 2006, de nombreuses prises de commandes ont été soldées, et par conséquent, comptabilisées en chiffre d'affaires, ce qui justifie la baisse de 62% des stocks en un an.

Revue analytique semestrielle

Le chiffre d'affaires réalisé par DLM au cours du premier semestre 2007 est en hausse de 2,2% par rapport au premier semestre 2006. Cette hausse est expliquée par un acompte versé par le premier client de DLM (secteur Chimie).

Par ailleurs, les variations de stock de produits finis semestrielles sont peu significatives en raison de l'étalement des contrats sur plusieurs exercices.

7.2.2 Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur ajoutée au cours de la période 2004 à juin 2007.

En KDH	2004	2005	Var	2006	Var	juin 2006	juin 2007	Var
Production	284 671	390 391	37,1%	350 067	-10,3%	157 616	215 255	36,6%
Consommations de l'exercice dont	189 725	274 072	44,5%	242 449	-11,5%	108 372	151 162	39,9%
Achats consommés de matières	157 249	224 898	43,0%	195 740	-13,0%	87 437	121 192	38,6%
Autres achats et charges externes	32 476	49 174	51,4%	46 709	-5,0%	20 935	30 420	45,3%
Valeur ajoutée	94 946	116 319	22,5%	107 618	-7,5%	49 244	63 644	29,2%
Ratio Valeur ajoutée/Production	33,4%	29,8%	-3,6pb	30,7%	0,9pb		29,6%	-1,7pb

Source : DLM

Revue analytique sur la période

La valeur ajoutée de DLM atteint 107 618 KDH en 2006 contre 116 319 KDH en 2005 et 94 946 en 2004.

En 2005, la valeur ajoutée enregistre une progression malgré une augmentation plus rapide de la consommation (+44,5%) par rapport à la production (+37,1%).

En 2006, la valeur ajoutée enregistre une baisse de 7,5%, en passant de 116 319 KDH en 2005 à 107 618 KDH. Cette situation s'explique par la baisse de 10,3% de la production en raison de la diminution de la variation des stocks de produits (-62,2%).

Le ratio VA/Production passe de 33,4% en 2004 à 29,8% en 2005, conséquence de la progression en valeur de la consommation plus rapide que celle de la production. La forte hausse du prix de la matière première (essentiellement l'acier), explique le niveau de la consommation en 2005. En effet, le prix de l'acier est passé de 410 dollars la tonne à 660 dollars la tonne respectivement à fin 2004 et 2005.

En 2006, le prix de l'acier s'est établi à 510 dollars la tonne, soit une baisse de 29% en un an. Ce qui explique la diminution en valeur de la consommation de l'exercice 2006 par rapport à son niveau à fin 2005. Cette baisse, plus rapide que celle de la production, explique, par ailleurs, le redressement du niveau du ratio VA/Production à fin décembre 2006.

Le détail des consommations de l'exercice se présente comme suit :

En KDH	2004	2005	Var	2006	Var	juin 2006	juin 2007	Var
Consommations de l'exercice dont	189 751	274 071	44,4%	242 449	-11,5%	108 372	151 162	39,9%
Achats consommés de matières	157 255	224 897	43,0%	195 740	-13,0%	87 437	121 192	38,6%
Achats de matières premières	92 667	100 959	8,9%	81 141	-19,6%	37 226	92 836	>100%
Var. des stocks de MP ±	-39 819	16 441	>100%	-2 823	<100%	260	-22 069	<100%
Achats de matériel et fournitures	42 790	48 054	12,3%	59 642	24,1%	24 550	21 060	-14,2%
Variation des stocks de matières	-1813	-1 671	ns	-4 027	>100%	-7 203	-3 821	ns
Achats non stockés de matières	13 003	16 098	23,8%	15 535	-3,5%	6 917	8 146	17,8%
Achats de travaux, études	50 427	45 016	-10,7%	46 272	2,8%	25 687	25 040	-2,5%
Autres charges externes	32 496	49 174	51,3%	46 709	-5,0%	20 935	30 420	45,3%
Locations et charges locatives	1 296	1 663	28,3%	1 255	-24,5%	2 821	4 448	57,7%
Redevances de crédit-bail	2 977	3 762	26,4%	4 355	15,8%	1 953	2 659	36,1%
Entretien et réparations	5 110	5 747	12,5%	5 283	-8,1%	2 385	2 693	12,9%
Primes d'assurances	1 815	1 378	-24,1%	1 839	33,5%	907	1 000	10,3%
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	208	4 758	>100%	11 134	>100%	3 776	7 849	>100%
Rémunérations d'intermédiaires	3 703	10 689	>100%	6 411	-40,0%	2 836	5 707	>100%
Transports	3 475	5 404	55,5%	3 577	-33,8%	1 133	2 344	>100%
Déplacements, missions et réceptions	2 284	2 863	25,4%	2 719	-5,0%	1 206	1 477	22,5%
Reste du poste	11 628	12 910	11,0%	10 136	-21,5%	3 918	2 243	-42,8%

Source : DLM

7.2.2.1 Achats consommés de matières

Les achats consommés de matières atteignent 195 740 KDH en 2006 contre 224 897 KDH en 2005 et 157 255 en 2004.

Sur la période, les achats consommés de matières représentent en moyenne 68% du chiffre d'affaires et constituent la part la plus importante des charges d'exploitation.

Cette rubrique comprend essentiellement les postes :

- Achats de matières premières (aciers noirs, les aciers inox et les aciers spéciaux);
- Achats de matériel et fournitures consommables;
- Achats de travaux, études et prestations de services qui englobent les charges de sous-traitance (fabrication, montage et prestations de calculs des structures).

7.2.2.2 Autres achats et charges externes

Les Autres achats et charges externes atteignent 46 709 KDH en 2006 contre 49 174 KDH en 2005 et 32 496 KDH en 2004.

Pour l'année 2006, les Autres achats et charges externes incluent essentiellement les rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise. Ces rémunérations ont fortement augmenté en 2006 pour atteindre 11 134 KDH contre 4 757 KDH en 2005. En contre partie, les rémunérations du personnel ont diminué sur cette même période en passant de 54 930 KDH à 46 011 KDH.

En effet, la société DLM a mis un terme à ses contrats de travail à durée déterminée pour le personnel sans qualification. En compensation, la société fait dorénavant appel aux services de l'agence d'interim Tectra comme l'illustre le tableau ci-dessous.

En KDH	2004	2005	2006	juin 2007
Intérimaires 259		221	324	331
% par rapport à l'effectif global	28,5%	25,6%	34,9%	33,7%

Source : DLM

Revue analytique semestrielle

La valeur ajoutée enregistre une hausse de 29,2% au premier semestre 2007 justifiée par les éléments suivants :

- La production au titre du premier semestre 2007 a connu une progression de 36,6% ;
- La consommation du premier semestre 2007 est en croissance de 39,9%, reflétant la progression des achats consommés de 38,6%. Cette hausse est due à la progression des achats de matières premières.

7.2.3 Excédent Brut d'Exploitation

L'évolution de l'excédent brut d'exploitation au cours de la période 2004- juin 07 se présente comme suit :

En KDH	2004	2005	Var	2006	Var	juin 2006	juin 2007	Var
Valeur ajoutée	94 946	116 320	22,5%	107 618	-7,5%	49 244	63 643	29,2%
Impôts et taxes	1 475	1 462	-0,9%	1 343	-8,1%	699	681	-2,6%
Charges de personnel	77 132	88 583	14,8%	72 646	-18,0%	34 780	37 989	9,2%
EBE	16 339	26 275	60,8%	33 629	28,0%	13 765	24 974	81,4%
Ratio EBE/Production	5,7%	6,7%	1,0pb	9,6%	2,9pb		11,6%	2,9pb

Source : DLM

Revue analytique sur la période

L'excédent brut d'exploitation atteint 33 629 KDH en 2006 contre 26 275 KDH en 2005 et 16 339 KDH en 2004.

En 2005, l'excédent brut d'exploitation enregistre une croissance de 60,8%, justifiée principalement par l'augmentation de la valeur ajoutée sur la période. Le ratio EBE/Production s'établit à 6,7% en 2005 contre 5,7% en 2004.

En 2006, l'excédent brut d'exploitation augmente de 28% pour s'établir à 33 629 KDH. Cette hausse s'explique par la diminution des charges de personnel de 18%. Le ratio EBE/Production de 9,6% enregistre une augmentation par rapport à 2005.

Notons que les charges de personnel atteignent 72 646 KDH en 2006 contre 88 583 KDH en 2005 et 77 132 KDH en 2004. Ces charges de personnel représentent 23% du chiffre d'affaires en 2006 contre 29% en 2005 et 33% en 2004.

Revue analytique semestrielle

L'excédent Brut d'Exploitation est en hausse de 81,4% au cours du premier semestre 2007 et s'établit à 24 974 KDH contre 13 765 KDH au titre du premier semestre 2006. Cette augmentation est générée par la forte valeur ajoutée sur la période.

7.2.4 Formation du Résultat Net

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du résultat net :

En KDH	2004	2005	Var	2006	Var	Juin 2006	Juin 2007	Var
Résultat d'exploitation	13 174	17 488	32,7%	22 348	27,8%	10 574	16 963	60,4%
Résultat financier	-7 718	-7 621	ns	-11 152	ns	-4 076	-4 546	ns
Résultat courant	5 456	9 867	80,8%	11 196	13,5%	6 498	12 417	91,1%
Résultat non courant	-20	251	>100%	529	>100%	-26	0	ns
Résultat avant impôts	5 436	10 118	84,8%	11 725	15,9%	6 472	12 417	91,9%
IS	1 999	3 712	85,7%	4 107	10,6%	-	-	ns
Résultat net	3 437	6 406	84,2%	7 618	18,9%	6 472	12 417	91,9%

Source : DLM

Revue analytique sur la période

7.2.4.1 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation atteint 22 348 KDH en 2006 contre 17 488 KDH en 2005 et 13 174 KDH en 2004.

Sur la période, le résultat d'exploitation enregistre donc respectivement une hausse de 32,7% et de 27,8% pour les années 2005 et 2006. Pour l'année 2005, la tendance est due à l'évolution du chiffre d'affaires (+30,0%) alors que pour l'année 2006 la tendance relève de la baisse des charges d'exploitation (-11,5%).

7.2.4.2 Résultat financier

Le résultat financier atteint -11 152 KDH en 2006 contre -7 621 KDH en 2005 et -7 718 KDH en 2004. En effet, le résultat financier est fortement négatif sachant que les charges financières représentent 10 919 KDH en 2006 contre 8 597 KDH en 2005. Ces charges restent largement supérieures au résultat net.

Les charges d'intérêts enregistrées correspondent essentiellement à des facilités de caisse, des crédits spot et des opérations de factoring.

7.2.4.3 Résultat courant

Le résultat courant atteint 11 196 KDH en 2006 contre 9 867 KDH en 2005 et 5 456 KDH en 2004. Le résultat courant est considérablement tronqué par un résultat financier déficitaire sur la période, mais reste néanmoins positif grâce à un résultat d'exploitation en augmentation.

7.2.4.4 Résultat non courant

Le résultat non courant atteint 529 KDH en 2006 contre 251 KDH en 2005 et -21 KDH en 2004. Ce résultat est, sur toute la période, peu significatif dans la formation du résultat net.

Les produits et charges non courants sont principalement afférents aux cessions d'immobilisations. En outre, la cession exceptionnelle en 2006 de 514,5 KDH correspond à la cession de titres de participation.

7.2.4.5 Résultat net

Le résultat net atteint 7 618 KDH en 2006 contre 6 406 KDH en 2005 et 3 437 KDH en 2004.

En 2005, la progression du résultat net est considérable avec un taux de croissance de 84,2% grâce à un résultat d'exploitation en augmentation de 32,7%.

En 2006, le résultat net évolue d'une moindre façon pour atteindre 7 618 KDH, et toujours grâce à un résultat d'exploitation en hausse palliant même à un résultat financier déficitaire en hausse.

Revue analytique semestrielle

Au cours du premier semestre 2007, le résultat d'exploitation est en hausse de 60,4% et s'établit à 16 963 KDH contre 10 574 KDH au titre du premier semestre 2006. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation de 81,4% de l'Excédent Brut d'Exploitation.

Au premier semestre 2007, le résultat net s'inscrit en hausse de 91,9% pour s'établir à 12 417 KDH en raison principalement de l'augmentation du résultat d'exploitation.

7.3 ANALYSE DU BILAN

7.3.1 Actif

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'actif immobilisé:

En KDH	2004	2005	Var	2006	Var	juin 2007
Actif immobilisé, dont	45 479	46 049	1,3%	45 463	-1,3%	43 602
Part en %	8,6%	8,1%	6,6%			
Immobilisations incorporelles	1 161	1 074	-7,5%	1 499	39,6%	1 455
Part en %	0,2%	0,2%	0,2%			
Immobilisations corporelles	42 916	43 613	1,6%	42 097	-3,5%	40 266
Part en %	8,1%	7,7%	6,1%			
Immobilisations financières	1 402	1 362	-2,9%	1 867	37,1%	1 881
Part en %	0,3%	0,2%	0,3%			
Actif circulant, dont	461 997	521 591	12,9%	639 812	22,7%	702 185
Part en %	86,9%	91,7%	93,3%			
Stocks	278 027	345 625	24,3%	383 592	11,0%	382 196
Part en %	52,3%	60,8%	55,9%			
Matières	68 920	54 149	-21,4%	61 000	12,7%	86 891
Part en %	13,0%	9,5%	8,9%			
Produits en cours	209 107	291 476	39,4%	322 592	10,7%	295 305
Part en %	39,3%	51,3%	47,0%			
Créances de l'actif circulant	183 598	175 963	-4,2%	255 987	45,5%	319 990
Part en %	34,5%	30,9%	37,3%			
Clients et comptes rattachés	161 278	142 323	11,8%	218 671	53,6%	268 830
Part en %	30,3%	25,0%	-	31,9%		
Ecart de conversion	372	3	-99,2%	233	>100,0%	-
Part en %	0,1%	Ns	Ns			
Trésorerie - Actif, dont	24 340	919	-96,2%	794	-13,6%	12 288
Part en %	4,6%	0,2%	0,1%			
Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	187	Ns	11
Part en %		Ns				
Banques	23 765	98	-99,6%	162	65,8%	11 805
Part en %	4,5%	Ns	Ns			
Caisses	575	821	42,8%	445	-45,8%	472
Part en %	0,1%	0,1%	0,1%			
Total Actif	531 816	568 559	6,9%	686 069	-1,3%	758 076

Source : DLM

7.3.1.1 Actif Immobilisé

Revue analytique sur la période

L'actif immobilisé net a enregistré une légère hausse en 2005 s'établissant à 46 049 KDH contre 45 479 KDH en 2004, et ce essentiellement grâce à l'augmentation de 1,6% des immobilisations corporelles suite à l'acquisition de diverses immobilisations pour 3 350 KDH. En 2006, l'actif immobilisé diminué pour atteindre 45 463 KDH suite à une baisse des immobilisations corporelles de 3,5% due à l'effet des amortissements.

a. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux licences et logiciels suivants:

- Castor concept, SICAP et PVElite relatifs au calcul des appareils sous pression ;
- Lantek relatif au traçage et à l'optimisation ;
- Sage RH est un logiciel pour la paie ;
- Adonix est un ERP acquis en 2001 pour 630 KDH.

Les acquisitions pour l'année 2006 concernent le logiciel Sicap (164 KDH), Castor concept et PVElite (123 KDH) et Sage RH (187 KDH).

De plus, un fonds commercial de 532 KDH est historiquement comptabilisé depuis la création de la société.

b. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des terrains, des constructions et des installations techniques.

Sur la période, la valeur des terrains de 10 MDH regroupe :

- Le site de production et de stockage de DLM pour un montant de 7 507 KDH ;
- Les bureaux administratifs et les ateliers de DLM pour un montant de 1 508 KDH ;
- Un terrain situé à Jorf Lasfar pour un montant de 1 000 KDH.

Les constructions correspondent aux gros œuvres pour l'aménagement des divers ateliers de production de DLM. Les constructions s'élèvent à 22 189 KDH en 2006 contre 23 614 KDH en 2005 et 22 532 KDH en 2004. En 2005, la valeur des constructions nette d'amortissements a augmenté de 3 MDH suite à l'aménagement de l'atelier, du terrain usine et du bureau de contrôle. En 2006, les constructions ont augmenté de 860 KDH suite à l'aménagement du magasin de stockage et de l'atelier fabrication.

Les installations techniques correspondent au petit matériel de production de moins de 150 KDH. En 2006, la société DLM a acquis pour 1,9 MDH de matériel et outillage et pour 2,7 MDH en 2005. Les installations techniques représentent 7 798 KDH en 2006 contre 7 694 KDH en 2005 et 8 092 KDH en 2004.

La baisse des immobilisations corporelles, en 2006, est due d'abord aux faibles acquisitions de cette année soit 4 065,8 KDH contre 6 435,7 KDH en 2005.

c. Immobilisations financières

En KDH	2004	2005	Var	2006	Var	juin 2007
Autres créances financières	370	457	23,5%	457	-	472
Titres de participation	1 032	904	-12,4%	1 409	55,9%	1 409
Immobilisations financières	1 402	1 361	-2,9%	1 867	37,2%	1 881

Source : DLM

Les immobilisations financières correspondent à des créances financières et des titres de participation. Elles s'élèvent à 1 402 KDH en 2004 et à 1 867 KDH en 2006.

Les créances financières englobent des dépôts et des cautionnements se décomposant comme suit :

- Consignation de bouteille de gaz auprès de Maghreb oxygène pour 133 KDH en 2006 ;
- Consignation en douanes pour 137 KDH en 2005 ;
- Diverses cautions pour 78 KDH en 2006.

Sur la période, les opérations sur les titres de participation de DLM se présentent comme suit :

- En 2005, DLM diminue sa participation en cédant 128,1 KDH de SRT, spécialisée dans la fumisterie industrielle, suite à un différend sur les orientations stratégiques de la société au sujet des risques importants sur le marché à l'export.
- Cession totale en 2006 des participations dans la société SRT pour 514,5 KDH ;
- En 2006, prise de participation lors de la création de Delattre Construction sud à hauteur de 20%.
- En 2006, participation à l'augmentation de capital de DGM à hauteur de 1 000 MDH.

Au terme de l'exercice 2006, les titres de participations détenus par DLM se présentent comme suit:

- 79,7% dans la société SD Concet Metal pour 14,5 KDH;
- 50% dans la société Metal assistance pour 50 KDH;

- 50% dans la société Delattre générale de mécanique pour 1 325 KDH;
- 20% dans la société Delattre Construction sud pour 20 KDH.

Revue analytique semestrielle

L'actif immobilisé net passe de 45 463 KDH à fin 2006 à 43 602 KDH au premier semestre 2007 suite à l'effet des amortissements.

7.3.1.2 Actif Circulant

Revue analytique sur la période

L'actif circulant, composé essentiellement des stocks et des créances clients, s'élève en 2006 à 639 813 KDH contre 521 591 KDH en 2005 contre 461 997 MDH en 2004.

En 2006, l'actif circulant est tiré à la hausse de :

- 11% du niveau des stocks ;
- 54% des créances clients. Cette augmentation s'explique par la forte prise de commandes. Toutefois, la société a dû également fortement provisionner son poste de créances clients soit une charge supplémentaire de 5 819 KDH.

e. Stock

i. Stock de matières et fournitures

Les stocks de matières premières sont essentiellement des tôles d'aciers et des fournitures consommables. DLM alimente son stockage à l'obtention d'un marché. Le stock de matières et de fournitures non utilisés pour une commande sera imputé à la prochaine commande.

Le stock de matières et de fournitures s'élève en 2006 à 61 000 KDH contre 54 149 KDH en 2005 contre 68 920 KDH en 2004.

L'absence de provisions pour dépréciation des stocks est due à la nature même de l'acier, matière première pérenne. Cependant, les écarts d'inventaire donnent lieu éventuellement à la constatation d'écritures comptables.

ii. Stocks de produits en cours

Les stocks de produits en cours correspondent aux travaux en cours constatés à la clôture de l'exercice. Ils sont comptabilisés à hauteur des charges enregistrées, afférentes à ces travaux.

Ces charges correspondent aux frais réels inclus dans le prix de revient des commandes qui est lui-même décomposé en main d'œuvre, matières premières, prestations de services, frais de gestion et frais financiers.

La commande est considérée comme soldée (sortie du compte stock de produit en cours) par un transfert de propriété matérialisé par un procès verbal de réception par le client. Il peut s'agir d'une réception provisoire (délai de contestation des travaux) ou d'une réception définitive.

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution du rapport entre les stocks et le chiffre d'affaires :

En KDH	2004	2005	2006	juin 2007
Chiffre d'affaires	234 494	304 938	317 212	242 541
Stocks	278 027	345 625	383 592	382 196
Stock / CA	118,6%	113,3%	120,9%	157,6%

Source : DLM

Du fait d'une comptabilisation à l'achèvement, l'augmentation de l'activité se traduit d'abord par une augmentation du stock de produit en cours avant le passage en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété. Cette augmentation du ratio traduit la forte activité de la société DLM.

f. Créances de l'actif circulant

Les créances clients s'élèvent à 161 278 KDH en 2004 contre 142 323 KDH en 2005 et 218 671 KDH en 2006. L'évolution des créances clients pour 2006 de +45,5% s'explique par la forte prise de commandes.

DLM classe un client en « client douteux » lorsque la société intente une action en justice. Les créances douteuses ne sont pas provisionnées quand DLM juge de la probabilité de recouvrer. Le poste des clients douteux s'élève à 21 MDH dont 13 MDH ont été provisionnés. La provision en 2005 est de 2 798 KDH et de 5 819 KDH en 2006. Il reste à provisionner un montant de 4 943 KDH.

Le poste Personnel correspond à des avances sur salaires. Le poste personnel s'élève en 2006 à 3 072 KDH contre 3 213 KDH en 2005 et 2 407 KDH en 2004.

Le poste Etat correspond à la TVA collectée. Le poste Etat s'élève en 2006 à 31 183 KDH contre 26 686 KDH en 2005 contre 13 948 KDH en 2004. La hausse du poste Etat en 2005 (+91%) est proportionnel à la forte progression des créances clients au cours de la même année.

Revue analytique semestrielle

L'actif circulant passe de 639 812 KDH à fin 2006 à 702 185 KDH au premier semestre 2007 suite à l'augmentation des créances client de 53,6%.

7.3.1.3 Trésorerie Actif

Revue analytique sur la période

La trésorerie actif est en forte baisse sur la période. Elle s'élève en 2006 à 794 KDH contre 919 KDH en 2005 et 24 340 KDH en 2004.

Pour l'année 2004, DLM disposait d'un compte SGMB créditeur de 23 610 KDH correspondant à un acompte (caution) d'un client pour une commande qui a servi de provision pour financer les crédits documentaires.

Revue analytique semestrielle

A fin juin 2007, la trésorerie actif atteint 12 288 KDH contre 794 KDH en 2006. Cette variation significative provient du compte banque qui passe de 162 KDH à 11 805 KDH à fin juin 2007. En effet, DLM a contracté un crédit spot de 40 MDH auprès d'une banque chez qui le compte affichait un solde débiteur de 30 270 KDH.

7.3.2 Passif

7.3.2.1 Financement permanent

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du financement permanent:

En KDH	2004	2005	Var	2006	var	juin 2007
Financements permanents, dont	58 477	62 696	7,2%	66 053	5,4%	73 823
Part en %	11,0%	11,0%		9,6%		
Capitaux propres	54 187	52 709	-2,7%	57 703	9,5%	66 269
Part en %	10,2%	9,3%		8,4%		
Dettes de financement	4 290	9 987	132,8%	8 350	-16,4%	7 554
Part en %	0,8%	1,8%		1,2%		
Passif circulant, dont	385 973	389 187	0,8%	479 225	23,1%	535 844
Part en %	72,6%	68,5%		69,9%		
Fournisseurs et comptes rattachés	137 777	100 176	-27,3%	131 396	31,2%	167 159
Part en %	25,9%	17,6%		19,2%		
Facturation de commandes en cours	206 933	251 945	21,8%	310 747	23,3%	330 596
Part en %	38,9%	44,3%		45,3%		
Trésorerie - Passif, dont	87 366	116 677	33,5%	140 791	20,7%	148 409
Part en %	16,4%	20,5%		20,5%		
Banques	52 257	57 540	10,1%	64 437	12,0%	51 859
Part en %	9,8%	10,1%		9,4%		
Crédit de trésorerie	26 777	57 214	113,7%	71 979	25,8%	91 500
Part en %	5,0%	10,1%		10,5%		
Total Passif	531 816	568 559	6,9%	686 070	20,7%	758 077

Source : DLM

a. Capitaux propres

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des capitaux propres:

En KDH	2004	2005	2006	juin 2007
Capitaux propres	54 187	52 709	57 703	66 269
Capital social	30 000	35 000	35 000	35 000
Ecart de réévaluation	1 250	-	-	-
Réserve légale	1 500	1 672	1 992	2 373
Report à nouveau	17 999	9 631	13 092	16 480
Résultat net de l'exercice	3 437	6 406	7 618	12 416

Source : DLM

Revue analytique sur la période

En 2004, les capitaux propres s'élèvent à 54 187 KDH et enregistrent une diminution de 3% pour s'établir 52 709 KDH en 2005. Cette diminution correspond aux opérations de haut de bilan suite à la sortie de SDEM du capital de DLM.

En 2006, les capitaux propres se sont établis à 57 503 KDH, en progression de 9% par rapport à 2005. Cette évolution s'explique principalement par :

- 9 un résultat net de 7 618 KDH, en progression de 19%;
- 9 une affectation partielle du résultat net de 2005 en report à nouveau.

Concernant le capital social, il s'élève à 30 MDH en 2004. En 2005, DLM a procédé à une opération d'accordéon pour atteindre un capital de 35 MDH. L'augmentation de capital a été effectuée par incorporation de l'écart de réévaluation et incorporation partielle du report à nouveau. L'écart de réévaluation de 1 250 KDH correspond au solde suite à l'augmentation de capital en 2004 par prélèvement sur l'écart de réévaluation de 8 384 KDH.

Quant au report à nouveau, il passait de 17 999 KDH en 2004 à 9 631 KDH en 2005 puis à 13 092 KDH en 2006. Le tableau ci-dessous montre les opérations effectuées sur le report à nouveau entre 2004 et 2005.

En KDH	2004
Solde report à nouveau au 31/12/2004	17 999
Résultat 2004 ³⁰	515
Rachat et annulation de 20 677 actions ³¹	- 2 998
Augmentation du capital ³²	- 7 885
Solde compte report à nouveau au 31/12/2005	9 631

Source : DLM

Revue analytique semestrielle

Le financement permanent passe de 66 053 KDH à fin 2006 à 73 823 KDH au premier semestre 2007.

b. Dettes de financement

Le tableau ci-dessous détaille les dettes de financement contractées depuis 2004 :

	Date de contraction	Mont. initial	Mont. restant dû au 30/06/2007	Maturité	Taux	Nature
Emprunt 1	01/11/2005	7 200	6 404	5 ans	6,25 %	LT rachat actions SDEM
Emprunt 2	10/01/2001	8 000	1 150	7 ans	8,25 %	LT Immobilier siège

Source : DLM

³⁰ Résultat 2004= Résultat de l'exercice - Dividendes - Réserve légale

³¹ PV AGE du 07/07/05 - calcul = Nbre d'action * (prix de cession-nominal) soit 20677 * (345-200) = 2 998 MDH

³² PV AGE du 24/05/06

Revue analytique sur la période

En 2005, les dettes de financement ont plus que doublé pour atteindre 9 987 KDH contre 4 290 KDH l'année précédente. En effet, en plus de l'encours auprès de la SGMB, DLM a contracté un emprunt de 7,2 MDH auprès de la BMCI dont la première échéance a eu lieu en 2007.

En 2006, la baisse de 16% des dettes de financement correspond au remboursement des emprunts.

Revue analytique semestrielle

Les dettes de financement passent de 8 350 KDH à fin 2006 à 7 554 KDH au premier semestre 2007.

7.3.2.2 Passif circulant

Revue analytique sur la période

Le passif circulant augmente de 23% en 2006 pour atteindre 479 226 KDH et de 1% en 2005 pour s'établir 389 186 KDH contre 385 973 KDH en 2004. Cette évolution repose essentiellement sur un compte facturation de commande en cours en hausse.

La facturation de commandes en cours correspond aux facturations encaissées des clients (acomptes versés) mais tant qu'une commande n'est pas soldée jusqu'au terme de l'opération, elles seront logées dans ce compte facturation commandes en cours. Ce poste s'élève en 2006 à 310 748 KDH contre 251 945 KDH en 2005 contre 206 933 KDH en 2004.

Revue analytique semestrielle

Le passif circulant passe de 479 225 KDH à fin 2006 à 535 844 KDH au premier semestre 2007.

7.3.2.3 Trésorerie Passif

Revue analytique sur la période

La trésorerie passif est en hausse sur la période s'établissant respectivement à 140 791 KDH en 2006 contre 116 677 KDH en 2005 et à 87 366 KDH en 2004.

Pour l'année 2006, la trésorerie Passif correspond essentiellement aux découverts bancaires et aux crédits de trésorerie. En effet, le recours à la dette court terme pour le financement de la matière première s'explique principalement par la rapidité du déblocage des fonds en vue de profiter des opportunités d'approvisionnement.

Revue analytique semestrielle

La trésorerie Passif passe de 140 791 KDH à fin 2006 à 148 409 KDH au premier semestre 2007. Cette variation est due aux utilisations des facilités de découverts bancaires.

7.4 RATIOS DE LIQUIDITE

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des ratios de liquidité :

	2004	2005	2006	Juin 2007*
Rotation du stock de matières et fournitures ³³	74	73	65	110
Délai de règlement clients ³⁴	248	168	248	399
Délai de règlement fournisseurs ³⁵	261	132	238	396

Source : DLM - * les données semestrielles font l'objet de décalage avec les données annuelles en raison de la comptabilité à l'achèvement

³³ ((Stock final matières et fournitures n-1 + Stock final matières et fournitures n)/2) / CA *360

³⁴ (Créances clients / CA) * 360

³⁵ (Fournisseurs et comptes rattachés / (Total achats + Autres charges externes)) * 360

7.4.1.1 Rotation du stock de matières premières

Entre 2004 et 2005, le délai d'écoulement des stocks des matières et fournitures est considéré est plus ou moins stable à 73 jours. En 2006, le délai de rotation diminue à 65 jours ce qui est signe d'activité pour les mois qui suivent puisque les stocks de matières premières sont directement liées aux contrats.

7.4.1.2 Délai de règlement clients

Le nombre de jours obtenu correspond à la durée moyenne de règlements des clients. DLM présente un délai de règlement client de 248 jours en 2004, de 168 jours en 2005 et de 248 jours en 2006. Le poste « client » fluctue d'un mois sur l'autre selon les cycles de vie des contrats. Le rallongement du délai en 2006 est dû au processus administratif relativement long de certains clients relevant du domaine public.

7.4.1.3 Délai de règlement fournisseurs

Le nombre de jours obtenu correspond à la durée moyenne de règlements des fournisseurs. Sur la période, la réduction du délai de règlement des fournisseurs est due à l'utilisation du refinancement en devise avec les fournisseurs étrangers via un organisme de crédit. Le procédé du refinancement en devise correspond à un paiement à l'échéance du fournisseur par la banque et à un débit en compte bancaire de DLM à l'issue d'un délai de refinancement négocié.

7.5 EQUILIBRE FINANCIER

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution des masses du bilan:

En KDH	2004	2005	Var	2006	Var
1- Financement permanent	58 477	62 696	7%	66 053	5%
2- Moins actif immobilisé	45 479	46 049	1%	45 463	-1%
Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	12 998	16 647	28%	20 590	24%
4- Actif circulant	461 997	521 591	13%	639 812	23%
5- Moins passif circulant	385 973	389 186	1%	479 225	23%
Besoin en fonds de roulement (4-5)	76 024	132 405	74%	160 587	21%
Trésorerie nette	-63 026	-115 758	84%	-139 997	21%

Source : DLM

7.5.1.1 Fonds de roulement

Le Fonds de roulement s'est amélioré de 28% en 2005, passant de 12,9 MDH en 2004 à 16,6 MDH en 2005, en raison de l'accroissement des capitaux permanents qui atteignent 62,6 Mdh en 2005 contre 58,4 MDH en 2004.

En 2006, le Fonds de roulement s'est amélioré de 24% atteignant ainsi 20,6 MDH. Cette évolution s'explique par l'effet conjugué de l'accroissement des capitaux permanents (+5%) qui atteignent 66 MDH et de la diminution de l'actif immobilisé (-1%) qui s'établit à 45,5 MDH.

7.5.1.2 Besoin en fonds de roulement

En 2005, le Besoin en Fonds de Roulement enregistre une hausse de l'ordre de 74% pour s'établir à près de 132,4 MDH contre 76 MDH en 2004, suivant ainsi l'accroissement de l'activité de l'entreprise. En effet, le niveau des stocks (+24,3%) passe de 278 MDH en 2004 à 345,6 MDH en 2005.

En 2006, le Besoin en Fonds de Roulement connaît une augmentation sensible, puisqu'il atteint près de 160,6 MDH. Cette progression s'explique principalement par l'accroissement des créances de l'actif circulant (+45,5%), et par une évolution non équilibrée des délais clients et fournisseurs.

7.5.1.3 Trésorerie nette

La trésorerie nette atteint -139,9 KDH en 2006 contre -115,7 KDH en 2005 et -63 KDH en 2004.

Depuis 2005, plusieurs mesures par DLM ont été prises pour améliorer la gestion de trésorerie :

- Mise en place d'un planning de facturation prévisionnelle ;

- Suivi mensuel des évolutions de ce planning ;
- Inscription d'objectifs d'amélioration de trésorerie dans la rémunération variable des cadres supérieurs ;
- Implication de la direction financière dans la mise au point des commandes importantes d'acier et d'équipement.

7.6 TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du plan de financement:

En KDH	2004	2005	2006
Ressources Stables dont	583	18 812	11 429
Autofinancement	- 15	10 787	10 872
Cession d'actifs immobilisés	598	825	557
Aug. dettes de financement		7 200	
Emplois Stables dont	10 431	15 163	7 487
Acquisition des immos.	6 711	6 526	5 851
Remb. capitaux propres		7 133	
Remb. dettes de financement	3 720	1 503	1 636
Var. Besoin de Financement Global	50 839	56 381	28 182
Variation de la Trésorerie	40 991	52 731	24 239
Trésorerie Nette	-63 026	-115 758	-139 997

Source : DLM

Sachant que la trésorerie est déficitaire, DLM négocie des conditions avantageuses auprès des organismes bancaires, notamment pour les crédits spots et les découverts afin de réduire les charges d'intérêts.

8 PERSPECTIVES DE DLM

Avertissement

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

8.1 PERSPECTIVES DU SECTEUR

L'offre de DLM s'articulerait toujours autour des métiers de la chaudronnerie, tuyauterie et charpente métallique. DLM alimenterait les secteurs d'activité porteurs de l'économie marocaine mais surtout ceux du BTP (travaux d'infrastructures et ciment), de l'énergie, du pétrole et gaz, des mines et de la chimie suivant ainsi son plan de développement.

En raison de l'importante dynamique que connaissent les secteurs précités, la demande dans les métiers de métallurgie lourde à l'international comme au Maroc présente un potentiel de croissance significatif sur les 10 prochaines années dont l'évolution peut être retracée comme suit.

8.1.1 Potentiel des marchés clients

8.1.1.1 Le secteur des grands travaux d'infrastructure

Les grands travaux d'infrastructure entrent dans le cadre de la mise à niveau des infrastructures du pays et du développement économique et social. La dynamique de ces grands chantiers a été lancée à partir de 2001 et devrait se poursuivre jusqu'au-delà de 2010.

En effet, le réseau de transport s'agrandit avec de nouveaux axes autoroutiers et ferroviaires. De plus, le lancement de chantiers d'envergures, tels que le port de Tanger Med, le plan azur, l'aménagement de la vallée du Bouregreg ou encore l'assainissement de certaines villes du Royaume, influence positivement la croissance du secteur du BTP dans les domaines portuaire, touristique, urbanistique et de la gestion déléguée. La croissance du secteur du BTP résulte ainsi d'une volonté politique de consolider et de mettre à niveau les infrastructures du pays.

Cette croissance offre de plus en plus de débouchés pour les spécialistes de la métallurgie dont la technicité de pointe et la productivité sur les grands chantiers sont des facteurs relevant de l'exigence des cahiers de charges des grands donneurs d'ordres.

8.1.1.2 Le secteur du ciment

Le secteur du ciment au Maroc a été entièrement privatisé il y a une décennie. De grands groupes internationaux se sont implantés et ont développé le secteur de manière efficiente. Le Royaume dispose de dix usines de ciment appartenant à quatre sociétés, avec une capacité de production de 10 millions de tonnes par an dont 10 à 15% sont exportées. Les investissements annuels dans le secteur atteignent 550 MDH d'après l'association professionnelle des cimentiers (APC). La croissance du secteur pour les six premiers mois de l'année 2007 a été de plus de 18 % par rapport à la même période de l'année 2006.

En juillet 2007, l'industrie du ciment a fait l'objet de la signature de trois conventions d'investissement portant sur quatre projets de cimenteries pour un montant global de 8,8 Mrd DH en vue d'assurer une capacité de production additionnelle de plus de 6 millions de tonnes par an.

- La 1^{ère} convention a été signée avec le groupe Ynna Asment, filiale de Ynna Holding du Groupe Chaabi, et porte sur la réalisation d'une cimenterie dans la commune de Oulad Sghir (région de Settat) qui assurera une capacité de production d'environ 3 millions de tonnes par an, et ce pour un montant d'investissement de 3,3 Mrd DH.
- La 2^{ème} convention, signée avec la société Ciments de l'Atlas (Groupe Addoha), porte sur la réalisation de deux cimenteries pour un montant global de 3,6 MrdDH. Ces deux cimenteries, une basée à Fqih Bensalah (région de Beni Mellal) et l'autre à Ben Ahmed (région de Settat), auront chacune une capacité de production de 1 million de tonnes par an.
- S'agissant de la 3^{ème} convention, signée avec le groupe espagnol Lubasa, spécialisé dans les matériaux de construction et la promotion immobilière, elle porte sur la réalisation d'une

cimenterie dans la région de Sidi Kacem d'une capacité de production de 1 million de tonnes par an, pour un investissement de 1,9 Mrd DH.

La signature de ces trois conventions d'investissement dans le secteur du ciment coïncide avec la mise en service de la cimenterie de Settat du groupe Holcim, qui a nécessité un investissement de plus de 2,5 milliards DH et qui aura une capacité de production de 1,7 millions de tonnes par an. La mise en service de l'unité du Groupe Holcim, le doublement de l'usine Lafarge à Tétouan, la nouvelle cimenterie de Ciments du Maroc et ces nouveaux projets permettront de porter la capacité de production à près de 23 millions de tonnes dans 14 cimenteries.

D'ores et déjà DLM participe aux deux plus grands projets en cours actuellement à savoir la réalisation d'une nouvelle cimenterie dans la région d'Agadir par le groupe Ciments du Maroc ainsi que le doublement de la cimenterie de Tetouan par Lafarge Maroc. Compte tenu de son positionnement stratégique sur ce segment, la société profiterait pleinement du potentiel de croissance de ce marché de référence.

8.1.1.3 Le secteur de l'industrie

Le PIB du secteur de l'industrie a enregistré une croissance annuelle moyenne sur la période 2001-2006 soit près de 25% du PIB national en 2006. Cette évolution devrait se renforcer grâce à la promotion de l'entrepreneuriat industriel par les autorités publiques.

Les stratégies de développement mises en oeuvre dans certains secteurs, en l'occurrence, les industries de transformation qui sont soutenues par les projets structurants d'infrastructures, constituent des facteurs qui laissent prévoir une consolidation des activités non agricoles (secteurs secondaire et tertiaire). Le PIB non agricole serait en progression de 5%³⁶ en 2008.

Cette nouvelle stratégie industrielle « Plan Emergence » vise à favoriser le développement des secteurs moteurs de croissance. Les principaux objectifs de ce Plan se présentent de la manière suivante :

- Capturer des opportunités majeures dans un contexte de fortes délocalisations ;
- Impulser l'émergence et le développement de nouveaux métiers et de nouveaux secteurs ;
- Stimuler la croissance et le repositionnement de secteurs structurants à fort potentiel ;
- Mettre en place un développement durable reposant sur des chantiers industriels à long terme.

La baisse progressive des barrières douanières et des taux de fret au Maroc entraînerait une augmentation des échanges commerciaux. Cette situation aura également pour effet de favoriser l'intégration des chaînes de valeur au-delà des frontières créant de ce fait un effet de régionalisation du système de production des activités. De plus, l'élimination de certaines distorsions du marché (protectionnisme, subventions) dans de nombreux pays industrialisés conduira à la délocalisation de certains secteurs d'activité au Maroc.

8.1.1.4 Le secteur de l'Energie

La croissance de la consommation d'électricité dans le royaume est d'environ 8% par an en moyenne sur les trois dernières années. A titre de comparaison, ce taux correspond à l'énergie consommée annuellement par une ville comme Rabat.

La consommation de l'électricité est essentiellement due la réussite du programme d'électrification rurale (PERG) qui ferait passer le taux d'électrification à 92% à fin 2007.

Ainsi, les capacités de production de l'ONE sont fortement sollicitées. Les besoins en investissement sont très importants pour faire face à la demande. Les chantiers de construction des nouvelles centrales permettant de faire face aux besoins à horizon 2009 sont en cours :

- La centrale thermo solaire d'Ain beni Mathar (450 MW) ;
- La centrale turbine à gaz de Mohammedia (300 MW) ;
- La centrale diesel de Tan tan (116 MW) et de Dakhla (16 MW).

³⁶ Selon le « Budget économique Exploratoire 2008 » du Haut Commissariat au Plan

Pour des mises en service à partir de 2010, l'ONE va lancer plusieurs projets majeurs dont une centrale thermique à charbon et un centre de Stockage Temporaire de l'Energie par Pompage, ouvrage hydroélectrique composé de 2 barrages relié par une conduite permettant soit de turbiner pour produire de l'électricité.

8.1.1.5 Le secteur du pétrole et du gaz

La nouvelle politique énergétique serait axée sur la diversification des sources d'approvisionnement. L'objectif étant de rehausser la contribution du gaz naturel à 20% du bilan énergétique à l'horizon 2012 contre 3% à fin 2005. La part des produits pétroliers serait ainsi contenue dans un ordre de 46% contre 62% à fin 2005.

Voici les principaux programmes du secteur représentant des opportunités de marché et de croissance pour DLM :

- Un groupement réunissant Samir, le groupe AKWA et l'ONE étudie actuellement un projet de terminal de Gaz Naturel Liquéfié d'une capacité de 3 milliards de m³ de gaz naturel par an. Son lancement est prévu en 2008, pour un investissement global de près de 1,2 milliard de dollars et une durée de réalisation de 5 ans. Le choix du port qui accueillera cette structure est actuellement débattu (Tanger, Jorf Lasfar ou Mohammedia). Associé à ce terminal, le projet prévoit la construction d'un pipeline reliant Tanger à El Jadida permettant la desserte des principaux sites industriels.
- Un consortium de trois sociétés a obtenu la concession d'un terminal pétrolier à construire dès 2008 dans le port de Tanger Med pour un investissement de plus de 52 millions d'euros. Ce terminal comprendra l'équipement d'un poste pétrolier en eaux profondes et l'aménagement d'une zone de stockage d'une capacité de 308 000 m³. Le consortium regroupe :
 - o L'émirati Horizon Terminals Limited (filiale de ENCO) à hauteur de 34 % ;
 - o Le Groupe Afrika SMDC pour 33,5% ;
 - o Le koweïtien Independant Petroleum Group pour 32,5%.
- Samir, seul raffineur du royaume a entrepris un important programme d'extension de ses capacités de raffinage. L'investissement porte sur 815 millions USD. La mise en production est planifiée pour 2008.

De plus, le Royaume compte augmenter au niveau national les capacités de stockage dites « stockage de sécurité ». L'AIE, Agence Internationale de l'Energie recommande que ces stocks représentent 90 jours de consommation. Au Maroc aujourd'hui, le raffinage représente 30 jours de stock et le réseau de distribution représente 75 jours de stock. Aujourd'hui, la capacité de stockage au Maroc est de 744.000 to en liquide et de 176 000 to en butane. Un accroissement du marché de 3% an avec un stock de 75 jours nécessite de construire 670.000 to de stockage soit un investissement de 1.8 Milliard de DH hors coût matière.

8.1.2 Développements stratégiques de DLM

Dans le cadre de son développement, DLM compte, en plus du renforcement de sa position concurrentielle sur ses activités existantes, sur l'élargissement de ses métiers en développant une expertise dans la construction de mats d'éoliennes et dans les plateformes pétrolières off-shore.

La conquête de nouveaux marchés, à travers la prospection commerciale à l'international, constitue également un axe de développement stratégique de DLM.

Globalement, la stratégie de DLM sur les années à venir repose sur trois leviers de croissance:

- L'investissement dans ses capacités de production, en particulier dédiée au marché de l'éolien ;
- La diversification dans les activités liées au pétrole off-shore ;
- La recherche de nouvelles implantations à l'international (marché à l'export).

8.1.2.1 Le secteur de l'Energie éolienne

La demande mondiale est en forte croissance mais reste limitée par la capacité de production encore faible des constructeurs d'éoliennes. Le parc éolien est actuellement de 74 300 MW en 2006 et devrait passer à 203 150 MW en 2011. En 2007, il se construit une capacité supplémentaire de 15 000 MW.

Ce chiffre devrait passer à 33 500 MW de capacité supplémentaire par an soit une augmentation moyenne de 17% par an d'après une étude de Merrill Lynch.

Le marché international des fabricants d'aérogénérateur est très concentré, Vesta est leader mondial, suivi de Gamesa, GE Wind, Enercon, Suzlon, Siemens, Clipper et Nordex. Au Maroc, Gamesa est le plus important constructeurs avec qui DLM a des accords de production.

Au Maroc, afin réduire son déficit de la balance énergétique et sa dépendance en énergies primaires de l'étranger, le pays s'oriente depuis près d'une décennie vers le développement des sources d'énergies renouvelables. De par sa situation géographique favorable, le Maroc dispose d'un potentiel éolien important estimé à environ 6 000 MW selon le Centre Marocain de Développement des Energies Renouvelables.

Dans ce contexte, l'Office National d'Electricité a réalisé en concession le parc éolien A. Torres de 50.4 MW en l'an 2000 et a réalisé en compte propre le parc éolien d'Essaouira de 60 MW inauguré en 2007. Le projet le plus important en cours de réalisation est celui de Tanger (140 MW). Il convient de noter que DLM a participé à la construction de 35 mats treillis du parc éolien A. Torres et du parc éolien d'Essaouira. Actuellement, DLM participe au projet éolien de Tanger en construisant 105 mats.

L'objectif de l'ONE est de dépasser à l'horizon 2010 les 1000 MW installés. Les projets seront soit portés directement par l'ONE comme celui de Tarfaya (60 MW), soit via des accords concessionnels avec des partenaires industriels et financiers. On peut citer Endesa et Iberdrola, sociétés espagnoles, Nareva, filiale de l'ONA, Ynna holding, CimENTS du Maroc et Lafarge Maroc.

8.1.2.2 Le secteur du pétrole Off-shore

D'après l'Institut Français du pétrole, les investissements dans le secteur parapétrolier, au niveau mondial, atteindraient 312 milliards de dollars en 2007 (contre 275 milliards en 2006), et se situeraient entre 340 et 350 milliards de dollars en 2008. Cette croissance s'expliquerait à la fois par l'inflation du prix du baril et par la hausse exponentielle de la consommation énergétique.

Les besoins en nouvelles plates-formes de production, raffineries, unités pétrochimiques constituent autant de leviers de croissance pour la profession. Cette situation annonce de grosses tensions sur les équipements ces prochaines années de quoi assurer aux spécialistes de l'ingénierie et des services parapétroliers une activité soutenue pour les années à venir.

La construction des équipements offshore, qui a vu son chiffre d'affaires progresser de 30 % en 2006, de 18 % en 2007, et connaîtrait encore une croissance de 15 à 20 % l'an prochain. Sur ce créneau, des entreprises telles qu'Aker Kvaerner, Technip ou Saipem profitent à plein des projets en eau profonde, qui nécessitent la construction de plates-formes flottantes et la fourniture de nombreux équipements sous-marins.

DLM compte parmi ses clients quatre des six premières sociétés mondiales impliquées dans la construction d'équipements offshore dont des contrats sont déjà en cours.

Le rythme des mises en production de nouveaux champs offshore par grande profondeur doit nettement s'accélérer sur la période 2007-2012. L'Afrique de l'ouest devrait être particulièrement dynamique. C'est dans cette zone que les investissements devraient être les plus importants et représenter 35% du total mondial.

Ces différents éléments confirment la pertinence d'actions commerciales dans ce domaine et d'y voir un axe de développement stratégique pour DLM

8.1.2.3 Le développement à l'international

DLM porte une attention particulière au marché africain en particulier le Maghreb et l'Afrique de l'ouest. En effet, cet intérêt est motivé par la proximité et le potentiel des ces régions. DLM a des avantages concurrentiels certains liés à la faiblesse du tissu industriel en Afrique. Sur des destinations plus lointaines comme le Pakistan ou la Nouvelle Calédonie, DLM est déjà intervenu et garde une veille commerciale permettant de saisir des opportunités de marchés.

Sont énumérés ci-dessous les principaux projets par pays, considérés comme de réelles opportunités d'ouvertures à l'international.

L'Algérie, avec sa richesse en pétrole & gaz, se trouve dans un processus de développement et d'investissement. Plusieurs projets sont lancés dans différents secteurs. Il s'agit de :

- Projet d'usine d'aluminium à BeniSaf, d'une valeur de 5 Milliards de \$, lancé par le consortium SONATRACH et DUBAL & MABADELI (E.A.U). Le projet est constitué d'une usine de production d'aluminium de 700 000 t /an, d'une centrale thermique à cycle combiné 2000 MW et d'une unité de dessalement d'eau de mer ;
- Une joint venture composée de SONATRACH & ORASCOM lance un projet de production d'ammoniac et d'urée à ARZEW, le coût de l'investissement est 700 millions de dollars ;
- Le groupe Cervical envisage de lancer un méga projet d'un coût global de 20 Milliards de dollars au niveau de la willaya de Boumerdesse. Il s'agit d'un nouveau port, un chantier naval, une unité de fabrication des conteneurs, un complexe sidérurgique, 7 projets dans la pétrochimie et une centrale 1200 MW.

A cet égard, DLM prévoit l'ouverture d'une antenne commerciale permanente en 2008 à Alger.

La Mauritanie dispose d'un fort gisement en fer. Cette matière est exploitée par SNIM (société nationale d'industrie minière). SNIM a lancé récemment deux grands projets. Il s'agit :

- projet de modernisation des équipements de manutention au port de Nouadhibou ;
- projet de nouvelle usine d'enrichissement du minerai de fer à Guelb El Rhein.

La Tunisie se dote d'une nouvelle unité de production d'acide phosphorique et sulfurique (projet TIFERT) dans le site de SKHIRA, c'est un consortium Indo Tunisien qui est chargé de l'exploitation de cette nouvelle usine.

Le Sénégal a plusieurs projets en cours dans le secteur des mines :

- Le premier projet est de celui de Sabodala, une mine d'or située à 650 KM au sud est de la capitale DAKAR ;
- Le 2e projet, c'est le Grand Cote Zircon. Il s'agit d'une unité de dragage de sable pour en extraire du Zircon. L'unité est située à 100Km au nord du port de DAKKAR prévoit une production de 70 000 T/an destiné au marché international. Les deux projets sont gérés par l'entreprise Australienne AUSENCO.

Le Niger dispose de deux grands projets majeurs gérés par l'entreprise AREVA. Il s'agit de deux mines d'extraction d'uranium Imouraren & SOMAIR.

DLM a doré et déjà proposé des offres de services pour les projets en Mauritanie, Tunisie, Sénégal et Niger.

8.1.2.4 Le secteur de l'énergie nucléaire

Dans une perspective à moyen terme, il convient d'évoquer le secteur de l'énergie nucléaire. Celui-ci est un des principaux marchés clients du métier de chaudronnerie tuyauterie.

Les investissements dans le secteur se sont accélérés en 2006 et 2007, favorisés par les bonnes performances financières enregistrées par les grands groupes de l'énergie nucléaire. Comme le coût du Kwh produit devient de plus en plus compétitif, eu égard à l'envolée des cours du pétrole, la tendance se poursuivra dans les années à venir. Les besoins mondiaux prévoient le lancement de la construction de plus de 35 réacteurs dans le monde.

La chaudronnerie nucléaire représente un secteur porteur du moment où le groupe français AREVA, au premier rang de l'industrie nucléaire, compte s'implanter aux USA et renforcer sa présence en Chine en prenant part au capital du chinois Shenzhen Nuclear Engineering au moment où le gouvernement chinois lance un appel d'offre pour la construction de quatre nouvelles centrales nucléaires. Par ailleurs, le réacteur de nouvelle génération EPR est en cours de construction en Finlande par Areva et Siemens.

Au Maroc, le débat sur la construction d'un réacteur nucléaire de production d'électricité est très avancé. Les études de faisabilité sont faites, les sites potentiels identifiés. ONE étudie actuellement des avant-projets.

Lors de la visite au Maroc du Président Nicolas Sarkozy en octobre 2007, la France s'est prononcée en faveur de ce projet. Le lancement d'un tel projet aurait un impact certain sur l'activité du secteur de la chaudronnerie et de la tuyauterie. Fort de son niveau technique et de ses compétences, DLM se positionnera favorablement sur ce projet.

8.2 STRATEGIE FUTURE D'INVESTISSEMENT ENTRE 2008 ET 2010

Afin d'accroître sa capacité de production, le Management de DLM a prévu une stratégie future d'investissement portant sur un montant total de 118,8 MDH entre 2008 et 2010. Ce plan consiste principalement en la construction de la nouvelle usine.

Le programme d'investissement se présente comme suit :

En KDH	2008P	2009P	2010P
Immobilisations en non valeurs	5 000		
Immobilisations incorporelles			
Terrain			
Constructions	35 000	5 000	28 600
Installations techniques	21 000		11 000
Matériel de transport	6 000	3 000	3 000
Matériel et Mobilier de bureau	400	400	400
Immobilisations financières			
Total Investissements	67 400	8 400	43 000
<i>Cumul</i>	<i>67 400</i>	<i>75 800</i>	<i>118 800</i>

Source : DLM

8.3 EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE DLM ENTRE 2007 ET 2013

8.3.1 Hypothèses retenues pour les projections financières

Le business plan 2007-2013 a été élaboré sur la base des principales hypothèses résumées comme suit :

Eléments	Hypothèses
Horizon prévisionnel	7 ans
Carnet de commandes	En référence aux perspectives de marché
Chiffre d'affaires	Fonction de la capacité de production induite par les investissements prévus
Charges d'exploitation	Corrélées à la production
Marge brute	Constante autour du taux moyen de 37% de la production sur l'horizon 2007-2013
Investissements	Investissements 2007-2008 liés à la croissance de l'activité, des secteurs sous-jacents et à la construction de l'usine de Tit Melil Investissements de capacité en 2010 Cession du terrain « nord » en 2007 et en 2010 du terrain « sud »
Formation du BFR	Evolution conservatrice du BFR global.

8.3.2 Tableau de l'Etat des Soldes de Gestion prévisionnel

Le tableau suivant présente l'évolution attendue sur les 6 prochaines années, des principaux agrégats des l'Etat des Soldes de Gestion de la société DLM:

En KDH	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
CA net HT	317 212	460 273	559 589	595 408	668 710	738 000	827 820	932 715
Variation (%)		+45,1%	+21,6%	+6,4%	+12,3%	+10,4%	+12,2%	+12,7%
Variation des stocks	31 116	1 032	2 962	3 513	7 237	5 146	3 251	1 730
Immos pdtes / elle-même	1 738							
Production	350 067	461 305	562 551	598 921	675 947	743 146	831 071	934 445
Approvisionnements	(195 740)	(282 340)	(356 829)	(378 518)	(430 781)	(474 127)	(523 575)	(589 224)
Marge	154 327	178 965	205 722	220 403	245 166	269 019	307 496	345 221
Autres charges ext.	(46 709)	(58 187)	(73 167)	(79 058)	(87 873)	(94 380)	(105 546)	(117 366)
Valeur ajoutée	107 618	120 778	132 555	141 346	157 293	174 639	201 950	227 855
Impôts & taxes	(1 343)	(1 422)	(1 404)	(1 454)	(1 538)	(1 627)	(1 825)	(2 056)
Charges de personnel	(72 646)	(80 558)	(81 609)	(86 844)	(96 660)	(106 270)	(118 843)	(133 626)
EBE	33 629	38 797	49 542	53 048	59 095	66 743	81 283	92 173
DAP	(11 508)	(5 843)	(15 207)	(14 179)	(17 536)	(18 055)	(18 073)	(15 795)
Autres produits 438		228						
Reprises d'exploitation	139							
Autres charges (350)		(350)						
Résultat d'exploitation	22 348	32 833	34 334	38 869	41 558	48 687	63 209	76 378
Résultat financier	(11 152)	(12 178)	(9 060)	(4 043)	(2 823)	(2 415)	(2 093)	(1 771)
Résultat courant	11 196	20 655	25 275	34 825	38 735	46 272	61 116	74 607
Résultat non courant	529	91	0	0	45 750	0	0	0
Résultat avant impôts	11 725	20 746	25 275	34 825	84 485	46 272	61 116	74 607
Impôt sur les bénéfices	(4 107)	(7 009)	(6 707)	(6 094)	(8 879)	(8 098)	(16 397)	(19 982)
Résultat Net	7 618	13 737	18 567	28 731	75 607	38 175	44 719	54 625

Source : DLM

8.3.2.1 Evolution du chiffre d'affaires prévisionnel

Le chiffre d'affaires prévisionnel est déterminé à partir du carnet de commandes et de la capacité de production de DLM. Cette dernière évolue grâce au programme d'investissement qui est décliné en deux volets comme suit:

- 9 Les investissements de 2007 et 2008 relatifs à la construction de l'usine de Tit Mellil pour un montant global de 63 MDH;
- 9 L'investissement en 2010 relatif à l'aménagement d'un nouvel atelier de fabrication pour un montant global de 43 MDH.

a. Carnet de commandes

L'estimation du carnet de commandes prévisionnel ci-dessous fait référence aux perspectives de marché.

En MDH	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Carnet de commande	1 430	1 473	1 494	1 634	1 803	1 893	1 988
Commandes par secteur							
Secteur du pétrole et gaz	415	523	492	602	677	735	755
Secteur de l'énergie	150	230	290	350	410	418	468
Secteur des infrastructures	75	50	85	135	185	235	280
Secteur du ciment	370	472	492	382	327	294	279
Secteur des mines et chimie	390	195	130	155	175	185	175
Secteur divers	30	3	5	10	29	26	31

Source : DLM

En général, l'évolution positive du carnet de commandes est liée en grande partie aux progressions des principaux secteurs, à savoir le pétrole et gaz, l'énergie, les infrastructures, les deux premiers faisant partie des axes de développement stratégique de DLM.

i. Secteur du pétrole et gaz

Le développement prévisionnel du carnet de commandes relatif au secteur du pétrole et gaz est fortement corrélé, d'une part, à la construction d'équipements off-shore envisagée par DLM et d'autre part, aux projets de développement à l'international de ce secteur d'activité (notamment en Algérie).

ii. Secteur de l'énergie

La croissance des besoins énergétiques au Maroc et l'activité de construction de mats d'éoliennes par DLM favorisent la progression du carnet de commandes dans le secteur de l'énergie. Cette évolution positive reste d'autant plus conservatrice sachant que le développement de l'énergie nucléaire, secteur à fort potentiel pour la société DLM, n'est pas intégré dans les perspectives.

iii. Secteur des Infrastructures

En ce qui concerne le carnet de commandes relatif au secteur des Infrastructures, il affiche une augmentation progressive à partir de 2008 en valeur et en pourcentage par rapport au montant total. L'orientation de la société vers ce secteur d'activité est essentiellement motivée par les deux facteurs suivants :

- Les programmes marocains de constructions ferroviaires (TGV à titre d'exemple) consommatrices d'ouvrages métalliques ; et
- La tendance du marché marocain vers des ouvrages à forte composante en acier (ponts métalliques, passerelles, etc.), conformément aux pratiques internationales.

L'évolution positive du carnet de commandes du secteur des Infrastructures a permis de compenser le fléchissement global du carnet de commandes du secteur du ciment. En effet, DLM reste prudente et n'anticipe pas les projets cimentiers non encore identifiés pour l'horizon 2010-2013.

iv. Secteur des mines et chimie

Pour ce qui est du secteur des mines et chimie dont le carnet de commandes constate globalement une allure descendante, DLM affiche une volonté de diminuer sa dépendance vis-à-vis de son principal client historique, l'Office Chérifien des Phosphates.

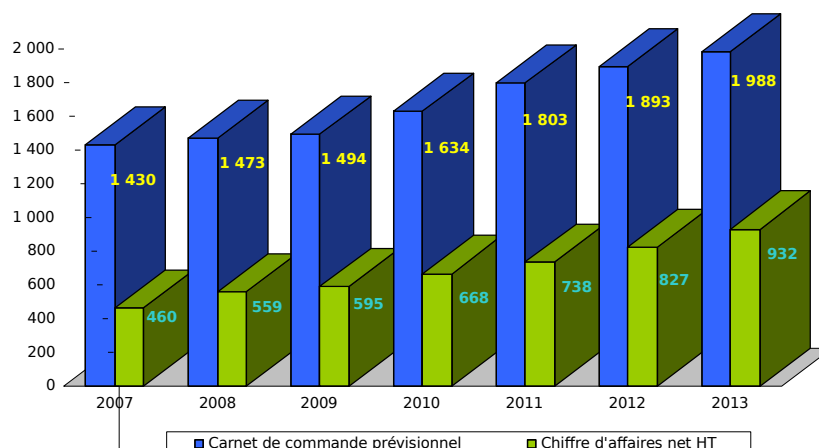
b. Chiffre d'affaires

La formation du chiffre d'affaires prévisionnel est fonction du taux de réalisation du carnet de commandes. Ce taux de réalisation (rapport annuel entre le chiffre d'affaires et le carnet de commandes) est apprécié grâce à la capacité de production de DLM.

En MDH	2007E-2008P		2009P -2010P		2011P - 2013P		
Carnet de commande	1 430	1 473	1 494	1 634	1 803	1 893	1 988
Taux de réalisation	32,19%	37,97%	39,84%	40,91%	40,92%	43,72%	46,90%
Chiffre d'affaires net HT	460	559	595	668	738	827	932
Variation (%)	+45,1%	+21,6%	+6,4%	+12,3%	+10,4%	+12,2%	+12,7%

Source : DLM

Le graphique ci-dessous synthétise l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires et du carnet de commandes sur la période prévisionnelle:



Le chiffre d'affaires évoluerait, selon un TCAM de 12,6%, en passant de 460,2 MDH en 2007 à 932,7 MDH en 2013. Cette évolution s'explique par la croissance continue de la production sur la période prévisionnelle grâce aux retombées positives des investissements 2007-2008 et 2010 sur la capacité de production de DLM. En effet, le carnet de commandes, par la mise en œuvre de cette stratégie de développement, évolue en moyenne de 3% jusqu'en 2008, puis de 5,4% jusqu'en 2010 et enfin de 6,8% entre 2010 et 2013.

L'amélioration prévisionnelle du taux de réalisation du carnet de commandes trouve son origine dans l'augmentation de la capacité de production de DLM expliquée par la réalisation de son programme d'investissement. Cet investissement servira, en effet, à augmenter la superficie dédiée aux ateliers de fabrication.

En effet, la nouvelle usine de Tit Méllil (acquisition du terrain et construction d'un hall de production de 6 700 m² en 2007 et autres constructions et installations techniques en 2007 et 2008) augmentera la capacité de production de DLM de 30% entre 2007 et 2008, Ceci équivaut à 120 000 heures productives supplémentaires à la capacité actuelle de 400 000 heures dans l'usine d'Ain Sebâa.

L'extension de l'usine de Tit Méllil prévue pour 2010 (constructions, installations techniques et recrutement) aura également un impact positif sur la capacité de production qui progressera encore de 30% à fin 2012.

Le tableau suivant reprend la ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité:

En MDH	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Chiffre d'affaires net HT	460	559	595	668	738	827	933
CA par secteur							
Secteur du Pétrole et Gaz	64	249	190	268	282	320	335
Secteur de l'énergie	15	50	90	110	150	150	150
Secteur des mines et Chimie	261	130	60	80	90	110	145
Secteur du ciment	20	90	200	155	123	135	144
Secteur des infrastructures	55	10	20	35	50	70	116
Secteur divers	45	30	35	20	43	42	43

Source : DLM

8.3.2.2 Evolution de la valeur ajoutée prévisionnelle

La formation de la valeur ajoutée prévisionnelle de DLM sur la période 2007-2013 se présente de la manière suivante:

En KDH	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Chiffre d'affaires net HT	460 273	559 589	595 408	668 710	738 000	827 820	932 715
Variation (%)	+45,1%	+21,6%	+6,4%	+12,3%	+10,4%	+12,2%	+12,7%
Variation des stocks	1 032	2 962	3 513	7 237	5 146	3 251	1 730
Production	461 305	562 551	598 921	675 947	743 146	831 071	934 445
Variation (%)	+21,9%	+6,5%	+12,9%	+9,9%	+11,8%	+12,4%	
Approvisionnements	(282 340)	(356 829)	(378 518)	(430 781)	(474 127)	(523 575)	(589 224)
Variation (%)	+26,4%	+6,1%	+13,8%	+10,1%	+10,4%	+12,5%	
En % du CA	61,3%	63,8%	63,6%	64,4%	64,2%	63,2%	63,2%
Autres charges externes	(58 187)	(73 167)	(79 058)	(87 873)	(94 380)	(105 546)	(117 366)
Variation (%)	+25,7%	+8,1%	+11,2%	+7,4%	+11,8%	+11,2%	
En % du CA	12,6%	13,1%	13,3%	13,1%	12,8%	12,7%	12,6%
Valeur ajoutée	120 778	132 555	141 346	157 293	174 639	201 950	227 855
Variation (%)	+9,8%	+6,6%	+11,3%	+11,0%	+15,6%	+12,8%	
En % du CA	26,2%	23,7%	23,7%	23,5%	23,7%	24,4%	24,4%

Source : DLM

La valeur ajoutée atteindrait 227,8 MDH en 2013 contre 120,8 MDH en 2007. Cette croissance est liée aux principaux facteurs compensés suivants :

- L'amélioration continue de la production, essentiellement grâce à la hausse du chiffre d'affaires, suite au programme d'investissement de DLM ;
- L'augmentation des niveaux des approvisionnements et des autres charges externes, détaillée comme suit :

a. Approvisionnements

Ce poste regroupe essentiellement les achats consommés de matières et fournitures, dont les achats de matières premières, notamment les différents types d'acier qui en demeurent la principale composante.

L'évolution des approvisionnements (13,2% en moyenne annuelle) est ainsi fortement corrélée, d'une part, aux productions annuelles prévisionnelles (12,6% en moyenne annuelle) et d'autre part, aux perspectives du secteur de l'acier.

b. Autres charges externes

Les autres charges externes reposent essentiellement sur :

- les rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise et des intermédiaires et honoraires ;
- les entretiens et réparations ;
- les redevances de crédit-bail ;
- les charges de transport.

Les autres charges externes seraient en croissance sur la période prévisionnelle 2007-2013 selon un TCAM de près de 12,6%, pour passer de 58,2 MDH en 2007 à 117,4 MDH à l'horizon 2013. Cette tendance s'explique par l'indexation de ce poste à la production.

8.3.2.3 Evolution du Résultat d'exploitation prévisionnel

Le tableau suivant présente l'évolution attendue sur les prochaines années du résultat d'exploitation:

En KDH	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Valeur ajoutée	120 778	132 555	141 346	157 293	174 639	201 950	227 855
Impôts & taxes	(1 422)	(1 404)	(1 454)	(1 538)	(1 627)	(1 825)	(2 056)
Variation (%)		-1,2%	+3,5%	+5,7%	+5,8%	+12,2%	+12,7%
En % du CA	0,3%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Charges de personnel	(80 558)	(81 609)	(86 844)	(96 660)	(106 270)	(118 843)	(133 626)
Variation (%)		+1,3%	+6,4%	+11,3%	+9,9%	+11,8%	+12,4%
En % du CA	17,5%	14,6%	14,6%	14,5%	14,4%	14,4%	14,3%
EBE	38 797	49 542	53 048	59 095	66 743	81 283	92 173
Variation (%)		+27,7%	+7,1%	+11,4%	+12,9%	+21,8%	+13,4%
Marge brute d'exploitation	8,4%	8,9%	8,9%	8,8%	9,0%	9,8%	9,9%
Dotations d'amortissement	(5 843)	(15 207)	(14 179)	(17 536)	(18 055)	(18 073)	(15 795)
Variation (%)		>100%	-6,8%	+23,7%	+3,0%	+0,1%	-12,6%
En % du CA	1,3%	2,7%	2,4%	2,6%	2,4%	2,2%	1,7%
Résultat d'exploitation	32 833	34 334	38 869	41 558	48 687	63 209	76 378
Variation (%)		+4,6%	+13,2%	+6,9%	+17,2%	+29,8%	+20,8%
Marge opérationnelle	7,1%	6,1%	6,5%	6,2%	6,6%	7,6%	8,2%

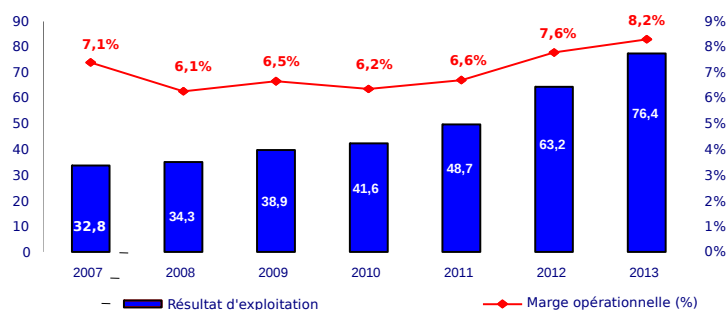
Source : DLM

a. Résultat d'exploitation prévisionnel

Le résultat d'exploitation s'inscrirait dans une tendance haussière en passant de 32,8 MDH en 2007 à 76,4 MDH en 2013 soit un taux de croissance annuel moyen de 15,4%.

Malgré une légère baisse de la marge d'exploitation (% CA du résultat d'exploitation) en 2008 et 2010 suite à l'effet des investissements sur les dotations d'exploitation, la marge d'exploitation augmenterait de 1,1 points sur la période prévisionnelle.

L'évolution du résultat d'exploitation et du taux de marge opérationnelle est retracée au niveau du graphique ci-après:



Hormis l'impact positif de la progression prévisionnelle de la valeur ajoutée sur le résultat d'exploitation, les charges de personnel et les dotations d'amortissement évolueraient comme suit :

b. Charges de personnel prévisionnelles

Les charges de personnel passeraient de 80,6 MDH en 2007 à 133,6 MDH en 2013 soit un TCAM de 8,9% et représenteraient en moyenne 14,8% de la production sur l'horizon explicite. Cette augmentation est due à la croissance de l'activité suite au programme d'investissement de DLM.

L'évolution positive des charges de personnel est ainsi confirmée par l'augmentation des effectifs due essentiellement à la construction de la nouvelle usine de Tit Mellil en 2007 et à l'extension de l'atelier de fabrication en 2010.

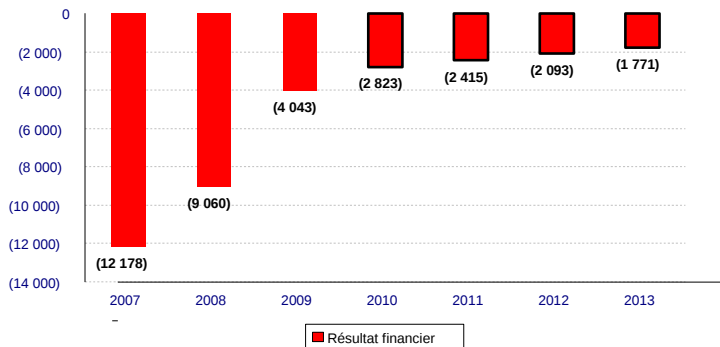
c. Dotations d'amortissement prévisionnelles

Les dotations d'amortissement prévisionnelles représentent en moyenne 2,2% du chiffre d'affaires.

Les principales variations des dotations d'exploitation sur la période 2007-2013 s'expliquent par les nouveaux investissements de la période prévisionnelle dont la valeur cumulée est de 142,8 MDH à fin 2013.

8.3.2.4 Résultat financier prévisionnel

Le résultat financier prévisionnel se présente comme suit :



Le résultat financier, correspondant uniquement à des charges financières à partir de 2008, s'inscrit à des niveaux négatifs au cours de la période prévisionnelle en raison :

- d'une trésorerie déficitaire jusqu'en 2008 ;
- d'un fort endettement.

Les charges d'intérêt sont en régression entre 2008 et 2013 passant ainsi de 9 MDH en 2008 à 1,7 MDH en 2013, pour les principales raisons suivantes :

- La baisse des charges d'intérêt sur l'endettement LT suite à l'arrivée à terme en 2010 des anciens emprunts;
- La diminution des charges d'intérêt sur les facilités de caisse due à l'amélioration de la trésorerie nette qui deviendrait positive à fin 2009.

8.3.2.5 Résultat net prévisionnel

Le résultat net prévisionnel se présente comme suit :

En KDH	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Résultat avant impôts	20 746	25 275	34 825	84 485	46 272	61 116	74 607
Variation (%)		+21,8%	+37,8%	+142,6%	-45,2%	+32,1%	+22,1%
En % du CA	4,5%	4,5%	5,8%	12,6%	6,3%	7,4%	8,0%
Impôt sur les bénéfices	(7 009)	(6 707)	(6 094)	(8 879)	(8 098)	(16 397)	(19 982)
Taux d'imposition effectif	33,78%	26,54%	17,50%	17,50%	17,50%	26,83%	26,78%
Résultat net	13 737	18 567	28 731	75 607	38 175	44 719	54 625
Variation (%)		+35,2%	+54,7%	>100%	-49,5%	+17,1%	+22,2%
Marge nette	2,98%	3,32%	4,83%	11,19%	5,17%	5,40%	5,86%

Source : DLM

Le résultat net enregistre un TCAM de 40,4% sur la période 2007-2013. Il a quasiment quadruplé de valeur en passant de 13,7 MDH en 2007 à 54,6 MDH en 2013. Cette progression est liée :

- Aux variations combinées, détaillées ci-dessus, du résultat d'exploitation et du résultat financier ;

- A la constatation en 2010 :
 - o de la plus-value exceptionnelle de 67,5 MDH, réalisée par la société DLM suite à la vente de son terrain « Sud » ;
 - o de charges non courantes estimées à 21,75 MDH et liées essentiellement au déménagement suite à la vente du terrain « sud ».

De plus, l'imposition sur les bénéfices correspond à un taux moyen de 23,8% sur la période 2007-2013, en raison :

- D'une part, de l'activité Export de DLM exonérée à 50% de l'IS en 2007 et bénéficiant d'un taux préférentiel de 17,5% à partir de 2008 ;
- et de l'avantage fiscal lié à l'imposition, au taux d'IS de 17,5%, des trois exercices suivant l'année d'introduction de la société en bourse, d'autre part.

8.3.3 Bilan Prévisionnel

Les principaux agrégats du bilan prévisionnel de DLM se présentent comme suit:

En KDH	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Actif immobilisé	45 463	48 670	100 863	95 084	113 047	98 392	80 719	65 324
Variation (%)		7,1%	107,2%	-5,7%	18,9%	-13,0%	-18,0%	-19,1%
En % du total actif	6,6%	6,1%	11,8%	10,8%	11,5%	9,7%	7,4%	5,6%
Actif circulant dont	639 812	700 352	756 744	784 945	826 340	871 005	927 995	993 477
Variation (%)		9,5%	8,1%	3,7%	5,3%	5,4%	6,5%	7,1%
En % du total actif	93,3%	88,5%	88,2%	89,1%	84,2%	85,6%	85,3%	84,9%
Produits en cours	322 592	323 623	326 585	330 098	337 335	342 481	345 732	347 462
Variation (%)	0,3%	0,9%	1,1%	2,2%	1,5%	0,9%	0,5%	
En % du total actif	47,0%	40,9%	38,1%	37,5%	34,4%	33,7%	31,8%	29,7%
Clients	218 671	216 281	253 745	267 288	297 192	327 986	366 065	409 975
Variation (%)	-1,1%	17,3%	5,3%	11,2%	10,4%	11,6%	12,0%	
En % du total actif	31,9%	27,3%	29,6%	30,3%	30,3%	32,3%	33,7%	35,0%
Trésorerie Actif	794	42 680	0	5 167	45 487	51 861	82 607	115 264
Variation (%)		>100%		>100%	>100%	14,0%	59,3%	39,5%
En % du total actif	0,1%	5,4%		0,6%	4,6%	5,1%	7,6%	9,8%
TOTAL ACTIF	686 069	791 702	857 607	885 196	984 874	1 021 258	1 091 321	1 174 065

Source : DLM

En KDH	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Financement permanent	66 053	73 245	220 336	233 325	287 978	283 750	304 779	332 442
Variation (%)		10,9%	200,8%	5,9%	23,4%	-1,5%	7,4%	9,1%
En % du total passif	9,6%	9,3%	25,7%	26,4%	29,2%	27,8%	27,9%	28,3%
Capitaux propres	57 703	67 589	170 414	189 860	251 102	251 474	277 105	309 372
Variation (%)		17,1%	152,1%	11,4%	32,3%	0,1%	10,2%	11,6%
En % du total passif	8,4%	8,5%	19,9%	21,4%	25,5%	24,6%	25,4%	26,4%
Dettes de financement	8 350	5 656	49 922	43 465	36 876	32 276	27 674	23 070
Variation (%)		-32,3%	>100%	-12,9%	-15,2%	-12,5%	-14,3%	-16,6%
En % du total passif	1,2%	0,7%	5,8%	4,9%	3,8%	3,2%	2,5%	2,0%
Passif circulant dont	479 225	578 146	629 871	651 871	696 896	737 508	786 542	841 623
Variation (%)		20,6%	8,9%	3,5%	6,9%	5,8%	6,6%	7,0%
En % du total passif	69,9%	73,0%	73,4%	74,0%	71,0%	72,5%	72,3%	71,9%
Fournisseurs	131 396	192 821	234 427	249 432	280 141	309 168	346 796	390 739
Variation (%)		46,7%	21,6%	6,4%	12,3%	10,4%	12,2%	12,7%
En % du total passif	19,2%	24,4%	27,3%	28,3%	28,6%	30,4%	31,9%	33,4%
Fact. cdes en cours	310 747	341 582	344 709	348 417	356 226	361 660	365 093	366 920
Variation (%)		9,9%	0,9%	1,1%	2,2%	1,5%	0,9%	0,5%
En % du total passif	45,3%	43,1%	40,2%	39,5%	36,3%	35,5%	33,6%	31,4%
Trésorerie Passif	140 791	140 311	7 400	0	0	0	0	0
Variation (%)		-0,3%	-94,7%					
En % du total passif	20,5%	17,7%	0,9%					
TOTAL PASSIF	686 069	791 702	857 607	885 196	984 874	1 021 258	1 091 321	1 174 065

Source : DLM

8.3.3.1 Evolution de l'actif immobilisé

L'évolution de l'actif immobilisé de DLM résulte de l'effet compensé du programme d'investissement pour une valeur cumulée à fin 2013 de 142,8 MDH et des dotations aux amortissements y afférentes.

Le programme d'investissement devant affecter l'évolution de l'actif immobilisé se présente comme suit :

En KDH	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Immobilisations en non valeurs	631	5 000					
Immobilisations incorporelles	410						
Terrain 9	000						
Constructions	2 370	35 000	5 000	28 600			
Installations techniques	2 682	21 000		11 000			
Matériel de transport	275	6 000	3 000	3 000	3 000		
Matériel et Mobilier de bureau	736	400	400	400	400	400	400
Immobilisations financières	3 732						
Total Investissements	19 835	67 400	8 400	43 000	3 400	400	400
<i>Cumul</i>	<i>19 835</i>	<i>87 235</i>	<i>95 635</i>	<i>138 635</i>	<i>142 035</i>	<i>142 435</i>	<i>142 835</i>

Source : DLM

Afin d'accroître la capacité de fabrication et de montage de DLM, le Management de la société a mis en place un projet d'investissement portant sur un montant de 67,4 MDH pour l'année 2008. Ce plan consiste principalement en :

- 9 L'acquisition d'un nouveau terrain à Tit Mellil, abritant la nouvelle usine, pour une valeur de 9 MDH ;
- 9 Les constructions qui seront bâties sur ledit terrain à hauteur de 35 MDH ;
- 9 Les installations techniques, matériel et outillage et le matériel de transport requis par la croissance de l'activité pour respectivement 21 MDH et 2 MDH ;
- 9 Les frais liés à la présente introduction en bourse pour 5 MDH.

Pour l'exercice 2010, d'autres investissements de capacité sont prévus. D'une valeur globale de 43 MDH, ils concernent essentiellement la construction d'un nouvel atelier de fabrication pour 28,6 MDH et les installations techniques, matériels et outillages y afférents pour 11 MDH.

Pour le restant de l'horizon prévisionnel, aucun gros investissement autre que celui relatif à certaines constructions supplémentaires, au matériel de transport et au mobilier, matériel de bureau, ne serait nécessaire. Ces investissements sont estimés à 0,4 MDH par an.

8.3.3.2 Evolution du financement permanent

La progression prévisionnelle du financement permanent est liée à l'évolution des fonds propres et des dettes de financement sur la période étudiée.

a. Fonds propres

Les fonds propres de DLM connaissent au cours de la période prévisionnelle une croissance significative en passant de 67,6 MDH en 2007 à 309,4 MDH en 2013.

Cette progression revient aux principaux faits suivants :

- L'augmentation des capitaux propres de la société en 2008 suite à l'apport de l'opération d'introduction en bourse d'un montant de levée de fonds de 91,1 MDH.
- La croissance continue du résultat net sur la période prévisionnelle.

b. Capital social

Avant la présente opération d'introduction en bourse, DLM a procédé à une augmentation de son capital social par incorporation de réserves de 15 MDH.

Dans le cadre de la présente opération d'introduction en bourse, DLM a opéré à une augmentation de capital de 12,5 MDH.

Par la suite, aucune opération sur le capital n'est prévue sur la période prévisionnelle.

c. Dettes de financement

Les dettes de financement passent de 5,7 MDH en 2007 à 49,9 MDH en 2008. Ceci s'explique par l'effet compensé :

- Du nouvel emprunt long terme de 46 MDH constaté en 2008 et dont le remboursement (sur une période de 10 ans) interviendra à partir 2009 ;
- Et du remboursement en 2008 d'un montant de 1 734 KDH relatif aux anciennes dettes financières.

Le trend baissier des dettes de financement entre 2008 et 2013 revient aux remboursements annuels des anciennes dettes (totalement remboursées à fin 2010) et du nouvel emprunt 2008.

8.3.4 Fonds de roulement et Besoin en fonds de roulement prévisionnels

Sur la période 2007-2013, l'évolution du bilan fonctionnel prévisionnel se présente comme suit:

En KDH	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Financement permanent	66 053	73 245	220 336	233 325	287 978	283 750	304 779	332 442
Actif immobilisé	45 464	48 670	100 863	95 084	113 047	98 392	80 719	65 324
FR	20 590	24 575	119 473	138 241	174 931	185 358	224 060	267 118
Actif circulant dont	639 812	700 352	756 744	784 945	826 340	871 004	927 995	993 477
Produits en cours	322 592	323 623	326 585	330 098	337 335	342 481	345 732	347 462
Clients	218 671	216 281	253 745	267 288	297 192	327 986	366 065	409 975
Passif circulant	479 225	578 146	629 871	651 871	696 896	737 508	786 542	841 623
Fournisseurs	131 396	192 821	234 427	249 432	280 141	309 168	346 796	390 739
Fact. commandes/cours	310 747	341 582	344 709	348 417	356 226	361 660	365 093	366 920
BFR	160 587	122 206	126 874	133 075	129 444	133 497	141 453	151 854
BFR/CA	50,6%	26,6%	22,7%	22,4%	19,4%	18,1%	17,1%	16,3%
FR/BFR	12,8%	20,1%	94,2%	103,9%	135,1%	138,8%	158,4%	175,9%

Source : DLM

8.3.4.1 Fonds de roulement

Le fonds de roulement s'inscrit dans une tendance haussière sur la période allant de 2007 à 2013. En général, ceci est dû à l'effet compensé des facteurs suivants :

- L'importance progressive des fonds propres principalement expliquée par l'impact conjugué de la levée de fonds à l'occasion de l'introduction en bourse en 2008 et de l'ascension des résultats bénéficiaires nets au fil des années de l'horizon prévisionnel ;
- Le nouvel emprunt (46 MDH) enregistré en 2008 et l'extinction des anciennes dettes à fin 2010 ;
- L'évolution de l'actif immobilisé suite aux impacts annuels des investissements nets des cessions et des amortissements.

En 2008, le fonds de roulement constaté représente environ 5 fois celui de 2007. Ceci revient principalement aux effets exceptionnels suivants :

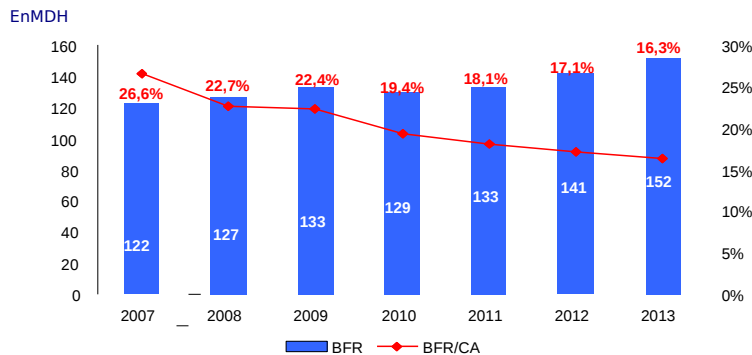
- L'augmentation de capital de 91,1 MDH à l'occasion de l'IPO ;
- La variation positive des dettes de financement de 44,3 MDH, essentiellement liée au nouvel emprunt de 46 MDH ;
- La réalisation d'investissements de l'ordre de 67,4 MDH.

L'importante progression du fonds de roulement constatée en 2010 (+26,5% par rapport à 2009) est principalement liée :

- A l'importance du résultat net 2010 confortée par la réalisation d'une plus-value de 67,5 MDH sur la vente du terrain « sud » (de laquelle seront déduites des dépenses liées au déménagement de 21,75 MDH) ;
- A la vente du terrain « sud » dont le montant de sortie est de 7,5 MDH ;
- Et aux investissements de 43 MDH relatifs à l'extension de l'atelier de fabrication.

8.3.4.2 Besoin en fonds de roulement

L'évolution graphique du BFR prévisionnel se présente comme suit sur la période 2007-2013 :



Le BFR prévisionnel est composé des principaux postes suivants:

- des stocks de matières premières représentant en moyenne 2 mois de CA (66 jours) ;
- des créances clients en moyenne de 162 jours de CA reflétant la volonté de la société de raccourcir les délais de règlements en contrepartie de délais de livraison plus rapides;
- des crédits fournisseurs en moyenne de 151 jours de CA.

L'amélioration du besoin en fonds de roulement en nombre de jours de chiffre d'affaires s'explique essentiellement par de meilleurs délais de règlement clients et par un écoulement plus rapide des stocks de matières premières et de fournitures.

a. Actif circulant

Sur la période 2007-2013, la variation positive de l'actif circulant serait due à:

- La hausse des stocks de produits en cours expliquée par l'amélioration de la production, elle-même confortée par la construction de la nouvelle usine de Tit Mellil et par l'extension de l'atelier de fabrication ;
- L'augmentation des stocks de matières premières et fournitures, même avec la diminution de leur délai de rotation (25 jours de CA en moins en 2013 par rapport à 2007) dans une optique d'accroissement de l'utilisation des stocks ;
- L'augmentation progressive des créances clients liée aux effets compensés de la croissance de l'activité de DLM et de l'amélioration des délais de règlement (efforts de recouvrement, baisse de la part d'un important client, reconnu historiquement par ses longs délais de règlement, dans le portefeuille clients de la société).

b. Passif circulant

Le passif circulant augmenterait sur la période suite aux principales variations suivantes :

- L'augmentation des dettes fournisseurs de 192,8 MDH en 2007 à 390,7 MDH en 2013. Cette évolution est expliquée par la hausse des approvisionnements compensée par la maîtrise des délais de paiement ;
- La hausse des facturations commandes en cours résultant de la croissance de l'activité de DLM et de la baisse progressive de leur délai de rotation (-126 jours de CA entre 2007 et 2013) alignée sur le comportement des stocks de produits en cours (-119 jours au titre de la même période).

8.3.5 Tableau de financement

Le tableau suivant présente l'évolution des flux du tableau de financement de DLM sur la période prévisionnelle:

En KDH	2006	2007 E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
RESSOURCES, dont :	11 429	26 517	164 031	33 626	86 278	18 427	43 706	48 060
Augmentation des fonds propres	-	-	91 125	-	-	-	-	-
Cession d'immobilisations	557	10 365	-	-	75 000	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	46 000	-	-	-	-	-
Capacité d'autofinancement	13 497	20 002	33 775	42 910	25 643	56 230	62 793	70 420
Distribution de dividendes (n-1)	(2 625)	(3 850)	(6 869)	(9 284)	(14 365)	(37 803)	(19 087)	(22 360)
EMPLOIS, dont :	7 486	22 530	69 134	14 857	49 589	8 000	5 002	5 004
Investissements	5 850	19 835	67 400	8 400	43 000	3 400	400	400
Remboursement d'emprunts	1 636	2 695	1 734	6 457	6 589	4 600	4 602	4 604
Var. BFR	28 182	(38 380)	4 667	6 201	(3 630)	4 052	7 957	10 400
Variation de la trésorerie	(24 239)	42 367	90 230	12 568	40 319	6 374	30 746	32 656
Trésorerie nette d'ouverture	(115 758)	(139 997)	(97 630)	(7 401)	5 168	45 487	51 861	82 608
Trésorerie nette de clôture	(139 997)	(97 630)	(7 400)	5 167	45 487	51 861	82 607	115 264

Source : DLM

Les éléments marquants le tableau de financement se présentent comme suit:

8.3.5.1 Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement de DLM suit une croissance continue en passant de 20,0 MDH en 2007 à 70,4 MDH en 2013 soit un TCAM de 33,1%, suite à l'amélioration significative du résultat net.

La baisse de la capacité d'autofinancement en 2010 est due à la correction du résultat net de l'exercice par la reprise de la plus-value exceptionnelle de cession du terrain « Sud » de 67,5 MDH.

8.3.5.2 Dividendes distribués

Une politique de dividendes, avec un taux de distribution de 50% à partir de 2008, a été mise en place en vue de permettre aux nouveaux actionnaires entrants un partage satisfaisant de la valeur créée par la société.

8.3.5.3 Trésorerie nette

Tenant compte de ce qui précède, les flux de trésorerie provenant de l'introduction en bourse, de la cession du terrain « Sud », des dettes de financement, de la CAF ainsi que de l'économie en matière de variation de BFR en 2007 et en 2010 ont généré pour DLM des ressources significatives qui absorberaient les emplois de trésorerie principalement constitués des investissements, du remboursement d'emprunts et des dividendes distribués.

Ces variations positives de trésorerie sur la période donneraient lieu à une trésorerie nette positive à partir de 2009. Le montant de la trésorerie nette en 2013 atteindrait 115,2 MDH contre -97,6 MDH en 2007.

9 FACTEURS DE RISQUE

DLM exerce son activité dans un environnement en évolution induisant des risques dont certains échappent à son contrôle, et qui s'ajoutent aux risques inhérents à l'exercice des métiers. La société a présenté ci-dessous des risques significatifs auxquels elle estime être exposée.

9.1 RISQUE DE DEPENDANCE A UN MARCHÉ CLIENT

Le désengagement du risque de dépendance vis-à-vis d'un client important a été entrepris en 2007 avec succès. En 2007, le groupe OCP représente moins du quart de la totalité du carnet de commandes de DLM, la plupart des contrats en cours sont en voie de terminaison. Au niveau de la prise de commande, le groupe OCP représente moins de 2% des nouvelles commandes sur l'année 2008.

9.2 RISQUES LIÉS A LA RÉGLEMENTATION

Les activités de DLM sont soumises à de nombreuses réglementations liées à la nature de ses réalisations. Le cadre réglementaire est susceptible d'évoluer dans le futur de manière favorable ou défavorable à DLM. Ces évolutions pourraient entraîner des coûts supplémentaires, ne pas être en adéquation avec le modèle de développement de DLM ou modifier le contexte concurrentiel dans lequel pourrait évoluer la société.

9.3 RISQUE CONCURRENTIEL

Le Royaume du Maroc s'est engagé depuis quelques années dans une politique d'ouverture rapide de son économie sur l'extérieur. Il s'en est suivi une concurrence étrangère plus vive et l'apparition d'un nombre de petites sociétés locales spécialisées et compétitives du fait qu'elles ont de faibles charges de structure.

Pour contrecarrer ce phénomène, la société a mis en place une stratégie bien définie visant à positionner ses activités sur des marchés à forte valeur ajoutée, permettant à cette dernière de profiter des opportunités offertes par les secteurs porteurs et de réduire les risques inhérents à un produit ou à un marché.

9.4 RISQUE D'ACTIVITÉ

9.4.1 Risque d'activité dans la Chaudronnerie - Tuyauterie

9.4.1.1 Pénurie de main d'œuvre

Comme beaucoup de professions industrielles, la chaudronnerie - tuyauterie souffre d'une pénurie de main d'œuvre en raison des départs massifs à la retraite et du peu d'attrait des jeunes pour le métier. Ainsi, la profession est dans l'incapacité de répondre favorablement à la vigueur de la demande intérieure, par manque de personnel.

9.4.1.2 Revalorisation des tarifs

Dans un contexte de tensions concurrentielles, les opérateurs de la profession relèvent le prix de leurs prestations pour compenser, en partie, la hausse du prix des matières (acier et nickel). La revalorisation de leurs tarifs apparaît donc indispensable pour maintenir leurs marges à un niveau correct.

9.4.2 Risque d'activité dans la Charpente métallique

La construction métallique subit un frein lié à la méconnaissance de ce type d'ouvrage par certains donneurs d'ordre qui privilégient encore le béton. Les constructions métalliques procurent d'énormes avantages : gain de poids, souplesse parfaite pour les zones sismique, etc.

Une étude prospective « L'acier dans la construction au regard du développement durable », réalisée par Développement et Conseil pour le ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en novembre 2005 souligne que « les bâtiments en structure métallique acier sont maintenant de loin

la solution de référence au Royaume-Uni alors qu'elle n'arrive qu'au second plan en France et en Allemagne ».

9.5 RISQUES DE MARCHÉ

La société DLM est exposée aux variations du prix des métaux. En effet, une part importante des coûts d'exploitation de la société est constituée par l'achat d'acier et de nickel.

Le prix de l'acier et du nickel subit des fluctuations qui dépendent de facteurs exogènes ne relevant pas du contrôle de DLM, notamment politiques et économiques. DLM s'approvisionne en partie en acier et en nickel au travers de contrats à moyen terme qui contiennent des mécanismes de couverture contre les fluctuations de prix.

Si une évolution à la baisse des prix d'approvisionnement en acier ou en nickel pourrait avoir un impact positif sur les coûts d'exploitation, DLM ne pourra pas garantir une protection complète contre des fluctuations brutales ou importantes des prix à la hausse.

9.6 RISQUE FINANCIER

DLM reçoit et effectue des paiements en devises autres que le dirham, principalement en euros. Les comptes de DLM étant présentés en dirham, ces produits et charges doivent être convertis au taux de change applicable. Ainsi, une variation du taux de change de ces devises par rapport au dirham impacte la valeur de ces éléments dans les comptes de DLM, même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine. Ainsi, une baisse du dirham par rapport à ces devises aura pour effet de rendre plus élevé les coûts.

10

FAITS EXCEPTIONNELS & LITIGES

A la date d'établissement de la présente note d'information, La société ne connaît pas de faits exceptionnels ou de litiges juridiques susceptibles d'affecter de manière significative sa situation financière.

11

ANNEXES

▫ ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2007

BILAN (actif)

EXERCICE du 01/01/07 au 30/06/07

ACTIF		situation au 30/06/07		
		Brut	Amortissements et provisions	Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)			
	. Frais préliminaires			
	. Charges à répartir sur plusieurs exercices			
	. primes de remboursement des obligations			
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 854 027,00	398 743,98	1 455 283,02
C	. Immobilisations en recherche et de développement			
T	. Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	1 322 027,00	398 743,98	923 283,02
I	. Fonds commercial	532 000,00		532 000,00
F	. Autres immobilisations incorporelles			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	124 934 302,09	84 668 376,00	40 265 926,09
I	. Terrains	10 016 431,50		10 016 431,50
M	. Constructions	47 980 380,65	26 921 486,18	21 058 894,47
M	. Installations techniques, matériel et outillage	58 439 800,59	51 867 525,29	6 572 275,30
O	. Matériel transport	1 582 071,54	1 321 398,94	260 672,60
B	. Mobilier, matériel de bureau et aménagements			
I	. divers	6 915 617,81	4 557 965,59	2 357 652,22
S	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1 881 398,00		1 881 398,00
E	. Prêts immobilisés			
	. Autres créances financières	471 898,00		471 898,00
	. Titres de participation	1 409 500,00		1 409 500,00
	. Autres titres immobilisés			
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)			
	. Augmentation des dettes financières			
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	128 669 727,09	85 067 119,98	43 602 607,11
	STOCK (F)	382 196 424,00		382 196 424,00
	. Marchandises			
	. Matières et fournitures consommables	86 891 186,38		86 891 186,38
A	. Produits en cours	295 305 237,62		295 305 237,62
C	. Produits intermédiaires, et produits résiduels			
T	. Produits finis			
I	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	338 259 337,57	18 269 436,79	319 989 900,78
F	. Fournis, débiteurs, avances et acomptes	63 141,00		63 141,00
	. Clients et comptes rattachés	287 099 205,77	18 269 436,79	268 829 768,98
C	. Personnel	2 760 639,93		2 760 639,93
I	. Etat	44 551 105,77		44 551 105,77
R	. Comptes d'associés			
C	. Autres débiteurs	2 670 225,40		2 670 225,40
U	. Comptes de régularis. Actif	1 115 019,70		1 115 019,70
L	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)			
A				
N	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)			
T	(Elements circulants)			
	TOTAL II (F+G+H+I)	720 455 761,57	18 269 436,79	702 186 324,78
T	TRESORERIE - ACTIF			
R	. Cheques et valeurs à encaisser	11 500,00		11 500,00
E	. Banque, T.G. et C.C.P.	11 804 872,94		11 804 872,94
S	. Caisses	471 837,71		471 837,71
O	TOTAL III	12 288 210,65		12 288 210,65
	TOTAL GENERAL I + II + III	861 413 699,31	103 336 556,77	758 077 142,54

BILAN (passif)

EXERCICE du 01/01/07 au 30/06/07

	PASSIF	situation au 30/06/07
	CAPITAUX PROPRES	
	. Capital social ou personnel	35 000 000,00
	. moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	
	capital appelé	
	capital non appelé	
	. Primes d'émission, de fusion, d'apport	
F	. Ecart de réévaluation	
I	. Réserve légale	2 373 076,12
N		
A	. Reserves d'investissements	
N	. Report à nouveau	16 479 853,67
C	. Resultats nets en instance d'affectation	
E	. Résultat net de l'exercice .	12 416 802,76
M	Total des capitaux propres (A)	66 269 732,55
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	
N	. Subventions d'investissement	
T	. Provisions réglementées	
P		
E		
R	DETTES DE FINANCEMENT (C)	
M	. Emprunts obligataires	
A	. Autres dettes de financement	7 554 020,97
N		
E		
N		
T		
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	
	. provisions pour risques	
	. Provision pour charges	
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIE (E)	
	. Augmentation des créances immobilisées	
	. Diminution des dettes de financement	
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	73 823 753,52
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	535 610 505,67
A	. Fournisseurs et comptes rattachés	167 158 924,06
S	. Facturation commandes en cours	330 595 879,52
S	. Personnel	67 111,70
I	. Organismes sociaux	4 158 119,59
F	. Etat, IGR, TVA	28 796 525,91
	. Comptes d'associés	4 200 154,03
C	. Autres créanciers	607 300,27
I	. Comptes de régularisation-passif	26 490,59
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	233 586,81
C	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (elements circulants) (H)	
U	TOTAL II (F+G+H)	535 844 092,48
T	TRESORERIE - PASSIE	
R	. Crédits d'escompte	5 050 476,48
E	. Crédits de trésorerie, warrants industriels .	91 500 019,54
S	. Banques	51 858 800,52
O	TOTAL III	148 409 296,54
	TOTAL GENERAL I + II + III	758 077 142,54

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxe)

EXERCICE du 1/1/07 au 30/06/07

			OPERATIONS		situation	situation
			DE L'EXERCICE 1	DES EXERCISES PRECEDENTS 2	au 30/06/2007 3 = 1 + 2	au 30/06/2006 4
	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
E		. Ventes de marchandises en l'état			-	
X		. Ventes des biens & services prod.	242 541 670,18		242 541 670,18	237 350 603,93
P		. Variation des stocks	- 27 286 374,56		- 27 286 374,56	- 79 734 301,56
L		. Immob. prod. p/ l'entreprise			-	
O		. Subventions d'exploitation				
I		. Autres produits d'exploitation	3 600,00		3 600,00	3 000,00
T		. Reprises d'exploitation & transfert			-	
A		TOTAL I	215 258 895,62	-	215 258 895,62	157 619 302,37
T	II	CHARGES D'EXPLOITATION				
I		. Achats revendus(2) marchandises				
O		. Achats consommés(2) de matières et fournitures	121 191 632,37		121 191 632,37	87 436 875,43
N		. Autres charges externes	30 420 080,33		30 420 080,33	20 935 393,74
		. Impôts & taxes	680 436,50		680 436,50	698 729,86
		. Charges de personnel	37 989 325,17		37 989 325,17	34 779 724,35
		. Charges d'exploitation	350 000,00		350 000,00	350 000,00
		. Dotation d'exploitation	7 664 620,17		7 664 620,17	2 844 243,74
		TOTAL II	198 296 094,54		198 296 094,54	147 044 967,12
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			16 962 801,08	10 574 335,25
	IV	PRODUITS FINANCIERS				
F		. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés (B.E)			-	
I		. Gains de change	248 902,04	88 658,94	337 560,98	36 159,33
N		. Intérêts & autres produits financ.			-	
A		. Reprises financ. ; transf. de Charges			-	
N		TOTAL IV	248 902,04	88 658,94	337 560,98	36 159,33
C	V	CHARGES FINANCIERES				
I		. Charges d'intérêts	4 434 056,90		4 434 056,90	4 052 001,78
E		. Pertes de change	84 275,34	365 027,06	449 302,40	60 463,96
R		. Dotations financières			-	
		TOTAL V	4 518 332,24	365 027,06	4 883 359,30	4 112 465,74
	VI	RESULTAT FINANC. (IV - V)			4 545 798,32	4 076 306,41
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			12 417 002,76	6 498 028,84

1) Variation de stocks: stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achat revendus ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxe)

EXERCICE du 1/1/07 au 30/06/07

			OPERATIONS		situation au 30/06/2007 3 = 1 + 2	situation au 30/06/2006 4
			DE L'EXERCICE 1	DES EXERCICES PRECEDENTS 2		
	VII	RESULTAT COURANT (report)			12 417 002,76	6 498 028,84
N O N	VIII	PRODUITS NON COURANT				
		. Produit des cessions d'immob			-	
		. Subventions d'equilibre				
		. Reprises s/ subventions d'investis.				
		. Autres produits non courant			-	
		. Reprises non courantes transferts de charges				
		TOTAL VIII	--		-	
C O U R A N T	IX	CHARGES NON COURANTES				
		. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			-	
		. Subventions accordées			-	
		. Autres charges non courantes	200,00		200,00	26 220,08
		. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
		TOTAL IX	200,00		200,00	26 220,08
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			- 200,00	- 26 220,08
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			12 416 802,76	6 471 808,76
	XII	IMPOT SUR LES RESULTATS				
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			12 416 802,76	6 471 808,76

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			215 596 456,60	157 655 461,70
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			203 179 653,84	151 183 652,94
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			12 416 802,76	6 471 808,76

▣ ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2006

BILAN (actif)

EXERCICE du 01/01/06 au 30/06/06

ACTIF		EXERCICE		
		Brut	Amortissements et provisions	Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)			
	. Frais préliminaires			
	. Charges à répartir sur plusieurs exercices			
	. primes de remboursement des obligations			
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 322 141.00	301 158.15	1 020 982.85
C	. Immobilisations en recherche et de développement			
T	. Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	790 141.00	301 158.15	488 982.85
I	. Fonds commercial	532 000.00		532 000.00
F	. Autres immobilisations incorporelles			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	122 017 289.11	79 476 646.06	42 540 643.05
I	. Terrains	10 016 431.50		10 016 431.50
M	. Constructions	47 112 594.04	24 644 516.84	22 468 077.20
M	. Installations techniques, matériel et outillage	56 813 487.89	49 142 283.10	7 671 204.79
O	. Matériel transport	1 691 379.72	1 546 688.88	144 690.84
B	. Mobilier, matériel de bureau et aménagements			
I	. divers	6 383 395.96	4 143 157.24	2 240 238.72
S	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1 866 898.00		1 866 898.00
E	. Prêts immobilisés			
	. Autres créances financières	457 398.00		457 398.00
	. Titres de participation	1 409 500.00		1 409 500.00
	. Autres titres immobilisés			
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)			
	. Augmentation des dettes financières			
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	125 206 328.11	79 777 804.21	45 428 523.90
	STOCK (F)	272 834 242.14		272 834 242.14
	. Marchandises			
	. Matières et fournitures consommables	61 092 751.65		61 092 751.65
A	. Produits en cours	211 741 490.49		211 741 490.49
C	. Produits intermédiaires, et produits résiduels			
T	. Produits finis			
I	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	234 029 845.82	7 536 575.07	226 493 270.75
F	. Fournis, débiteurs, avances et acomptes			
	. Clients et comptes rattachés	192 625 735.65	7 536 575.07	185 089 160.58
C	. Personnel	2 258 212.61		2 258 212.61
I	. Etat	34 849 401.21		34 849 401.21
R	. Comptes d'associés			
C	. Autres débiteurs	3 225 273.46		3 225 273.46
U	. Comptes de régularis. Actif	1 071 222.89		1 071 222.89
L	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)			
A				
N	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)			
T	(Elements circulants)			
	TOTAL II (F+G+H+I)	506 864 087.96	7 536 575.07	499 327 512.89
T	TRESORERIE - ACTIF			
R	. Cheques et valeurs à encaisser			
E	. Banque, T.G. et C.C.P.	11 997 580.90		11 997 580.90
S	. Caisses	1 013 969.91		1 013 969.91
O	TOTAL III	13 011 550.81		13 011 550.81
	TOTAL GENERAL I + II + III	645 081 966.88	87 314 379.28	557 767 587.60

BILAN (passif)

EXERCICE du 01/01/06 au 30/06/06

	PASSIF	EXERCICE
	CAPITAUX PROPRES	
	Capital social ou personnel	35 000 000,00
	moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	
	capital appelé	
	capital non appelé	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	
F	Ecart de réévaluation	
I	Réserve légale	1 992 155,14
N		
A	Reserves d'investissements	
N	Report à nouveau	13 092 355,04
C	Resultats nets en instance d'affectation	
E	Résultat net de l'exercice .	6 471 808,76
M	Total des capitaux propres (A)	56 556 318,94
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	
N	Subventions d'investissement	
T	Provisions réglementées	
P		
E		
R	DETTES DE FINANCEMENT (C)	
M	Emprunts obligataires	
A	Autres dettes de financement	9 590 042,65
N		
E		
N		
T		
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	
	provisions pour risques	
	Provision pour charges	
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	
	Augmentation des créances immobilisées	
	Diminution des dettes de financement	
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	66 146 361,59
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	348 535 133,96
A	Fournisseurs et comptes rattachés	119 013 640,43
S	Facturation commandes en cours	190 971 964,97
S	Personnel	78 898,25
I	Organismes sociaux	4 039 522,12
F	Etat, IGR, TVA	25 991 464,03
	Comptes d'associés	4 882 336,03
C	Autres créanciers	616 747,12
I	Comptes de régularisation-passif	2 940 561,01
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	3 258,89
C	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants) (H)	
U	TOTAL II (F+G+H)	348 538 392,85
T	TRESORERIE - PASSIF	
R	Crédits d'escompte	879 209,33
E	Crédits de trésorerie, warrants industriels .	85 257 536,19
S	Banques	56 946 087,64
O	TOTAL III	143 082 833,16
	TOTAL GENERAL I + II + III	557 767 587,60

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxe)

EXERCICE du 1/1/06 au 30/06/06						
			OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
			DE L'EXERCICE 1	DES EXERCICES PRECEDENTS 2		
	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
E		. Ventes de marchandises en l'état			-	-
X		. Ventes des biens & services prod.	237 350 603,93		237 350 603,93	304 937 960,93
P		. Variation des stocks	- 79 734 301,56		- 79 734 301,56	82 368 822,69
L		. Immob. prod. p/ l'entreprise			-	3 084 923,13
O		. Subventions d'exploitation				
I		. Autres produits d'exploitation	3 000,00		3 000,00	187 200,00
A		. Reprises d'exploitation & transfert			-	1 301 336,79
T		TOTAL I	157 619 302,37	-	157 619 302,37	391 880 243,54
T	II	CHARGES D'EXPLOITATION				
I		. Achats revendus(2) marchandises				
O		. Achats consommés(2) de matières et fournitures	87 436 875,43		87 436 875,43	224 898 166,14
N		. Autres charges externes	20 935 393,74		20 935 393,74	49 174 357,89
		. Impôts & taxes	698 729,86		698 729,86	1 461 530,66
		. Charges de personnel	34 779 724,35		34 779 724,35	88 583 313,67
		. Charges d'exploitation	350 000,00		350 000,00	1 651 336,79
		. Dotation d'exploitation	2 844 243,74		2 844 243,74	8 623 247,82
		TOTAL II	147 044 967,12		147 044 967,12	374 391 952,97
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			10 574 335,25	17 488 290,57
	IV	PRODUITS FINANCIERS				
F		. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés (B.E)			-	-
N		. Gains de change	3 351,19	32 808,14	36 159,33	811 886,66
A		. Interets & autres produits financ.			-	19 740,09
		. Reprises financ. ; transf. de Charges			-	371 742,98
		TOTAL IV	3 351,19	32 808,14	36 159,33	1 203 369,73
C	V	CHARGES FINANCIERES				
I		. Charges d'interets	4 052 001,78		4 052 001,78	8 597 203,80
E		. Pertes de change	33 866,62	26 597,34	60 463,96	224 239,90
R		. Dotations financières			-	3 258,89
		TOTAL V	4 085 868,40	26 597,34	4 112 465,74	8 824 702,59
	VI	RESULTAT FINANC. (IV - V)			4 076 306,41	7 621 332,86
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			6 498 028,84	9 866 957,71

1) Variation de stocks: stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achat revendus ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxe)

EXERCICE du 1/1/06 au 30/06/06

		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		DE L'EXERCICE	DES EXERCICES PRECEDENTS		
		1	2	3=1+2	4
	VII RESULTAT COURANT (report)			6 498 028,84	9 866 957,71
	VIII PRODUITS NON COURANT				
	.Produit des cessions d'immob			-	453 600,00
	.Subventions d'equilibre				
N	.Reprises s/ subventions d'investis.				
O	.Autres produits non courant			-	-
N	.Reprises non courantes transferts de charges				
	TOTAL VIII	-		-	453 600,00
	IX CHARGES NON COURANTES				
	. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			-	128 892,18
	.Subventions accordées			-	-
A	.Autres charges non courantes	26 220,08		26 220,08	73 090,97
N	. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
	TOTAL IX	26 220,08		26 220,08	201 983,15
	X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			26 220,08	251 616,85
	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			6 471 808,76	10 118 574,56
	XII IMPOT SUR LES RESULTATS				3 712 401,00
	XIII RESULTAT NET (XI - XII)			6 471 808,76	6 406 173,56
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			157 655 461,70	393 537 213,27
	XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			151 183 652,94	387 131 039,71
	XVI RESULTAT NET (XIV - XV)			6 471 808,76	6 406 173,56

▣ ETATS FINANCIERS CERTIFIES 2006

BILAN (ACTIF)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exercice clos le : 31/12/06

ACTIF		EXERCICE			EXERCICE
		Brut	Amort. Et provis.	Net	Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)				
	. Frais préliminaires				
	. Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	. primes de remboursement des obligations				
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 854 027,00	354 420,26	1 499 606,74	1 074 244,96
C	. Immobilisations en recherche et de développement				
T	. Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	1 322 027,00	354 420,26	967 606,74	542 244,96
I	. Fonds commercial	532 000,00		532 000,00	532 000,00
F	. Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	124 058 844,76	81 961 377,68	42 097 467,08	43 613 651,20
I	. Terrains	10 016 431,50		10 016 431,50	10 016 431,50
M	. Constructions	47 980 380,65	25 790 859,26	22 189 521,39	23 614 419,63
M	. Installations techniques, matériel et outillage	58 314 666,41	50 517 272,55	7 797 393,86	7 694 238,76
O	. Matériel transport	1 387 071,54	1 297 298,90	89 772,64	142 190,86
B	. Mobilier, matériel de bureau et aménagements				
I	. divers	6 360 294,66	4 355 946,97	2 004 347,69	2 146 370,45
L	. Immobilisations en cours				
I	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1 866 898,00		1 866 898,00	1 361 398,00
S	. Prêts immobilisés				
E	. Autres créances financières	457 398,00		457 398,00	457 398,00
	. Titres de participation	1 409 500,00		1 409 500,00	904 000,00
	. Autres titres immobilisés				
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)				
	. Diminution des créances immobilisées				
	. Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	127 779 769,76	82 315 797,94	45 463 971,82	46 049 294,16

BILAN (ACTIF) (Suite)

DELATTRE LEVIER MAROC

Exercice clos le : 31/12/06

STOCK (F)		383 592 076,27		383 592 076,27	345 625 296,60
	Marchandises				
A	Matières et fournitures consommables	61 000 464,09		61 000 464,09	54 149 504,55
C	Produits en cours	322 591 612,18		322 591 612,18	291 475 792,05
T	Produits intermédiaires, et produits résiduels				
I	Produits finis				
F	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	269 342 634,46	13 356 138,66	255 986 495,80	175 962 799,53
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	63 141,00		63 141,00	
C	Clients et acomptes rattachés	232 026 813,42	13 356 138,66	218 670 674,76	142 323 310,46
I	Personnel	3 071 660,43		3 071 660,43	3 213 031,19
R	Etat	31 183 377,13		31 183 377,13	26 685 342,03
C	Comptes d'associés				
U	Autres débiteurs	2 967 492,48		2 967 492,48	3 736 659,85
L	Comptes de régularis. Actif	30 150,00		30 150,00	4 456,00
A	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
N	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	233 586,81		233 586,81	3 258,89
T	(Elements circulants)			-	-
	TOTAL II (F+G+H+I)	653 168 297,54	13 356 138,66	639 812 158,88	521 591 355,02
T	TRESORERIE - ACTIF				
R	Cheques et valeurs à encaisser	186 906,53		186 906,53	
E	Banque, T.G. et C.C.P.	162 008,40		162 008,40	97 541,07
S	Caisses	445 366,71		445 366,71	821 474,97
O	TOTAL III	794 281,64		794 281,64	919 016,04
	TOTAL GENERAL I + II + III	781 742 348,94	95 671 936,60	686 070 412,34	568 559 665,22

BILAN (PASSIF)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

BILAN (passif)

Exercice clos le : 31/12/06

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	CAPITAUX PROPRES		
	. Capital social ou personnel	35 000 000,00	35 000 000,00
	. moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	capital appelé		
	capital non appelé		
	. Primes d'émission, de fusion, d'apport		
F	. Ecart de réévaluation		
I	. Réserve légale	1 992 155,14	1 671 846,46
N			
A	. Reserves d'investissements		
N	. Report à nouveau	13 092 355,04	9 631 490,16
C	. Resultats nets en instance d'affectation		
E	. Résultat net de l'exercice .	7 618 433,61	6 406 173,56
M	Total des capitaux propres (A)	57 702 943,79	52 709 510,18
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
N	. Subventions d'investissement		
T	. Provisions réaffectées		
P			
E			
R	DETTES DE FINANCEMENT (C)		
M	. emprunts obligataires		
A	. Autres dettes de financement	8 350 385,56	9 986 630,95
N			
E			
T			
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
	. provisions pour risques		
	. Provision pour charges		
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
	. Augmentation des créances immobilisées		
	. Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	66 053 329,35	62 696 141,13

BILAN (PASSIF) (Suite)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exercice clos le : 31/12/06

P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(F)	478 882 159,32	388 878 914,26
A	. Fournisseurs et comptes rattachés		131 395 862,44	100 176 448,64
S	. Facturation commandes en cours		310 747 210,96	251 945 285,70
S	. Personnel		58 100,00	81 021,90
I	. Organismes sociaux		4 286 363,57	6 681 155,39
F	. Etat, IGR, TVA		29 032 071,83	24 910 570,14
	. Comptes d'associés		2 893 518,03	3 977 009,03
C	. Autres créanciers		364 541,90	792 214,18
I	. Comptes de régularisation-passif		104 490,59	315 209,28
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	233 586,81	3 258,89
C	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (elements circulants)	(H)	109 650,75	304 769,15
U	TOTAL II	(F+G+H)	479 225 396,88	389 186 942,30
T	TRESORERIE - PASSIE			
R	. Crédits d'escompte		4 374 907,72	1 922 150,29
E	. Crédits de trésorerie, warrants industriels .		71 979 239,83	57 214 597,60
S	. Banques		64 437 538,56	57 539 833,90
O	TOTAL III		140 791 686,11	116 676 581,79
	TOTAL GENERAL I + II + III		686 070 412,34	568 559 665,22

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxe)

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

		OPERATIONS DE L'EXERCICE		TOTAUX TOTAUX DE		
		DE	DES EXERCICES	DE	L'EXERCICE	
		L'EXERCICE	PRECEDENTS	L'EXERCICE	PRECEDENT	
		1	2	3 = 1 + 2	4	
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
		. Ventes de marchandises en l'état				
		. Ventes des biens & services prod.	317 212 465,85		317 212 465,85	304 937 960,93
		. Variation des stocks	31 115 820,13		31 115 820,13	82 368 822,69
		. Immob. prod. p/ l'entreprise	1 738 574,02		1 738 574,02	3 084 923,13
		. Subventions d'exploitation				
		. Autres produits d'exploitation	437 939,98		437 939,98	187 200,00
		. Reprises d'exploitation & transfert	139 510,87		139 510,87	1 301 336,79
		TOTAL I	350 644 310,85		350 644 310,85	391 880 243,54
		II	CHARGES D'EXPLOITATION			
		. Achats revendus(2) marchandises				
		. Achats consommés(2) de matières et fournitures	195 740 362,42		195 740 362,42	224 898 166,14
		. Autres charges externes	46 709 381,97		46 709 381,97	49 174 357,89
	. Impôts & taxes	1 343 121,91		1 343 121,91	1 461 530,66	
	. Charges de personnel	72 645 693,76		72 645 693,76	88 583 313,67	
	. Charges d'exploitation	350 000,00		350 000,00	1 651 336,79	
	. Dotation d'exploitation	11 508 051,06		11 508 051,06	8 623 247,82	
	TOTAL II	328 296 611,12		328 296 611,12	374 391 952,97	
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			22 347 699,73	17 488 290,57
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS				
		. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés (B.E)				
		. Gains de change	298 598,29	32 808,14	331 406,43	811 886,66
		. Intérêts & autres produits financ.	41 784,45		41 784,45	19 740,09
		. Reprises financ. ; transf. de Charges	3 258,89		3 258,89	371 742,98
		TOTAL IV	343 641,63	32 808,14	376 449,77	1 203 369,73
		V	CHARGES FINANCIERES			
		. Charges d'intérêts	10 919 630,19		10 919 630,19	8 597 203,80
		. Pertes de change	348 878,69	26 597,34	375 476,03	224 239,90
		. Autres charges financières				
		. Dotations financières	233 586,81		233 586,81	3 258,89
	TOTAL V			11 528 693,03	8 824 702,59	
	VI	RESULTAT FINANC. (IV - V)			-11 152 243,26	-7 621 332,86
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			11 195 456,47	9 866 957,71

1) Variation de stocks: stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achat revendus ou consommés : achats - variation de stocks

DELATTRE LEVIVIER MAROC

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxe) (Suite)

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

		OPERATIONS DE L'EXERCICE		TOTAUX TOTAUX DE L'EXERCICE	DE L'EXERCICE PRECEDENT	
		Propre à L'EXERCICE	Exercice Précédents			
		1	2			
	VII	RESULTAT COURANT (report)			11 195 456,47	9 866 957,71
NON COURANT	VIII	PRODUITS NON COURANT				
		. Produit des cessions d'immob	554 500,00		554 500,00	453 600,00
		. Subventions d'équilibre				
		. Reprises s/ subventions d'investis.				
		. Autres produits non courant	529 511,51		529 511,51	
		. Reprises non courantes transferts de charges				
		TOTAL VIII	1 084 011,51		1 084 011,51	453 600,00
	IX	CHARGES NON COURANTES				
		Valeurs nettes d'amortissements des				
		. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	514 500,00		514 500,00	128 892,18
	. Subventions accordées					
	. Autres charges non courantes	39 767,37		39 767,37	73 090,97	
	. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
	TOTAL IX			554 267,37	201 983,15	
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			529 744,14	251 616,85
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			11 725 200,61	10 118 574,56
	XII	IMPOT SUR LES RESULTATS			4 106 767,00	3 712 401,00
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			7 618 433,61	6 406 173,56
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			352 104 772,13	393 537 213,27	
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			344 486 338,52	387 131 039,71	
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			7 618 433,61	6 406 173,56	

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)		
	2-	Achats revendus de marchandises		
I=		MARGE BRUTE SUR VENTES EN L' ETAT		
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	350 066 860.00	390 391 706.75
	3	. Ventes de biens et services produits	317 212 465.85	304 937 960.93
	4	. Variation stocks de produits	31 115 820.13	82 368 822.69
	5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	1 738 574.02	3 084 923.13
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	242 449 744.39	274 072 524.03
	6	. Achats consommés de matières et fournitures	195 740 362.42	224 898 166.14
	7	. Autres charges externes	46 709 381.97	49 174 357.89
IV	=	VALEURS AJOUTEE (I+II+III)	107 617 115.61	116 319 182.72
	8+	Subvention d'exploitation		
V9-		Impôts et taxes	1 343 121.91	1 461 530.66
	10 -	Charges de personnel	72 645 693.76	88 583 313.67
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	33 628 299.94	26 274 338.39
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IDE)		
	11 +	Autres produits d'exploitation	437 939.98	187 200.00
	12 -	Autres charges d'exploitation	350 000.00	1 651 336.79
	13 +	Reprises d'exploitation : transferts de charges	139 510.87	1 301 336.79
	14 -	Dotation d'exploitation	11 508 051.06	8 623 247.82
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	22 347 699.73	17 488 290.57
VII	±	RESULTAT FINANCIER	-11 152 243.26	-7 621 332.86
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	11 195 456.47	9 866 957.71
IX	±	RESULTAT NON COURANT	529 744.14	251 616.85
	15 -	Impôts sur les résultats (Théoriques)	-4 106 767.00	-3 712 401.00
X=		RESULTAT NET DE L' EXERCICE (+ ou -)	7 618 433.61	6 406 173.56

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1		Resultat de l'exercice	7 618 433.61	6 406 173.56
			. Bénéfice +	7 618 433.61	6 406 173.56
			. Perte -		
	2+		Dotation d'exploitation (1)	5 688 487.47	5 824 377.69
	3+		Dotation financières (1)	233 586.81	3 258.89
	4+		Dotations non courantes (1)		
	5-		Reprises d'exploitation (2)		
	6-		Reprises financières (2)	3 258.89	371 742.98
	7-		Reprises non courantes (2) (3)		
	8-		Produits des cessions d'immobilis	554 500.00	453 600.00
	9+		valeurs nettes d'amort. des imm. cédés	514 500.00	128 892.18
I			CAPACITES D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	13 497 249.00	11 537 359.34
	10	-	Distributions des bénéfices	-2 625 000.00	-750 000.00
II			AUTOFINANCEMENT	10 872 249.00	10 787 359.34

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (Suite)

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
. AUTOFINANCEMENT (A)		10 872 249,00		10 787 359,84
.Capacité d'autofinancement		13 497 249,00		11 537 359,84
.Distribution de bénéfices		-2 625 000,00		-750 000,00
.CESSIONS ET REDUCTIONS (B)		557 758,89		825 342,98
D'IMMOBILISATION				
.Cessions d'immobilisations incorporelles				
.Cessions d'immobilisations corporelles		40 000,00		27 000,00
.Cessions d'immobilisation financières		514 500,00		426 600,00
.Récupérations sur créances immobilisées		3 258,89		371 742,98
.AUGMENTAION DES CAPITAUX C PROPRES ET ASSIMILES				
.Augmentations de capital, apports				
.Subventions d'investissement				
.AUGMENTAION DES DETTES (D) DE FIANANCEMENT				7 200 000,00
(nettes de primes de remboursement)				7 200 000,00
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		11 430 007,89		18 812 702,82
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
.ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS (E) D'IMMOBILISATION	5 851 251,94		6 526 361,77	
.Acquisitions d'immobilisations incorporelles	531 886,00			
.Acquisitions d'immobilisations corporelles	4 065 779,13		6 435 722,88	
.Acquisitions d'immobilisation financières	1 020 000,00		87 380,00	
.Augmentations des créances immobilisées	233 586,81		3 258,89	
.REMBOURSEMENT DES CAPITAUX (F) PROPRES			7 133 565,00	
.REMBOURSEMENT DES DETTES (G) DE FIANANCEMENT	1 636 245,89		1 503 496,82	
.EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	7 487 497,83		15 163 423,59	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		28 182 349,28		56 381 139,50
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		24 239 838,72		52 731 860,77
TOTAL GENERAL	35 669 846,51	35 669 846,51	71 544 563,09	71 544 563,09

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

MASSE	EXERCICE		Variation (a-b)	
	EXERCICE abcd	PRECEDENT	Emplois	Ressources
1 Financement permanent	66 053 329	35 62 696 141		3 357 188
2 Moins Actif immobilisé	45 463 971	82 46 049 294	-585 322	
3 = FONDS DE ROULEMENTS (A)	20 589 357	53 16 646 846		3 942 510
FONCTIONNEL (1-2)				
4 Actif circulant	639 812 158	88 521 591 355	118 220 803	86
5 Moins Passif circulant	479 225 396	88 389 186 942		90 038 454
6 = BESOIN DE FINANCEMENT (B)	160 586 762	00 132 404 412	28 182 349	28
GLOBAL (4-5)				
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A-B)	-139 997 404	47 -115 757 565		-24 239 838

MODELE DE L'ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

DELATTRE LEVIVIER MAROC

AU 31/12/2006

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I. ACTIF IMMOBILISE

A. EVALUATION A L'ENTREE

- | | |
|----------------------------------|-----------------|
| 1. Immobilisation en non-valeurs | Néant |
| 2. Immobilisation incorporelles | Prix de revient |
| 3. Immobilisation corporelles | Prix de revient |
| 4. Immobilisation finacières | Prix de revient |

B. CORRECTION DE VALEUR

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1. Méthodes d'amortissements | Constants |
| 2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation | Néant |
| 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif | Selon taux
de change au 31/12/06 |

II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. EVALUATION A L'ENTREE

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1. Stocks | Prix d'achat + douanes + transit + assurances |
| 2. Créances | Client selon montant du marché |
| 3. Titres et valeurs de placement | |

B. CORRECTION DE VALEUR

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation | Néant |
| 2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif | Selon taux
de change au 31/12/06 |

III. FINANCEMENT PERMANENT

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. Méthodes de réévaluation | Selon la valeur réelle |
| 2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées | Néant |
| 3. Dettes de financement permanent | |
| 4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges | |
| 5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif | Selon taux
de change au 31/12/06 |

IV PASSIF CIRCULANT

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. Dettes de Passif circulant | |
| 2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges | Néant |
| 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif | Selon taux
de change au 31/12/06 |

V. TRESORERIE

- | | | |
|---|-------------------------|-------|
| 1. Trésorerie - Actif | Selon les encaissements | |
| 2. Trésorerie Passif | Selon les décaissements | |
| 3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation | | Néant |

MODELE DE L'ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS

DELATTRE LEVIVIER MAROC

AU 31/12/2006

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II . Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

MODELE DE L'ETAT A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

DELATTRE LEVIVIER MAROC

AU 31/12/2006

NATURES DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation - - - - - - - - - - - - - - - -	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation - - - - - - - - - - - - - - -	NEANT	NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du 01.01.2006 au 31.12.2006

NATURE	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			DIMINUTIONS	
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Reévaluation	Cession	Retrait
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS						
. Frais préliminaires						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 322 141,00	531 886,00	-			
. MARQUES						
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	790 141,00	531 886,00				
. Fonds commercial	532 000,00					
. Autres immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	120 299 315,63	2 327 205,11	1 738 574,02		306 250,00	
. Terrains	10 016 431,50					
. Constructions	47 112 594,04		867 786,61			
. Installations techniques, matériel et outillage	55 461 532,41	1 982 346,59	870 787,41			
. Matériel de transport	1 632 019,72	61 301,82			306 250,00	
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	6 076 737,96	283 556,70				
. Autres immobilisations corporelles	-					
. Immobilisations corporelles en cours	-					

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du 01.01.2006 au 31.12.2006

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS				
. Frais préliminaires . Charges à répartir sur plusieurs exercices . Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	247 896,04	106 524,22		354 420,26
. Immobilisation en recherche et développement . Brevets, marques, droits et valeurs similaires . Fonds commercial . Autres immobilisation incorporelles	247 896,04	106 524,22		354 420,26
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 685 664,43	5 581 963,25	306 250,00	81 961 377,68
. Terrains . Constructions . Installations techniques, matériel et outillage . Matériel de transport . Mobilier, matériel de bureau et aménagements . Autres immobilisations corporelles . Immobilisations corporelles en cours	23 498 174,41 47 767 293,65 1 489 828,86 3 930 367,51	2 292 684,85 2 749 978,90 113 720,04 425 579,46	306 250,00	25 790 859,72 50 517 272,55 1 297 298,86 4 355 946,93

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2,00	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8
						SDCM KM 9 ROUTE DE RABAT AIN SEBAA	BUREAU D'ETUDES	300 000,00
METAL ASSISTANCE KM 9 ROUTE DE RABAT AIN SEBAA	CONSTRUCTION METALLIQUE	500 000,00	50%	50 000,00	50 000,00	31/12/2005	1 807 170,00	392 174,13
DELATTRE GENERALE DE MECANIQUE RR 316 (loc CT1302) Ard BOUMATIRA JORF LASFAR	Mécanique industrielle	2 650 000,00	50%	1 325 000,00	1 325 000,00	31/12/2005	4 846 422,29	411 837,12
DELATTRE CONSTRUCTION SUD LAAYOUNE HAY AL QODS N°7 ET 8 1ER ETAGE IMMEUBLE OUBARKA RUE DE LA MECQUE TOTAL	MONTAGE MECANIQUE	100 000,00	20%	20 000,00	20 000,00	31/12/2005	Néant	Néant
		3 550 000,00		1 409 500,00	1 409 500,00		7 112 843,95	846 302,00

Tableau n° 9

DE

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES	
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé						
2. Provisions réglementées						
3. Provisions durables pour risques et charges						
SOUS TOTAL (A)						
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	7 536 575,07	5 819 563,59				
5. Autres provisions pour risques et charges	3 258,89	233 586,81			3 258,89	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie						
SOUS TOTAL (B)	7 539 833,96	6 053 150,40	-	-	3 258,89	
	7 539 833,96	6 053 150,40	-	-	3 258,89	

MODELE DE L'ETAT B6 : TABLEAU DES CREANCES

DELATTRE LEVIVIER MAROC

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montants en devises	I s o
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées		
DE L'ACTIF IMMOBILISE						
. Prêts immobilisés .Autres créances financières						
DE L'ACTIF CIRCULANTS	269 342 634,46	40 443 966,74	228 898 667,72			
.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	63 141,00		63 141,00			
.Clients et comptes rattachés	232 026 813,42	40 443 966,74	191 582 846,68			
.Personnel	3 071 660,43		3 071 660,43			
.Etats	31 183 377,13		31 183 377,13			
.Comptes d'associés						
.Autres débiteurs	2 967 492,48		2 967 492,48			
.Comptes de régularisation - Actif	30 150,00		30 150,00			

MODELE DE L'ETAT B7 : TABLEAU DES DETTES

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exe

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montants en devises	Mo
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées		
DE FINANCEMENT	8 350 385,56	5 656 291,84	2 694 093,72			
.Emprunts obligatoires .Autres dettes de financement	8 350 385,56	5 656 291,84	2 694 093,72			
DU PASSIF CIRCULANT	478 882 159,32	6 347 612,83	472 534 546,49			
.Fournisseurs et comptes rattachés	131 395 862,44	5 481 673,80	125 914 188,64			
.Facturation commandes en cours	310 747 210,96		310 747 210,96			
.Personnel	58 100,00	46 100,00	12 000,00			
.Organismes sociaux	4 286 363,57		4 286 363,57			
.Etats	29 032 071,83		29 032 071,83			
.Comptes d'associés	2 893 518,03	819 839,03	2 073 679,00			
.Autres créanciers	364 541,90		364 541,90			
.Comptes de régularisation - Passif	104 490,59		104 490,59			

**MODELE DE L'ETAT B8 : TABLEAU DES SURETES REELLES
DONNEES RECUES**

DELATTRE LEVIVIER MAROC

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la surete	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	
. Suretés données	10 000 000,00	Nantissements		B
. Suretés reçues				EN C LI FONCT

(1) Gare : 1- Hypothèque: 2- Nantissements : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sureté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (suretés données)
(entreprises liées, associés , membres du personnel)

(3) préciser si la sureté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (suretés reçues)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

MODELE DE L'ETAT B9: ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU
DONNES HORS OPERATIONS CREDIT-BAIL

AU 31/12/20

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Cautions et marchés .Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires .Autres engagements donnés - - - - - TOTAL (1)	141 935 145,44 141 935 145,44	
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montant Exercice Précédent
TOTAL	NEANT	

TABLEAU No 13

ETAT DE RECAPITULATION DU CAPITAL SOCIAL

DELATTRE LEV

Nom , prénom ou raison social des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part social	MONTANT DU CAPITAL	
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé
1	2	3	4	5	6	7
SICEA HOLDING S.A. Représentée par : Mme Nathalie TOUGAYERE	23 Avenue Monterey L-2086 Luxembourg RC Luxembourg B-28915	90 185	81 435	200,00	16 287 000,00	16 287 000,00
Mr Jean Claude BOUVEUR	VILLA ANGLE RUES C ET D AIN DIAB	29 268	29 268	200,00	5 853 600,00	5 853 600,00
Mme Françoise BOUVEUR	VILLA ANGLE RUES C ET D AIN DIAB	29 271	29 271	200,00	5 854 200,00	5 854 200,00
MR Eric CECCONELLO	12 allée des serings 20050 casablanca	25 569	34 319	200,00	6 863 800,00	6 863 800,00
Mm Elisabeth Viaud epouse Cecconello	12 allée des serings 20050 casablanca	677	677	200,00	135 400,00	135 400,00
Mm TOUGAYERE Nathalie	residence l'oree du parc	15	15	200,00	3 000,00	3 000,00
Mm VOUTERS carole		15	15	200,00	3 000,00	3 000,00
		175 000	175 000	200,00	35 000 000,00	35 000 000,00

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit Déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

NOTA / CESSIONS DE 8750 ACTIONS DE SICEA A ERIC CECCONNELLO LE 20/11/06

ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	MONTANT	
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS
(Décision duAGO du 24/05/2006		. Réserve légale
. Report à nouveau	9 631 490,16	. Autres réserves
. Résultats nets en instance d'affectation		. Tantièmes
. Résultat net de l'exercice	6 406 173,56	. Dividendes
. Prélèvement sur les réserves		. Autres affectations Augmentations
. Autres prélèvements		. Report à nouveau
TOTAL A	16 037 663,72	TOTAL B

TOTAL A = TOTAL B

MODELE DE L'ETAT C5 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

DELATTRE LEVIVIER MAROC

I.DATATION

AU 31/12/2006

. Date de clôture (1) 31/12/2006

.Date d'établissement des états de synthèse (2) 31/12/2006

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

.II EVENEMENTS POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1° COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	indications des événements
	<p data-bbox="418 1368 555 1402">- Favorables</p> <p data-bbox="418 1532 1161 1565">- Défavorables : Augmentation du prix de l'acier (matères premières)</p>

▣ ETATS FINANCIERS CERTIFIES 2005

BILAN (ACTIF)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exercice clos le : 31/12/05

ACTIF		EXERCICE			EXERCICE
		Brut	Amort. Et provis.	Net	PRECEDENT
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)				
	. Frais préliminaires				
	. Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	. primes de remboursement des obligations				
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 322 141,00	247 896,04	1 074 244,96	1 161 243,61
C	. Immobilisations en recherche et de développement				
T	. Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	790 141,00	247 896,04	542 244,96	629 243,61
I	. Fonds commercial	532 000,00		532 000,00	532 000,00
F	. Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	120 299 315,63	76 685 664,43	43 613 651,20	42 916 099,54
I	. Terrains	10 016 431,50		10 016 431,50	10 016 431,50
M	. Constructions	47 112 594,04	23 498 174,41	23 614 419,63	22 532 251,90
M	. Installations techniques, matériel et outillage	55 461 532,41	47 767 293,65	7 694 238,76	8 092 540,32
O	. Matériel transport	1 632 019,72	1 489 828,86	142 190,86	274 719,29
B	. Mobilier, matériel de bureau et aménagements				
I	. divers	6 076 737,96	3 930 367,51	2 146 370,45	2 000 156,53
L	. Immobilisations en cours				
I	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1 361 398,00		1 361 398,00	1 402 118,00
S	. Prêts immobilisés				
E	. Autres créances financières	457 398,00		457 398,00	370 018,00
	. Titres de participation	904 000,00		904 000,00	1 032 100,00
	. Autres titres immobilisés				
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)				
	. Diminution des créances immobilisées				
	. Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	122 982 854,63	76 933 560,47	46 049 294,16	45 479 461,15

BILAN (ACTIF) (Suite)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exercice clos le : 31/12/05

	STOCK (F)	345 625 296,60		345 625 296,60	278 026 840,22
	. Marchandises				
A	. Matières et fournitures consommables	54 149 504,55		54 149 504,55	68 919 870,86
C	. Produits en cours	291 475 792,05		291 475 792,05	209 106 969,36
T	. Produits intermédiaires, et produits résiduels				
I	. Produits finis				
F	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	183 499 374,60	7 536 575,07	175 962 799,53	183 597 893,61
	. Fournis. débiteurs, avances et acomptes				
C	. Clients et acomptes rattachés	149 859 885,53	7 536 575,07	142 323 310,46	161 278 570,90
I	. Personnel	3 213 031,19		3 213 031,19	2 406 778,84
R	. Etat	26 685 342,03		26 685 342,03	13 947 756,48
C	. Comptes d'associés				
U	. Autres débiteurs	3 736 659,85		3 736 659,85	5 957 051,54
L	. Comptes de régularis. Actif	4 456,00		4 456,00	7 735,85
A	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
N	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	3 258,89		3 258,89	371 742,98
T	(Elements circulants)	3 258,89		3 258,89	371 742,98
	TOTAL II (F+G+H+I)	529 127 930,09	7 536 575,07	521 591 355,02	461 996 476,81
T	TRESORERIE - ACTIF				
R	. Cheques et valeurs à encaisser				
E	. Banque, T.G. et C.C.P.	97 541,07		97 541,07	23 765 441,81
S	. Caisses	821 474,97		821 474,97	574 906,27
O	TOTAL III	919 016,04		919 016,04	24 340 348,08
	TOTAL GENERAL I + II + III	653 029 800,76	84 470 135,54	568 559 665,22	531 816 286,04

BILAN (PASSIF)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

BILAN (passif)

Exercice clos le : 31/12/05

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	CAPITAUX PROPRES		
	. Capital social ou personnel	35 000 000,00	30 000 000,00
	. moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	capital appelé		
	capital non appelé		
	. Primes d'émission, de fusion, d'apport		
F	. Ecart de réévaluation		1 250 457,82
I	. Réserve légale	1 671 846,46	1 500 000,00
N			
A	. Reserves d'investissements		
N	. Report à nouveau	9 631 490,16	17 999 514,72
C	. Resultats nets en instance d'affectation		
E	. Résultat net de l'exercice .	6 406 173,56	3 436 929,08
M	Total des capitaux propres (A)	52 709 510,18	54 186 901,62
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
N	. Subventions d'investissement		
T	. Provisions réaffectées		
P			
E			
R	DETTES DE FINANCEMENT (C)		
M	. emprunts obligataires		
A	. Autres dettes de financement	9 986 630,95	4 290 127,77
N			
E			
T			
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
	. provisions pour risques		
	. Provision pour charges		
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
	. Augmentation des créances immobilisées		
	. Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	62 696 141,13	58 477 029,39

BILAN (PASSIF) (Suite)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exercice clos le : 31/12/05

P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(F)	388 878 914,26	385 590 347,54
A	. Fournisseurs et comptes rattachés		100 176 448,64	137 777 636,59
S	. Facturation commandes en cours		251 945 285,70	206 932 401,82
S	. Personnel		81 021,90	36 815,60
I	. Organismes sociaux		6 681 155,39	4 737 293,78
F	. Etat, IGR, TVA		24 910 570,14	26 229 147,27
	. Comptes d'associés		3 977 009,03	5 058 836,00
C	. Autres créanciers		792 214,18	1 540 357,41
I	. Comptes de régularisation-passif		315 209,28	3 277 859,07
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	3 258,89	371 742,98
C	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (elements circulants)	(H)	304 769,15	11 113,07
U	TOTAL II	(F+G+H)	389 186 942,30	385 973 203,59
T	TRESORERIE - PASSIE			
R	. Crédits d'escompte		1 922 150,29	8 331 371,61
E	. Crédits de trésorerie, warrants industriels .		57 214 597,60	26 777 183,43
S	. Banques		57 539 833,90	52 257 498,02
O	TOTAL III	TOTAL III	116 676 581,79	87 366 053,06
	TOTAL GENERAL I + II + III		568 559 665,22	531 816 286,04

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxe)

Exercice du 01/01/2005 au 31/12/2005

		OPERATIONS DE L'EXERCICE		TOTAUX TOTAUX DE		
		DE	DES EXERCICES	DE	L'EXERCICE	
		L'EXERCICE	PRECEDENTS	L'EXERCICE	PRECEDENT	
		1	2	3 = 1 + 2	4	
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
		. Ventes de marchandises en l'etat				
		. Ventes des biens & services prod.	304 937 960,93		304 937 960,93	234 494 037,66
		. Variation des stocks	82 368 822,69		82 368 822,69	48 738 337,02
		. Immob. prod. p/ l'entreprise	3 084 923,13		3 084 923,13	1 439 313,39
		. Subventions d'exploitation				
		. Autres produits d'exploitation	187 200,00		187 200,00	250 200,00
		. Reprises d'exploitation & transfert	1 301 336,79		1 301 336,79	2 405 053,00
		TOTAL I	391 880 243,54		391 880 243,54	287 326 941,07
		II	CHARGES D'EXPLOITATION			
		. Achats revendus(2) marchandises				
		. Achats consommés(2) de matières et fournitures	224 898 166,14		224 898 166,14	157 248 828,16
		. Autres charges externes	49 174 357,89		49 174 357,89	32 476 176,95
		. Impôts & taxes	1 461 530,66		1 461 530,66	1 474 817,34
	. Charges de personnel	88 583 313,67		88 583 313,67	77 132 634,82	
	. Charges d'exploitation	1 651 336,79		1 651 336,79	350 000,00	
	. Dotation d'exploitation	8 623 247,82		8 623 247,82	5 470 216,31	
	TOTAL II	374 391 952,97		374 391 952,97	274 152 673,58	
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			17 488 290,57	13 174 267,49
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS				
		. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés (B.E)				
		. Gains de change	752 134,59	59 752,07	811 886,66	114 535,30
		. Interets & autres produits financ.	19 740,09		19 740,09	26 369,78
		. Reprises financ. ; transf. de Charges	371 742,98		371 742,98	291 037,80
		TOTAL IV	1 143 617,66	59 752,07	1 203 369,73	431 942,88
		V	CHARGES FINANCIERES			
		. Charges d'interets	8 597 203,80		8 597 203,80	7 212 388,31
		. Pertes de change	71 516,80	152 723,10	224 239,90	545 993,98
		. Autres charges financieres				20 000,00
		. Dotations financieres	3 258,89		3 258,89	371 742,98
	TOTAL V			8 824 702,59	8 150 125,27	
	VI	RESULTAT FINANC. (IV - V)			-7 621 332,86	-7 718 182,39
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			9 866 957,71	5 456 085,10

1) Variation de stocks: stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achat revendus ou consommés : achats - variation de stocks

DELATTRE LEVIVIER MAROC

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxe) (Suite)

Exercice du 01/01/2005 au 31/12/2005

		OPERATIONS DE L'EXERCICE		TOTAUX TOTAUX	DE	
			Propre à	Exercice	DE	L'EXERCICE
			L'EXERCICE	Précédents	L'EXERCICE	PRECEDENT
		1	2	3 = 1 + 2	4	
	VII	RESULTAT COURANT (report)				
				9 866 957,71	5 456 085,10	
	VIII	PRODUITS NON COURANT				
		. Produit des cessions d'immob	453 600,00	453 600,00	3 000,00	
		. Subventions d'equilibre				
		. Reprises s/ subventions d'investis.				
		. Autres produits non courant			309,87	
		. Reprises non courantes transferts de charges				
		TOTAL VIII		453 600,00	3 309,87	
	IX	CHARGES NON COURANTES				
		Valeurs nettes d'amortissements des				
		. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	128 892,18	128 892,18		
		. Subventions accordées				
		. Autres charges non courantes	73 090,97	73 090,97	23 443,89	
		. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
		TOTAL IX		201 983,15	23 443,89	
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)				
				251 616,85	-20 134,02	
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)				
				10 118 574,56	5 435 951,08	
	XII	IMPOT SUR LES RESULTATS				
				3 712 401,00	1 999 022,00	
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)				
				6 406 173,56	3 436 929,08	

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			393 537 213,27	287 762 193,82
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			387 131 039,71	284 325 264,74
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			6 406 173,56	3 436 929,08

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

Exercice du 01/01/2005 au 31/12/2005

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)		
	2-	Achats revendus de marchandises		
I=		MARGE BRUTE SUR VENTES EN L' ETAT		
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	390 391 706.75	284 671 688.07
	3	. Ventes de biens et services produits	304 937 960.93	234 494 037.66
	4	. Variation stocks de produits	82 368 822.69	48 738 337.02
	5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	3 084 923.13	1 439 313.39
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	274 072 524.03	189 725 005.11
	6	. Achats consommés de matières et fournitures	224 898 166.14	157 248 828.16
	7	. Autres charges externes	49 174 357.89	32 476 176.95
IV	=	VALEURS AJOUTEE (I+II+III)	116 319 182.72	94 946 682.96
	8+	Subvention d'exploitation		
V9-		Impôts et taxes	1 461 530.66	1 474 817.34
	10 -	Charges de personnel	88 583 313.67	77 132 634.82
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	26 274 338.39	16 339 230.80
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IDE)		
	11 +	Autres produits d'exploitation	187 200.00	250 200.00
	12 -	Autres charges d'exploitation	1 651 336.79	350 000.00
	13 +	Reprises d'exploitation : transferts de charges	1 301 336.79	2 405 053.00
	14 -	Dotation d'exploitation	8 623 247.82	5 470 216.31
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	17 488 290.57	13 174 267.49
VII	±	RESULTAT FINANCIER	-7 621 332.86	-7 718 182.39
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	9 866 957.71	5 456 085.10
IX	±	RESULTAT NON COURANT	251 616.85	-20 134.02
	15 -	Impôts sur les résultats (Théoriques)	-3 712 401.00	-1 999 022.00
X=		RESULTAT NET DE L' EXERCICE (+ ou -)	6 406 173.56	3 436 929.08

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1		Resultat de l'exercice	6 406 173,56	3 436 929,08
			. Bénéfice +	6 406 173,56	3 436 929,08
			. Perte -		
	2+		Dotations d'exploitation (1)	5 824 377,69	5 470 216,31
	3+		Dotations financières (1)	3 258,89	371 742,98
	4+		Dotations non courantes (1)		
	5-		Reprises d'exploitation (2)		
	6-		Reprises financières (2)	371 742,98	291 037,80
	7-		Reprises non courantes (2) (3)		
	8-		Produits des cessions d'immobilis	453 600,00	-3 000,00
	9+		valeurs nettes d'amort. des imm. cédés	128 892,18	
I			CAPACITES D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	11 537 359,34	8 984 850,57
	10	-	Distributions des bénéfices	-750 000,00	-9 000 000,00
II			AUTOFINANCEMENT	10 787 359,34	-15 149,43

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (Suite)

Exercice du 01/01/2005 au 31/12/2005

I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
. AUTOFINANCEMENT (A)		10 787 359,84		-15 149,43
.Capacité d'autofinancement		11 537 359,84		8 984 850,47
.Distribution de bénéfices		-750 000,00		9 000 000,00
.CESSIONS ET REDUCTIONS (B)		825 342,98		598 709,80
D'IMMOBILISATION				
.Cessions d'immobilisations incorporelles				
.Cessions d'immobilisations corporelles		27 000,00		3 000,00
.Cessions d'immobilisation financières		426 600,00		304 672,00
.Récupérations sur créances immobilisées		371 742,98		291 037,80
.AUGMENTAION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
.Augmentations de capital, apports				
.Subventions d'investissement				
.AUGMENTAION DES DETTES DE FIANANCEMENT (D)		7 200 000,00		
(nettes de primes de remboursement)		7 200 000,00		
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		18 812 702,82		583 560,27
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
.ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATION (E)	6 526 361,77		6 711 332,49	
.Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
.Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 435 722,88		6 306 872,21	
.Acquisitions d'immobilisation financières	87 380,00		32 717,00	
.Augmentations des créances immobilisées	3 258,89		371 742,98	
.REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	7 133 565,00			
.REMBOURSEMENT DES DETTES DE FIANANCEMENT (G)	1 503 496,82		3 720 288,92	
.EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	15 163 423,59		10 431 621,41	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	56 381 139,50			50 839 432,58
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		52 731 860,77	40 991 371,84	
TOTAL GENERAL	71 544 563,09	71 544 563,09	51 422 992,95	51 422 992,95

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exercice du 01/01/2005 au 31/12/2005

MASSE	EXERCICE		Variation (a-b)	
	EXERCICE abcd	PRECEDENT	Emplois	Ressources
1 Financement permanent	62 696 141	13 58 477 029		4 219 111
2 Moins Actif immobilisé	46 049 294	16 45 479 461	569 833	
3 = FONDS DE ROULEMENTS (A)	16 646 846	97 12 997 568		3 649 278
FONCTIONNEL (1-2)				
4 Actif circulant	521 591 355	02 461 996 476	59 594 878	
5 Moins Passif circulant	389 186 942	30 385 973 203		3 213 738
6 = BESOIN DE FINANCEMENT (B)	132 404 412	72 76 023 273	56 381 139	
GLOBAL (4-5)				
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF)	-115 757 565	75 -63 025 704		-52 731 860
= A-B)				

MODELE DE L'ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

DELATTRE LEVIVIER MAROC

AU 31/12/2005

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I . ACTIF IMMOBILISE

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Immobilisation en non-valeurs Néant
2. Immobilisation incorporelles Néant
3. Immobilisation corporelles Prix de revient
4. Immobilisation financières Prix de revient

B. CORRECTION DE VALEUR

1. Méthodes d'amortissements Constants
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation Néant
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif selon taux de change au 31/12/05

II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Stocks Prix d'achat + douanes + transit + assurances
2. Créances Client selon montant du marché
3. Titres et valeurs de placement

B. CORRECTION DE VALEUR

1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation Néant
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif selon taux de change au 31/12/05

III. FINANCEMENT PERMANENT

1. Méthodes de réévaluation Selon la valeur réelle
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées Néant
3. Dettes de financement permanent
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif selon taux de change au 31/12/05

IV PASSIF CIRCULANT

1. Dettes de Passif circulant
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges Néant
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif selon taux de change au 31/12/05

V. TRESORERIE

1. Trésorerie - Actif Selon les encaissements
2. Trésorerie Passif Selon les décaissements
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation Néant

MODELE DE L'ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS

DELATTRE LEVIVIER MAROC

AU 31/12/2005

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II . Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

MODELE DE L'ETAT A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

DELATTRE LEVIVIER MAROC

AU 31/12/2015

NATURES DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation - - - - - - - - - - - -	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation - - - - - - - - - - -	NEANT	NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du 01.01.2005 au 31.12.2005

NATURE	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			DIMINUTIONS	
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Reévaluation	Cession	Retrait
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS						
. Frais préliminaires						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 322 141,00	-	-			
. MARQUES						
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	790 141,00					
. Fonds commercial	532 000,00					
. Autres immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 580 487,14	3 350 799,75	3 084 923,13		716 894,39	
. Terrains	10 016 431,50					
. Constructions	44 027 670,91		3 084 923,13			
. Installations techniques, matériel et outillage	53 100 544,68	2 754 015,04			393 027,31	
. Matériel de transport	1 944 086,60	11 800,20			323 867,08	
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	5 491 753,45	584 984,51				
. Autres immobilisations corporelles	-					
. Immobilisations corporelles en cours	-					

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du 01.01.2005 au 31.12.2005

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS				
. Frais préliminaires . Charges à répartir sur plusieurs exercices . Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	160 897,39	86 998,65		247 896,04
. Immobilisation en recherche et développement . Brevets, marques, droits et valeurs similaires . Fonds commercial . Autres immobilisation incorporelles	160 897,39	86 998,65		247 896,04
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 664 387,60	5 737 379,04	716 102,21	76 685 664,43
. Terrains . Constructions . Installations techniques, matériel et outillage . Matériel de transport . Mobilier, matériel de bureau et aménagements . Autres immobilisations corporelles . Immobilisations corporelles en cours	21 495 419,01 45 008 004,36 1 669 367,31 3 491 596,92	2 002 755,40 3 152 316,60 143 536,45 438 770,59	393 027,31 323 074,90	23 498 174,01 47 767 293,31 1 489 828,06 3 930 366,57

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS

EXERCICE DU 01/01/2005 AU 31/12/2005

PAGE 1/1

Date cession ou de retrait	Compte Principal	Montant brut	Amortiss. cumulés	Valeur nette d'amortiss.	Produits de Cession	Plus values	Moins values
31/12/2005	23 401 100	92 671,16	92 671,16		H.S. FERAILLE	2 000,00	
31/12/2005	23 401 100	144 242,00	144 242,00		H.S. FERAILLE	2 000,00	
31/12/2005	23 401 100	67 454,98	67 454,98		H.S. FERAILLE	2 000,00	
31/12/2005	23 401 100	819,28	819,28		H.S. FERAILLE	1 000,00	
31/12/2005	23 401 100	960,00	960,00		H.S. FERAILLE	1 000,00	
31/12/2005	23 401 100	876,00	876,00		H.S. FERAILLE	1 000,00	
31/12/2005	23 401 100	3 245,00	3 245,00		H.S. FERAILLE	1 000,00	
31/12/2005	23 401 100	4 583,33	4 583,33		H.S. FERAILLE	1 000,00	
31/12/2005	23 401 100	4 583,33	4 583,33		H.S. FERAILLE	1 000,00	
31/12/2005	23 401 100	876,00	876,00		H.S. FERAILLE	1 000,00	
31/12/2005	23 401 000	2 324,00	1 839,82	484,18		5 000,00	
31/12/2005	23 401 000	1 232,00	924,00	308,00		1 000,00	
31/12/2005	23 320 000	20 571,76	20 571,76		H.S. FERAILLE	1 000,00	
31/12/2005	23 320 000	6 098,00	6 098,00		H.S. FERAILLE	1 000,00	
31/12/2005	23 320 000	14 944,20	14 944,20		H.S. FERAILLE	500,00	
31/12/2005	23 320 000	3 000,00	3 000,00		H.S. FERAILLE	500,00	
31/12/2005	23 320 000	36 161,58	36 161,58		H.S. FERAILLE	500,00	
31/12/2005	23 320 000	21 684,52	21 684,52		H.S. FERAILLE	500,00	
31/12/2005	23 320 000	42 284,22	42 284,22		H.S. FERAILLE	500,00	
31/12/2005	23 320 000	26 000,00	26 000,00		H.S. FERAILLE	500,00	
31/12/2005	23 320 000	17 246,50	17 246,50		H.S. FERAILLE	500,00	
31/12/2005	23 320 000	64 350,00	64 350,00		H.S. FERAILLE	500,00	
31/12/2005	23 320 000	12 942,00	12 942,00		H.S. FERAILLE	500,00	
31/12/2005	23 320 000	14 464,00	14 464,00		H.S. FERAILLE	500,00	
31/12/2005	23 320 000	26 200,00	26 200,00		H.S. FERAILLE	500,00	
31/12/2005	23 320 000	87 080,53	87 080,53		H.S. FERAILLE	500,00	
TOTAL		716 894,39	716 102,21	792,18		27 000,00	0,00

Tableau n° 11

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

exercice du 01/01/2005 au 31/12/2004

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2,00	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	extrait des dern
						Date de clôture 6
SRT KM 9 ROUTE DE RABAT AIN SEBAA	FUMESTERIE INDUSTRIELLE	3 500 000,00	49,00%	514 500,00	514 500,00	31/12/2004
SDCM KM 9 ROUTE DE RABAT AIN SEBAA	BUREAU D'ETUDES	300 000,00	79,67%	14 500,00	14 500,00	31/12/2004
METAL ASSISTANCE KM 9 ROUTE DE RABAT AIN SEBAA	CONSTRUCTION METALLIQUE	500 000,00	50%	50 000,00	50 000,00	31/12/2004
DELATTRE GENERALE DE MECANIQUE RR 316 (loc CT1302) Ard BOUMATIRA JORF LASFAR	Mécanique industrielle	650 000,00	50%	325 000,00	325 000,00	31/12/2004
TOTAL		4 950 000,00		904 000,00	904 000,00	

DELATTRE LEVIVIER MAROC
MODELE DE L'ETAT B5 : TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			Exercice REPR	
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financ
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé						
2. Provisions réglementées						
3. Provisions durables pour risques et charges						
SOUS TOTAL (A)						
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	6 039 041,73	2 798 870,13			1 301 336,79	
5. Autres provisions pour risques et charges	371 742,98	3 258,89			371 742,98	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie						
SOUS TOTAL (B)	6 410 784,71	2 802 129,02	-	-	1 673 079,77	
TOTAL (A + B)	6 410 784,71	2 802 129,02	-	-	1 673 079,77	

MODELE DE L'ETAT B6 : TABLEAU DES CREANCES

DELATTRE LEVIVIER MAROC

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montants en devises	M sur org P
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées		
DE L'ACTIF IMMOBILISE						
. Prêts immobilisés						
.Autres créances financières						
DE L'ACTIF CIRCULANTS						
.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes						
.Clients et comptes rattachés	149 859 885,53	22 231 560,46	127 628 325,07			
.Personnel	3 213 031,19		3 213 031,19			
.Etats	26 685 342,03		26 685 342,03			
.Comptes d'associés						
.Autres débiteurs	3 736 659,85		3 736 659,85			
.Comptes de régularisation - Actif	4 456,00		4 456,00			

MODELE DE L'ETAT B7 : TABLEAU DES DETTES

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exe

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montants en devises	Mo
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées		
DE FINANCEMENT	9 986 630,95	8 593 315,47	1 393 315,48			
.Emprunts obligatoires .Autres dettes de financement	9 986 630,95	8 593 315,47	1 393 315,48			
DU PASSIF CIRCULANT	388 873 193,26	345 874,51	388 527 318,75			
.Fournisseurs et comptes rattachés	100 176 448,64		100 176 448,64			
.Facturation commandes en cours	251 945 285,70		251 945 285,70			
.Personnel	81 021,90	46 100,00	34 921,90			
.Organismes sociaux	6 681 155,39		6 681 155,39			
.Etats	24 904 849,14		24 904 849,14			
.Comptes d'associés	3 977 009,03		3 977 009,03			
.Autres créanciers	792 214,18	299 774,51	492 439,67			
.Comptes de régularisation - Passif	315 209,28		315 209,28			

**MODELE DE L'ETAT B8 : TABLEAU DES SURETES REELLES
DONNEES RECUES**

DELATTRE LEVIVIER MAROC

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la surete	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	
. Suretés données . Suretés reçues	3 000 000,00	Nantissements		B B EN C L FONCT

(1) Gare : 1- Hypothèque: 2- Nantissements : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sureté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (suretés données)
(entreprises liées, associés , membres du personnel)
(3) préciser si la sureté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (suretés recues)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

MODELE DE L'ETAT B9: ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU
DONNES HORS OPERATIONS CREDIT-BAIL

AU 31/12/20

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Cautions et marchés .Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires .Autres engagements donnés - - - - - TOTAL (1)	127 351 535,52 127 351 535,52	
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montant Exercice Précédent
TOTAL	NEANT	

TABLEAU No 13

ETAT DE RECAPITULATION DU CAPITAL SOCIAL

DELATTRE LEV

Nom , prénom ou raison social des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part social 5	MONTANT DU CAPITAL EXERCICE DU	
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7
SICEA HOLDING S.A. Représentée par : Mme Nathalie TOUGAYERE	23 Avenue Monterey L-2086 Luxembourg RC Luxembourg B-28915	71 041	90 185	200,00	18 037 000,00	18 037 000,00
Mr Jean Claude BOUVEUR	VILLA ANGLE RUES C ET D AIN DIAB	21 631	29 268	200,00	5 853 600,00	5 853 600,00
Mme Françoise BOUVEUR	VILLA ANGLE RUES C ET D AIN DIAB	21 629	29 271	200,00	5 854 200,00	5 854 200,00
SDEM ENTREPRISES Représentée par : Mr Fernaldo TOZZI	Corporat 38430 MOIRANS FRANCE	20 677	neant			
MR Eric CECCONELLO	12 allée des serings 20050 casablanca	15 000	25 569	200,00	5 113 800,00	5 113 800,00
Mm Elisabeth Viaud epouse Cecconello	12 allée des serings 20050 casablanca		677	200,00	135 400,00	135 400,00
Mme Martine DUCLOUD Epouse TOZZI	52 ALLEE DES FRENES 38340 VOREPPE FRANCE	11	neant			-
MR Fernaldo TOZZI	52 ALLEE DES FRENES 38340 VOREPPE FRANCE	11	neant			-
Mm TOUGAYERE Nathalie	residence l'oree du parc		15	200,00	3 000,00	3 000,00
Mm TOUGAYERE Nathalie	residence l'oree du parc		15	200,00	3 000,00	3 000,00
		150 000	175 000	200,00	35 000 000,00	35 000 000,00

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit Déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	MONTANT	
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS
(Décision duAGO du 19/4/2005		. Réserve légale
. Report à nouveau	17 999 514,72	. Autres réserves
. Résultats nets en instance d'affectation		.Tantièmes
. Résultat net de l'exercice	3 436 929,08	. Dividendes
. Prélèvement sur les réserves	- 2 998 165,00	. Autres affectations Augmentations
. Autres prélèvements		. Report à nouveau
TOTAL A	18 438 278,80	TOTAL B

TOTAL A = TOTAL B

MODELE DE L'ETAT C5 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

DELATTRE LEVIVIER MAROC

I.DATATION

AU 31/12/2005

. Date de clôture (1) 31/12/2005

.Date d'établissement des états de synthèse (2) 31/12/2005

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

.II EVENEMENTS POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1° COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	indications des événements
	<p data-bbox="411 1368 555 1402">- Favorables</p> <p data-bbox="411 1532 1166 1565">- Défavorables : Augmentation du prix de l'acier (matières premières)</p>

▣ ETATS FINANCIERS CERTIFIES 2004

BILAN (ACTIF)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exercice clos le : 31/12/04

ACTIF		EXERCICE			EXERCICE
		Brut	Amort. Et provis.	Net	PRECEDENT
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)				
	. Frais préliminaires				
	. Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	. primes de remboursement des obligations				
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 322 141,00	160 897,39	1 161 243,61	1 240 257,71
C	. Immobilisations en recherche et de développement				
T	. Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	790 141,00	160 897,39	629 243,61	708 257,71
I	. Fonds commercial	532 000,00		532 000,00	532 000,00
F	. Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	114 580 487,14	71 664 387,60	42 916 099,54	42 000 429,54
I	. Terrains	10 016 431,50		10 016 431,50	10 016 431,50
M	. Constructions	44 027 670,91	21 495 419,01	22 532 251,90	23 030 728,58
M	. Installations techniques, matériel et outillage	53 100 544,68	45 008 004,36	8 092 540,32	6 757 552,76
O	. Matériel transport	1 944 086,60	1 669 367,31	274 719,29	415 655,34
B	. Mobilier, matériel de bureau et aménagements				
I	. divers	5 491 753,45	3 491 596,92	2 000 156,53	1 780 061,36
L	. Immobilisations en cours				
I	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1 402 118,00		1 402 118,00	1 674 073,00
S	. Prêts immobilisés				
E	. Autres créances financières	370 018,00		370 018,00	621 973,00
	. Titres de participation	1 032 100,00		1 032 100,00	1 052 100,00
	. Autres titres immobilisés				
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)				
	. Diminution des créances immobilisées				
	. Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	117 304 746,14	71 825 284,99	45 479 461,15	44 914 760,25

BILAN (ACTIF) (Suite)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exercice clos le : 31/12/04

	STOCK (F)	278 026 840,22		278 026 840,22	187 655 550,31
	. Marchandises				
A	. Matières et fournitures consommables	68 919 870,86		68 919 870,86	27 286 917,97
C	. Produits en cours	209 106 969,36		209 106 969,36	160 368 632,34
T	. Produits intermédiaires, et produits résiduels				
I	. Produits finis				
F	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	189 636 935,34	6 039 041,73	183 597 893,61	202 011 755,85
	. Fournis. débiteurs, avances et acomptes				
C	. Clients et acomptes rattachés	167 317 612,63	6 039 041,73	161 278 570,90	168 097 599,64
I	. Personnel	2 406 778,84		2 406 778,84	2 354 529,25
R	. Etat	13 947 756,48		13 947 756,48	12 093 646,13
C	. Comptes d'associés				
U	. Autres débiteurs	5 957 051,54		5 957 051,54	19 457 001,98
L	. Comptes de régularis. Actif	7 735,85		7 735,85	8 978,85
A	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
N	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	371 742,98		371 742,98	291 037,80
T	(Elements circulants)			-	
	TOTAL II (F+G+H+I)	468 035 518,54	6 039 041,73	461 996 476,81	389 958 343,96
T	TRESORERIE - ACTIF				
R	. Cheques et valeurs à encaisser				
E	. Banque, T.G. et C.C.P.	23 765 441,81		23 765 441,81	103 840,82
S	. Caisses	574 906,27		574 906,27	507 585,57
O	TOTAL III	24 340 348,08		24 340 348,08	611 426,39
	TOTAL GENERAL I + II + III	609 680 612,76	77 864 326,72	531 816 286,04	435 484 530,60

BILAN (PASSIF)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

BILAN (passif)

Exercice clos le : 31/12/04

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CAPITAUX PROPRES		
	. Capital social ou personnel	30 000 000,00	15 000 000,00
	. moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	capital appelé		
	capital non appelé		
	. Primes d'émission, de fusion, d'apport		
F	. Ecart de réévaluation	1 250 457,82	9 635 247,82
I	. Réserve légale	1 500 000,00	1 500 000,00
N			
A	. Reserves d'investissements		
N	. Report à nouveau	17 999 514,72	13 375 610,81
C	. Resultats nets en instance d'affectation		
E	. Résultat net de l'exercice .	3 436 929,08	20 239 113,91
M	Total des capitaux propres (A)	54 186 901,62	59 749 972,54
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
N	. Subventions d'investissement		
T	. Provisions réaffectées		
P			
E			
R	DETTES DE FINANCEMENT (C)		
M	. emprunts obligataires		
A	. Autres dettes de financement	4 290 127,77	8 010 416,69
N			
E			
T			
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
	. provisions pour risques		
	. Provision pour charges		
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
	. Augmentation des créances immobilisées		
	. Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	58 477 029,39	67 760 389,23

BILAN (PASSIF) (Suite)

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exercice clos le : 31/12/04

P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	385 590 347,54	262 757 169,04
A	. Fournisseurs et comptes rattachés	137 777 636,59	99 782 908,22
S	. Facturation commandes en cours	206 932 401,82	119 762 605,22
S	. Personnel	36 815,60	20 445,30
I	. Organismes sociaux	4 737 293,78	7 581 558,02
F	. Etat, IGR, TVA	26 229 147,27	32 598 135,73
	. Comptes d'associés	5 058 836,00	2 186 821,28
C	. Autres créanciers	1 540 357,41	670 204,68
I	. Comptes de régularisation-passif	3 277 859,07	154 490,59
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	371 742,98	291 037,80
C	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (elements circulants) (H)	11 113,07	47 431,32
U	TOTAL II (F+G+H)	385 973 203,59	263 095 638,16
T	TRESORERIE - PASSIE		
R	. Crédits d'escompte	8 331 371,61	6 879 723,18
E	. Crédits de trésorerie, warrants industriels .	26 777 183,43	51 912 489,33
S	. Banques	52 257 498,02	45 836 290,70
O	TOTAL III TOTAL III	87 366 053,06	104 628 503,21
	TOTAL GENERAL I + II + III	531 816 286,04	435 484 530,60

(1) capital personnel débiteur (-)

(2) bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxe)

Exercice du 01/01/2004 au 31/12/2004

		OPERATIONS DE L'EXERCICE		TOTAUX TOTAUX DE		
		DE	DES EXERCICES	DE	L'EXERCICE	
		L'EXERCICE	PRECEDENTS	L'EXERCICE	PRECEDENT	
		1	2	3 = 1 + 2	4	
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
		. Ventes de marchandises en l'etat				
		. Ventes des biens & services prod.	234 494 037,66		234 494 037,66	288 693 348,42
		. Variation des stocks	48 738 337,02		48 738 337,02	15 806 928,48
		. Immob. prod. p/ l'entreprise	1 439 313,39		1 439 313,39	
		. Subventions d'exploitation				
		. Autres produits d'exploitation	250 200,00		250 200,00	295 200,00
		. Reprises d'exploitation & transfert	2 405 053,00		2 405 053,00	336 675,00
		TOTAL I	52 832 903,41		287 326 941,07	305 132 151,90
	I I	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
		. Achats revendus(2) marchandises				
		. Achats consommés(2) de matières et fournitures	157 254 828,16	-6 000,00	157 248 828,16	169 265 302,50
		. Autres charges externes	32 497 596,95	-21 420,00	32 476 176,95	31 623 432,98
		. Impôts & taxes	1 470 317,34	4 500,00	1 474 817,34	1 933 231,96
		. Charges de personnel	77 132 634,82		77 132 634,82	85 673 366,00
		. Charges d'exploitation	350 000,00		350 000,00	6 995,52
		. Dotation d'exploitation	5 470 216,31		5 470 216,31	4 801 432,36
		TOTAL II	274 175 593,58	-22 920,00	274 152 673,58	293 303 761,32
		III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			13 174 267,49
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS				
		. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés (B.E)				
		. Gains de change	106 774,50	7 760,80	114 535,30	182 621,21
		. Interêts & autres produits financ.	26 369,78		26 369,78	54 055,93
		. Reprises financ. ; transf. de Charges	291 037,80		291 037,80	181 943,19
		TOTAL IV	424 182,08	7 760,80	431 942,88	418 620,33
	V	CHARGES FINANCIERES				
		. Charges d'interêts	7 212 388,31		7 212 388,31	8 089 578,99
		. Pertes de change	334 345,88	211 648,10	545 993,98	627 122,67
		. Autres charges financières	20 000,00		20 000,00	
	. Dotations financières	371 742,98		371 742,98	291 037,80	
	TOTAL V	7 938 477,17	211 648,10	8 150 125,27	9 007 739,46	
	VI	RESULTAT FINANC. (IV - V)			-7 718 182,39	-8 589 119,13
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			5 456 085,10	3 239 271,45

1) Variation de stocks: stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achat revendus ou consommés : achats - variation de stocks

DELATTRE LEVIVIER MAROC

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxe) (Suite)

Exercice du 01/01/2004 au 31/12/2004

		OPERATIONS DE L'EXERCICE		TOTAUX TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4	
		Propre à L'EXERCICE	Exercice Précédents			
		1	2			
	VII	RESULTAT COURANT (report)			5 456 085,10	3 239 271,45
NON COURANT	VIII	PRODUITS NON COURANT				
		. Produit des cessions d'immob	3 000,00		3 000,00	20 544 000,00
		. Subventions d'équilibre				
		. Reprises s/ subventions d'investis.				
		. Autres produits non courant	309,87		309,87	715 288,29
		. Reprises non courantes transferts de charges				
		TOTAL VIII	3 309,87		3 309,87	21 259 288,29
	IX	CHARGES NON COURANTES				
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				566 000,00
		. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				566 000,00
	. Subventions accordées					
	. Autres charges non courantes	23 443,89		23 443,89	250 582,83	
	. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
	TOTAL IX	23 443,89		23 443,89	816 582,83	
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-20 134,02	20 442 705,46
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			5 435 951,08	23 681 976,91
	XII	IMPOT SUR LES RESULTATS			1 999 022,00	3 442 863,00
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			3 436 929,08	20 239 113,91

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			287 762 193,82	326 810 060,52
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			284 325 264,74	306 570 946,61
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			3 436 929,08	20 239 113,91

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

Exercice du 01/01/2004 au 31/12/2004

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)		
	2-	Achats revendus de marchandises		
I=		MARGE BRUTE SUR VENTES EN L' ETAT		
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	284 671 688.07	304 500 276.90
	3	. Ventes de biens et services produits	234 494 037.66	288 693 348.42
	4	. Variation stocks de produits	48 738 337.02	15 806 928.48
	5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	1 439 313.39	
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	189 725 005.11	200 888 735.48
	6	. Achats consommés de matières et fournitures	157 248 828.16	169 265 302.50
	7	. Autres charges externes	32 476 176.95	31 623 432.98
IV	=	VALEURS AJOUTEE (I+II+III)	94 946 682.96	103 611 541.42
	8+	Subvention d'exploitation		
V9-		Impôts et taxes	1 474 817.34	1 933 231.96
	10 -	Charges de personnel	77 132 634.82	85 673 366.00
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	16 339 230.80	16 004 943.46
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IDE)		
	11 +	Autres produits d'exploitation	250 200.00	295 200.00
	12 -	Autres charges d'exploitation	350 000.00	6 995.52
	13 +	Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 405 053.00	336 675.00
	14 -	Dotation d'exploitation	5 470 216.31	4 801 432.36
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	13 174 267.49	11 828 390.58
VII	±	RESULTAT FINANCIER	-7 718 182.39	-8 589 119.13
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	5 456 085.10	3 239 271.45
IX	±	RESULTAT NON COURANT	-20 134.02	20 442 705.46
	15 -	Impôts sur les résultats (Théoriques)	-1 999 022.00	-3 442 863.00
X=		RESULTAT NET DE L' EXERCICE (+ ou -)	3 436 929.08	20 239 113.91

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.) (SUITE)

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1		Resultat de l'exercice	3 436 929.08	20 239 113.91
			. Bénéfice +	3 436 929.08	20 239 113.91
			. Perte -		
	2+		Dotations d'exploitation (1)	5 470 216.31	4 801 432.36
	3+		Dotations financières (1)	371 742.98	291 037.80
	4+		Dotations non courantes (1)		
	5-		Reprises d'exploitation (2)		21 675.00
	6-		Reprises financières (2)	291 037.80	181 943.19
	7-		Reprises non courantes (2) (3)		
	8-		Produits des cessions d'immobilis	-3 000.00	-20 544 000.00
	9+		valeurs nettes d'amort. des imm. cédés		566 000.00
I			CAPACITES D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	8 984 850.57	5 149 965.88
	10	-	Distributions des bénéfices	9 000 000.00	600 000.00
II			AUTOFINANCEMENT	-15 149.43	4 549 965.88

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (Suite)

Exercice du 01/01/2004 au 31/12/2004

I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
. AUTOFINANCEMENT (A)		-15 149,48		4 549 965,88
.Capacité d'autofinancement		8 984 850,57		5 149 965,88
.Distribution de bénéfices		9 000 000,00		-600 000,00
.CESSIONS ET REDUCTIONS (B)		598 709,80		21 314 069,19
D'IMMOBILISATION				
.Cessions d'immobilisations incorporelles				
.Cessions d'immobilisations corporelles		3 000,00		20 626 000,00
.Cessions d'immobilisation financières		304 672,00		484 451,00
.Récupérations sur créances immobilisées		291 037,80		203 618,19
.AUGMENTAION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
.Augmentations de capital, apports				
.Subventions d'investissement				
.AUGMENTAION DES DETTES DE FIANANCEMENT (D)				
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		583 560,37		25 864 035,17
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
.ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATION (E)	6 711 332,19		5 077 250,50	
.Acquisitions d'immobilisations incorporelles			630 450,00	
.Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 306 872,21		3 871 090,70	
.Acquisitions d'immobilisation financières	32 717,00		284 672,00	
.Augmentations des créances immobilisées	371 742,98		291 037,80	
.REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
.REMBOURSEMENT DES DETTES DE FIANANCEMENT (G)	3 720 288,92		4 458 333,32	
.EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	10 431 621,11		9 535 583,82	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		50 839 432,81	47 698 307,51	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	40 991 371,84			31 369 856,16
TOTAL GENERAL	51 422 992,95	51 422 992,95	57 233 891,33	57 233 891,33

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exercice du 01/01/2004 au 31/12/2004

MASSE	EXERCICE		Variation (a-b)	
	EXERCICE abcd	PRECEDENT	Emplois	Ressources
Financement permanent	58 477 029,89	67 760 389,28	-9 283 359,34	
Moins Actif immobilisé	45 479 461,15	44 914 760,28	564 700,80	
= FONDS DE ROULEMENTS (A)	12 997 568,24	22 845 628,98	-9 848 060,74	
FONCTIONNEL (1-2)				
Actif circulant	461 996 476,81	389 958 343,95	72 038 132,85	
Moins Passif circulant	385 973 203,59	263 095 638,15		122 877 565,43
= BESOIN DE FINANCEMENT (B)	76 023 273,22	126 862 705,80		-50 839 432,58
GLOBAL (4-5)				
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF)	-63 025 704,98	-104 017 076,82		40 991 371,84
= A-B)				

MODELE DE L'ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

DELATTRE LEVIVIER MAROC

AU 31/12/2004

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I . ACTIF IMMOBILISE

A. EVALUATION A L'ENTREE

- | | |
|----------------------------------|-----------------|
| 1. Immobilisation en non-valeurs | Néant |
| 2. Immobilisation incorporelles | Néant |
| 3. Immobilisation corporelles | Prix de revient |
| 4. Immobilisation financières | Prix de revient |

B. CORRECTION DE VALEUR

- | | | |
|---|-----------|----------------------------------|
| 1. Méthodes d'amortissements | Constants | |
| 2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation | | Néant |
| 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif | | Selon taux de change au 31/12/04 |

II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Stocks Prix d'achat + douanes + transit + assurances
2. Créances Client selon montant du marché
3. Titres et valeurs de placement

B. CORRECTION DE VALEUR

- | | | |
|---|--|----------------------------------|
| 1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation | | Néant |
| 2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif | | Selon taux de change au 31/12/04 |

III. FINANCEMENT PERMANENT

- | | | |
|--|------------------------|----------------------------------|
| 1. Méthodes de réévaluation | Selon la valeur réelle | |
| 2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées | | Néant |
| 3. Dettes de financement permanent | | |
| 4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges | | |
| 5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif | | Selon taux de change au 31/12/04 |

IV PASSIF CIRCULANT

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| 1. Dettes de Passif circulant | | |
| 2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges | | Néant |
| 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif | | Selon taux de change au 31/12/04 |

V. TRESORERIE

- | | | |
|---|-------------------------|-------|
| 1. Trésorerie - Actif | Selon les encaissements | |
| 2. Trésorerie Passif | Selon les décaissements | |
| 3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation | | Néant |

MODELE DE L'ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS

DELATTRE LEVIVIER MAROC

AU 31/12/2004

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II . Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

DELATTRE LEVIVIER MAROC

MODELE DE L'ETAT B2 :TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FIN

Exercice du 01.01.

NATURE	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			Cession
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Reévaluation	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS					
. Frais préliminaires					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 322 141,00				
. MARQUES					
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	790 141,00				
. Fonds commercial	532 000,00				
. Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 444 296,98	4 867 558,82	1 439 313,39		
. Terrains	10 016 431,50				
. Constructions	42 588 357,52		1 439 313,39		
. Installations techniques, matériel et outillage	55 021 027,27	4 230 199,46			
. Matériel de transport	1 956 419,93	7 666,67			
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	4 862 060,76	629 692,69			
. Autres immobilisations corporelles					
. Immobilisations corporelles en cours					

MODELE DE L'ETAT B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements immobilisations s 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS			
. Frais préliminaires . Charges à répartir sur plusieurs exercices . Primes de remboursement des obligations			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	81 883,29	79 014,10	
. Immobilisation en recherche et développement . Brevets, marques, droits et valeurs similaires . Fonds commercial . Autres immobilisation incorporelles	81 883,29	79 014,10	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 443 867,44	5 391 202,21	6 170
. Terrains . Constructions . Installations techniques, matériel et outillage . Matériel de transport . Mobilier, matériel de bureau et aménagements . Autres immobilisations corporelles . Immobilisations corporelles en cours	19 557 628,94 48 263 474,51 1 540 764,59 3 081 999,40	1 937 790,07 2 895 211,90 148 602,72 409 597,52	6 150 20

Tableau n° 10

DE

**TABEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du 01.01.04

Date cession ou de retrait	Compte Principal	Montant brut	Amortiss. cumulés	Valeur nette d'amortiss.	Produits de Cession
31/ 12/ 2004	23320000	6 363 439,93	6 363 439,93		H.S. FERAILL
31/ 12/ 2004	23401100	20 000,00	20 000,00		H.S. FERAILL
TOTAL		6 383 439,93	6 383 439,93		

Tableau n° 11

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2,00	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	extrait des dernier	
						Date de clôture 6	
SRT KM 9 ROUTE DE RABAT AIN SEBAA	FUMESTERIE INDUSTRIELLE	1 050 000,00	61,20%	642 600,00	642 600,00	31/12/2003	5
SDCM KM 9 ROUTE DE RABAT AIN SEBAA	BUREAU D'ETUDES	50 000,00	78%	39 000,00	14 500,00	31/12/2003	
METAL ASSISTANCE KM 9 ROUTE DE RABAT AIN SEBAA	CONSTRUCTION METALLIQUE	100 000,00	50%	50 000,00	50 000,00	31/12/2003	1
DELATTRE GENERALE DE MECANIQUE RR 316 (loc CT1302) Ard BOUMATIRA JORF LASFAR	CONSTRUCTION	650 000,00	50%	325 000,00	325 000,00	31/12/2003	
TOTAL		1 850 000,00		1 056 600,00	1 032 100,00		

DELATTRE LEVIVIER MAROC
MODELE DE L'ETAT B5 : TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			Exercice REPR	
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financ
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé						
2. Provisions réglementées						
3. Provisions durables pour risques et charges						
SOUS TOTAL (A)						
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	6 039 041,73					
5. Autres provisions pour risques et charges						
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	291 037,80	371 742,98				29103
SOUS TOTAL (B)	6 330 079,53	371 742,98	-	-	-	291 03
TOTAL (A + B)	6 330 079,53	371 742,98	-	-	-	291 03

MODELE DE L'ETAT B6 : TABLEAU DES CREANCES

DELATTRE LEVIVIER MAROC

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montants en devises	M sur org P
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées		
DE L'ACTIF IMMOBILISE						
. Prêts immobilisés						
.Autres créances financières						
DE L'ACTIF CIRCULANTS						
.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes						
.Clients et comptes rattachés	149 859 885,53	22 231 560,46	127 628 325,07			
.Personnel	3 213 031,19		3 213 031,19			
.Etats	26 685 342,03		26 685 342,03			
.Comptes d'associés						
.Autres débiteurs	3 736 659,85		3 736 659,85			
.Comptes de régularisation - Actif	4 456,00		4 456,00			

MODELE DE L'ETAT B7 : TABLEAU DES DETTES

DELATTRE LEVIVIER MAROC

Exe

DETTE	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montants en devises	Mo
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées		
DE FINANCEMENT	4 290 127,77	2 956 791,77	1 333 336,00			
.Emprunts obligatoires .Autres dettes de financement	4 290 127,77	2 956 791,77	1 333 336,00			
DU PASSIF CIRCULANT						
.Fournisseurs et comptes rattachés	137 777 636,59		137 777 636,59			
.Facturation commandes en cours	206 933 401,82	35 861 815,94	171 071 585,88			
.Personnel	36 815,60		36 815,60			
.Organismes sociaux	4 737 293,78		4 737 293,78			
.Etats	26 229 147,47		26 229 147,47			
.Comptes d'associés	5 088 836,00		5 088 836,00			
.Autres créanciers	1 540 357,41	299 774,51	1 240 582,90			
.Comptes de régularisation - Passif	3 277 859,07		3 277 859,07			

**MODELE DE L'ETAT B8 : TABLEAU DES SURETES REELLES
DONNEES RECUES**

DELATTRE LEVIVIER MAROC

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la surete	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	
. Suretés données	3 000 000,00 7 000 000,00	Nantissements Nantissements		BA BA EN C LI FONCT
. Suretés reçues				

(1) Gare : 1- Hypothèque: 2- Nantissements : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sureté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (suretés données)
(entreprises liées, associés , membres du personnel)

(3) préciser si la sureté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (suretés reçues)

DELATTRE LEVIVIER MAROC**MODELE DE L'ETAT B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU
DONNES HORS OPERATIONS CREDIT-BAIL**

AU 31/12/20

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Cautions et marchés	117 349 000,00	
.Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
.Autres engagements donnés		
-		
-		
-		
-		
TOTAL (1)	117 349 000,00	

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montant Exercice Précédent
TOTAL	NEANT	

MODELE DE L'ETAT C1 : ETAT DE RECAPITULATION DU CAPITAL SOCIAL

Nom , prénom ou raison social des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part social 5	So 6
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		
SICEA HOLDING S.A. Représentée par : Mme Nathalie TOUGAYERE	23 Avenue Monterey L-2086 Luxembourg RC Luxembourg B-28915	81 541	71 041	200	14 2
Mr Jean Claude BOUVEUR	VILLA ANGLE RUES C ET D AIN DIAB	21 631	21 631	200	4 32
Mme Françoise BOUVEUR	VILLA ANGLE RUES C ET D AIN DIAB	21 629	21 629	200	4 32
SDEM ENTREPRISES Représentée par : Mr Fernaldo TOZZI	Centr'Alp 365 rue de Corporat 38430 MOIRANS FRANCE	20 677	20 677	200	4 13
MR Eric CECCONELLO	253 Lot Mandarona Sidi Maarouf 10 180 Casa	4 500	15 000	200	3 00
Mme Martine DUCLOUD Epouse TOZZI	52 ALLEE DES FRENES 38340 VOREPPE FRANCE	11	11	200	2
MR Fernaldo TOZZI	52 ALLEE DES FRENES 38340 VOREPPE FRANCE	11	11	200	2
		150 000	150 000	200	30 0

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit Déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il ya lieu de déclarer les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

DELATTRE LEVIVIER MAROC

**MODELE DE L'ETAT C2 : TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS
INTERVENU AU COURS DE L'EXERCICE**

	MONTANT	
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS
(Décision duAGO du 07/05/04)		. Réserve légale
. Report à nouveau	13 375 610,81	. Autres réserves
. Résultats nets en instance d'affectation		.Tantièmes
. Résultat net de l'exercice	20 239 113,91	. Dividendes
. Prélèvement sur les réserves		. Autres affectations Augmentations
. Autres prélèvements		. Report à nouveau
TOTAL A	33 614 724,72	TOTAL B

TOTAL A = TOTAL B

MODELE DE L'ETAT C5 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

DELATTRE LEVIVIER MAROC

I.DATATION

AU 31/12/2004

. Date de clôture (1) 31/12/2004

.Date d'établissement des états de synthèse (2) 31/12/2004

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

.II EVENEMENTS POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1° COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	indications des événements
	<p data-bbox="411 1368 555 1397">- Favorables</p> <p data-bbox="411 1532 1161 1561">- Défavorables : Augmentation du prix de l'acier (matères premières)</p>